

développement culturel

Du numéro 41 (mai 1979)
au numéro 61 (février 1985)

développement culturel N° 41

Mai 1979

- Dépenses culturelles des départements
- Politique culturelle en Suède
- Bibliographie sur l'action culturelle en milieu rural

développement culturel N° 42

Octobre 1979

- Vingt ans de politique culturelle (l'évolution du budget du ministère chargé de la Culture de 1960 à 1978)

développement culturel N° 43

Décembre 1979

- Dépenses musicales
- L'action culturelle dans la commune (publication par le SER d'un guide de l'action culturelle dans la commune)

développement culturel N° 44

Mars 1980

- L'archéologie en chiffres
- Le public du musée du Louvre
- Publications récentes

développement culturel N° 45

Juin 1980

- Les monuments historiques protégés
- L'image du patrimoine chez les Français : protéger le présent et préparer l'avenir

développement culturel N° 46

Décembre 1980

- Pratiques culturelles et patrimoine
- Quelques travaux récents sur les cultures populaires et le patrimoine ethnologique

développement culturel N° 47

Juin 1981

- La radio-télévision en Europe
- De la programmation à la réception : une comparaison internationale

développement culturel N° 48

Septembre 1981

- Repères budgétaires pour la culture (évolution du budget du ministère depuis 1960)
- Quelques publications récentes

développement culturel N° 49

Décembre 1981

- L'édition de livres de 1974 à 1980
- Pratiques culturelles en Alsace

développement culturel N° 50

Janvier 1982

- Les jeunes téléspectateurs
- Peut-on « apprendre » la télévision ? Une opération FIC Jeune Téléspectateur Actif

développement culturel N° 51

Mars 1981

- Avignon 1981
- Les publics du festival

développement culturel N° 52

Octobre 1982

- Les Français et le livre

développement culturel N° 53

Novembre 1982

- Les Français et la radio-télévision

développement culturel N° 54

Décembre 1982

- Les Français et la musique

développement culturel N° 55

Avril 1983

- Les dépenses culturelles des communes

développement culturel N° 56

Août 1983

- Les dépenses des ménages pour la culture
- La vie culturelle des femmes

développement culturel N° 57

Novembre 1983

- Repères sur le cinéma
- 1969-1980 : dix ans d'animation culturelle scientifique et technique

développement culturel N° 58

Mars 1984

- Pratiques culturelles des jeunes travailleurs
- Les jeunes travailleurs et la lecture

développement culturel N° 59

Mars 1984

- Les centres dramatiques nationaux 1981-1983
- La fréquentation du théâtre (1981)
- Le budget théâtral de l'État (1984)
- Les dépenses des communes (1981)
- Quelques études sur le théâtre

développement culturel N° 60

Août 1984

- Les dépenses culturelles des villes

développement culturel N° 61

Février 1985

- Les pratiques culturelles des ruraux
- Innovations en milieu rural

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et de la recherche du Ministère de la Culture et de la Communication, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. - Téléph. : 296.10.40

n° 41

Mai 1979

REPÈRES

Dépenses culturelles des départements

Trois millions par département

Le montant des dépenses culturelles s'établit à 3 millions de francs en moyenne par département avec des écarts pouvant aller de 292.000 F (Lozère) à 14.192.124 F (Bas-Rhin).

Trois conseils généraux consacrent à la culture plus de 10 millions de francs, 15 départements lui consacrent entre 5 et 10 millions de francs : la Seine-Maritime, la Loire-Atlantique, la Gironde, l'Isère, le Vaucluse, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Aisne, le Nord, les Yvelines, la Drôme, la Meurthe-et-Moselle, le Val-d'Oise, le Rhône et le Finistère (par ordre décroissant d'importance).

Une douzaine de départements dépensent moins de 1 million de francs pour des activités culturelles. Ce sont essentiellement des départements pauvres à budget étroit.

1 % du budget départemental

La part de leur budget que les départements consacrent à la culture s'établit en moyenne à 1 % avec des écarts allant par exemple de 3,36 % pour le Bas-Rhin à 0,26 % pour les Hautes-Pyrénées.

Si l'on calcule, en francs par habitant, on obtient une dépense moyenne par habitant et par département de 6 F avec un écart allant entre autres de 2 F pour le Tarn-et-Garonne à 31,45 F pour les Hautes-Alpes (à cause de réémetteurs de télévision, essentiellement).

Priorités : patrimoine et équipements polyvalents

Les conseils généraux financent surtout la restauration des monuments historiques, les archives et l'animation polyvalente, qui reçoivent ensemble 70 % des dépenses.

Les deux premiers domaines constituent l'essentiel des dépenses de conservation du patrimoine qui représente 50 % de l'effort culturel des départements. Les monuments historiques peuvent recevoir, comme dans le Cher, jusqu'à 75 % des dépenses et les archives, responsabilité essentiellement départementale, recueillent par exemple en Eure-et-Loir 75 % des dépenses culturelles du fait de travaux d'agrandissement.

L'animation polyvalente reçoit le quart des dépenses culturelles départementales. Elle se situe dans de nombreux départements à un niveau élevé pouvant atteindre comme dans le Territoire de Belfort 82 % des dépenses.

Les départements aident également, mais dans une moindre mesure, les activités musicales et théâtrales, ainsi que les musées et les bibliothèques publiques. La musique ne reçoit jamais plus du quart des dépenses (sauf dans le Bas-Rhin où elle atteint 35 %) ; il en est de même du théâtre (sauf dans le Nord où il atteint 42 % des dépenses et en Côte-d'Or 34 %). Les dépenses pour les musées dépassent rarement 20 % des crédits affectés à la culture (sauf pour la Loire-Atlantique où elles atteignent 60,3 % des dépenses, la Haute-Saône 28,5 % et l'Allier 24,9 %), et la part consacrée au livre et aux bibliothèques s'établit en moyenne autour de 3 % des dépenses.

La **formation** recueille de 3 à 4 % des dépenses (mais dans la Seine-Saint-Denis, elle dépasse 20 %). La fonction "**recherche**" est très rarement représentée et la fonction "**communication**" n'apparaît que dans les départements ayant effectué des travaux d'installation de réémetteurs de télévision (50 % des dépenses pour l'Ardèche, 67 % pour les Hautes-Alpes et 70 % pour les Alpes-de-Haute-Provence).

Source : le Service des études et de la recherche du Ministère de la Culture et de la Communication publiera en 1979 une enquête sur les dépenses culturelles effectuées par les départements.

POLITIQUE CULTURELLE EN SUÈDE

Une procédure d'élaboration démocratique

Parmi les originalités de la démocratie suédoise, fonctionne depuis des décennies une procédure de réforme qui est constante dans ce pays : « l'enquête publique ». Cette procédure a tout naturellement été appliquée par le Gouvernement lorsqu'il décida, à la fin des années 60 de se doter d'une politique culturelle.

Il commença par créer en 1969 un Conseil de la Culture, Commission d'enquête composée de douze membres choisis parmi les professionnels de la vie culturelle, et de cinq rapporteurs dotés de moyens d'étude. Ce Conseil eut trois ans pour préparer son rapport, et il le publia à l'automne 1972. Non seulement il le rendit public, mais il l'adressa à 2.000 partenaires de la vie culturelle : municipalités, grandes associations culturelles, syndicats, presse, en leur demandant leurs réactions, observations, contre-propositions. Un large débat eut lieu dans tout le pays et le Conseil tint compte des réponses pour préparer la version définitive de son rapport. Le Gouvernement s'en saisit alors et le présenta avec quelques modifications sous la forme d'une loi-programme triennale au Parlement, où la voie était déjà préparée par le débat public.

Le plan triennal d'incitation

L'aide en faveur du livre fut très diversifiée :

— au niveau de la production : soutien aux nouvelles maisons d'édition, aux livres pour enfants, aux traductions ;

— au niveau de la promotion de la lecture : actions d'encouragement

à la lecture auprès des jeunes, aide aux bibliothèques publiques (bibliobus, littérature dans les langues d'origine pour les immigrants, bibliothèques dans les entreprises) ;

— au niveau de la vente : s'ajoutant à une aide accrue aux revues culturelles, un tout nouveau type de subvention a été créé : l'aide aux libraires. En effet, malgré une décision en 1970 sur la réglementation des prix des livres, de nombreuses librairies fermaient. C'est pourquoi différents types de prêts et une formation du personnel sont accordés aux libraires, accompagnés d'une expérience de soutien de la vente par correspondance.

L'encouragement aux arts plastiques fut accentué : un comité des artistes fut créé à qui fut confiée la répartition des subventions, ainsi que l'étude d'un « revenu garanti » qui serait alloué aux artistes. L'achat d'œuvres d'art soit par l'Etat (par l'intermédiaire d'un Conseil National des Beaux-Arts), par les collectivités locales et par les particuliers (par l'intermédiaire du Konstfrämjandet : Société pour la promotion des arts), fut encouragé afin de faire entrer l'art dans la vie quotidienne des Suédois.

Dans le même but, le Centre des expositions itinérantes qui existait depuis une dizaine d'années fut complètement pris en charge par l'Etat. Le nombre de présentations d'expositions du Centre avait plus que doublé en 5 ans, passant de 616 en 1970/1971 à 1.510 en 1975/1976, avec respectivement 26.809 et 42.941 journées d'expositions.

PUBLIC DES ACTIVITES CULTURELLES TRADITIONNELLES				
DOMAINE	Saison 1970 - 1971	Saison 1974 - 1975	Saison 1975 - 1976	Evolution de 1970 à 1976
● THEATRE				
Entrées	3.111.000	3.190.000	2.992.000	- 3,8 %
Représentations	10.274	10.882	11.455	+ 11,5 %
● CINEMA				
Entrées	26.000.000	25.400.000	23.700.000	- 8,8 %
● MUSIQUE				
Entrées	468.000	596.000	574.000	+ 22,6 %
Formations locales	825	1.066	1.334	+ 61,7 %
Inst. nat. des concerts	4.475	2.995	3.204	
Musiques régionales		6.876	7.425	
● MONUMENTS HISTORIQUES				
Entrées	423.000	517.000	644.000	+ 52,2 %
● MUSEES				
Entrées	9.071.000	10.195.000	12.363.000	+ 36,3 %
● Subventionnés et d'Etat.				

REPARTITION DES DÉPENSES CULTURELLES DE FONCTIONNEMENT ENTRE ETAT, RÉGIONS ET COMMUNES (1)

	1970 / 1971		1975 / 1976		Evolution en monnaie constante	
	Total en millions de F.	par habitant en F.	Total en millions de F.	par habitant en F.	Total %	par habitant %
ÉTAT						
Prix constant	322	39,90	505	61,50	+ 57	+ 54
RÉGIONS						
Prix constant	19	2,6	31	4,20	+ 63	+ 61,5
COMMUNES						
Prix constant	435	53,80	691	84,20	+ 59	+ 56,5

Une action délibérée de décentralisation des responsabilités de l'Etat vers les communes, les régions et les associations s'est traduite par un accroissement prioritaire des moyens des associations et des institutions culturelles régionales. Cependant les destinataires des crédits décentralisés devaient s'engager à appliquer les huit principes d'action que le Parlement avait adoptés pour la politique nationale.

Huit principes d'action

- protéger la liberté d'expression et créer les conditions effectives pour que chacun puisse jouir de cette liberté ;
- ouvrir aux individus la possibilité d'exercer leur propre activité créatrice et favoriser les contacts entre individus ;
- favoriser une décentralisation de l'activité et des pouvoirs de décision ;
- prendre égard aux expériences et aux besoins des groupes défavorisés ;
- ouvrir des possibilités de renouvellement artistique et culturel ;
- combattre les effets négatifs du commercialisme ;
- veiller à conserver et ranimer la culture des temps passés ;
- favoriser les échanges d'expériences et d'idées entre les cultures nationales.

Mesures nouvelles en 1977 : Actions vers les groupes défavorisés

En 1977 d'autres réformes ponctuelles ont été approuvées par le Parlement pour favoriser l'accès à la culture des groupes défavorisés et pour accentuer la décentralisation des activités culturelles :

- culture pour les handicapés : des mesures spécifiques ont été prises : groupes de théâtre pour les établissements de sourds et sourds-muets, travaillant le langage par signe, mime et pantomime, livres enregistrés et livres pour mal-voyants ;

développement de la culture lapone :

La culture lapone concerne environ 17.000 personnes. La langue en est un des principaux supports et il s'agissait de permettre aux Lapons de conserver cette culture dans leurs nouvelles conditions de vie et d'environnement (seuls 2.500 Lapons pratiquent encore l'élevage du renne, le reste de la population ayant été intégré dans l'essor industriel du nord du pays). La langue lapone est désormais utilisée dans les écoles, enseignée à l'université et fait l'objet de recherches linguistiques. Des revues sont éditées et des émissions de télévision et de radio sont diffusées en Lapon, même au niveau national.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES : UN PROGRÈS DE 75 0/0 EN 5 ANS

Les « cercles d'études » fondés à la fin du XIX^e siècle sous la forme d'associations influencent beaucoup la vie sociale suédoise : 35 0/0 de ces cercles ont un objet culturel (littérature, arts, théâtre, cinéma et musique). Le développement de ces derniers est remarquable : en 5 ans, de 1971 à 1976, leur nombre s'est accru de 75 0/0, alors que l'ensemble des cercles n'augmentaient que de 48 0/0 ; dans le même temps le nombre des participants augmentait de 62 0/0, contre 39 0/0 pour la participation globale et ils représentaient, en 1976, 37 0/0 de l'ensemble des membres de cercles d'étude.

L'aide de l'Etat aux cercles, sur la même période, a plus que doublé, accroissement qui dépasse celui du nombre de cercles et celui des participants. En 1976 elle équivaut à 150 F par participant. Ces subventions de l'Etat couvrent 75 à 90 0/0 des dépenses des associations, le reste étant à la charge des municipalités et des participants.

DÉPENSES DE L'ÉTAT

	Saison 1973 - 1974		Saison 1975 - 1976		Evolution %
	milliers de francs	%	milliers de francs	%	
Théâtre, danse et musique	178.770	69,9	287.058	68,2	+ 60
Littérature et bibliothèques publiques	7.219	2,8	28.390	6,7	+ 290
Arts plastiques, musées et expositions	62.833	24,5	84.369	20,1	+ 34
Divers	7.076	2,8	20.800	5	+ 190
Total	255.898	100	420.617	100	+ 71

(La Suède à une population de 8,2 millions d'habitants)

Sources : Kulturstatistik 1970 - 1975 - Stockholm, 1977 ; Sveriges officiella statistik 1977 ; Actualités suédoises (publiées par l'Institut Suédois).

BIBLIOGRAPHIE (suite de la page 4)

Le milieu rural : quelle animation, pour quel avenir ? Pour : n° 60, mai-juin 1978, 86 p. bibliogr. — (GREP 13-15, rue des Petites Ecuries, 75010 Paris - Tél. : 824-4676).

Sommaire : l'avenir des agriculteurs français. La terre demain, l'animation demain. Les gabelous du XX^e siècle. La ruralité en question : l'animation ou pas ? — Développement et animation : la présence des femmes. Les parcs nationaux, des structures de développement et d'animation locale. L'industrie au village ou la banlieue aux champs. Approches de l'animation du développement micro-régional. Des expériences d'animation. Bibliographie.

L'innovation culturelle : rencontres d'Arc-et-Senans, novembre 1978 - Paris : Ministère de la Culture et de la Communication. Service des Etudes et de la Recherche, 1978, - 2 vol.

Plusieurs expériences d'animation décrites concernent le milieu rural. Elles relèvent des thèmes suivants : mise en valeur des modes de vie traditionnels, sensibilisation au milieu naturel, animation théâtrale, initiation aux arts plastiques...

Les nouveaux paysans — Pour, n° 57, novembre-décembre 1977, 100 p. (GREP 13 - 15, rue des Petites Ecuries, 75010 Paris - Tél. : 824-46-76).

Sommaire : Déviations et mutations sociales. Du gauchisme au retour à la terre. Intéressantes campagnes. Communautés villageoises et nouveaux arrivants. Le retour à l'agriculture est-il un phénomène statistiquement marginal ? Profil de quelques entrants avant 1970. Les éleveurs ont la parole : dossier. Les écopolites arrivent. Isabelle et Jean-François. Formation continue en agriculture et non-ruraux. Une redécouverte de la ruralité ? Éléments bibliographiques.

NUGUES (Charles) — Animation culturelle en milieu rural — Pelissanne ; Marseille : Bureau Méridional de Planification et de recherche pour le Développement de la Coopération dans l'Economie Agricole et Alimentaire ; Office Régional de la Culture, 1978, 68 p. (322, avenue du Prado, 13008 Marseille - Tél. : 76-55-35).

Présentation des institutions et des manifestations culturelles en milieu rural dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Propositions concernant l'information, l'assistance technique, juridique et administrative. L'auteur insiste sur le fait qu'il est préférable de s'adapter aux structures existantes plutôt que d'imposer des éléments extérieurs contraignants.

(1) Il existe 278 communes en Suède pour une population de 8,2 millions d'habitants. Les dépenses des communes représentent 56 0/0 des dépenses culturelles publiques en Suède. Les bibliothèques, la musique et les cercles d'études représentent en moyenne les 3/4 des dépenses des budgets culturels communaux. La répartition Etat - régions - communes a peu varié au cours des dernières années mais leur montant a nettement progressé.

Action culturelle en milieu rural ⁽¹⁾

Avec nos sabots... la campagne rêvée et convoitée — *Autrement*, n° 14, juin 1978, 243 p. (Le Seuil, 27, rue Jacob — 75261 Paris Cedex 06 — Tél. : 329-12-15).

Réflexions de géographes et de sociologues sur les mythes et les réalités du monde rural ; néo-ruralisme, retour à la terre, enjeux de l'espace rural, situation actuelle des ruraux sont les principaux thèmes abordés.

BIANCARELLI (Jacques) — PARINI (Philippe) — SERRADJI (Christian) — Aménager les campagnes — Paris : *Le Moniteur*, 1978, 212 p. (Coll. Vie locale) — (Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris — Tél. : 233-44-35).

On notera en particulier les chapitres suivants : L'espace rural « réservoir culturel ». Pour une polyvalence des équipements culturels : exemple des salles rurales polyvalentes.

CHAMPAGNE (Patrick) — La Fête au village — *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17-18, novembre 1977, pp. 73-84 (Ed. de Minuit, 9, rue Bernard Palissy, 75006 Paris, Tél. : 222-37-94).

Analyse de l'évolution de la fête locale à partir d'une enquête menée depuis 1972 en Mayenne. Apparition récente des fêtes « à l'ancienne » dans lesquelles les agriculteurs donnent comme objet de spectacle les travaux agricoles du passé.

CONFÉDÉRATION NATIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT RURAL. Paris — Les Services privés en milieu rural : commerce et artisanat de service — Services sanitaires et sociaux — Services juridiques et financiers — Culture, loisirs, animation sociale : expériences et propositions d'adaptation — *Compte rendu des journées nationales d'études, février 1977* — Paris : CNAR 1977, 150 p. (supplément à « Espace 90 » ; 75) (CNAR 129, bd Saint-Germain, 75006 Paris — Tél. : 325-53-35).

« Culture, loisirs, animation sociale » : Les besoins du monde rural, la satisfaction de ces besoins. Les politiques des différents intervenants : Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Qualité de la Vie, Secrétariat d'Etat à la Culture, Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Fédération Nationale des Foyers ruraux, Secrétariat d'Etat à l'action sociale, les associations de progrès — Description d'expériences.

CORBEAU (Jean-Pierre) — Le village à l'heure de la télé — Paris : Stock, 1978, 191 p. — (Coll. les grands sujets) — (Stock, 14, rue de l'Ancienne Comédie, 75006 Paris — Tél. : 329-21-25).

Les mutations profondes d'une commune du Val-de-Loire à l'heure des communications de masse.

Correspondance Municipale :

N° 174 : La commune et l'animation locale.

N° 177-178 : Pour une action municipale en milieu rural.

N° 181 : Problèmes d'aménagement : les contrats, les pays, les villes nouvelles.

Association pour la Démocratie, l'Education Locale et Sociale, (ADELS) 94, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris, Tél. : 633-23-65).

FRESSON (S.) — FLEURIAN (B. de) — L'animation culturelle dans les campagnes : l'exemple du département du Doubs ; muséobus et ateliers d'éveil esthétique — Paris : Institut National des Techniques de la Documentation, 1976 — V - 135 p. + annexes (Mémoire INTD 2^e cycle 1976) (CNAM - INTD, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, Tél. : 271-24-14).

Habitat et vie rurale — *Habitat et vie sociale*, n° 18, mai-juin 1977, 62 p., (14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris, Tél. : 260-34-17).

Sommaire : habitat et vie rurale. Un permis de construire heureux. Une mesure en faveur des agriculteurs âgés : la décohabitation. L'environnement à l'école. Opérations-villages. Pour une « autre » pratique de l'architecture. La participation des chantiers de jeunes à la vie en milieu rural : l'union REMPART. Restauration du château de Gratot et animation locale. Accueil et vie rurale. Une aire naturelle de camping en Haute-Savoie. Le logement des travailleurs immigrés saisonniers.

HOUÉE (Paul) — Approches du développement micro-régional : étude réalisée avec le concours du Ministère de l'Agriculture et de la DATAR - Document de synthèse, rédigé par P. Houée — Paris : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, 1976, 81 p., (9, av. George-V, 75008 Paris, Tél. : 225-28-50).

Etude menée par des praticiens et des chercheurs sur 7 expériences se situant à un niveau micro-régional intermédiaire entre l'échelon local et les instances départementales ou régionales, entre les structures territoriales et les secteurs d'activités. Pourquoi, comment naissent, se déroulent ces initiatives de développement micro-régional ; quelle est leur nature et leur logique, sur quoi ont-elles effectivement prise, tel est le thème de cette recherche.

LEVY (André) — GORGEU (Yves) — Actions d'animation au développement en milieu rural : synthèse de l'enquête participation — Paris : Institut National de Développement et d'Aménagement Rural, 1975 — III - 19 p., annexes. (INDAR, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris — Tél. : 285-08-85).

A partir d'une enquête qui a porté sur 147 actions d'animation, les auteurs se sont « efforcés de cerner qui faisait quoi en matière d'animation rurale, quels étaient les modes d'organisation et surtout quelle pouvait être la portée des résultats et la nature des obstacles rencontrés par les actions d'animation au développement rural ».

(1) Parmi les nombreuses études concernant le milieu rural, on a cherché celles qui paraissaient capables d'éclairer une politique culturelle en milieu rural, et on n'a retenu ici les documents les plus récents : la plupart d'entre eux sont disponibles auprès de leurs éditeurs.

développement culturel

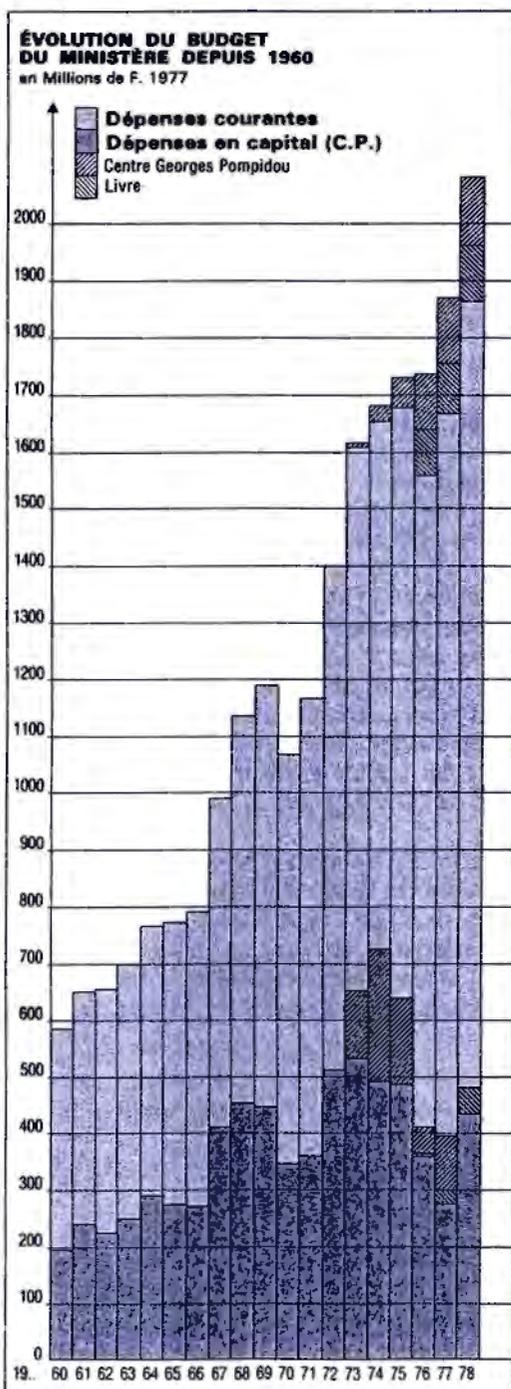
Comité d'histoire du
ministère de la Culture

3, rue de Valois 75001 PARIS
Tél. 01.40.15.79.16 - Fax. 01.40.15.79.52
e-mail : comitehistoire@culture.gouv.fr

bulletin d'information du Service des études et de la recherche du Ministère de
la Culture et de la Communication, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. - Téléph. : 296.10.40

n° 42

Octobre 1979



VINGT ANS DE POLITIQUE CULTURELLE

Une croissance de 250 %

Le 24 juillet 1959, un ministère distinct pour les affaires culturelles était créé par un décret signé de Ch. de Gaulle et A. Malraux. Vingt ans après, il est intéressant de retracer l'évolution de l'effort de l'État.

Si l'on se borne à l'aspect budgétaire de cet effort, la période a été marquée par une forte croissance (1) qui a été supérieure de 40 % à celle du budget de l'État, elle-même considérable (210 %).

Les hommes en ont bénéficié (production artistique, écoles, animation culturelle) plus que la pierre (monuments anciens)

Les dernières années ont vu cette tendance s'accroître avec l'ouverture du Centre Pompidou et le rattachement au ministère des bibliothèques de lecture publique.

Le rapport fonctionnement/équipement
a beaucoup évolué

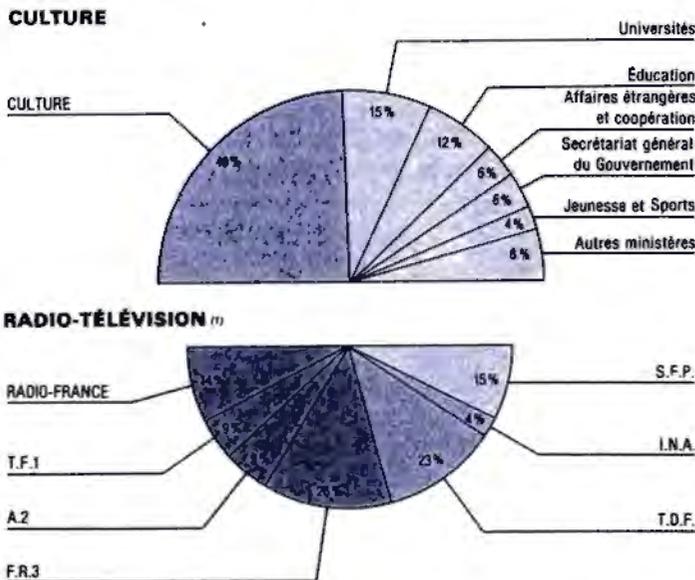
Recueillant en 1960 l'héritage budgétaire du Secrétariat d'État aux Beaux-Arts d'avant Malraux, les ministres successifs et les commissions du Plan ont toujours souhaité que les dépenses de fonctionnement accompagnent plus vigoureusement les dépenses en capital. Si l'on excepte la poussée due à la construction du Centre Pompidou autour de l'année 1974, il semble que leur vœu ait été exaucé.

A tel point qu'on peut se demander aujourd'hui s'il n'y a pas eu un désinvestissement relatif pour le patrimoine jusqu'à ce qu'intervienne, vers la fin de la seconde décennie, un programme d'action prioritaire pour les monuments historiques et une loi de programme pour les musées.

(1) en volume, c'est-à-dire exprimée en monnaie constante. On trouvera les modalités de calcul des francs constants en page 10.

« L'ENVELOPPE-CULTURE »

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES PAR MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS DE RADIO-TÉLÉVISION 1975

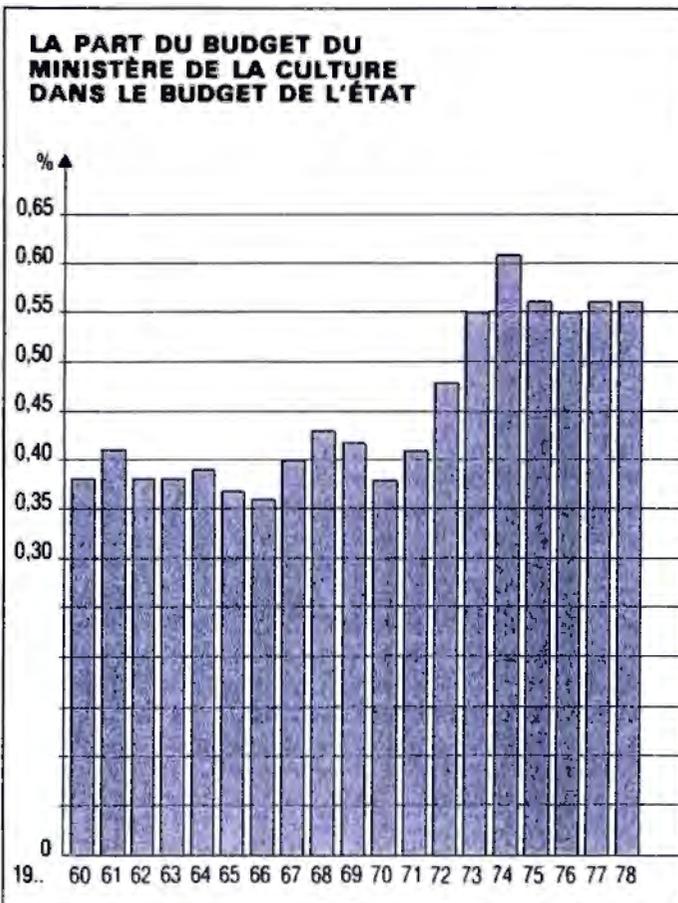


(1) après transfert des sociétés de programme aux sociétés de production.

La tendance à servir les hommes plutôt que la pierre est encore plus nette si l'on considère la totalité de l'« enveloppe-culture » de l'État. Le ministère de la Culture n'est pas le seul à effectuer des dépenses culturelles pour le compte de l'État. Les autres ministères, ensemble, dépensent même plus pour la culture que le seul ministère de la culture (voir demi-lune supérieure du diagramme).

Le ministère des Universités est celui qui intervient le plus non seulement à cause des musées scientifiques et du rôle du CNRS pour la recherche archéologique, mais aussi parce qu'il a la charge de l'École des Chartes et de l'École des Bibliothécaires. Le ministère de l'Éducation finance l'enseignement artistique en milieu scolaire et met de nombreux enseignants à la disposition d'associations culturelles. Le ministère des Affaires étrangères finance les échanges artistiques entre la France et l'étranger. Le ministère de la Jeunesse et des Sports effectue des dépenses importantes pour l'animation socio-culturelle.

L'ensemble des interventions audio-visuelles sous tutelle de l'État représente en 1975 des dépenses inférieures mais avec des ordres de grandeur comparables.



La place de cette enveloppe dans le budget de l'État

Le budget du ministère responsable des affaires culturelles est ainsi loin de représenter la totalité de l'effort culturel qui est financé par des prélèvements obligatoires (ou quasi-obligatoires comme la redevance TV). Les affaires culturelles au sens étroit représentent une part du budget total de l'État qui a oscillé autour de 0,5 %. On semble pouvoir distinguer deux périodes : moins de 0,45 % avant 1972 et plus de 0,55 % depuis 1973.

Si l'on saisit, comme plus haut, l'ensemble des dépenses culturelles de l'État, on arrive au chiffre de 1,4 % du budget de l'État. Si enfin on ajoute les dépenses de radio-télévision qui ont été financées en 1975 pour 66 % par une taxe parafiscale, on arrive à plus de 2 % de l'ensemble des dépenses de l'État et du système de la radio-télévision.

RÉMUNÉRER DES PERSONNELS

Différant de la plupart des administrations qui à l'étranger sont responsables des affaires culturelles, le ministère français prend en charge directement, ou par des transferts, un nombre important de « travailleurs culturels ». Pour les salaires directs, on trouve de nombreux corps de métier (jardiniers, gardiens de musée) qui n'ont pas de responsabilités proprement administratives mais dont les statuts et les salaires sont ceux de la fonction publique. Dans les institutions sous tutelle les rémunérations sont régies par des conventions collectives.

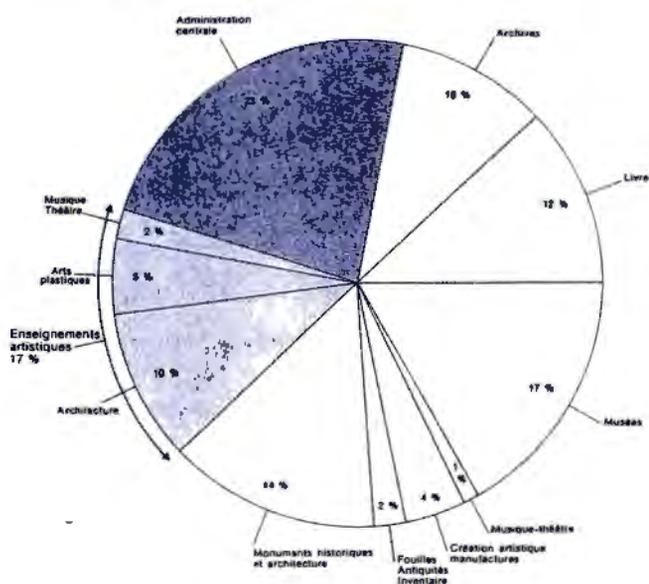
Répartition des effectifs budgétaires (1978)

On comptait 9 400 fonctionnaires émargeant directement au budget du ministère en 1978. Ils se répartissaient comme il est montré dans le diagramme ci-dessous.

Les salaires versés directement par le ministère, et surtout les salaires transférés dans les subventions de fonctionnement aux grands établissements publics sous tutelle (par exemple, l'Opéra de Paris) ont crû fortement en monnaie constante jusqu'à représenter plus de la moitié des dépenses de fonctionnement.

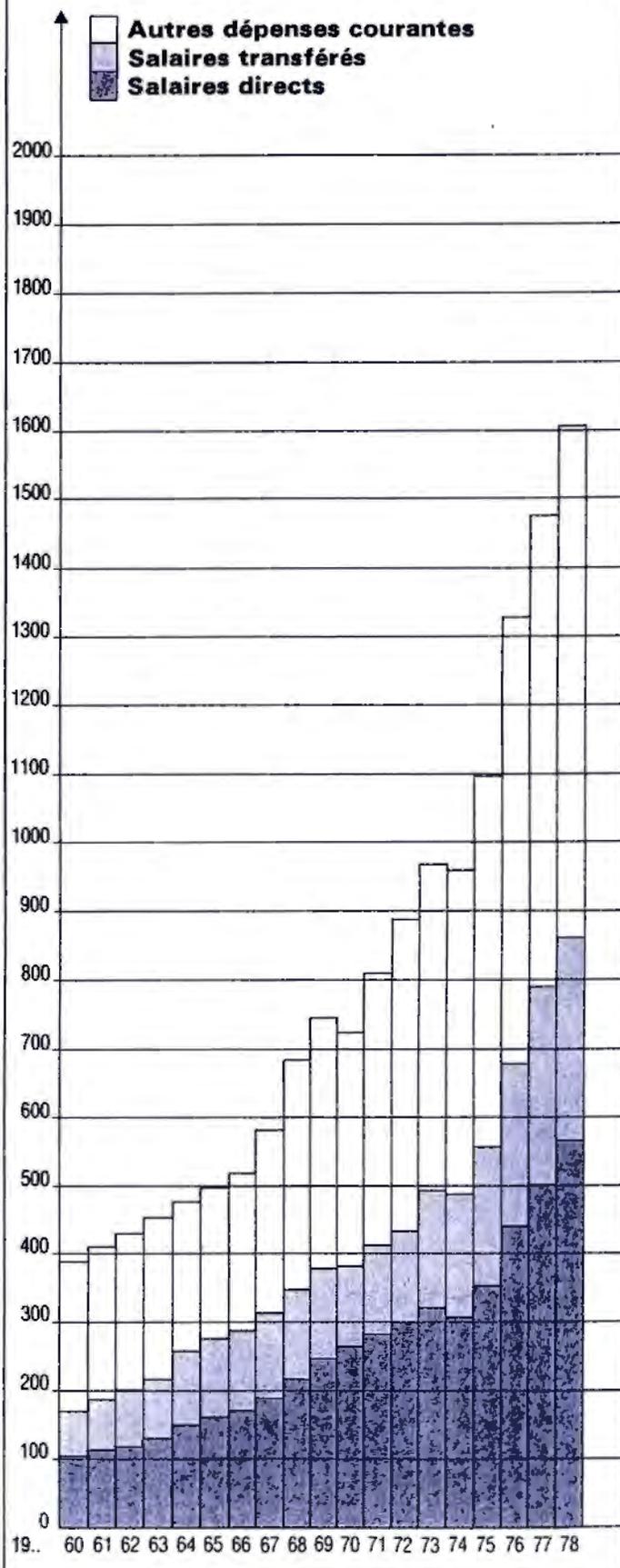
Les croissances observées de 1975 à 1978 s'expliquent en partie par l'arrivée au ministère de la direction du Livre (1976) et l'ouverture du Centre Georges Pompidou (effectifs \approx 1 000 personnes).

EFFECTIFS BUDGÉTAIRES AU 31-12-78



LA PART DES SALAIRES DANS LES DÉPENSES COURANTES

en Millions de F. 1977



ÉVOLUTION DES CINQ GRANDES FONCTIONS

Définition des fonctions

On a regroupé les dépenses culturelles par fonctions afin d'en donner une description plus synthétique et plus « politique » que ne le permettait une analyse par domaines (musique, théâtre, cinéma, etc.). Il est vrai que certains domaines sont presque tout entiers inclus dans l'accomplissement d'une fonction (par exemple le domaine des archives, pour la fonction : « conservation et diffusion du patrimoine »). L'action culturelle en a été distinguée parce qu'elle permet de regrouper des institutions nouvelles, polyvalentes ou intégrées : maisons de culture, centres d'animation culturelle, fonds d'intervention culturel, animations diverses. La formation est constituée des seuls enseignements spécialisés qui dépendent du Ministère de la Culture (notamment musique, art dramatique, arts plastiques et architecture).

Dans le tableau ci-dessous on a utilisé une échelle réduite pour présenter de façon comparative les cinq principales fonctions du budget culturel. Elle permet d'évaluer d'un coup d'œil l'importance relative de chacune de ces fonctions, ainsi que leur évolution dans le temps.

La fonction la plus volumineuse du ministère a toujours été la conservation et la diffusion du patrimoine : monuments historiques, musées, archives écrites et cinématographiques, fouilles. Elle absorbe la grande majorité des crédits d'équipement, et ceci de façon constante depuis la création du ministère. Les dépenses de fonctionnement n'ont pas crû significativement, sauf pour l'adjonction de la tutelle des bibliothèques.

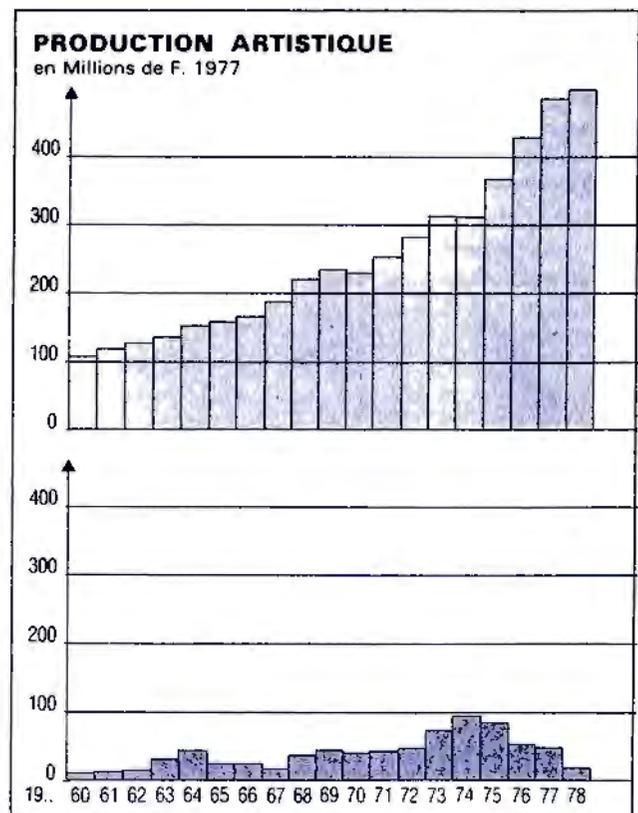
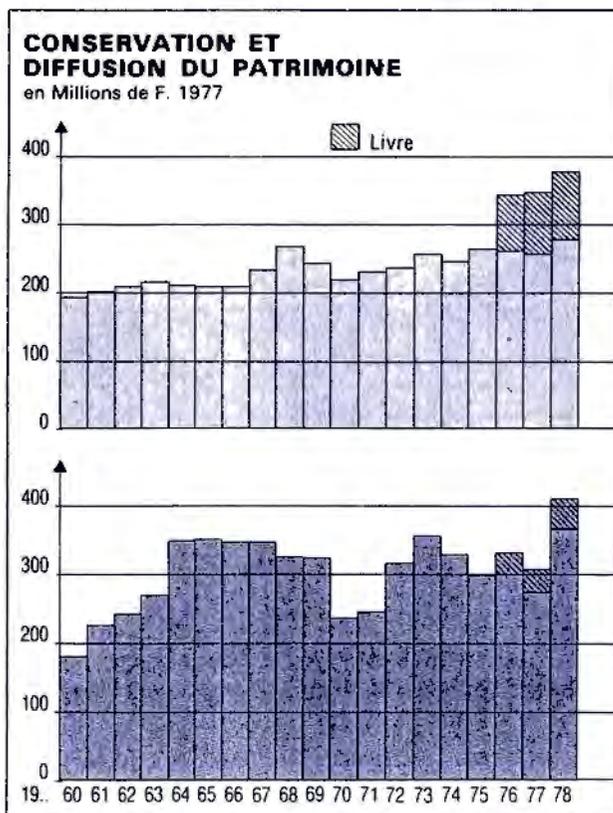
Pour la production artistique, qui inclut l'aide à la création et à la communication au public des œuvres d'art.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

- Dépenses courantes
- Dépenses en capital (A.P.)

exprimées en Francs 1977

Par Fonction à l'exception de la recherche.



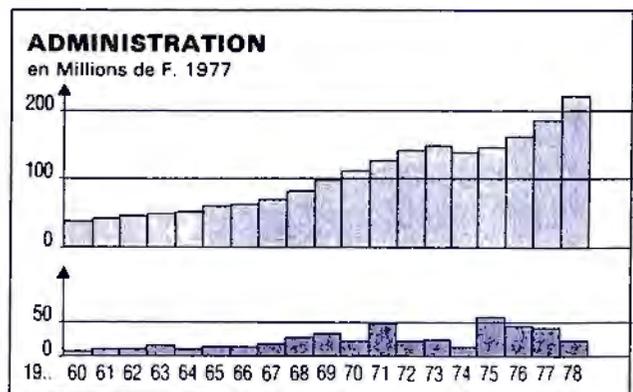
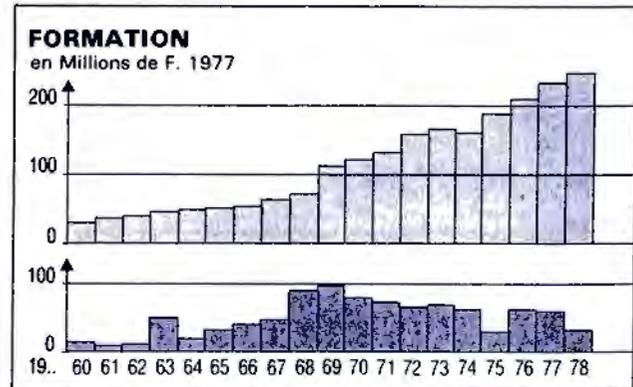
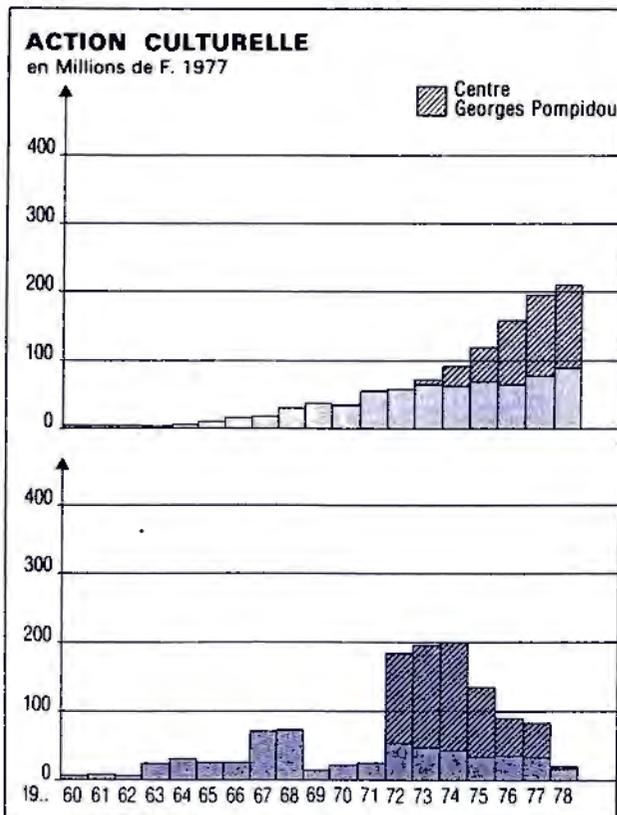
— notamment de théâtre, d'opéra et de musique — les dépenses de fonctionnement se sont multipliées par cinq en francs constants. L'extension de la décentralisation dramatique, puis la création d'orchestres régionaux, de l'Orchestre de Paris, ainsi que le renouveau lyrique sont les principales causes de cette croissance. En équipement, la construction de deux salles de concert, à Paris et à Lyon, la rénovation de la Comédie Française et du Théâtre national de Chaillot ont constitué l'essentiel de la dépense dans les années récentes.

Les crédits de fonctionnement de l'action culturelle ont crû régulièrement, indépendamment même de l'arrivée dans le budget national de cette vaste maison de la culture qu'est le Centre Georges Pompidou. En équipement la vague de construction des maisons de la culture a culminé avant 1968. La municipalisation de plusieurs d'entre elles a cassé cette vague après 1969, en

même temps que se développait une tendance à construire des centres d'action culturelle moins prestigieux. Le volume du Centre Georges Pompidou domine la décennie 1970.

Les dépenses de fonctionnement consacrées à la formation croissent rapidement à partir de 1969, en raison notamment du développement rapide des écoles d'architecture, puis des conservatoires de musique. Les dépenses d'équipement — qui requièrent le concours des villes qui hébergent les écoles — n'ont pas crû en proportion.

Les dépenses d'administration ont augmenté au fur et à mesure que se développait l'action volontariste de l'État en matière culturelle (fonctionnement) et que s'implantaient des directions régionales (équipement).



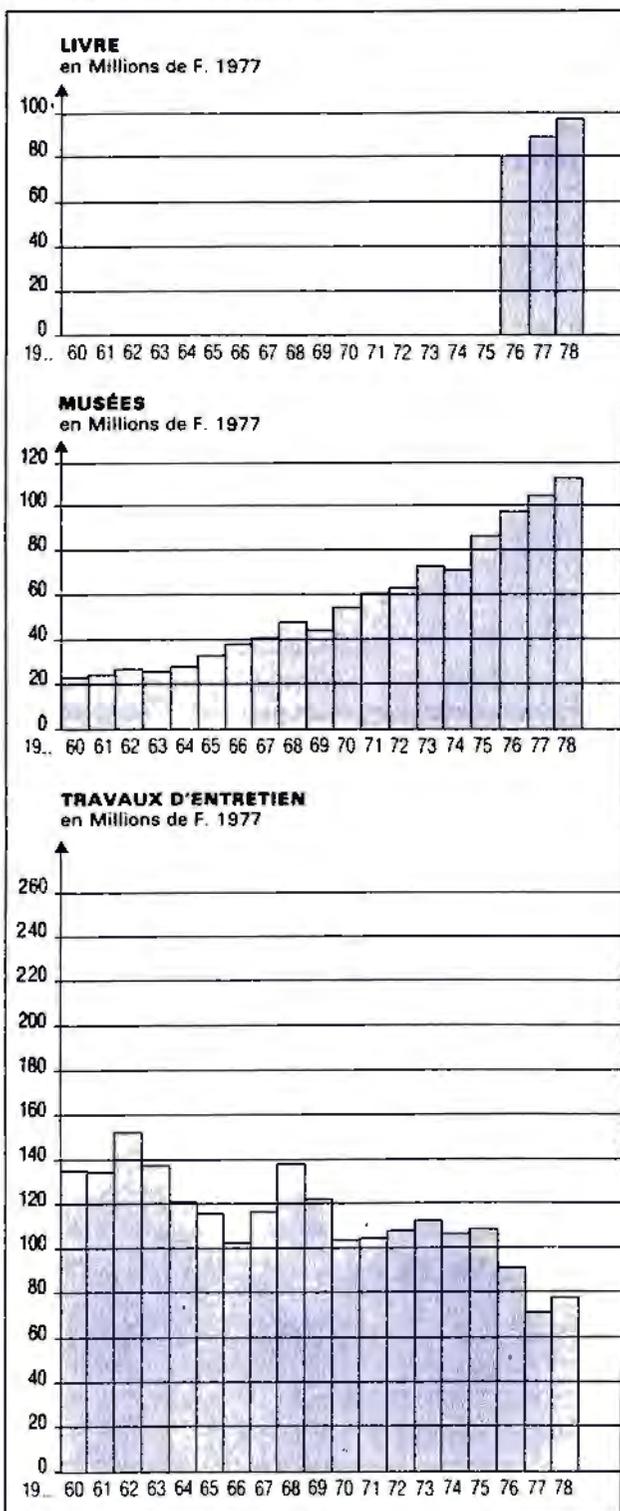
PATRIMOINE

Si les crédits de fonctionnement des musées ont crû régulièrement, à partir d'un niveau très bas en 1960, ceux qui étaient affectés aux monuments historiques ont sensiblement baissé. Les dépenses en capital ont compensé en partie cette baisse, notamment à cause des deux lois de programme qu'André Malraux fit voter

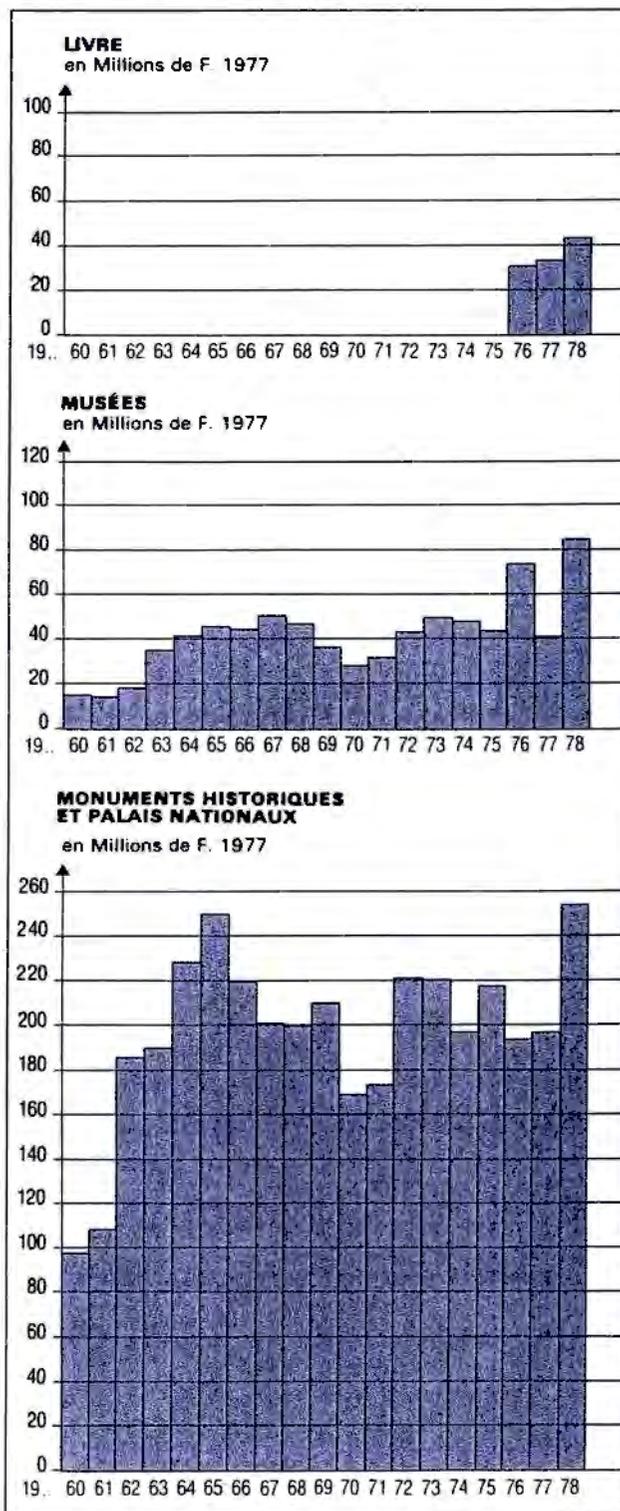
pour les années 1960, et grâce à la nouvelle priorité donnée au patrimoine vers la fin de la décennie 1970. Les dépenses en capital des musées ont longtemps stagné jusqu'à ce qu'intervienne, à la fin de la décennie 1970, une loi de programme pour l'équipement des musées.

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE LA FONCTION « CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE »

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



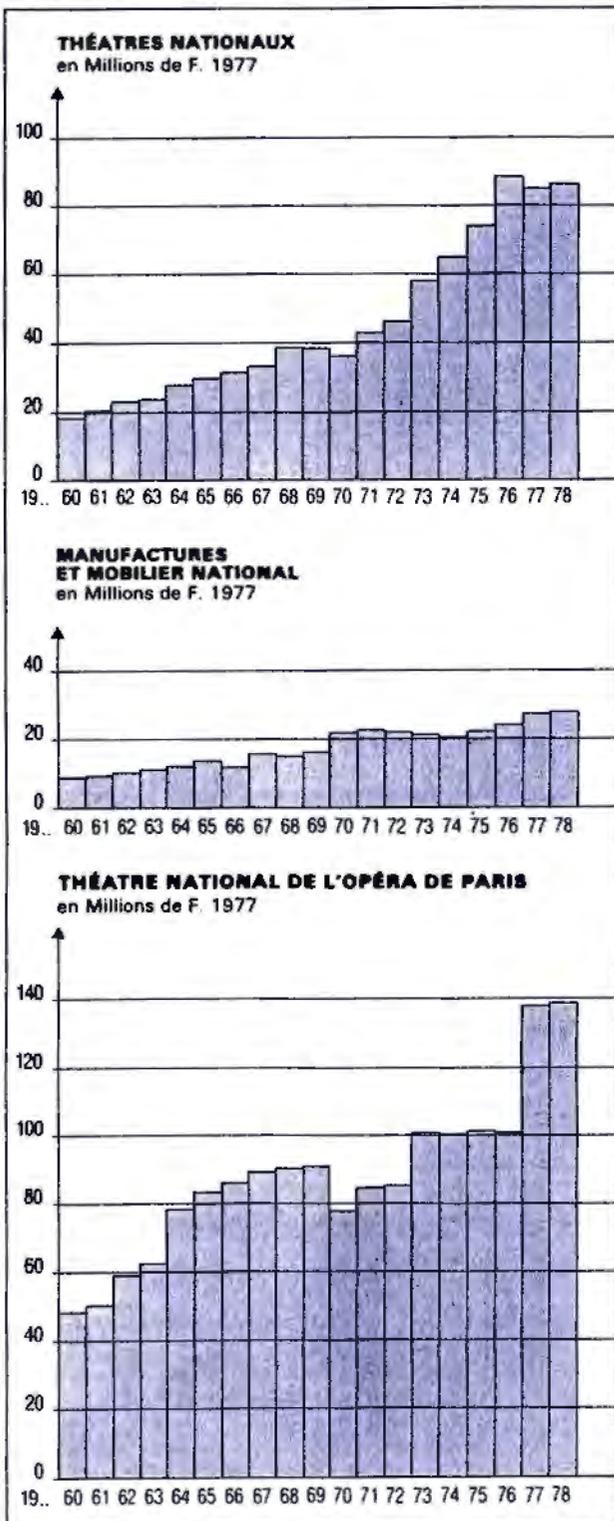
PRODUCTION ARTISTIQUE

L'effort consenti pour les théâtres nationaux a plus que quadruplé en fonctionnement. L'effort d'équipement a concerné essentiellement la Comédie Française et le Théâtre national de Chaillot.

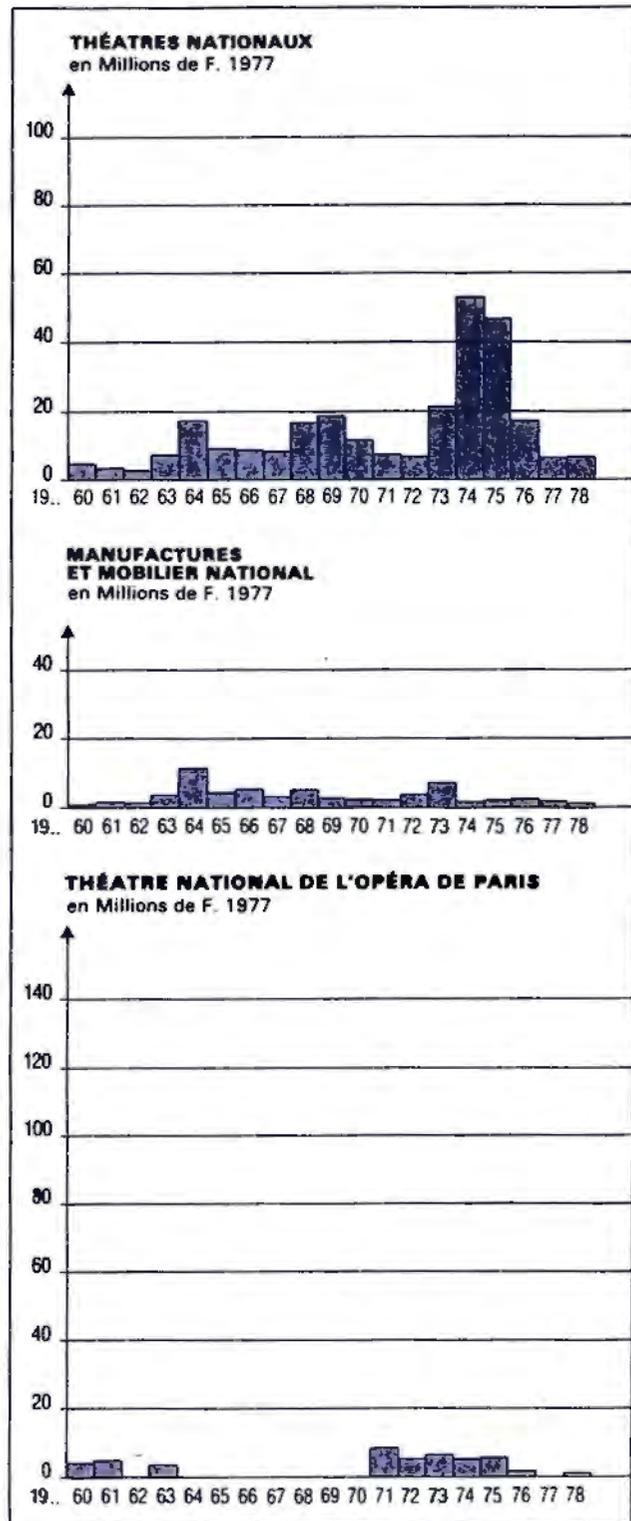
Les dépenses du Théâtre national de l'Opéra de Paris ont plus que triplé en volume pendant la période considérée (bien que l'activité de l'Opéra-Comique soit restée intermittente). La progression brusque de 1977 coïncide avec un renouveau de l'effort de création tandis que le public restait sensiblement le même.

LES GRANDES INSTITUTIONS DE LA FONCTION « PRODUCTION ARTISTIQUE »

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



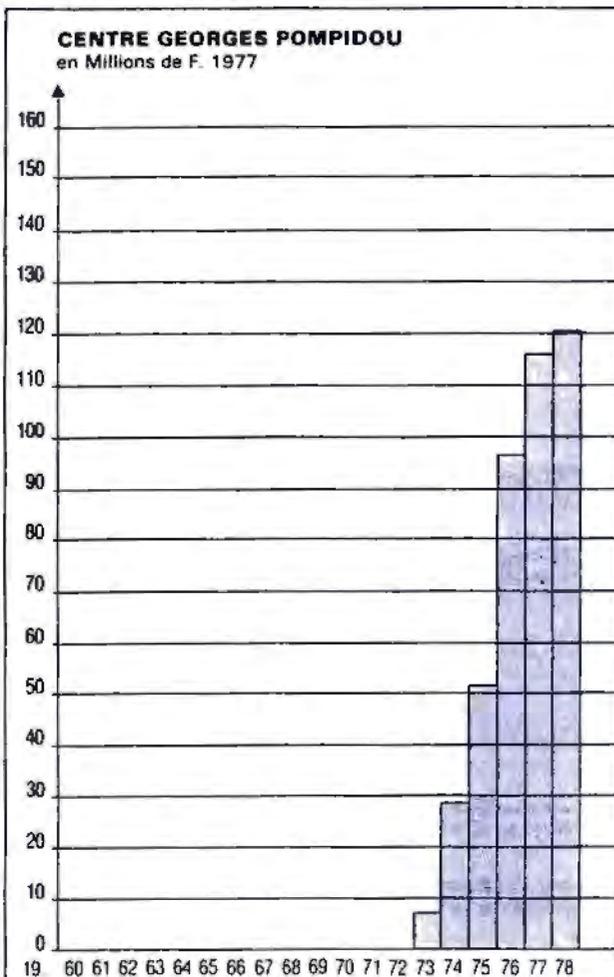
ACTION CULTURELLE

La progression des crédits de fonctionnement et d'équipement pour les établissements d'action culturelle a été forte pendant la première décennie. La seconde décennie voit l'effort d'équipement se ralentir tandis que les crédits de fonctionnement continuent de pro-

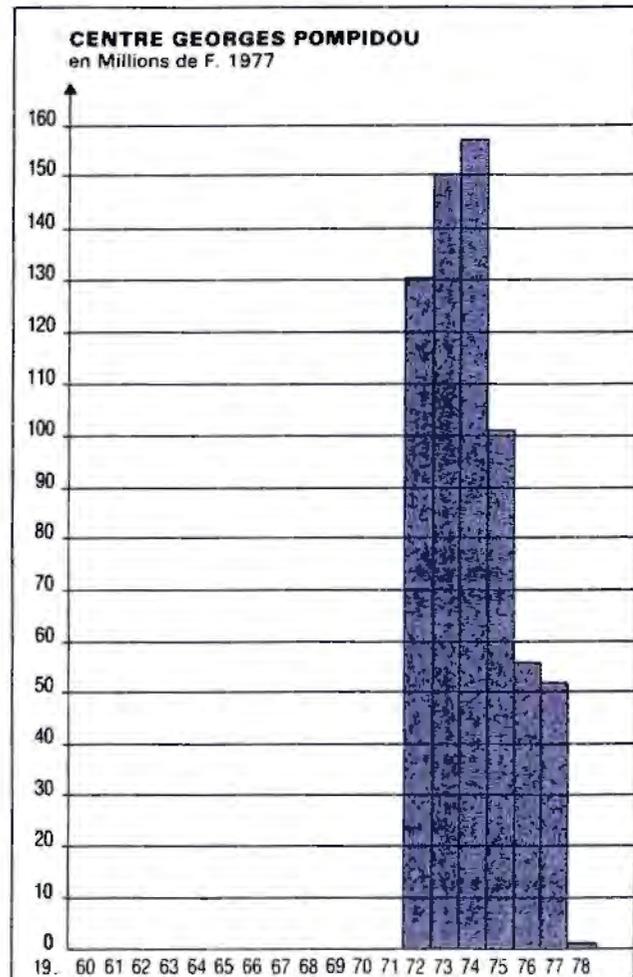
gresser par étapes. L'institution du Centre Georges Pompidou prend une part très visible des crédits du ministère, même si la dépense en capital disparaît dès 1978.

LES GRANDES INSTITUTIONS DE LA FONCTION « ACTION CULTURELLE »

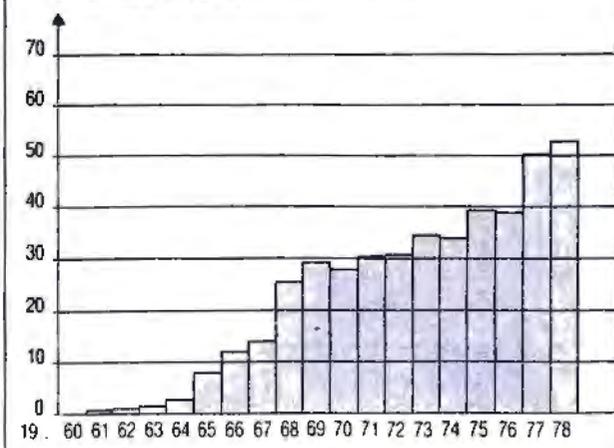
DÉPENSES COURANTES



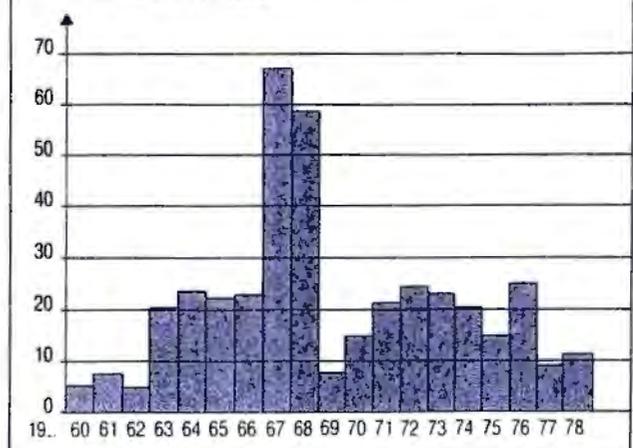
DÉPENSES EN CAPITAL



MAISONS DE LA CULTURE ET C.A.C.



MAISONS DE LA CULTURE ET C.A.C.

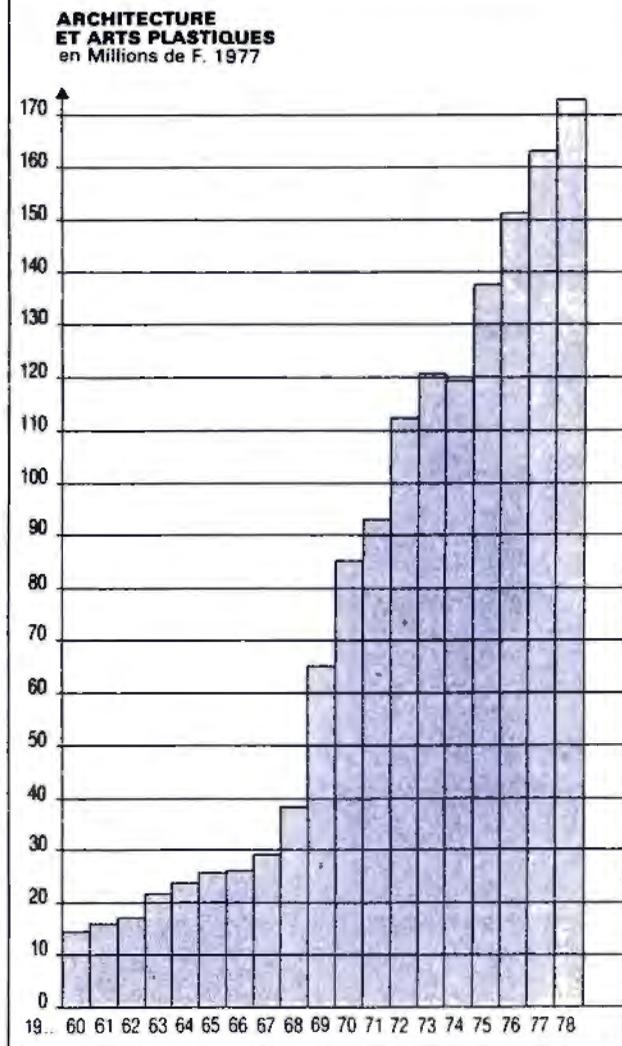
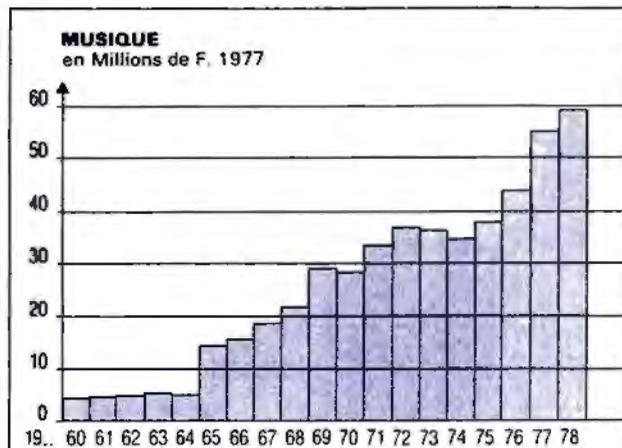


La création d'une direction de la musique et l'établissement d'un plan décennal ont permis une très forte croissance des dépenses de l'État en faveur de l'enseignement musical, notamment en province.

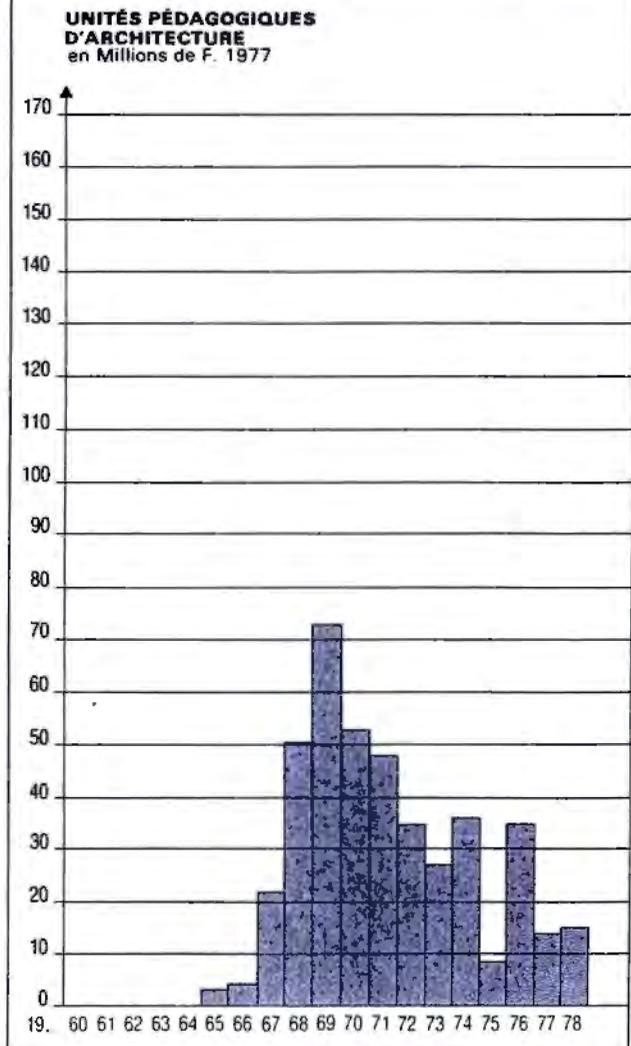
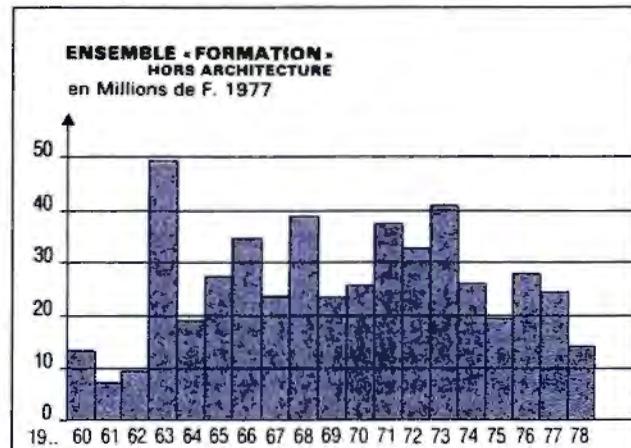
L'augmentation des effectifs d'élèves-architectes au lendemain de la crise de 1968 et la multiplication des écoles ont appelé une augmentation parallèle des effectifs d'enseignants, en même temps que d'importants aménagements de locaux.

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE LA FONCTION «FORMATION»

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



LES INVESTISSEMENTS

Autorisations de programme et crédits de paiement

Les « autorisations de programme » sont les crédits d'investissement dont l'engagement est autorisé par la Loi de Finances une année donnée, étant entendu que les dépenses correspondantes peuvent s'étaler sur plusieurs années. Les « crédits de paiement » sont votés chaque année pour couvrir les engagements des années antérieures ainsi que ceux de l'année en cours.

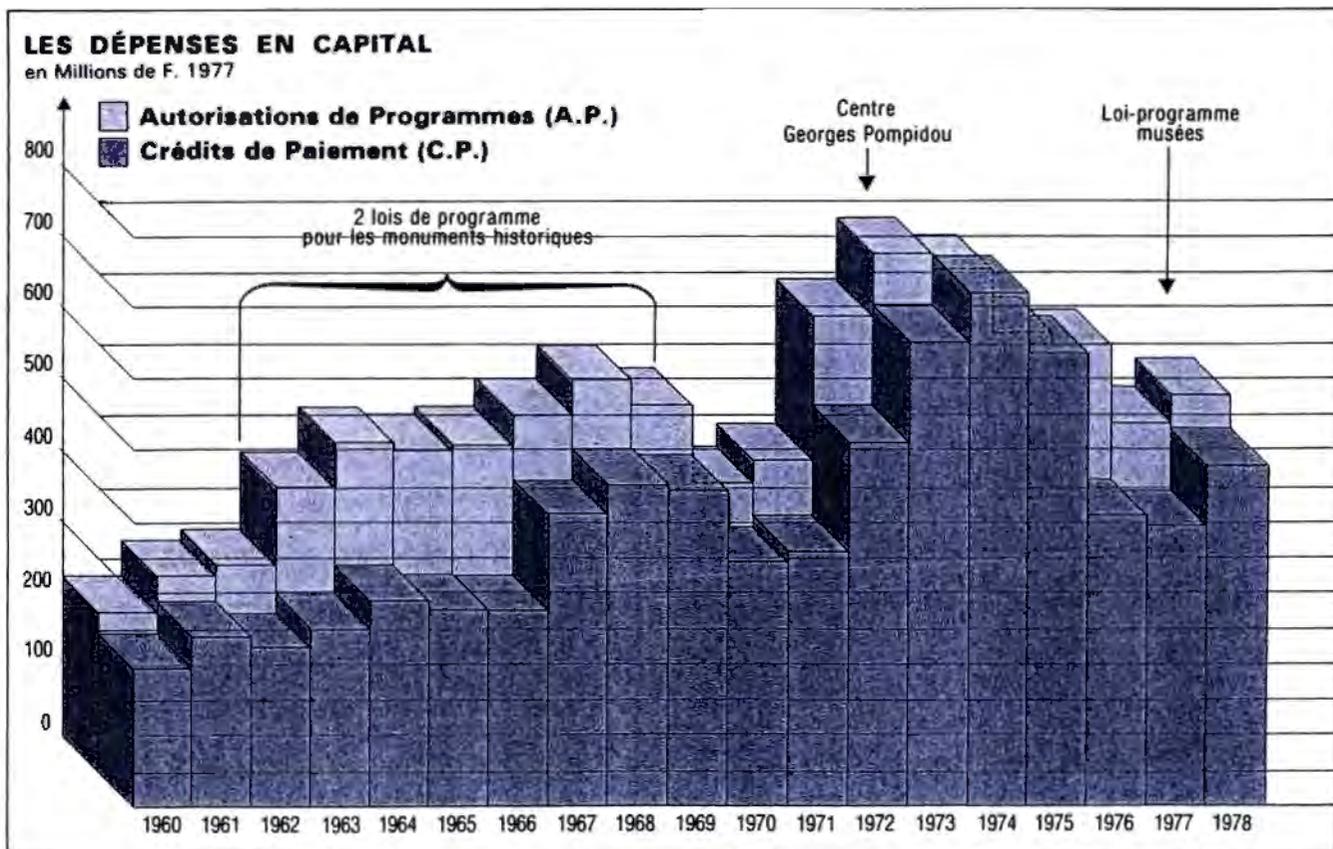
Le tableau ci-dessous souligne deux faits importants. Le niveau des autorisations de programme de 1977 avait déjà été atteint en 1968. Il y a donc eu stagnation de l'investissement culturel pendant cette période alors que l'ensemble des dépenses du Ministère croissait fortement. La bosse des années 1972 à 1975 est essentiellement constituée par la construction du Centre Georges Pompidou.

D'autre part, sauf pendant ces quatre années, le niveau des crédits de paiement est fortement décalé par rapport à celui des autorisations de programme. Plusieurs explications — conjoncturelles et structurelles — de ce décalage entre les intentions et les réalités de l'investissement peuvent être données dont les effets se cumulent de façon fort importante si l'on considère une période longue.

Francs courants et francs constants

Pour dégager l'évolution du budget du ministère, il est nécessaire de le traduire en francs constants, c'est-à-dire en pouvoir d'achat comparable. L'ensemble des tableaux et graphiques sont donc exprimés ici en francs constants 1977, c'est-à-dire en pouvoir d'achat du franc de l'année 1977. Le coefficient de conversion qui permet de passer des francs courants aux francs 1977 est une moyenne d'indices des prix de détail et d'indices des prix de gros pour la période 1960-1979 ; les coefficients utilisés ont été les suivants :

1960	2,60	1966	2,18	1972	1,65
1961	2,53	1967	2,15	1973	1,50
1962	2,44	1968	2,09	1974	1,26
1963	2,34	1969	1,94	1975	1,19
1964	2,29	1970	1,81	1976	1,08
1965	2,24	1971	1,74	1977	1,00
				1978	0,933



LE BUDGET 1979

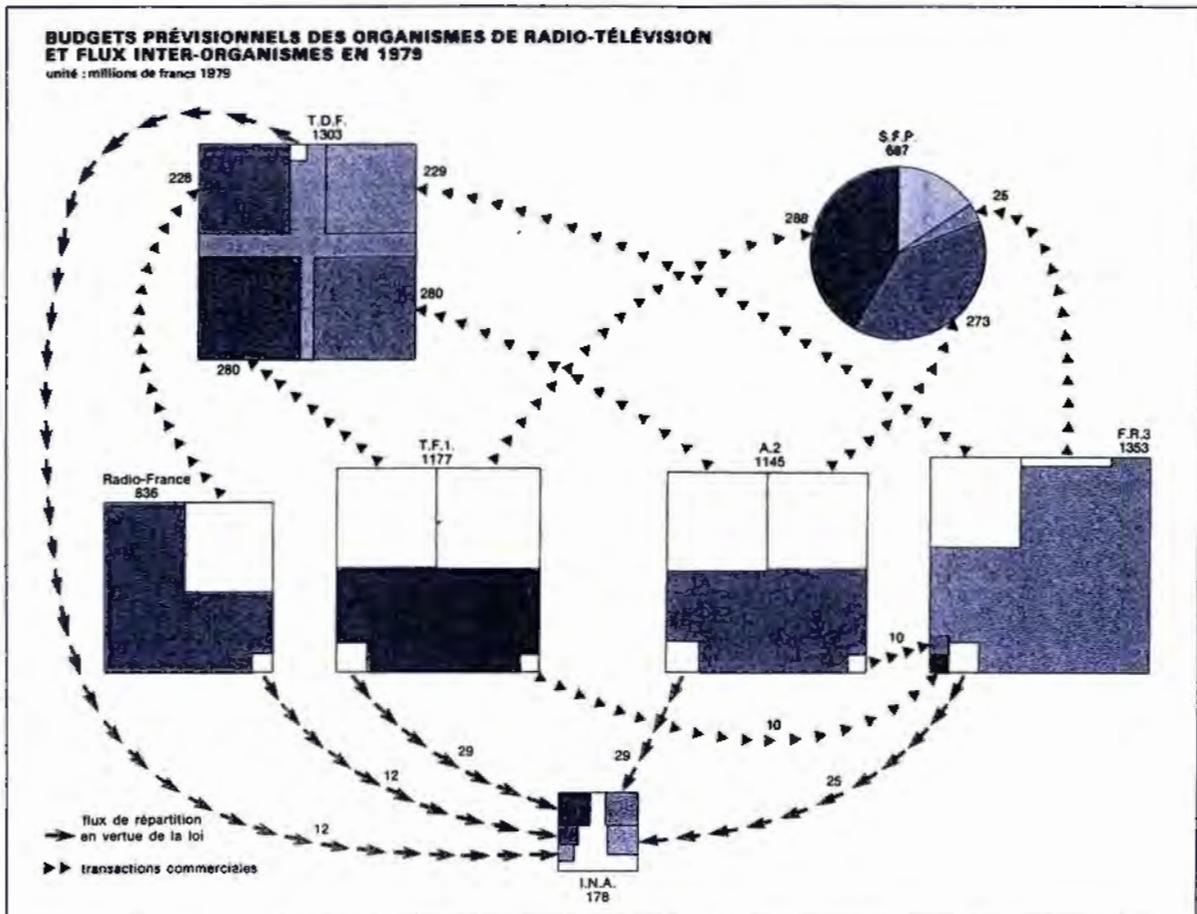
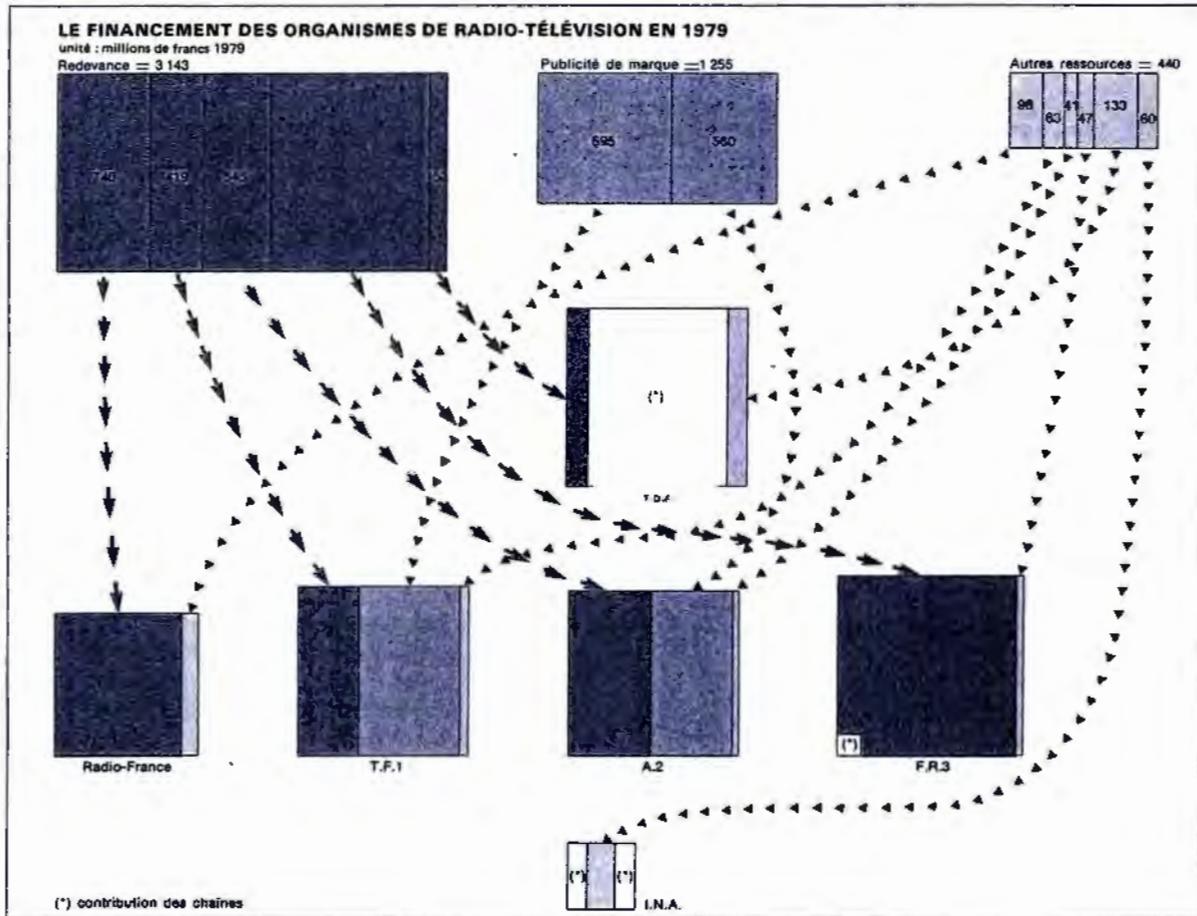
unité : millions de francs 1979

Fonctions*	Total par direction	Conservation diffusion	Production artistique	Action culturelle	Formation	Recherche	Administration
Total par fonction	Budget total 2 370 millions	864,7	661,1	284,9	200,0	49,8	304,9
Musique	413,4		305,6	14,9	90,9	0,9	1,1
Patrimoine	409,9	361,6				29,4	18,9
Musées	275,4	271,9				2,9	0,6
Développement culturel **	264,4			259,2	5,2		
Spectacles	257,9		248,8		8,4	0,3	0,4
Livre	178,7	160,2	13,7			0,4	4,4
Création artistique	163,3		71,6		90,9	0,1	0,7
Archives	70,0	67,8				2,2	
Cinéma	34,0	3,2	21,4		3,8	1,2	4,4
Administration générale	298,4			10,8	0,8	12,4	274,4

* Voir définition des fonctions page 4.

** Maisons de la Culture, Centre Georges Pompidou, animation polyvalente, Fonds d'intervention culturel.

RADIO-TÉLÉVISION



développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du Ministère de la Culture et de la Communication, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. - Téléph. : 296.10.40

n° 43

Décembre 1979

REPÈRES

Dépenses musicales

17,5 % du budget du Ministère de la Culture est consacré en 1979 à la musique

La Direction de la Musique, de l'Art lyrique et de la Danse est devenue la plus dotée du Ministère (413 millions - fonctionnement + équipement - avant la Direction du Patrimoine qui a reçu 410 millions).

En 1979, 53 % des dépenses musicales allaient à l'**activité lyrique** dont 45 % au Théâtre national de l'Opéra de Paris, 8 % aux théâtres lyriques en province ; 2 % allaient aux activités chorégraphiques.

25 % allaient à la **diffusion musicale** (orchestres régionaux et formations conventionnées, Orchestre de Paris, Ensemble intercontemporain) et, pour une part croissante, à l'**animation musicale**.

19 % allaient à l'**enseignement** spécialisé de la musique et de la danse (Conservatoire national supérieur de Musique, Conservatoires régionaux et écoles nationales de musique, essentiellement).

Les dépenses musicales des autres ministères représentaient en 1975

60 % des dépenses musicales du Secrétariat d'Etat à la Culture

	en millions de F		
Dépenses musicales de l'Etat en 1975	Ensemble	Dépenses courantes	Dépenses en capital
Ensemble	377,780	351,600	26,200
Secrétariat d'Etat à la Culture . .	236,360	210,366	26,020
Autres ministères	141,420	141,240	0,180
dont :			
Ministère de l'Education	99,569	99,569	
Ministère des Affaires étrangères	4,915	4,915	
Ministère de la Défense nationale	16,134	16,134	
Ministère de l'Intérieur	10,436	10,436	
Secrétariat d'Etat aux Universités	9,445	9,445	

Avec près de 100 millions en 1975, le Ministère de l'Education apporte une contribution importante à la vie musicale française, en rémunérant près de 2.800 professeurs de musique en milieu scolaire.

En 1975, 9 % des dépenses culturelles des départements vont à la musique

Ces dépenses répondent à trois grandes fonctions :

- **La production artistique** qui représente 56 % avec l'Opéra du Rhin pour l'Alsace, l'Orchestre de l'Ile-de-France pour les départements de la région parisienne, l'Orchestre philharmonique des Pays-de-Loire, l'Opéra de Lyon et l'Opéra de Marseille pour ne citer que les plus importants, ainsi que les festivals de musique comme ceux du Vaucluse ou de Charente-Maritime.
- **L'enseignement** qui représente 29 % des dépenses (et qui recouvre parfois l'enseignement de l'art dramatique qu'il n'a pas toujours été possible d'isoler).
- **L'animation** qui représente 15 % des dépenses musicales des départements avec des subventions aux harmonies municipales et autres associations de pratique amateur.

En 1974 une seule région, l'Alsace, intervenait dans le domaine de la musique En 1977, 18 régions interviennent pour un montant total 25 fois supérieur

Les dépenses musicales représentent 16 % des dépenses culturelles des régions et se répartissent entre l'enseignement musical, la production artistique et l'animation.

14 % de l'intervention des régions en musique sont des subventions à des écoles de musique et de danse.

Les autres dépenses concernent des orchestres (Ile-de-France, Pays de Loire, Avignon), des festivals (Anjou, Corse, Bonaguil), des salles de spectacles et des associations diverses de diffusion et d'animation musicale.

Source : « Des chiffres pour la culture » par le Service des études et recherches, à paraître à la Documentation française en 1980.

L'action culturelle dans la commune

Un guide sur «l'action culturelle dans la commune» vient d'être réalisé par le Service des études et recherches du ministère de la Culture et de la Communication (1). C'est un ouvrage collectif qui se fonde sur les travaux antérieurs du Service, sur sa documentation et sur la réflexion qu'il mène depuis quinze ans sur les politiques culturelles nationales, régionales et locales.

Ce guide n'est pas un *document officiel de l'administration*. Il n'est pas un recueil de textes, ni l'exposé de la politique menée par les pouvoirs publics. Il a sélectionné, choisi, parfois pris parti, comme font tous les «guides», afin de donner un sens, une dynamique à l'exposé des moyens dont peut disposer un maire. Il est donc clair que *les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne correspondent pas nécessairement aux vues et à la politique des départements ministériels concernés*.

Premier exemple, l'action culturelle dans la commune a été entendue dans un sens fort étendu, qui déborde largement les compétences du seul ministère responsable de la culture, ou du seul conseiller municipal chargé des affaires culturelles, mais intéresse de nombreux services ministériels et, à l'intérieur d'une municipalité, plusieurs adjoints, commissions ou

SOMMAIRE

I. - Le budget culturel communal — II. - Le personnel culturel dans la commune — III. - Municipalités et associations — IV. - La commune et les animateurs — V. - La culture dans la planification et l'aménagement — VI. - Action culturelle et développement rural — VII. - La coopération intercommunale — VIII. - L'administration culturelle — IX. - Le financement de l'activité culturelle — X. - Les fonds interministériels — XI. - Les équipements et l'action culturelle — XII. - Patrimoine culturel et traditions — XIII. - La culture scientifique et technique — XIV. - La protection des objets, des monuments et des sites — XV. - Architecture et urbanisme — XVI. - Les musées — XVII. - Les expositions temporaires — XVIII. - Les archives communales — XIX. - Lecture publique et bibliothèques — XX. - Les arts plastiques — XXI. - Les métiers d'art — XXII. - La musique, l'art lyrique et la danse — XXIII. - Le théâtre et les spectacles — XXIV. - Le cinéma, l'audiovisuel, la photographie — XXV. - Culture et éducation permanente — XXVI. - Culture et commerce — XXVII. - Culture et tourisme.

Index analytique — Adresse des principaux organismes — Liste des revues citées
Table des matières — Table des textes encadrés.

CHAPITRE XI - LES ÉQUIPEMENTS ET L'ACTION CULTURELLE

Plan du chapitre : De la décision à la gestion - La sécurité - Les types d'équipements - Les centres culturels - Les équipements socio-culturels - Autres lieux d'activités culturelles - Les agences techniques et les maisons d'associations - Les équipements mobiles.

Les agences techniques culturelles et les maisons des associations

Certains équipements créés récemment dans diverses communes visent à développer les moyens techniques mis à la disposition des associations et groupements culturels. Il ont pris la forme d'agences techniques assurant le prêt de matériel et divers services techniques, et de maisons des associations destinées à offrir surtout des locaux d'accueil pour les réunions et activités des associations.

Les agences culturelles

La collectivité locale peut créer une agence technique culturelle quand elle souhaite aider les associations en mettant à leur disposition des moyens techniques et quand il n'existe pas d'autre structure de coordination ou de service (centre culturel...). Cette solution permet de rentabiliser l'utilisation de certains matériels et d'assurer leur maintenance.

Parmi les fonctions de l'agence, on trouve :

- le prêt de matériel de bureau (dactylographie, reprographie) ; de matériel pour des spectacles, des expositions ; de moyens de transport ; de matériel audio-visuel ;
- des services techniques (gestion, publicité, formation) ;

L'organisation peut être confiée à une association selon la loi de 1901, existante ou créée spécialement :

- les statuts prévoient en général la *cogestion* entre les autorités qui désignent des membres de droit et les associations participantes qui élisent des membres, ces derniers étant majoritaires ;

- une *convention* entre la municipalité (ou toute autre collectivité) et l'agence fixe les droits et devoirs des parties : mise à disposition par la collectivité des locaux de l'agence, modalités de financement du fonctionnement, garantie du personnel salarié de l'agence, procédure à suivre en cas de conflit entre les parties ;

- le choix du *directeur* est particulièrement important et délicat en raison des relations qu'il aura à entretenir avec des associations parfois susceptibles vis-à-vis des animateurs professionnels.

Le coût d'une agence technique varie selon la situation locale et les fonctions à assumer.

Une étude effectuée récemment (*) fournit les estimations suivantes pour une ville de 30 à 50.000 habitants : il est souhaitable de prévoir une pré-enquête de six mois pour la détermination des besoins (environ 40.000 F), un investissement de départ pour l'équipement de bureau (environ 60.000 F), un coût annuel de fonctionnement (300 à 400.000 F), le coût de l'équipement lourd étant fonction des besoins prioritaires retenus.

Des subventions pour l'équipement peuvent être demandées au département, à l'établissement public régional et éventuellement aux Ministères de la Culture et de la Jeunesse. Le financement du fonctionnement est assuré par la collectivité locale.

(*) Voir étude de Christian Bender et Bernard Richard. - Une agence technique, une maison des associations : deux outils pour la vie culturelle municipale ? Paris « Etudes et Cultures », 1975, 157 p.

bureaux : affaires culturelles, scolaires, sociales, etc. Son idée maîtresse est qu'une politique culturelle communale doit être globale et mettre en jeu l'ensemble des équipements et des intervenants dans une commune. Ce principe directeur est déjà un choix. On en trouvera bien d'autres tout au long de l'ouvrage.

Si le guide ne décrit pas des normes administratives ou techniques qui engageraient les divers ministères responsables, il n'est pas non plus un traité exhaustif, à lire ou à étudier de la première à la dernière page. Il se veut seulement un instrument de travail, quotidien, pour tous ceux qui, au plan local, ont à concevoir, orienter, réaliser, utiliser l'action culturelle. On trouvera ci-dessous le sommaire et quelques bonnes feuilles, ainsi que des extraits de l'indice analytique et de la liste des cas concrets.

(1) Publié dans la collection «La Bibliothèque des communes» éditée par «Vie Publique». On peut se le procurer, sur demande écrite, au Service des études et recherches, 4, rue d'Aboukir, Paris-2^e. Prix : 180 Frs.

L'AGENCE TECHNIQUE CULTURELLE D'ANNECY

C'est un des secteurs d'activité d'Annecy - Action - Culturelle (AAC) organisé sur l'initiative d'associations locales en 1970-1971. Le « comité » de l'agence se compose de cinq représentants d'associations, de cinq représentants du Conseil d'administration d'AAC, d'un membre de l'équipe permanente. Pour adhérer à l'agence, une association doit appartenir au secteur culturel (y compris les domaines éducatif, socio-éducatif et socio-culturel, mais en excluant ce qui est confessionnel et politique), avoir une existence juridique, avoir son siège dans l'arrondissement d'Annecy et payer une cotisation symbolique.

Les services rendus, dont peuvent bénéficier les associations membres ou non d'AAC, sont notamment : dactylographie, duplication, impression ; expédition de matériel d'information ; aide graphique ; service d'accueil et de billetterie ; prêt de matériel ; édition d'une affiche - calendrier commune.

Les besoins sont supérieurs aux moyens disponibles. La maintenance du matériel pose un problème grave à l'agence.

Les maisons des associations

Même si parfois une maison des associations est amenée à jouer en partie le rôle d'une agence technique culturelle et inversement, ses problèmes sont bien spécifiques en ce qu'elle offre surtout des *locaux*, en regroupant dans un même immeuble un nombre variable d'associations.

Le *lieu* peut être un bâtiment ancien (lycée, usine, caserne, monastère désaffectés), ou un édifice nouveau ; il permet des réunions, des permanences, des manifestations diverses ou seulement une ou deux de ces fonctions, pour des associations qui ne pourraient autrement disposer de locaux suffisants.

Les *associations* regroupées peuvent être seulement les associations culturelles, ou l'ensemble des associations de la ville.

Le *but* visé est soit un simple regroupement administratif d'associations (c'est-à-dire la mise à disposition des locaux), soit la constitution d'un véritable pôle d'animation, nécessitant coordination et coopération entre les groupes concernés.

Les *missions* de la structure de gestion peuvent être ainsi résumées :

- mettre en valeur les efforts culturels déployés dans la ville et stimuler la vie associative,
- établir un lien systématique et régulier entre les actions culturelles existantes,
- fournir des solutions appropriées aux obstacles matériels communs à toutes les associations culturelles,
- servir de support technique et administratif,
- susciter des actions complémentaires.

Le *mode de gestion* est, dans la pratique, très variable. Il semble que la meilleure solution soit, comme pour l'agence technique culturelle, l'association de *cogestion* regroupant des membres de droit représentant les bailleurs de fonds et notamment la municipalité, et les associations bénéficiaires. On peut aussi envisager de confier la gestion de l'organisme à une institution existante (comme une maison pour tous ou un centre culturel).

Le *personnel* est très réduit si la maison des associations ne fournit que des locaux : un directeur responsable du planning, des services communs pour la sécurité et la surveillance ; un concierge ; des agents d'entretien.

PROJET DE MAISON DES ASSOCIATIONS A COLMAR (Haut-Rhin)

Dans le cadre de la politique de concertation qui existe entre les associations et la municipalité depuis de nombreuses années, la municipalité de Colmar a envisagé la création d'une Maison des associations regroupant l'essentiel des associations sportives et culturelles de Colmar. La Ville a acheté une ancienne manufacture de tabac.

Plusieurs formules de gestion sont envisagées ; pour le moment la solution provisoire retenue est le rattachement à l'Office municipal des loisirs.

Actuellement une trentaine d'associations occupent déjà les lieux sans payer de loyer mais en participant aux frais d'électricité et de chauffage.

LA MAISON POUR TOUS • LES GLACIS • DE SAINT-OMER (Pas-de-Calais)

Créée il y a cinq ans dans un lieu excentré de Saint-Omer (17.000 habitants), la Maison pour Tous a passé une convention avec la ville, dans laquelle il est spécifié qu'un de ses buts consiste « en la création, la gestion et le contrôle d'une agence technique au profit des associations et groupements locaux ».

Animée par ce que le directeur qualifie de « pluralisme idéologique et culturel », la Maison pour Tous met à la disposition de toutes les associations culturelles, sociales, syndicales ou politiques 12 salles dont une salle de spectacles de 600 places ainsi que 230.000 F d'équipements acquis sur 4 ans (machines à écrire, offset, plieuse, photocopieuse...). Un directeur, deux secrétaires (dont une à mi-temps) ainsi qu'un animateur assurent le fonctionnement de la Maison pour Tous.

Un programme mensuel communique aux habitants de Saint-Omer les animations de la Maison pour Tous, les animations concertées ainsi que les animations réalisées dans d'autres cadres. La Maison pour Tous prête également du matériel gratuitement (jeu d'orgues, piano, podium, vidéo...).

GUIDE DE L'ACTION CULTURELLE DANS LA COMMUNE

Exemples de cas concrets

Une des originalités du guide réside dans l'abondance des cas concrets qui illustrent les différents chapitres et stimulent ainsi l'imagination du lecteur. On trouvera ci-après à titre d'exemple les cas cités dans trois des chapitres.

III — Municipalités et associations

Union régionale des associations culturelles et éducatives du Nord-Pas-de-Calais	46
Qu'est-ce qu'un office socio-culturel	49
Anancy - Action culturelle	50
Les divers types d'associations locales	52
Circulaire du Premier Ministre sur les rapports entre les collectivités publiques et les associations assurant des tâches d'intérêt général	53
Exemple de convention entre une municipalité et une association	54
Mise en place de centres de services pour les associations	56

XVIII — Les archives communales

Les archives municipales de Montbéliard	315
L'insertion des archives municipales dans la vie culturelle : Givors (Rhône)	315
Le service éducatif des archives municipales de Douai	316

VII — La coopération intercommunale

Projet de Maisons des métiers, Néry (Oise)	106
Projet d'un syndicat intercommunal à vocation culturelle dans les Yvelines	106
Canton de Ploudalmézeau (Finistère)	106
Canton de Chemillé (Maine-et-Loire) : association culturelle intercommunale	107
Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)	107
Arrondissement de Vervins (Aisne) et d'Avesnes (Nord) : Syndicat mixte pour le développement de la Thiérache	107
Ecole intercommunale de musique et de danse du Haut-Var	107
Compiègne (Oise) : Centre d'animation culturelle de Compiègne et du Valois	108
Parthenay (Deux-Sèvres) : Comité d'aménagement rural et urbain de la Gatine (CARUG)	108
Lillers (Pas-de-Calais) : le Bas-Pays de Béthune. Coopération entre trois communes de Val-de-Marne	110
Les formules de coopération intercommunale ..	111

Extraits de l'index analytique

Un index par mots-clés s'efforce de rendre l'usage du guide le plus pratique possible. A titre d'exemples, le lecteur trouvera ci-après la reproduction de quelques uns des huit cents mots-clés qui forment cet index.

Animation culturelle :

aux archives	314
dans les bibliothèques	329
dans les centres commerciaux ..	427
liée à l'Inventaire général	223
en milieu scolaire	75
dans les Monuments historiques	261
dans les musées	288
musicale	379
liée au patrimoine industriel ..	231
dans les rues	427
scientifique	237
dans le secteur du théâtre	392

Associations culturelles :

Contrats de gestion avec les associations culturelles	49
Contrats de programme avec les associations culturelles	49
départementales	144
Importance des associations culturelles	45
Inventaire des associations culturelles	52
Maisons des associations culturelles	214
nationales musicales	362
de protection de Monuments historiques	252

régionales	144
Rôle des associations culturelles	47
de sauvegarde	252
Subventions aux associations culturelles	48

Conservation :

des collections de musées	280
des fonds de bibliothèques	328
des Monuments historiques	252
des objets mobiliers	263
du patrimoine	117, 219

Enseignement :

de l'architecture	273
de l'art dramatique	394
des arts plastiques	339
de la danse	368
de la musique	363
des techniques cinématographiques et audiovisuelles	407

Monuments historiques :

Animation des Monuments historiques	261
Associations pour la protection des Monuments historiques ..	252
Autorités de tutelle	250

Classement des Monuments

historiques	253
Financements	259
Inscription à l'inventaire supplémentaire	254
Réglementation relative aux Monuments historiques	245
Utilisation des Monuments historiques	
Monuments historiques et tourisme	434

Musique :

Animateurs	369
Animation	379
Associations nationales	362
Délégué départemental de la musique	142, 359
Délégué régional de la musique	141, 359
Diffusion musicale	374
Enseignement de la musique ..	363
Equipements musicaux	374
Festivals de musique	378
Formations musicales	374
Initiation par les méthodes actives	369
Pratiques amateurs	378
Structures administratives	119, 359

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du Ministère de la Culture et de la Communication, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. - Téléph. : 296.10.40

n° 44

Mars 1980

REPÈRES

L'archéologie en chiffres

Les crédits consacrés à l'archéologie représentent 1,2 % du budget du Ministère de la Culture et de la Communication

En 1979, 28,2 millions de F. ont été consacrés à l'archéologie en France : les dépenses de fonctionnement comptent pour 47 % de cette somme tandis que les dépenses en capital représentent 53 %.

	Budget de la Sous-direction des fouilles milliers de F. 1978 ●		
	1969	1973	1979
Total	12 590	20 030	25 694
Dépenses de fonctionnement ..	7 783	8 116	12 189
Dépenses en capital (C. P.)...	4 807	11 914	13 505

En 10 ans, l'ensemble des dépenses a doublé alors que le budget total du Ministère était multiplié par 1,7 (en F. constants). Les effectifs du service central et des directions régionales des antiquités ne comptent que 192 personnes et on estime à environ un millier de personnes le nombre de responsables de la recherche sur le terrain qui encadrent eux-mêmes des milliers d'archéologues bénévoles.

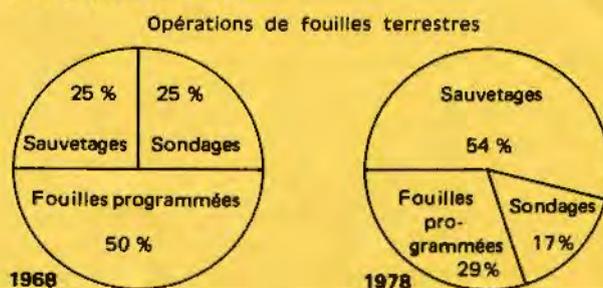
Plus de la moitié des opérations de fouilles terrestres sont des opérations de sauvetage et les 2/3 des crédits leurs sont alloués

En 10 ans, le nombre des fouilles de sauvetage a triplé alors que celui des sondages et des fouilles programmées diminuait.

	Nombre d'opérations de fouilles terrestres		
	1968	1974	1978
Ensemble	901	1 094	1 202
Sauvetages (*)	228	461	654
Sondages (*)	226	287	200
Fouilles programmées (*) ..	447	346	348

La répartition entre ces 3 types d'opérations s'est donc profondément modifiée : les fouilles program-

mées ne représentent même plus le tiers des opérations de fouilles en 1978 tandis que les sauvetages en représentent plus de la moitié ; le financement que ces derniers reçoivent (3,7 millions de F. sur les 5,4 millions de F. affectés aux fouilles terrestres) répond au souci de favoriser avant tout ce type d'opération rendu nécessaire par la multiplication des grands travaux.



Les 2/3 des opérations de fouilles sont consacrés à l'histoire, 1/3 l'est à la préhistoire

Pour les fouilles programmées, cependant, la part consacrée à la préhistoire est nettement plus importante (43 %) que pour les 2 autres types de fouilles.

10 % des gisements archéologiques répertoriés ont été prospectés

Les prospections sont des opérations de terrain qui contribuent aux actions de prévention mais ne comportent ni fouilles ni sondages. Environ 20.000 gisements archéologiques sur les 200.000 gisements répertoriés ont été ainsi prospectés, dont plus de 2.500 de 1975 à 1977.

(*) Les fouilles de sauvetage sont effectuées lorsque des travaux (urbanisme, agriculture...) mettent au jour ou menacent de destruction des vestiges archéologiques.

Les sondages sont des opérations limitées en étendue et destinées uniquement à reconnaître l'existence et la nature d'un site archéologique en vue d'en assurer la protection ou l'exploitation ultérieure : ils ne reçoivent pas de financement spécifique.

Les fouilles programmées sont poursuivies sur des sites non menacés : elles s'inscrivent dans de grands programmes de recherche et leur nombre est volontairement limité pour permettre la concentration des moyens sur des chantiers d'intérêt national ou régional.

● F. constants calculés d'après une moyenne d'indices des prix de détail et des prix de gros depuis 1960.

Source : Des chiffres pour la culture par le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et de la Communication. A paraître à la Documentation française en avril 1980.

(suite page 4)

Le public du Musée du Louvre

Le public du Musée du Louvre est jeune

Un visiteur sur trois a moins de 25 ans, un visiteur sur deux moins de 30 ans. Plus précisément, le public se partage en trois groupes d'effectifs sensiblement égaux : les jeunes de moins de 25 ans (35 %), les jeunes adultes de 25 à 40 ans (35 %) et les personnes de plus de 40 ans (30 %), ce qui constitue une pyramide des âges tout à fait originale (1).

70 % d'étrangers et 30 % de Français

Cette proportion est d'ailleurs variable selon les périodes de l'année : elle est maximum au cours de l'été (85 % d'étrangers) et minimum pendant les petits congés scolaires français (Noël, Mardi gras, Toussaint, Pâques : 54 % d'étrangers) et entre septembre et mars (60 %). Dans tous les cas cependant les visiteurs étrangers sont toujours plus nombreux que les visiteurs français.

En moyenne, sur l'année, les visiteurs français viennent en majorité de la région parisienne (40 % de Paris intra-muros et 30 % de la petite ou de la grande couronne).

Quant aux visiteurs étrangers, ils se répartissent entre deux grandes masses — l'Europe Occidentale (42 %) et l'Amérique du Nord (27 %) — et le reste du monde (31 %). Les cinq pays qui fournissent le plus de visiteurs sont dans l'ordre : les Etats-Unis (22 %), l'Allemagne Fédérale (10 %), l'Angleterre (9 %), le Japon (8 %) et le

Canada (5 %). A l'inverse certains pays sont très faiblement représentés dans ce classement (l'URSS et les pays de l'Est ne représentent que 3 % des visiteurs) et d'autres en sont complètement absents (c'est le cas de tous les pays d'Afrique Noire).

Très varié, le public reste socialement différencié

Les étudiants et les élèves d'une part, les cadres supérieurs et professions libérales d'autre part, sont les plus nombreux parmi le public (respectivement 30 % et 24 %) ; les ouvriers et les employés ne représentent réunis que 11 % du public, soit à peine plus d'un visiteur sur 10.

Si on s'intéresse aux seuls actifs français et que l'on compare la part de chaque catégorie à la structure de la population on peut constater que les cadres supérieurs sont proportionnellement cinq fois plus nombreux parmi les visiteurs du Louvre que dans la population française, et les cadres moyens deux fois plus nombreux ; les employés sont légèrement sous-représentés mais les ouvriers sont six fois moins nombreux que dans la population française, et les agriculteurs sept fois moins nombreux. Si le Louvre n'est pas le monopole des « classes supérieures » qu'on dit parfois, et est largement ouvert aux classes moyennes, les couches populaires y restent très faiblement représentées.

(1) Seuls les visiteurs âgés de plus de 10 ans ont été pris en compte dans l'enquête.

Les visiteurs ont un bagage scolaire supérieur à la moyenne

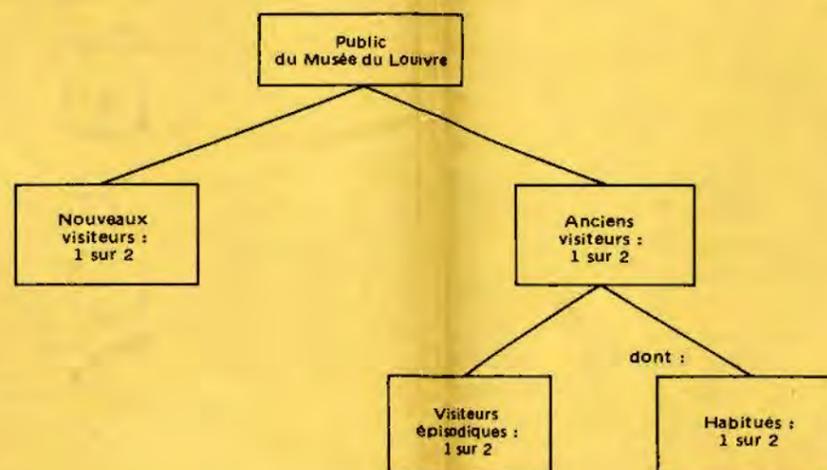
Un visiteur français sur deux est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion quatre fois plus élevée que dans l'ensemble de la population française. Quant aux étrangers les deux tiers d'entre eux ont terminé leurs études après 20 ans (1).

18 % des étudiants et élèves en cours de scolarité, c'est-à-dire près d'un sur cinq, poursuivent des études d'art plastique, d'histoire de l'art, d'architecture, etc.. Le Louvre est donc, pour une partie de son public, l'instrument d'une formation professionnelle.

Un visiteur du Louvre sur deux y pénètre pour la première fois

Parmi les visiteurs interrogés, 1 sur 2 (52 %) pénétrait au Louvre pour la première fois tandis que 48 % y étaient déjà venus ; parmi ces derniers, ceux que l'on peut considérer comme des habitués, c'est-à-dire ceux qui étaient déjà venus plus de 5 fois au Louvre, représentent à peu près la moitié (24 %).

(1) Ces données se rapportent aux seuls visiteurs ayant terminé leurs études.



La majorité des visites dure entre 1 heure et 2 heures 15

Rares sont ceux qui passent moins d'une heure au Louvre ; moins rares mais minoritaires ceux qui y passent plus de deux heures et quart.

Schématiquement, on voit apparaître quatre types de visiteurs :

- les visiteurs-éclairés, qui restent moins d'une heure : 17 % ;
- les visiteurs pressés (entre 1 heure et 2 heures) : 43 % ;
- les visiteurs attentifs (entre 2 heures et 3 heures) : 24 % ;

— les visiteurs de fond (plus de 3 heures) : 15 %.

On peut distinguer trois profils de visite contrastés : la visite en solitaire qui a de nombreux adeptes (plus d'un visiteur sur quatre) ; la visite accompagnée, la plus répandue (près de 60 % des visiteurs), qui se fait pour moitié en famille, pour moitié avec des amis ; la visite en groupe enfin, réunit 15 % du public du Louvre.

Guides, plans et notices

Les guides ou les plans de visite jouent un rôle fondamental dans l'appropriation des lieux et des œuvres par les visiteurs. 30 % d'entre eux visitent le

Louvre avec un guide à la main. Les plus utilisés sont les guides uniquement consacrés au Musée. Viennent ensuite les guides généraux consacrés à Paris ou à la France, dans lesquels le Louvre n'occupe qu'une partie. Les notices gratuites mises à la disposition du public dans certaines salles sont utilisées par un peu plus d'un visiteur sur 10 (12 %), et à peu près autant par les visiteurs français que par les visiteurs étrangers, alors que les guides sont beaucoup plus utilisés par les étrangers.

Les différents départements du musée n'attirent pas tous autant de visiteurs

On peut établir un classement (classement purement statistique, qui n'implique aucun jugement de valeur) entre les départements ou les salles selon leur plus ou moins grand pouvoir d'attraction. Quatre groupes se dégagent :

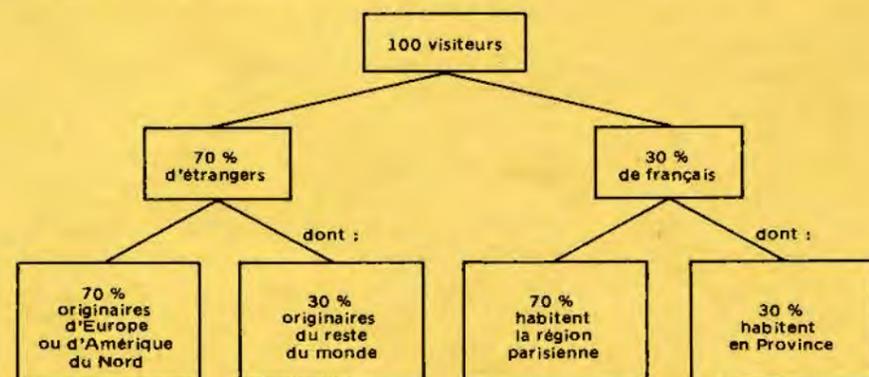
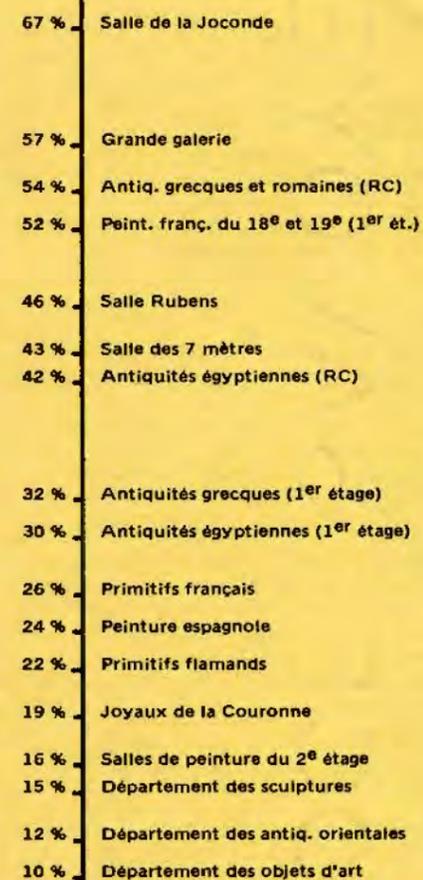
— La salle de la Joconde, point de passage obligé de tous ceux qui visitent le Louvre pour la première fois, et d'une partie de ceux qui y retournent ; elle est fréquentée par 67 % des visiteurs (ce qui, rapporté aux effectifs, veut dire que Mona Lisa sourit à 2 millions de personnes par an...)

— Les salles de première grandeur, dont la fréquentation est comprise entre 40 % et 60 % de visiteurs : ce sont dans l'ordre la grande galerie, les antiquités grecques et romaines du rez-de-chaussée, les peintures françaises du 18^e et 19^e siècle au 1^{er} étage, les Rubens, la salle des 7 mètres (Rembrandt et la peinture hollandaise), et les antiquités égyptiennes du rez-de-chaussée ;

— Les salles de moindre fréquentation (entre 20 % et 30 %) : on retrouve ici la partie la plus spécialisée, ou la plus difficile d'accès, des Départements d'antiquités et de peinture : Antiquités grecques du 1^{er} étage,

Antiquités égyptiennes du 1^{er} étage, primitifs français (salle Duchatel et salon carré), primitifs flamands (petits cabinets), et peintures espagnoles ; enfin, un peu à part (car il s'agit, à l'inverse, de la partie la plus attractive d'un département par ailleurs moins fréquenté, les objets d'art) les Joyaux de la Couronne ;

— Les salles ayant la plus faible fréquentation (entre 10 et 15 % du public). Ce sont les peintures du 2^e étage, et trois départements : les objets d'arts, les antiquités orientales, et les sculptures.



Source : L'enquête sur le public du Musée du Louvre a été réalisée sur un an, entre le mois de juillet 1978 et le mois de mai 1979 ; près de 4.000 visiteurs ont été interrogés, au cours de 4 vagues d'enquête d'une semaine chacune. Elle a été réalisée par le Service des Etudes et de la Recherche du Ministère de la Culture et de la Communication, à la demande de la Direction des Musées de France. La passation des questionnaires a été réalisée par l'Institut de Sondage Lavialle ; les traitements informatiques ont été assurés par le Service Informatique du Ministère de la Culture et de la Communication. Un rapport d'étude paraîtra dans le courant du premier semestre 1980 à la Documentation Française.

(Suite de la page 1)

14 % des monuments historiques classés sont des antiquités préhistoriques et historiques

Parmi les 1.631 antiquités ou gisements classés à la fin de 1978, les 3/4 sont des antiquités préhistoriques et le 1/4 des antiquités historiques.

227.000 visiteurs en un an à l'archéodrome de Beaune

De nombreuses actions d'animation sont menées depuis quelques années pour sensibiliser l'opinion

aux problèmes de notre patrimoine archéologique : conférences, films... Les directions des antiquités ont présenté à plusieurs milliers de personnes quelques-uns des grands chantiers archéologiques en cours. Mais la réalisation la plus spectaculaire a été l'ouverture, à l'été 1978, d'une aire d'information archéologique exposant sous forme d'un musée de plein-air, au bord de l'autoroute du soleil, « Mille siècles d'histoire en Bourgogne ». L'archéodrome de Beaune a reçu au cours de l'été 1979 environ 1.000 visiteurs par jour et plus de 3.000 pendant les week-end.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAÎTRE A LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29 - 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07

Culture et recherche scientifique, horizon 1985, numéro hors série de la revue Culture et Communication, Prix 12 F.

Le numéro présente divers aspects des recherches menées au Ministère de la Culture et de la Communication en insistant plus particulièrement sur les orientations et les programmes à venir. Une place importante est donnée aux travaux menés dans les secteurs du patrimoine artistique, musical, architectural etc... La lecture des programmes envisagés pour les cinq ans à venir, montre que l'éventail des disciplines mobilisées va des sciences exactes et d'analyse (physique et chimie au service de la conservation) aux développements technologiques (optique, mécanique ou informatique) donnant eux-mêmes matière à recherche, et des sciences humaines fondamentales comme l'histoire, l'archéologie ou l'ethnologie aux sciences économiques et sociales. Une étude de cas récente, ou un exemple significatif illustre chaque type de programme. Le numéro ouvre sur un entretien avec Roland Barthes.

Les industries culturelles — Notes et études documentaires n° 4535 - 4536, Prix 22 F.

La culture et les œuvres culturelles font l'objet depuis longtemps de multiples approches, esthétique, psychologique, sociologique, notamment, qui s'intéressent au contenu des œuvres, à leur réception par les publics, à ces publics eux-mêmes.

Mais comment s'effectue la production culturelle ? Comment les produits culturels sont-ils conçus, choisis, mis en forme, fabriqués puis enfin distribués ? Jusqu'à ces dernières années, la production culturelle n'avait jamais été abordée sous un angle économique comme si économie et culture étaient incompatibles.

Une série de travaux récents a étudié parallèlement l'économie du livre, du disque, de la télévision ainsi que de l'audiovisuel. Le présent ouvrage résume les résultats de ces études.

La première partie présente les phases successives de la production culturelle de la création à la commercialisation et étudie le rôle fondamental de la fonction éditoriale : livre et disque donnent deux exemples de ce type de production éditoriale.

La seconde partie s'attache au vaste champ de l'audiovisuel ; le fonctionnement de la télévision et de ses

sociétés ainsi que la production de matériel professionnel sont abordés ; on y trouve également une présentation chiffrée des relations TV-cinéma.

La production de matériel destiné au grand public (récepteurs TV, radio, électrophones, magnétophones, hi-fi, magnétoscopes, matériel cinéma substandard et photo) est analysée produit par produit. Puis, on évoque les stratégies des grandes firmes, leur internationalisation, la configuration des groupes industriels, les accords que ces groupes passent entre eux et avec le capital financier ainsi que leur façon d'aborder les nouveaux médias. C'est aux potentialités économiques de ces nouveaux médias (télédistribution, vidéo-cassettes, vidéodisques et jeux vidéo) qu'est consacré le dernier chapitre.

Les principales données sur les pratiques des ménages et la consommation des produits culturels sont présentées en annexe.

Les musées en France — Notes et études documentaires, n° 4539 - 4540, Prix 26 F.

On dénombre en France plus de 1.000 musées. Ils constituent par la richesse de leurs collections une part importante de notre patrimoine national. De plus en plus fréquentés ils reçoivent plusieurs millions de visiteurs chaque année. Cette étude est consacrée à la gestion et à la mise en valeur des musées plus qu'à la description proprement dite des collections.

L'auteur, José Freches, analyse les conditions de fonctionnement et les nouvelles conceptions des musées. Il dresse le bilan des réalisations les plus importantes et s'interroge sur les perspectives nouvelles ouvertes par la loi programme votée par le Parlement en 1978.

Le musée préserve tout en mettant à la disposition du public. Ces objectifs apparemment contradictoires doivent être conciliés. Ils sont faits pour se renforcer mutuellement. La rigueur et l'imagination sont donc nécessaires pour faire des musées des instruments vivants de la culture. Le musée n'est-il pas là pour faire comprendre par l'objet à l'homme d'aujourd'hui le lien qui l'unit à l'homme d'hier et les devoirs qu'il a envers l'homme de demain ?

Réflexion d'ensemble sur le musée d'aujourd'hui cette étude s'adresse non seulement aux spécialistes qui y trouveront une esquisse de ce que pourrait être un manuel du muséologue, mais aussi au public qui témoigne d'un intérêt croissant pour le monde des objets.

développement culturel



bulletin d'information du Service des études et recherches du Ministère de la Culture et de la Communication, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. - Téléph. : 296.10.40

n° 45

Juin 1980

REPÈRES

Les monuments historiques protégés

En 1979, le nombre total des monuments « classés » a dépassé 12.000

Le nombre des monuments « inscrits à l'inventaire supplémentaire » a dépassé 20.000, en la même année. La moyenne annuelle des arrêtés de classement, calculée sur la dernière décennie, est de 120 arrêtés par an. La progression des arrêtés d'inscription sur l'inventaire supplémentaire est de 430 mesures par an, moyenne des cinq dernières années.

Les immeubles classés sont inégalement répartis entre les régions

Les densités d'implantation les plus fortes se trouvent dans la moitié nord de la France : Bretagne (972 monuments classés dont 409 appartiennent à l'antiquité préhistorique) ; Ile - de - France (807 classements), Centre, Bourgogne, Picardie, Bretagne, Poitou - Charentes (de 632 à 545) sont les régions les mieux loties, devant de vastes ensembles territoriaux comme Rhône - Alpes, Midi - Pyrénées, Provence - Alpes - Côte - d'Azur, Aquitaine, Languedoc - Roussillon.

Les édifices religieux représentent presque la moitié du patrimoine classé

Cathédrales, églises, chapelles et établissements monastiques constituent actuellement 47 % des monuments classés. Proportionnellement, leur répartition régionale est fort inégale (73 % des édifices classés en Picardie, mais seulement 31 % en Bretagne, qui n'en compte pas moins le plus grand nombre en France de chapelles classées : 115).

Source : « Des chiffres pour la Culture » par le Service des études et recherches du Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, La Documentation Française, 1980, 364 p.

PARC CLASSÉ PAR CATEGORIES DE MONUMENT
(en unités et en %)

Ensemble	11.117	100
Antiquités préhistoriques.....	1.205	11
Antiquités historiques.....	394	4
Châteaux, manoirs.....	1.151	10
Architectures militaires	472	4
Cathédrales	87	1
Eglises	4.088	37
Chapelles.....	544	5
Etablissements monastiques,.....	430	4
Edifices civils publics	481	4
Edifices civils privés	1.280	11
Autres catégories	985	9

CROISSANCE DE LA FRÉQUENTATION
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Edifices ayant reçu en 1978	Nombre d'édifices	Progression 1960/1978
Plus de 200.000 visites	7	+ 88 %
de 100.000 à 200.000.....	11	+ 52 %
moins de 100.000	60	+ 34 % (1)

La fréquentation des édifices les moins visités (moins de 100.000 visites) a progressé plus fortement que celle des autres à partir de 1977, ce qui annonce peut-être une diversification de l'intérêt du public.

Si l'on prend en compte l'ensemble des édifices classés ou inscrits dont l'accès est libre (totalement ou partiellement) : églises, chapelles, édifices publics, immeubles urbains, jardins, remparts..., il semble que la fréquentation libre soit en moyenne supérieure au décuple de la visite payante, seule comptabilisée. Comme celle-ci dépasse globalement dix millions d'entrées par an, on peut évaluer à plus de 100 millions le nombre des visites annuelles aux monuments français.

(suite en page 4)

(1) Par rapport à la première donnée disponible, celle de 1968.

L'image du patrimoine chez les Français : protéger le présent et préparer l'avenir

Le patrimoine solennel symbole de l'identité nationale

Les interlocuteurs parlent (1) d'abord de ce qu'on pourrait appeler le patrimoine majuscule, solennel et un peu froid, symbole de la Nation, tel que l'École leur a transmis : ils le respectent, ils en sont fiers mais ils s'en tiennent à distance. Ce patrimoine incarne l'histoire de France officielle à partir du moment où l'unité nationale est devenue une réalité. Il se résume dans les monuments et les traces les plus prestigieuses du passé national : Notre-Dame de Paris, la Cathédrale de Chartres, Versailles, le Musée du Louvre, les Châteaux de la Loire, Corneille, la musique ou la peinture du XVIII^e siècle... Ce patrimoine officiel, solennel et un peu guindé, apparaît comme le symbole de l'identité nationale : *" le passé aboutit à ce que nous sommes aujourd'hui : le résultat c'est que chaque pays est différent "*.

On sait aussi que ces monuments grandioses sont le fruit du travail et de l'exploitation du peuple. À côté de l'histoire enseignée à l'école, il existe une autre histoire, précisément celle du peuple qui a construit les cathédrales qui s'est mobilisé pour la liberté et que symbolise la Commune de Paris. La révolution nationale et bourgeoise de 1789 fait le lien entre ces deux démarches : ce peuple, on le découvre mieux à travers les livres, la langue et les chansons traditionnelles... *" les livres retracent la vie de toute une famille, des grands-parents aux arrière-petits-enfants... avec l'évolution des mœurs, des personnes et de leurs conditions de vie, l'évolution politique... pour moi le patrimoine culturel c'est la littérature "*.

(1) Le présent « dossier » est un résumé très bref du rapport de 240 pages sur les représentations et attitudes des Français à l'égard du patrimoine culturel, enquête par interviews non directifs que le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et de la Communication vient de réaliser avec la société ARC mc dans le cadre de l'Année du Patrimoine. Les interviewés ont été recrutés dans des milieux aussi divers que possible et répartis entre les régions de Pont-l'Évêque, Bourg-en-Bresse et Paris.

La collectivité se doit de le sauvegarder et de le faire revivre

On peut, par l'intermédiaire des spectacles Sons et Lumières y trouver un intérêt plus personnel que par le biais de visites guidées et se représenter ainsi la vie des grands à l'époque ; de même les concerts de musique religieuse font revivre cathédrales et abbayes. Les romans historiques ou de cape et d'épée, les films et surtout les documentaires et les dramatiques télévisées sont aussi des moyens d'accès à la vie qui animait ces monuments aux grandes heures de leur histoire. Leur environnement apparaît lié à la qualité de ces hauts-lieux : on demande qu'il soit préservé et restauré ; vieilles rues conduisant aux cathédrales et aux hôtels anciens, quartiers piétonniers, parcs et paysages entourant châteaux, manoirs ou abbayes : *" Je regrette qu'on ne mette plus de statues dans les villes, la statue : c'est quelque chose qui ne doit pas être dans un musée... Que le passé puisse servir, maintenant "*.

L'environnement d'abord

Cette vie, qui constitue le patrimoine culturel des Français, s'incarne d'abord dans un paysage rural (bocage breton, haies du pays d'Auge), ou urbain (quartiers anciens), qui permet à la communauté locale de se rencontrer et d'échanger. Les tours de nos métropoles, les barres de nos HLM tuent cette convivialité qui faisait la qualité de la vie ; le remembrement en Bretagne a provoqué de *" véritables catastrophes "* pour l'agriculture.

Protéger et conserver pour un usage réel

Chaque fois que cela est possible, les statues, les fontaines (Fontaine Wallace) doivent retrouver leur emplacement au coin de nos rues et sur les places publiques. Les monuments classés, maisons ou

manoirs, devraient être habités, où à défaut abriter un organisme public, une mairie... Les églises, les temples, les abbayes, même si la baisse de la pratique religieuse ne permet pas de les conserver pour le culte, sont mieux faits pour des concerts de musique sacrée, ou devenir des lieux d'animation culturelle, que pour être transformés en garage ou en étable : *" si dans chaque ville, dans chaque village, un monument historique quelconque, une église, un ancien hôtel particulier, une abbaye, pouvait être consacré à la culture, ce serait très bien "*.

Le mobilier, les outils, la vaisselle sont sans conteste mieux à leur place dans une chambre, une cuisine, un atelier que dans un musée. Les occasions et les lieux de rencontre doivent être le plus possible conservés : fêtes patronales, marchés, mais aussi bistrotts, églises ou loges maçonniques.

Un patrimoine vivant que l'on doit transmettre

Les Français apparaissent chaleureusement attachés à un patrimoine proche dans lequel ils s'enracinent et qui a fait la vie quotidienne de leur région (ville ou village), de leur famille, de leur métier, de leur milieu social. Alors c'est l'affectivité et l'imagination qui s'expriment : *" c'est tout ce qui nous entoure, hein ! du sol au plafond, en finissant par le langage, la manière de vivre. Le passé, c'est le point de départ du milieu dans lequel nous vivons aujourd'hui "*. Les interviews perdent alors tout caractère stéréotypé, elles deviennent d'une précision étonnante et d'une grande variété, les suggestions sont multiples. Un leitmotiv : le patrimoine, c'est la vie. Nous avons reçu des générations qui nous ont précédés tout un savoir-faire, un savoir-vivre que nous devons nous aussi, après l'avoir enrichi de notre apport original, transmettre vivant à nos successeurs. Ce savoir-faire a donné naissance à des paysages, bâtiments, objets et ustensiles d'une grande beauté, nous devons nous montrer dignes de ce goût.

Les musées : un mal nécessaire

Tout ce qui ne peut être gardé en usage, ce qui est trop rare ou fragile doit être préservé dans les musées, mais en même temps un objet exposé dans une salle « poussiéreuse » est un objet mort. On réclame donc des expositions centrées autour d'un thème, d'une œuvre, ou des musées et salles d'arts et traditions populaires mettant les objets en situation : *" on fait plus facilement revivre les gens d'alors quand on visite un château que dans une église. Ça impressionne beaucoup ; on imagine ce qui s'y est passé, à partir des meubles, des bibelots... "*

Patois et folklore artisanat et gastronomie

Dans la notion de patrimoine, les Français incluent le patois, le dialecte, les dictons, les témoignages des personnes âgées, tout ce qui permet de partager cet héritage des générations passées et leur sagesse - bien que certains parisiens soulignent, parfois violemment, leur sentiment d'exclusion en Alsace ou en Bretagne quand ils ne comprennent pas le langage utilisé !

On rejoint alors le folklore qui suscite des réactions ambivalentes ; positives dès qu'il s'agit de traditions vivantes comme en Provence ou en Bretagne (musique, chansons, danses, costumes, veillées, pardons), ces réactions deviennent franchement hostiles devant le folklore-musée plus ou moins artificiel, surtout s'il est promu par souci commercial ou touristique.

L'artisanat permet avec la vie paysanne traditionnelle (*" le paysan sait goûter, sait juger les choses belles... d'ailleurs c'est le successeur des artisans "*) de conserver vivants, techniques, savoir-faire, outils ; de réaliser avec goût des œuvres belles, finies, solides et durables. Avec la gastronomie régionale (vins et fromages), il doit être préservé et développé : *" il vaut mieux vivre que faire revivre "*.

Le patrimoine futur : technologie et inventions scientifiques

Et demain que sera le patrimoine que nous laisserons à nos successeurs ? Les réactions sont très tranchées : dans le domaine des sciences et des techniques, il ne fait aucun doute que l'époque actuelle laissera une trace considérable : recherche scientifique, médicale, psychologie de l'enfant, aéronautique, béton, pont de Tancarville, R.E.R., barrages, électronique, dans ces domaines les Français sont les dignes héritiers de Descartes, Pascal, Pasteur et l'intelligence qui a permis ces découvertes et réalisations fait bien partie d'un patrimoine qui caractérise avec ses qualités et ses défauts, le génie français : *" on garde une petite parcelle de la manière de penser de Descartes ou Pascal, même si depuis eux la géométrie a beaucoup évolué "*.

On admet aussi que dans le domaine des livres, des films, des disques, de la télévision, de la chanson, la présente génération laissera une trace : *" c'est l'avenir qui fera le tri. Ce qu'il faut conserver, ce n'est pas moi qui vais le décider, c'est le temps qui le fera ; il nous faut tout conserver, on n'a pas le droit de faire des choix "*.

L'art contemporain est incompris

Mais en même temps, dans les autres domaines, les Français apparaissent passésistes, un peu comme si la vie s'était arrêtée au XIX^e siècle. Ils sont allergiques à l'art contemporain : peinture, sculpture, architecture les rebutent et les choquent. L'art moderne est ressenti comme une agression : *" ça n'est accessible qu'aux intellectuels et c'est presque une vexation vis-à-vis des gens moyens "*.

Ce point est très révélateur des limites de l'apport scolaire : *" d'ailleurs sur le plan scolaire, on ne découvre rien "* les Français apparaissent, sauf

pour le domaine des sciences et de la technologie, déconnectés de leur époque et de ses recherches et réalisations artistiques. Les interviews soulignent à ce propos le rôle capital que pourrait jouer pour surmonter ce hiatus une réelle politique du temps de loisirs, riche, diversifiée : *" Ceux à qui on n'a pas permis que se développe en eux le sens artistique (l'ouvrier manœuvre abruti par ses huit heures de travail), si le temps de loisir était plus important, si ces gens-là on leur permettait de s'échapper, on arriverait certainement à un monde plus humain, plus vivable et plus beau "*.

Une pédagogie au service du patrimoine

Mais on insiste aussi sur la pédagogie et le réel souci de vulgarisation qui seul pourrait permettre de comprendre et d'apprécier l'époque présente : *" on a vraiment l'impression que finalement en France, entre l'art et la pédagogie ça n'a jamais collé "*. C'est sur ce plan que tout reste à faire en utilisant les techniques modernes de communication et ce moyen privilégié qu'est la télévision.

L'objectif est de *" donner aux gens les moyens de découvrir intelligemment ce patrimoine, de l'apprécier, de s'enrichir à son contact "*.

On insiste enfin sur la nécessité de ne pas vouloir tout découvrir, tout inventorier trop vite : *" il ne faut pas tout bousiller pour les générations futures, il est important qu'il y ait des réserves de fouilles et qu'on laisse nos successeurs interpréter leur part "*.

En résumé, *" le patrimoine culturel c'est une force, c'est une richesse "*. Et sur ce plan où l'initiative privée a le premier rôle, on demande surtout à la collectivité une action concertée de protection dans le maintien en usage.

(suite de la page 1)

Les communes sont propriétaires de deux monuments classés sur trois

Il s'agit surtout de la majorité des églises, chapelles et monastères, des antiquités historiques, des éléments d'architecture militaire, et des édifices civils publics. En revanche, les édifices inscrits à l'inventaire supplémentaire appartiennent surtout à des propriétaires privés (56 %). Quant aux immeubles classés appartenant à l'Etat, ils ne représentent que 6 % du patrimoine.

La dotation de l'Etat en 1980 atteindra en moyenne 190.000 F par édifice bénéficiaire

On peut estimer que près d'un millier des monuments n'appartenant pas à l'Etat recevront un financement de l'Etat pour effectuer de gros travaux en 1980.

Les crédits d'investissement (toutes catégories de monuments confondus) ont augmenté depuis 1978 après une période de sensible décroissance de 1973 à 1977.

Des modes de financement multiples

L'Etat ne finance seul que les 647 monuments historiques classés dont il est propriétaire. Le Ministère de la Culture et de la Communication prend intégralement à sa charge les monuments qui lui sont affectés et généralement 50 % des travaux sur les édifices affectés à d'autres départements ministériels.

Les travaux réalisés sur les autres monuments classés et sur les édifices inscrits sont cofinancés par l'Etat et le propriétaire, commune ou particulier, sans qu'il y ait obligation juridique pour l'Etat d'intervenir. Pour les monuments classés, la participation de l'Etat s'établit en moyenne à 50 %. Depuis quelques années, une plus grande modulation est recherchée en faveur des communes les moins peuplées qui ont parfois la charge d'un monument très important ; à l'inverse la Ville de Paris prend à sa charge en général 70 % du financement.

La combinaison de financement multiples (Etat, région, département, commune, propriétaire, locataire, parfois association locale) élargit le champ des interventions et réduit la charge du seul propriétaire.

Le fichier informatique des monuments historiques classés permet de situer les besoins et les urgences. Mis à jour annuellement sur les données des architectes en chef des monuments historiques et des architectes des bâtiments de France, il permet de planifier les travaux à effectuer sur le parc classé en fonction des ressources.

DOSSIER

(suite des pages 2 et 3)

L'IMAGE DU PATRIMOINE

Quelques préférences des Français

Sept catégories d'éléments patrimoniaux intéressent la grande majorité des Français et suscitent même « beaucoup » d'intérêt chez le plus grand nombre d'entre eux. Ce sont :

	Déclarent s'y intéresser...		
	beaucoup %	assez %	Total %
les maisons anciennes, les vieux villages, les vieux quartiers.....	48	33	81
les meubles anciens...	41	32	73
les objets anciens d'art populaire et d'artisanat	40	35	75
les châteaux.....	39	34	73
les vieilles chansons ..	40	31	71
les œuvres d'art anciennes.....	35	30	65
l'argenterie, les porcelaines, les verreries anciennes.....	34	28	62

A la question posée : « de quelle façon les Français estiment-ils préférable qu'un château ancien désaffecté soit conservé et aménagé ? Et une église ancienne désaffectée ? ».

Les personnes interrogées ont répondu de la façon suivante :

	Un château ancien désaffecté %	Une église ancienne désaffectée %
en musée.....	41	30
en maison de repos ou de retraite	30	5
en bibliothèque municipale	28	9
en salle de spectacles (théâtre, concerts)	27	26
en syndicat d'initiative	19	5
en service administratif.....	9	1
en magasin de vente des produits de la région	8	2
en gymnase.....	4	1
en un ensemble de logements ..	4	1
en autre chose	3	2
simplement conservé et entretenu pour être visité	23	42

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du Ministère de la Culture et de la Communication, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. - Téléph. : 296.10.40

n° 46

Décembre 1980

DOSSIER

Pratiques culturelles et patrimoine

L'intérêt pour le patrimoine suscite des sorties mais aussi des activités à domicile : parmi ces dernières la lecture figure en bonne place : 74 % des Français lisent ou consultent chaque année au moins un livre, 21 % lisent régulièrement ou de temps en temps une revue d'histoire et 14 % une revue ou un magazine littéraire.

Les « sorties - visites », bien que rares sont plus répandues que les « sorties-spectacles »

Les pratiques culturelles relatives au patrimoine sont nettement plus répandues dans la population que la fréquentation des spectacles, si l'on excepte le cinéma. Néanmoins, fort dépendantes des déplacements touristiques (à l'exception de la visite des magasins d'antiquités ou de brocante), ces activités ne se pratiquent pas avec une grande fréquence.

Les rassemblements et commémorations, telles les fêtes traditionnelles, figurent par exemple en bonne place, mais ces activités sont rarement pratiquées plus d'une fois par an et elles restent généralement liées à rite annuel (14 juillet, 11 novembre, etc...).

Quartiers anciens, brocante et fêtes traditionnelles sont les plus populaires

La fréquence des sorties est un bon indicateur de pratique : le tableau ci-contre montre qu'il existe une grande différence de nombre entre ceux qui pratiquent une activité au moins une fois dans l'année et ceux qui la pratiquent plus de 2 fois ; les nombres les plus élevés concernent les activités qui sont le plus facilement accessibles du point de vue culturel et dont l'offre est la mieux répartie sur l'ensemble du territoire : visiter un vieux quartier, un magasin d'antiquités ou de brocante, participer à une fête traditionnelle.

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, SONT ALLÉS	Au moins 1 fois %	Plus de 2 fois %
cinéma	52	38
théâtre	19	8
concert, opéra	15	6
visiter un vieux quartier	62	28
visiter une église ou une cathédrale (dans un but autre que religieux).....	54	21
visiter un magasin d'antiquité, de brocante	48	25
visiter un musée.....	39	14
visiter un château	38	12
visiter une exposition de photo.	23	7
visiter une installation industrielle (dans un but touristique).	21	4
visiter une exposition d'art moderne	20	6
participer à une fête traditionnelle, folklorique, locale ou régionale	46	11
participer à un défilé ou à une cérémonie à l'occasion du 14 juillet, du 11 novembre, du 1 ^{er} mai, etc.....	32	8
participer à une procession, pèlerinage ou autre cérémonie religieuse en plein air.....	15	2

Source : Enquête réalisée par la Société ARCMC pour le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et de la Communication.

Le questionnaire qui compte une soixantaine de questions portant sur les attentes et les pratiques relatives au patrimoine culturel a été administré à un échantillon de 1.200 personnes, représentatif de la population française âgée de plus de 15 ans.

Pratiques culturelles et patrimoine (suite)

Les pratiques de visite sont cumulatives...

Si l'on s'intéresse à la répartition des pratiques de visite par catégories socio-démographiques, on voit apparaître des convergences :

- les pratiques de visite sont le fait des hommes plutôt que des femmes,
- des personnes de moins de 35 ans plutôt que des plus âgées,
- des cadres supérieurs, professions libérales, étudiants, cadres moyens et employés plutôt que des agriculteurs, des ouvriers, des petits commerçants et artisans,
- des habitants des grandes villes,
- des plus diplômés, et ceci reste vrai quelque soit l'activité considérée, qu'elle concerne l'ancien ou le moderne, l'artistique ou le technique.

... mais différenciées

A l'intérieur de ces grandes tendances, on peut remarquer des divergences non négligeables :

- ainsi les femmes sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter les églises et cathédrales (dans un but autre que religieux) ainsi que les magasins d'antiquités,
- les élèves et étudiants sont moins bien représentés dans les visites du patrimoine monumental (églises et cathédrales, châteaux) que dans les autres domaines patrimoniaux, et au contraire mieux représentés dans ce qui constitue le lieu privilégié de la visite scolaire (musées, installations industrielles),
- les habitants de l'agglomération parisienne, surreprésentés dans les musées et monuments fréquentent moins les magasins d'antiquités et de brocante que les habitants des villes moyennes et des grandes villes de province,
- les diplômés de l'enseignement supérieur, surreprésentés dans tous les lieux de visite, sont légèrement moins surreprésentés dans les installations industrielles, lieux qui valorisent le savoir-faire technique et en cela s'opposent aux bâtiments et sites qui tirent surtout leur attrait de leur valeur esthétique.

CATÉGORIES	PRATIQUE DU PATRIMOINE								ATTITUDE PAR RAPPORT AU PATRIMOINE			
	Au cours des 12 derniers mois, sont allés au moins une fois dans les lieux et manifestations suivants								Eclectiques peu intéressés	Eclectiques intéressés	Anciens	Modernes
	Vieux quartiers	Eglises cathédrales	Châteaux	Musées	Exposition d'art moderne	Antiquités	Installation industrielle	Fête traditionnelle				
Ensemble	62	54	38	39	20	48	21	46	33	26	26	15
Sexe : - Hommes	62	51	40	39	19	45	24	48	30	29	24	17
- Femmes	62	56	36	39	21	51	18	44	36	23	27	14
Age : - 15 - 24 ans	70	54	41	50	31	55	26	47	33	24	13	30
- 25 - 34 ans	69	59	45	45	26	62	25	47	34	21	26	19
- 35 - 49 ans	66	57	41	39	17	52	24	54	40	23	22	15
- 50 - 64 ans	57	52	34	31	16	41	18	45	29	30	33	8
- 65 ans et plus	45	45	29	29	11	28	9	33	29	33	35	3
C.S.P. de l'intervé :												
Agriculteur exploitant	38	32	20	16	6	32	12	50	9	49	29	13
Cadre sup., prof. libérales	86	79	66	63	39	74	36	36	43	19	19	19
Petit commerçant, artisan	65	55	32	43	12	59	20	51	22	20	48	10
Cadre moyen, employé	86	73	53	60	33	62	26	51	42	14	27	17
Ouvrier	58	48	39	30	14	48	31	54	29	34	16	21
Retraité	47	45	29	29	12	31	10	37	29	33	35	3
Elève, étudiant	79	54	30	63	34	63	40	48	40	26	7	27
Autres inactifs	59	56	37	35	21	50	19	46	39	20	25	16
Taille de l'agglomération :												
Moins de 2.000 habitants	49	41	28	26	12	37	14	50	28	36	25	11
2.000 à 20.000 habitants	48	41	31	26	15	44	22	49	27	34	22	17
20.000 à 100.000 habitants	67	62	46	44	20	53	25	49	35	16	28	21
Plus de 100.000 habitants	72	64	39	49	25	58	25	43	38	20	27	15
Agglomération parisienne	73	62	54	53	30	49	20	40	38	20	25	17
Diplôme le plus élevé :												
Aucun	45	37	25	26	13	32	13	37	24	37	27	12
C.E.P.	50	47	30	26	12	37	14	48	31	31	26	12
C.A.P.	68	58	41	35	11	55	26	48	29	24	25	22
Brevet	72	61	43	48	25	54	22	48	35	19	28	18
Baccalauréat	86	70	60	69	42	73	36	52	50	13	21	16
Etudes supérieures	84	76	56	70	45	73	32	45	44	19	22	15

Elles s'opposent, globalement, à des pratiques plus participatives

On peut distinguer le public des fêtes locales traditionnelles - considérées comme typiques des "rassemblements et cérémonies" - de celui du musée, considéré comme typique de la "pratique de visite" :

- les personnes âgées de 15 à 35 ans sont surreprésentées dans les musées et celles de 35 à 49 ans dans les fêtes traditionnelles ;
- cadres supérieurs et professions libérales, cadres moyens et employés, élèves et étudiants dans les premiers et les agriculteurs, petits commerçants et artisans, cadres moyens et employés, ouvriers dans les secondes ;

- les habitants des grandes villes dans les musées et les habitants des petites villes et milieu rural dans les fêtes traditionnelles,
- les titulaires du BEPC ou d'un diplôme supérieur dans les premiers et ceux qui possèdent un niveau d'étude compris entre le CEP et le baccalauréat dans les secondes.

Typologie des attitudes

Afin de connaître la nature des biens auxquels les Français s'intéressent parmi ceux qui constituent leur patrimoine culturel, et apprécier le caractère ancien ou moderne de leurs centres d'intérêt en ce domaine, 24 catégories de biens - 12 anciens et 12 modernes se rapportant aux mêmes catégories de patrimoine - ont été étudiées. Pour chaque catégorie de biens, les personnes interrogées étaient invitées à dire si elles s'intéressaient « beaucoup », « assez », « peu », « pas du tout ». L'analyse informatique des réponses a permis de répartir la population française en 4 grands types d'attitudes :

- Les "Eclectiques intéressés" (33 %) manifestent un intérêt à peu près égal pour les témoignages du passé et les productions du présent ; leurs centres d'intérêt sont nombreux et par là-même diversifiés.
- Les "Eclectiques peu intéressés" (26 %) s'intéressent à un nombre plus restreint de catégories de biens patrimoniaux ; leur intérêt, assez limité, se répartit à peu près également entre les biens appartenant au passé et les productions contemporaines.
- Les "Anciens" (26 %) s'intéressent à la majorité des catégories de biens appartenant au passé et à un nombre restreint d'aspects du patrimoine contemporain.
- Les "Modernes" (15 %) s'intéressent à la majorité des productions d'aujourd'hui et se montrent moins vivement attirés par les témoignages du passé.

Les attitudes varient selon les couches de la population

L'analyse socio-démographique de ces 4 grands types d'attitudes permet un certain nombre de constatations :

- Les plus intéressés par le patrimoine sont les jeunes adultes (20 à 49 ans), et les étudiants, les cadres, les diplômés de l'enseignement supérieur.
- L'intérêt pour le patrimoine national croît, d'une façon générale, avec le niveau socio-culturel : la proportion la plus importante des « Eclectiques peu intéressés » s'observent dans les milieux agricoles et ouvriers et dans la population qui n'a pas poursuivi d'études au delà du certificat d'études primaires ; l'intérêt pour le patrimoine est aussi nettement moins vif dans les agglomérations urbaines plus importantes.
- Les attitudes à l'égard du patrimoine sont à peu près également réparties dans la population masculine et féminine (les femmes sont peut-être un peu plus intéressées, spécialement par les témoignages du passé).
- Les "Anciens", c'est-à-dire ceux qui privilégient les témoignages du passé, sont plus particulièrement les Français âgés de plus de 50 ans et les retraités, mais aussi les petits patrons, commerçants et artisans.
- Enfin, les "Modernes" sont proportionnellement plus nombreux chez les jeunes de moins de 25 ans, les étudiants et dans les milieux ouvriers. On notera qu'ils représentent la majorité relative dans le groupe des 15 - 19 ans.

Quelques travaux récents sur les cultures populaires et le patrimoine ethnologique

- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) Paris — L'Anthropologie en France : Situation actuelle et avenir, colloque du 18-22 avril 1977 — Paris : CNRS, 1979 — 571 p. — (Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique ; 573).
- CUISENIER (Jean) — L'Art populaire en France : rayonnement, modèle et sources — Fribourg ; Paris : Office du Livre ; Société française du Livre, 1975 — 323 p.
- Les Cultures populaires - sous la direction de G. Poujol et R. Labourie — Marly-le-Roi ; Toulouse : Institut National d'Éducation Populaire ; Privat, 1979 - 212 p. (Sciences de l'homme).
- DAUMAS (Maurice) — L'Archéologie industrielle en France — Paris : Laffont, 1980 - 464 p.
- DESVALLÉES (André), RIVIÈRE (Georges-Henri), GLUCK (Denise) — Arts populaires des pays de France — Meudon : Cuénot, 1975-1976 - 2 vol.
1 - Arts appliqués - 1975, 205 p.
2 - Arts appliqués : motifs et styles, 1976, 208 p.
- Ethnologie de France : éléments bibliographiques — Paris, C.N.R.S. Centre de documentation du C.N.S.H. 1977.
- Hier pour demain : arts, traditions et patrimoine, Galeries du Grand Palais, 13 juin - 1^{er} septembre 1980 — Paris : Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1980, 248 p.
- FAVRET-SAADA (Jeanne) — Les mots, la mort, les sorts, la sorcellerie dans le bocage — Paris : Gallimard, 1977, 235 p., (Bibliothèque des Sciences humaines).
- Flagrants délits d'imaginaire — Paris : Autrement, 1978, 280 p. (Autrement 16/78), Ed. du Seuil.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION — L'Ethnologie de la France : besoins et projets : rapport du groupe de travail sur le patrimoine ethnologique — Paris : Ministère de la Culture et de la Communication. — La Documentation française, 1980, 86 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION — Groupe de travail sur le patrimoine ethnologique — MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS — Laboratoire d'Anthropologie sociale au Collège de France, de l'EHESS et du CNRS — Répertoire ethnologique de la France 1979 — Paris : Ministère de la Culture et de la Communication ; Ministère des Universités, 1979, 372 p.
- Panseurs de secrets et douleurs : médecine populaire : guérisseurs, voyants et rebouteux... de nouveaux interlocuteurs ? — Paris : Autrement, 1978, 232 p. — (Autrement n° 15), Ed. du Seuil.
- SERVAT (Gilles), MILLIERE (Guy) — Mise à mort des cultures populaires ? — Paris : Syros, 1978, 123 p. (Combat culturel).
- VARAGNAC (André), CHOLLOT-VARAGNAC (Marthe) — Les traditions populaires — Paris : Presses Universitaires de France, 1978, 128 p., — Que sais-je ? n° 1740).
- VERDIER (Yvonne) — Façons de dire et façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière — Paris : Gallimard, 1979, 347 p., annexes, (Collection Bibliothèque des sciences humaines).
- ZONABEND (F.) — La mémoire longue — Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 336 p.
- ### Les cultures régionales
- ALCOUFFE (Alain), LAFONT (Robert), LAGARDE (Pierre) — Pour l'Occitanie. Toulouse : Privat, 1979.
- Atlas Linguistiques Régionaux : cultures et parlers régionaux de France — C.N.R.S. Groupe de recherches et d'études sur la construction et l'habitation, en cours.
- BARELLI (Yves), BOUDY (Jean-François) CARENCO (Jean-François) — L'espérance occitane — préf. de Robert Escarpit, Paris, : Entente, 1980.
- BEC (Pierre) — La langue occitane — Paris : Presses Universitaires de France, 1978, 127 p. (Que sais-je ? n° 1059).
- Bretagnes, les chevaux d'espoir — Paris : Autrement, 1979, 232 p. (Autrement n° 19) Ed. du Seuil.
- GUIRAUD (Pierre) — Patois et dialectes français Paris : Presses Universitaires de France, 1978, 128 p. — (Que sais-je ? n° 1285).
- LE LANNOU (Maurice) — La Bretagne et les Bretons — Paris : Presses Universitaires de France, 1978, 127 p. (Que sais-je ? n° 1750).
- LE ROY LADURIE (Emmanuel) — Montaillou village occitan de 1294 à 1324 — Paris : Gallimard, 1978.
- Occitanie — Paris : Autrement, 1980, 255 p. — (Autrement n° 25) Ed. du Seuil.
- PETRELLA (Riccardo) — La renaissance des cultures régionales en Europe — Paris : Entente 1978.
- PINGAUT (M. Cl.) — Paysans de Bourgogne — Paris, Flammarion, 1978, 304 p.
- ROUQUETTE (Jean) — La littérature d'oc — Paris : Presses Universitaires de France, 1978, 128 p., (Que sais-je ? n° 1039).
- ### Quelques expériences sont citées dans :
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION — Service des Etudes et de la Recherche — L'Innovation culturelle : rencontres d'Arc-et-Senans, novembre 1978 — Paris : Ministère de la Culture et de la Communication. Service des Etudes et de la Recherche, 1978. Fiches analyt., 317 p. — Fiches monograph., 92 p.

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, 75002 Paris 2^e. Téléphone : 296.10.40

n° 47

Juin 1981

REPÈRES

La Radio-Télévision en Europe

Le nombre de chaînes varie beaucoup d'un pays à l'autre...

Le nombre moyen de chaînes disponibles varie de 1,5 (en Norvège) à 8,9 (en Belgique).

A cette variation quantitative s'ajoute une variation qualitative : le rapport entre le nombre de chaînes nationales et le nombre de chaînes étrangères est très différent d'un pays à l'autre. Les pays de petite superficie (Suisse, Belgique, Pays-Bas) peuvent voir leur autonomie culturelle menacée.

...mais la consommation ne semble pas liée à l'importance de l'offre

On constate que la consommation du téléspectateur belge moyen n'est pas significativement plus importante que celle de son homologue norvégien, alors qu'il est six fois plus « exposé » que lui. L'accroissement de l'offre télévisuelle qui résultera de la mise en service des satellites ne devrait donc pas s'accompagner d'un accroissement du nombre d'heures de télévision consommées.

Mais on observera sans doute des changements qualitatifs dans la structure des programmes regardés, en particulier dans les pays qui jouissent

présentement d'une grande autonomie télévisuelle, et qui se trouveront alors dans la situation que connaissent actuellement leurs voisins de taille plus réduite.

La télévision n'a pas éliminé la radio

La durée d'écoute moyenne de la population adulte de chaque pays reste, pour la radio, assez forte (environ 2 h/jour ou plus, sauf pour le Royaume-Uni et l'Irlande). En République Fédérale d'Allemagne, en Finlande, en Hongrie, en Suisse et aux Pays-Bas, la durée d'écoute de la radio est même supérieure à celle de la télévision. Télévision et radio sont donc aussi complémentaires que concurrents.

Il convient de remarquer que les moyennes d'écoute rapportées ici englobent les auditeurs et les non-auditeurs. La consommation réelle des auditeurs de radio ou de télévision est en fait plus élevée ; en France par exemple, la durée d'écoute par auditeur, qu'il s'agisse de celle de la radio ou de celle de la télévision est de l'ordre de 3 heures par jour, alors que la durée d'écoute par individu n'est que de 2 heures par jour.

	France	Suisse	Belgique (1)	Pays-Bas	R.F.A.	Royaume-Uni	Irlande	Norvège	Finlande	Hongrie
TÉLÉVISION										
Nombre de chaînes nationales (2)	3	3	4	2	3	3	2	1	2	2
Nombre de chaînes étrangères (2)	—	7	9	5	1	—	3	2	—	5
Nombre moyen de chaînes disponibles (3)	3,1	5,3	8,9	4,6	3,5	3	2,7	1,5	2	—
Durée d'écoute par individu, en mn, (4)	124	105	139	100	137	155	96	132	105	114
RADIO										
Durée d'écoute par individu, en mn, (4)	110	118	132	180	171	80	81	114	125	153

(1) Il s'agit de la Belgique Flamande.

(2) Il s'agit des chaînes reçues par plus de 10 % de la population.

(3) Moyenne du nombre de chaînes reçues par foyer.

(4) La durée d'écoute par individu (DEI) est la moyenne des durées d'écoute quotidiennes de la population adulte concernée.

(suite page 4)

De la programmation à la réception : une comparaison internationale

A l'instigation du Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture, une comparaison vient d'être réalisée à partir de monographies nationales concernant la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la France, la Hongrie, l'Italie, et le Japon. Plusieurs réunions internationales, organisées par la France avec l'I. N. A., sous l'égide de la Commission Française pour l'UNESCO, avaient permis d'élaborer une nomenclature commune des programmes, et de faire partager par les participants la distinction mise au point par Michel Souchon, entre « télévision diffusée », « télévision potentielle » et « télévision reçue ».

La télévision diffusée se réfère à l'ensemble des programmes passés à l'antenne sur les réseaux pris en compte dans chaque pays ; la télévision potentielle tient compte de l'emploi du temps du téléspectateur moyen (le temps réel d'une émission est alors pondéré par l'audience totale du jour de sa diffusion), la télévision reçue exprime la structure des programmes effectivement regardés (le temps réel d'une émission est alors pondéré par son audience propre).

Plusieurs structures de programmes :

La comparaison de la télévision diffusée par chaînes ou groupes de chaînes suggère l'existence de quelques types de structure de programmes : le modèle commercial (réseaux privés au Japon, NBC et CBS américains, Télé-Luxembourg) fait une large place aux émissions de divertissement (65 à 75 %) ; l'information y tient une place assez importante quoiqu'en général inférieure à celle qu'elle occupe dans les réseaux d'Etat ; la culture est, par contre, très peu représentée.

Le deuxième modèle est celui des télévisions éducatives ou culturelles destinées à assurer de façon continue une fonction éducative (NHK 2 au Japon, SRQ au Québec).

Le troisième modèle est celui des chaînes publiques opérant sans concurrence (TF1, A2 et FR 3 en France, les deux chaînes hongroises et bulgares) : la proportion d'émissions culturelles est importante ; l'ensemble formé par la fiction et les « autres divertissements » est à peu près de 20 % inférieur à ce qu'il est dans le modèle commercial.

Pour les chaînes publiques affrontées à la concurrence on trouve des modèles différents : certaines semblent vouloir jouer la complémentarité en mettant l'accent sur l'information (NHK 1, la première chaîne de la RAI qui a 40 % de ses programmes consacrés à l'information, RTBF, CBC) ; d'autres mettent l'accent sur les programmes culturels (les deuxièmes chaînes de la RTB et de la RAI) ; enfin, d'autres semblent vouloir entrer dans le jeu de la concurrence avec les chaînes commerciales en donnant, dans le cas de Radio Canada par exemple, une part importante à la fiction (mais la part de l'information à Radio-Canada est caractéristique d'une chaîne publique).

La structure des programmes diffusés varie d'un pays à l'autre...

Les programmes se différencient selon leur origine (nationale ou étrangère) : la part des programmes d'origine natio-

nale passe de 91 % pour la France, 90 % pour le Japon, 81 % pour l'Italie, à 71 %, 66 % et 46 % pour la Bulgarie, la Hongrie et le Canada, et à 20 % pour la Belgique.

Les programmes proposés se différencient également selon leur genre.

On remarque par exemple que :

— les films, dramatiques et téléfilms occupent 5 % des programmes japonais et 27 % des programmes hongrois ;

— les séries et feuilletons figurent pour 5 % dans la télévision diffusée bulgare, mais pour 30 % dans la japonaise.

Encore faut-il noter que les différences que l'on peut relever sur les catégories larges utilisées ici s'accroissent si l'on considère des catégories plus fines ; pour ce qui est des émissions d'information, par exemple, l'écart entre les parts occupées par les bulletins (du type journal télévisé) dans les différents pays n'est que de 1 à 1,5 alors qu'il est de 1 à 2,3 pour les magazines d'information,

..... et celle des programmes effectivement regardés aussi.

La part de chaque catégorie de programmes dans la télévision reçue du téléspectateur moyen de chaque pays peut en effet varier dans des proportions très importantes : ainsi l'information figure-t-elle pour 19 % dans la consommation japonaise et pour 36 % dans l'italienne. Les feuilletons, séries et autres divertissements occupent, dans la télévision reçue, 19 % en Bulgarie, 23 % en France, 26 % en Hongrie, 30 % en Belgique, 32 % en Italie, 52 % au Canada, 70 % au Japon.

La grille des programmes détermine l'audience potentielle

Les programmes « disponibles » sont ceux des programmes diffusés qui sont accessibles à un téléspectateur moyen compte tenu de son emploi du temps : ainsi les programmes de l'après-midi sont bien diffusés, mais ils ne sont pas « disponibles » pour les gens qui travaillent ; l'audience potentielle de l'après-midi est beaucoup plus étroite que celle du soir.

La programmation des émissions d'information est toujours assez favorable, et surtout en Bulgarie, en Hongrie et en Italie (et à l'intérieur de cette catégorie, les bulletins d'information sont mieux placés que les magazines).

C'est au Canada et au Japon que les émissions culturelles ont des heures de meilleure écoute : on voit là la conséquence de l'existence de chaînes ou de réseaux à vocation culturelle (SRQ au Canada et le service éducatif de la NHK au Japon). Par contre, la programmation est défavorable à ces émissions en France, en Italie, en Bulgarie et en Hongrie.

La fiction est partout programmée à de bonnes heures d'écoute potentielle. C'est particulièrement vrai pour la Hongrie, la Belgique, l'Italie et encore plus pour la France. On remarque que les pays qui diffusent peu de fiction compensent cette rareté relative par des heures de programmation très favorables.

L'effet boule de neige

Il existe différentes catégories de programmes dans les trois structures de programmes (diffusés, potentiellement reçus, effectivement reçus), qui conduit à une sorte de règle d'évolution soit dans un sens croissant :

— programmes diffusés < réception potentielle < réception effective, c'est le cas de la fiction pratiquement partout, avec des différences fortes en Belgique, en France et en Hongrie, soit dans un sens décroissant :

— programmes diffusés > réception potentielle > réception effective, c'est en général le cas des programmes culturels et éducatifs (1) et des émissions d'information (2).

A partir de cette constatation, deux explications peuvent être avancées : les programmeurs, sachant d'expérience ce qui plaît aux spectateurs, suivent la demande et placent aux heures de plus grande écoute ce qui sera regardé par

(1) sauf au Canada et au Japon

(2) surtout en Belgique, au Canada, en France et en Hongrie, mais à l'exception de la Bulgarie.

le plus grand nombre ; ou bien, la demande est façonnée par l'offre et les spectateurs, conditionnés par les programmes et la programmation, suivent les chemins que les hommes de télévision ont tracés pour eux. Il est vraisemblable que ces deux explications doivent être retenues ensemble et qu'il y a effet cumulatif : les programmeurs placent aux meilleures heures les émissions les plus populaires qui ont d'autant plus de succès qu'elles sont diffusées aux heures de plus grande écoute ; le public, sachant que les émissions placées dans les meilleures cases horaires sont celles que l'on estime les plus capables de lui plaire, leur accorde un préjugé favorable et une forte audience ; ce qui confirme les responsables dans leurs pratiques de programmation, et ainsi de suite.

Si des préoccupations commerciales entrent en jeu, l'effet de « boule de neige » s'accroît encore : les tarifs de la publicité sont d'autant plus élevés que l'auditoire est plus nombreux ; comment dès lors, placer des émissions qui n'attirent qu'un public restreint, aux heures où l'on peut espérer les plus vastes auditoires ?

Des programmes « culturels »

Les émissions classées ici dans les « programmes culturels » occupent, nous l'avons vu, une place variable dans la télévision diffusée des différents pays, mais cette part, n'est jamais inférieure au 1/10^e ; en termes de télévision potentielle, ils occupent une place inférieure à la moyenne (sauf au Canada et au Japon, ce qui est dû à l'existence d'un réseau spécifique), mais là encore cette part n'est jamais inférieure à 1/10^e (sauf en Italie). Or, on constate que leur part dans la télévision reçue est toujours (sauf en Bulgarie) inférieure à 1/10^e et ne dépasse pas 1/20^e pour quatre des sept pays étudiés.

On voit que les raisons avancées le plus souvent pour expliquer cette écoute faible, (la mauvaise programmation de ces émissions) sont insuffisantes puisque leur audience effective est inférieure à leur audience poten-

		% horizontaux						
		Inf.	Ed.	Cult.	Dram.	Sér.	Var.	Divers
TELEVISION DIFFUSEE	France	32	€	21	18	4	19	5
	Belgique	34	€	16	22	8	19	€
	Italie	35	5	10	14	14	12	9
	Bulgarie	27	2	22	24	5	19	€
	Hongrie	26	4	16	27	5	15	8
	Canada	29	€	9	15	26	18	4
	Japon	22	9	10	5	30	24	€

TELEVISION POTENTIELLE	France	26	€	19	27	6	17	5
	Belgique	30	€	15	27	11	17	€
	Italie	35	1	9	20	17	11	8
	Bulgarie	29	2	18	26	5	19	€
	Hongrie	26	3	13	32	7	16	5
	Canada	26	€	10	16	28	17	3
	Japon	17	8	12	5	34	24	€

TELEVISION REÇUE	France	20	€	10	40	8	15	7
	Belgique	25	€	8	37	11	19	€
	Italie	36	1	5	21	16	15	8
	Bulgarie	30	€	14	37	8	11	€
	Hongrie	23	3	4	43	10	16	3
	Canada	23	€	4	20	31	21	€
	Japon	19	€	5	5	39	31	€
		Inf.	Ed.	Cult.	Dram.	Sér.	Var.	Divers

€ : pourcentage inférieur à 1%. La somme des pourcentages indiqués ci-dessus peut osciller entre 99 et 101, du fait des arrondis.

Les catégories de programmes

Dans les tableaux ci-dessus, les programmes sont classés d'après leur genre :

- INF. Programmes d'information, qu'il s'agisse des journaux télévisés ou des magazines spécialisés.
- ED. Programmes éducatifs (programmes destinés principalement à instruire et où l'élément pédagogique joue un rôle essentiel).
- CULT. Programmes culturels, destinés principalement à stimuler la curiosité artistique et/ou intellectuelle, qu'il s'agisse de représentations (de théâtre, concerts, etc.) ou de programmes sur le théâtre, la musique, les sciences et techniques, etc.
- DRAM. Programmes de divertissement : films, dramatiques ou téléfilms.
- SER. Programmes de divertissement : séries, feuilletons.
- VAR. Programmes de divertissement : variétés, jeux, retransmissions sportives, autres.
- DIVERS Programmes non ventilés : en particulier, émissions religieuses et publicité.

(suite page 4)

(suite de la page 1)

Dans tous les pays européens la télévision touche plus de 90 % de la population

Si, en effet, le rythme de son développement a pu varier au cours des vingt dernières années d'un pays à l'autre, la situation actuelle est quasiment identique pour tous les pays étudiés. Des écarts importants existent par contre pour ce bien plus récent qu'est la télévision couleur, et même entre des pays a priori comparables (de 1 à 1,8 entre la Belgique et la Suède). Le taux de multi-équipement commence à être significatif et d'autant plus élevé que le taux d'équipement en télévision couleur est lui-même élevé.

Les réseaux câblés de télévision sont très inégalement implantés ; ils touchent par exemple 11 % de la population au Royaume-Uni, 19 % en Suisse, 55 % aux Pays-Bas et 65 % en Belgique Flamande.

Les matériels de péri-télévision restent peu répandus

Le magnétoscope commence à peine à s'implanter ; seules la Suisse et la RFA connaissent aujourd'hui un taux d'équipement non négligeable. Les jeux-vidéo, d'un coût beaucoup plus faible, sont assez bien diffusés mais leur usage étant très limité, ils ne peuvent apporter de grands bouleversements des pratiques culturelles. Les services de type vidéotex, là où ils existent, ne concernent que moins de 1 % de la population.

L'équipement en récepteurs radio est partout proche de 100 %

Du moins si l'on confond tous les types d'appareils. On observe par contre des écarts importants en ce qui concerne les récepteurs à modulation de fréquence : 55 % pour la France contre 94 % pour la RFA, par exemple, ce qui s'explique par des raisons historiques qui ont donné aux réseaux d'émission des caractéristiques différentes d'un pays à l'autre.

(en pourcentages)

Equip ^t des ménages ou des individus	Pays	France	Suisse	Belgique	Pays-Bas	R.F.A.	Royaume-	Suède	Finlande	Hongrie	Pologne
		(1)	(1)	(2) (3)	(2)	(1)	Uni (2)	(2)	(2)	(1)	(1)
TÉLÉVISION		93	93	98	96	96	98	93	94	91	97
dont télévision couleur		45	66	42	68	65	59	75	44	6	7
dont multi-équipement		12	3	17	14	26	19	20	13	10	8
MAGNÉTOSCOPE		1	5	...	1	3	1	2
JEUX-VIDÉO		8	6	...	10	8	10
RADIO FM		55	88	90	89	94	65	...	97	40	73

... données non disponibles.

(1) sur 100 individus adultes (France et Suisse : 15 ans et plus ; RFA : 14 ans et plus ; Hongrie : 18 ans et plus).

(2) sur 100 foyers.

(3) ces chiffres, à l'exception de ceux concernant l'équipement en appareils de radio FM, ne portent que sur la Belgique Flamande.

Source : Jacques Durand, *La consommation audiovisuelle dans les différents pays d'Europe* ; Centre d'études d'opinion, novembre 1980, 10 pages.

De la programmation à la réception : une comparaison internationale (suite de la page 3)

tielle. On pourrait, certes, améliorer leur programmation, mais si l'on tient compte du goût que les téléspectateurs expriment pour les émissions de fiction, il faut sans doute poser le problème de la culture à la télévision en d'autres termes que celui de la programmation des émissions proprement "culturelles".

Les films, les télé-films, les feuilletons et séries constituent partout une part majeure des programmes diffusés, et plus encore, des programmes reçus. La qualité des aventures imaginaires qui sont proposées aux téléspectateurs, les thèmes, le langage tenu, les valeurs véhiculées, sont donc des éléments essentiels du niveau culturel d'un organisme de télévision.

Source : Michel SOUCHON, "Trois semaines de télévision". Institut National de l'Audiovisuel, août 1980, 180 pages, document provisoire ; rapport définitif à paraître à l'Unesco, dans la collection « Coopération culturelle : études et expériences ».

La télévision peut-elle miser sur la fiction ?

Pour produire et diffuser des émissions de fiction de bonne qualité, un organisme de télévision doit tenir compte de deux problèmes :

— celui des relations qu'il entretient avec le milieu culturel (auteurs, metteurs en scène, comédiens, techniciens) ;

— et surtout celui du coût : partout à travers le monde la fiction est le genre télévisuel dont le coût moyen horaire est plus élevé. Partout, la demande de fiction est forte ; partout, le nombre d'heures de programmes augmente ; nulle part ou presque, les ressources de la télévision n'augmentent dans la même proportion que le temps d'antenne. Ces conditions créent des blocages que bien des institutions de télévision lèvent en faisant appel aux ressources du marché international. Celui-ci permet de s'alimenter en films, télé-films ou séries à des prix dix ou

vingt fois inférieurs à ceux d'une production nationale originale.

Les sept pays étudiés font une place plus ou moins large aux productions étrangères, particulièrement dans le domaine de la fiction ; ce recours aux produits du marché international peut constituer dans une certaine mesure un enrichissement, en mettant en relation des visions du monde, des styles de vie et des univers culturels différents. Mais, les risques sont évidents : la circulation est sinon "à sens unique", du moins très déséquilibrée.

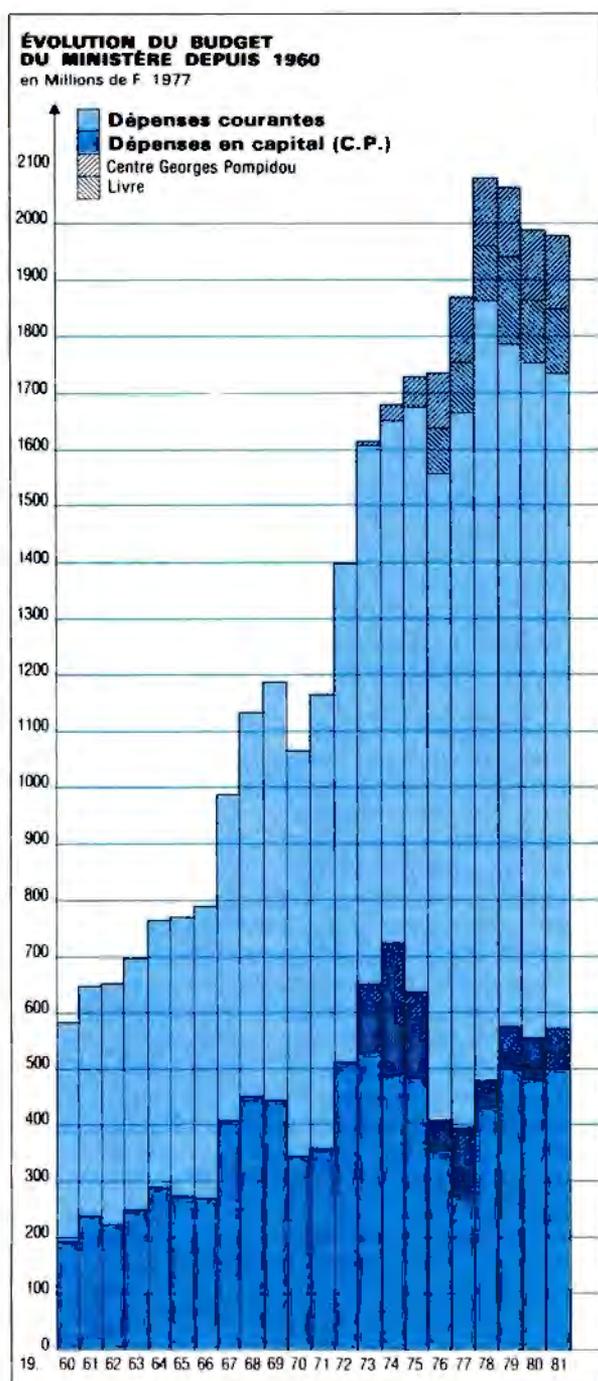
En outre, la circulation internationale des produits crée un certain simplisme qui deviendrait propre à la création télévisuelle : la réalité est schématisée. On aboutit ainsi à un langage universel certes, mais pauvre. La considération trop exclusive des goûts et des coûts (en télévision) risque de soulever dans chaque pays des problèmes fondamentaux d'identité culturelle.

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et de la recherche
du ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e - Téléphone : 296.10.40

n° 48

Septembre 1981



REPÈRES BUDGÉTAIRES POUR LA CULTURE

Une croissance de 250 %

Le 24 juillet 1959, un ministère distinct pour les affaires culturelles était créé par un décret signé de Ch. de Gaulle et A. Malraux. Vingt ans après, il est intéressant de retracer l'évolution de l'effort de l'État. Si l'on se borne à l'aspect budgétaire de cet effort, la période a été marquée par une forte croissance (1) qui était en 1978 supérieure de 40 % à celle du budget de l'État, elle-même considérable (210 %).

Les hommes en ont bénéficié (production artistique, écoles, animation culturelle) plus que la pierre (monuments anciens).

La décennie 70 a vu cette tendance s'accroître avec l'ouverture du Centre Pompidou et le rattachement au ministère des bibliothèques de lecture publique, au point qu'on pouvait craindre un désinvestissement relatif pour le patrimoine jusqu'à ce qu'intervienne, vers la fin de la seconde décennie, un programme d'action prioritaire pour les monuments historiques et une loi de programme pour les musées.

Le rapport fonctionnement/équipement a beaucoup évolué

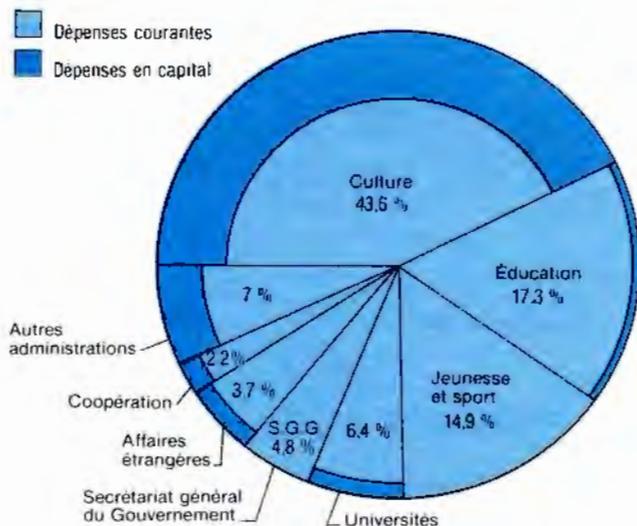
Recueillant en 1960 l'héritage budgétaire du Secrétariat d'État aux Beaux-Arts d'avant Malraux, les ministres successifs et les commissions du Plan ont toujours souhaité que les dépenses de fonctionnement accompagnent plus vigoureusement les dépenses en capital. Si l'on excepte la poussée due à la construction du Centre Pompidou autour de l'année 1974, il semble que leur vœu ait été exaucé.

(1) en volume, c'est-à-dire exprimée en monnaie constante. On trouvera les modalités de calcul des francs constants en page 10.

« L'ENVELOPPE-CULTURE »

LES DÉPENSES CULTURELLES DES ADMINISTRATIONS CENTRALES (1)

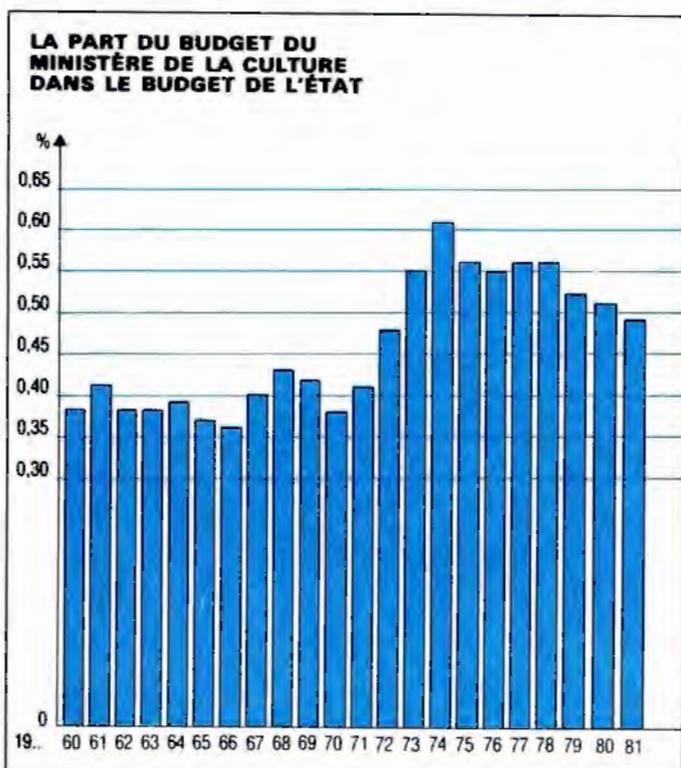
en 1978 5490,3 millions de F



(1) la répartition des dépenses des ministères a été effectuée à partir du budget voté 1981 : ceci explique que l'intitulé des ministères soit celui du gouvernement en place en janvier 1981.

La tendance à servir les hommes plutôt que la pierre est encore plus nette si l'on considère la totalité de l'« enveloppe-culture » de l'État. Le ministère de la Culture n'est pas le seul à effectuer des dépenses culturelles pour le compte de l'État. Les autres ministères, ensemble, dépensent même plus pour la culture que le seul ministère de la culture.

Le ministère de l'Éducation est depuis 1976 celui qui intervient le plus. Il organise l'enseignement artistique en milieu scolaire et met de nombreux enseignants à la disposition d'associations culturelles. Le ministère de la Jeunesse et des Sports effectue des dépenses importantes pour l'animation socio-culturelle. Le ministère des Universités a la charge de l'École des Chartes, de l'École des Bibliothécaires de plusieurs musées, de la Bibliothèque Nationale. Le Secrétariat général du Gouvernement gère la Documentation Française, le Haut Comité de la langue française et l'Aide à la presse. Le ministère des Affaires étrangères et celui de la Coopération financent les échanges artistiques entre la France et l'étranger.



La place de cette enveloppe dans le budget de l'État

Le budget du ministère responsable des affaires culturelles est ainsi loin de représenter la totalité de l'effort culturel qui est financé par des prélèvements obligatoires (ou quasi-obligatoires comme la redevance TV). Les affaires culturelles au sens étroit représentent une part du budget total de l'État qui a oscillé autour de 0,5%. On semble pouvoir distinguer trois périodes : moins de 0,45% avant 1972, plus de 0,55% de 1973 à 1978 et un déclin régulier depuis 1979.

Si l'on saisit, comme plus haut, l'ensemble des dépenses culturelles de l'État, on arrive au chiffre de 1,4% du budget de l'État. Si enfin on ajoute les dépenses de radio-télévision qui ont été financées en 1975 pour 66% par une taxe parafiscale, on arrive à plus de 2% de l'ensemble des dépenses de l'État et du système de la radio-télévision.

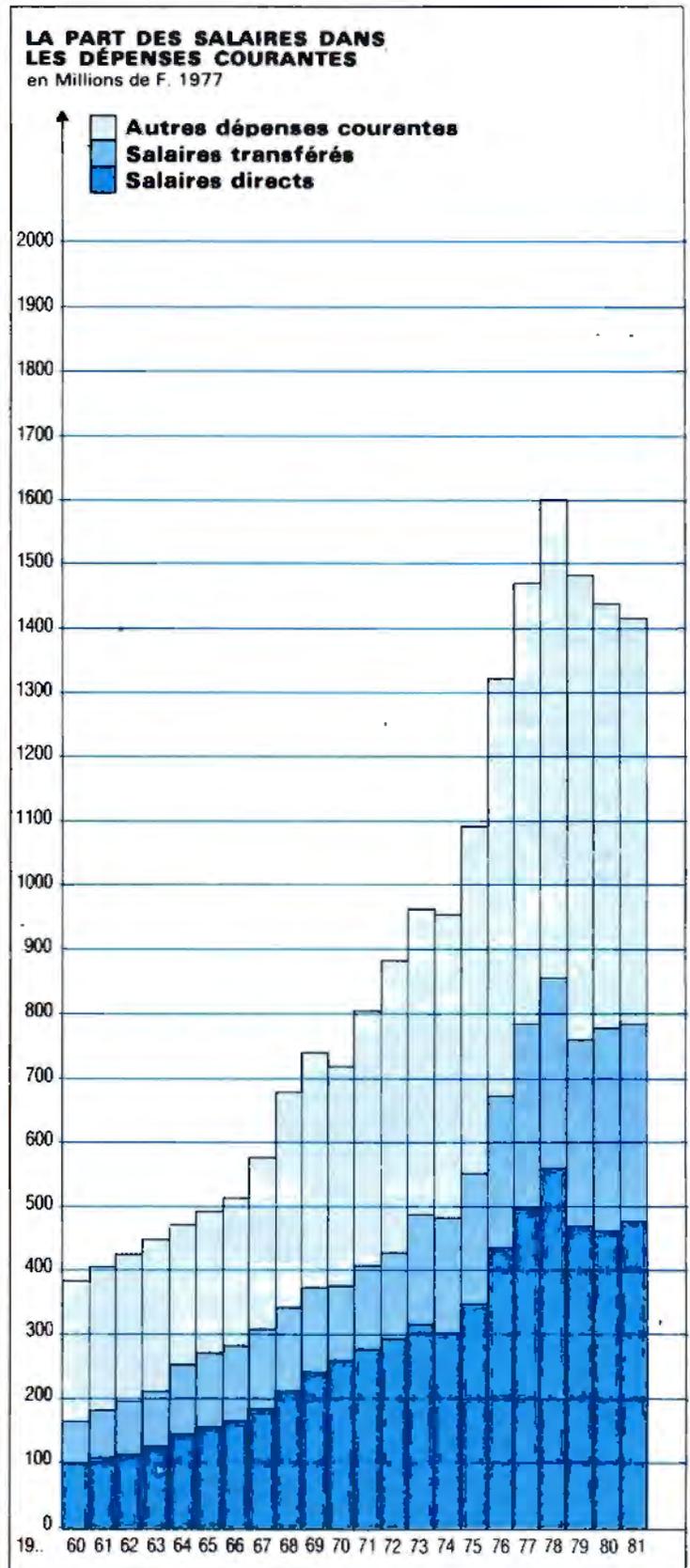
Différant de la plupart des administrations qui à l'étranger sont responsables des affaires culturelles, le ministère français prend en charge directement, ou par des transferts, un nombre important de « travailleurs culturels ». Pour les salaires directs, on trouve de nombreux corps de métier (jardiniers, gardiens de musée) qui n'ont pas de responsabilités proprement administratives mais dont les statuts et les salaires sont ceux de la fonction publique. Dans les institutions sous tutelle les rémunérations sont régies par des conventions collectives.

Répartition des effectifs budgétaires (1978)

On comptait 9 400 fonctionnaires émargeant directement au budget du ministère en 1978. Ils se répartissaient comme il est montré dans le diagramme ci-dessous.

Les salaires versés directement par le ministère, et surtout les salaires transférés dans les subventions de fonctionnement aux grands établissements publics sous tutelle (par exemple, l'Opéra de Paris) ont crû fortement en monnaie constante jusqu'à représenter plus de la moitié des dépenses de fonctionnement.

Les croissances observées de 1975 à 1978 s'expliquent en partie par l'arrivée au ministère de la direction du Livre (1976) et l'ouverture du Centre Georges Pompidou (effectifs \approx 1 000 personnes). La chute de l'année 1979 est due au rattachement de la Direction de l'architecture au ministère de l'Environnement (\approx 1 900 emplois).



ÉVOLUTION DES CINQ GRANDES FONCTIONS

Définition des fonctions

On a regroupé les dépenses culturelles par fonctions afin d'en donner une description plus synthétique et plus « politique » que ne le permettait une analyse par domaines (musique, théâtre, cinéma, etc.). Il est vrai que certains domaines sont presque tout entiers inclus dans l'accomplissement d'une fonction (par exemple le domaine des archives, pour la fonction : « conservation et diffusion du patrimoine »). L'action culturelle en a été distinguée parce qu'elle permet de regrouper des institutions nouvelles, polyvalentes ou intégrées : maisons de culture, centres d'animation culturelle, fonds d'intervention culturel, animations diverses. La formation est constituée des seuls enseignements spécialisés qui dépendent du ministère de la Culture (notamment musique, art dramatique, arts plastiques et, jusqu'en 1979, architecture).

Dans le tableau ci-dessous on a utilisé une échelle réduite pour présenter de façon comparative les cinq principales fonctions du budget culturel. Elle permet d'évaluer d'un coup d'œil l'importance relative de chacune de ces fonctions, ainsi que leur évolution dans le temps.

La fonction la plus volumineuse du ministère a toujours été la **conservation et la diffusion du patrimoine** : monuments historiques, musées, archives écrites et cinématographiques, fouilles. Elle absorbe la grande majorité des crédits d'équipement, et ceci de façon constante depuis la création du ministère. Les dépenses de fonctionnement n'ont pas crû significativement, sauf lors de l'adjonction de la tutelle des bibliothèques.

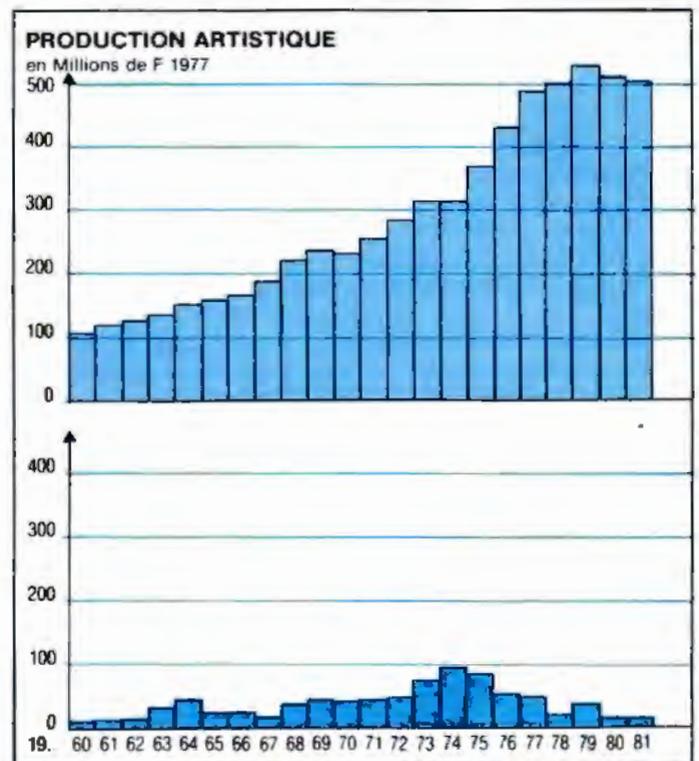
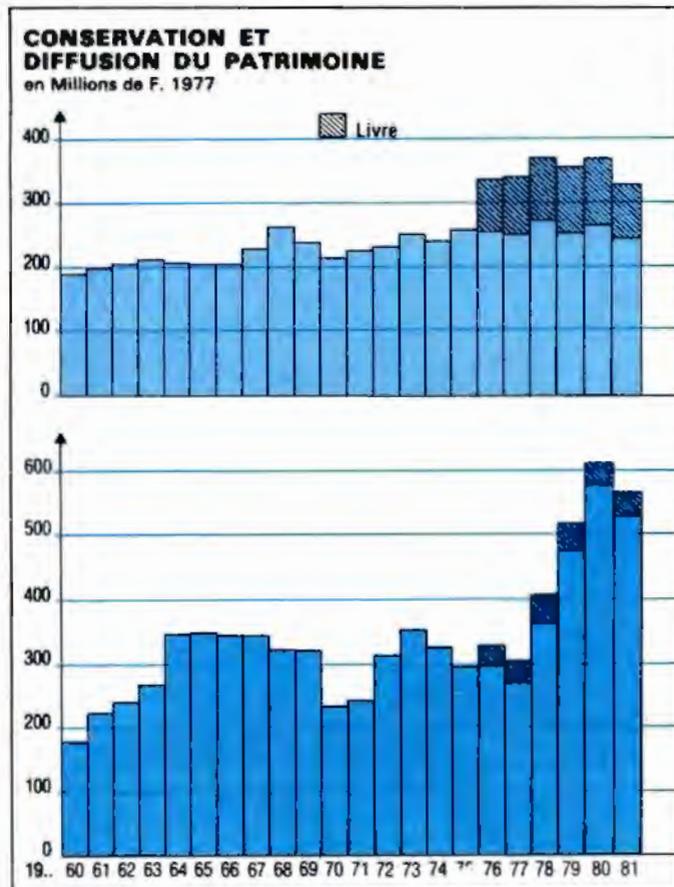
Pour la **production artistique**, qui inclut l'aide à la création et la communication au public des œuvres d'art — notamment de théâtre, d'opéra et de musique — les

RÉPARTITION DES DÉPENSES

- Dépenses courantes
- Dépenses en capital (A.P.)

exprimées en Francs 1977

Par Fonction à l'exception de la recherche.



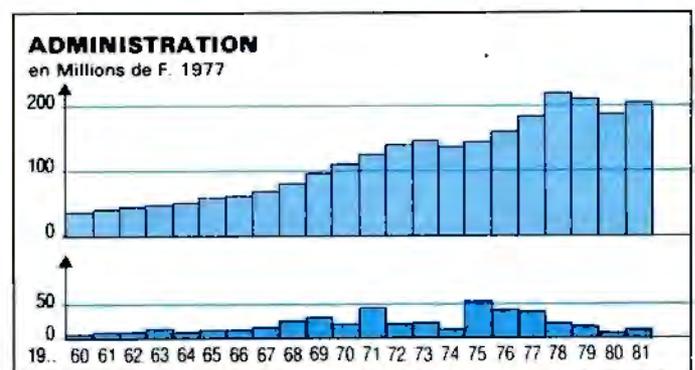
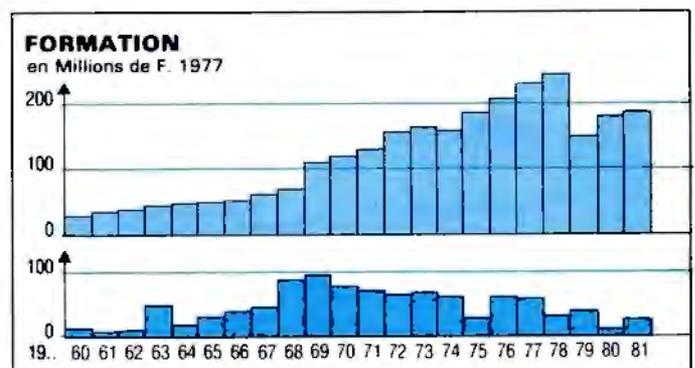
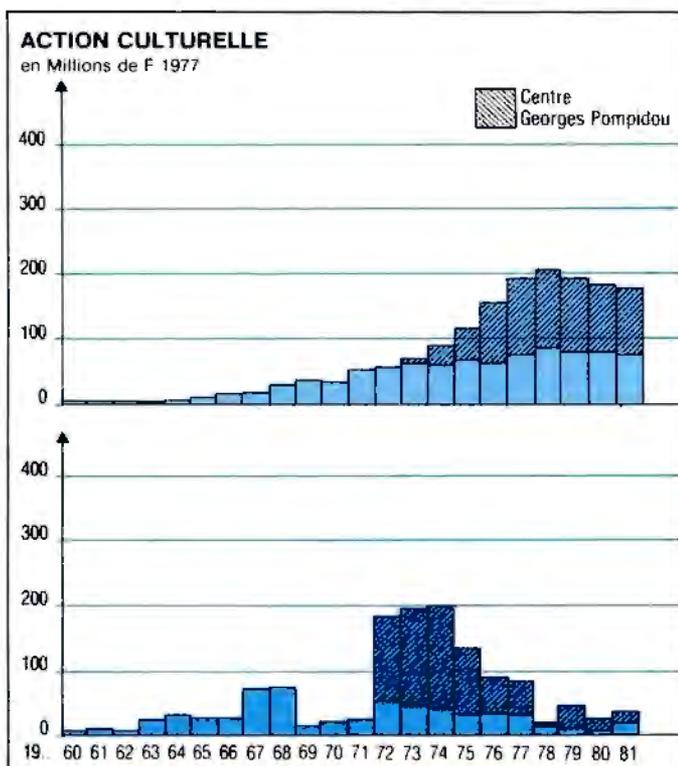
dépenses de fonctionnement se sont multipliées par cinq en francs constants. L'extension de la décentralisation dramatique, puis la création d'orchestres régionaux, de l'Orchestre de Paris, ainsi que le renouveau lyrique sont les principales causes de cette croissance. En équipement, la construction de deux salles de concert, à Paris et à Lyon, la rénovation de la Comédie Française et du Théâtre national de Chaillot ont constitué l'essentiel de la dépense dans les années récentes.

Les crédits de fonctionnement de l'action culturelle ont crû régulièrement jusqu'en 1978, indépendamment même de l'arrivée dans le budget national de cette vaste maison de la culture qu'est le Centre Georges Pompidou. En équipement la vague de construction des maisons de la culture a culminé avant 1968. La municipalisation de plusieurs d'entre elles a cassé cette vague après 1969, en même temps que se développait une tendance à construire des centres d'action culturelle moins prestigieux.

Le volume du Centre Georges Pompidou domine la décennie 1970. Le déclin intervenu depuis 1978 marque une sensible modification de la politique du ministère en matière d'animation.

Les dépenses de fonctionnement consacrées à la formation croissent rapidement à partir de 1969, en raison notamment du développement rapide des écoles d'architecture, puis des conservatoires de musique. Les dépenses d'équipement — qui requièrent le concours des villes qui hébergent les écoles — n'ont pas crû en proportion. Le départ de l'architecture se manifeste dans la baisse intervenue en 1979, la reprise des années 1980 et 1981 est due à l'effort réalisé pour l'enseignement musical.

Les dépenses d'administration ont augmenté au fur et à mesure que se développait l'action volontariste de l'État en matière culturelle (fonctionnement) et que s'implantaient des directions régionales (équipement).



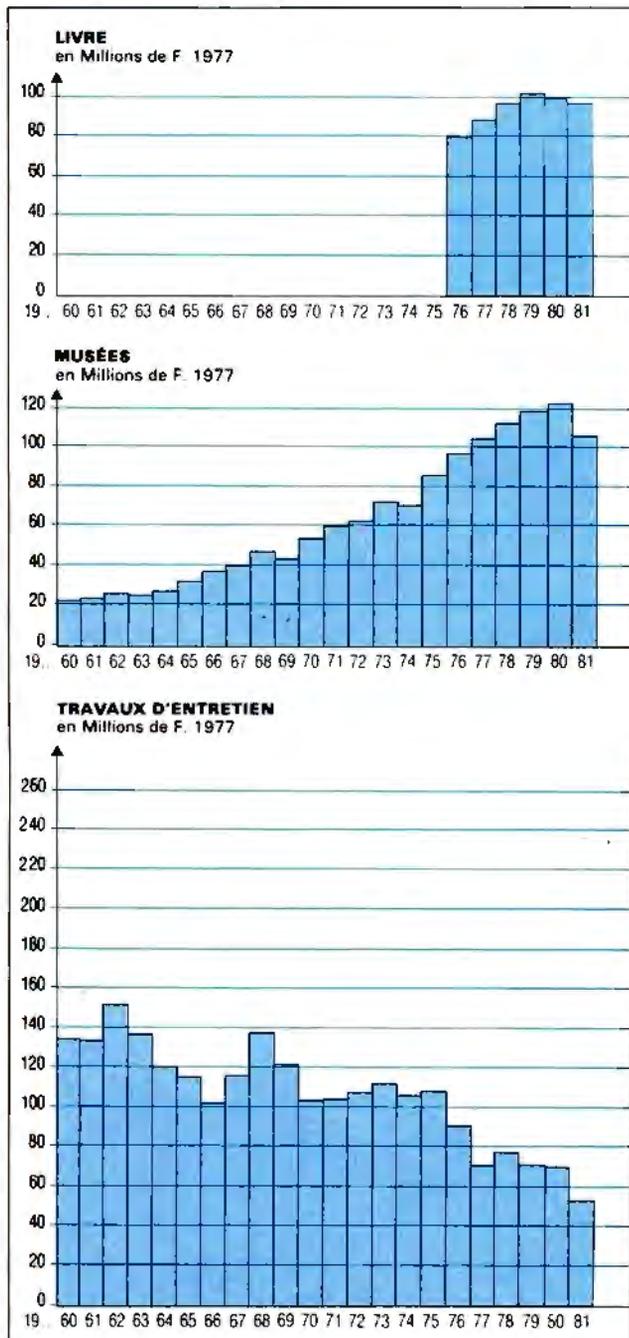
PATRIMOINE

Si les crédits de fonctionnement des musées ont crû régulièrement, à partir d'un niveau très bas en 1960, ceux qui étaient affectés aux monuments historiques ont sensiblement baissé. Les dépenses en capital ont compensé en partie cette baisse, notamment à cause des deux lois de programme qu'André Malraux fit voter

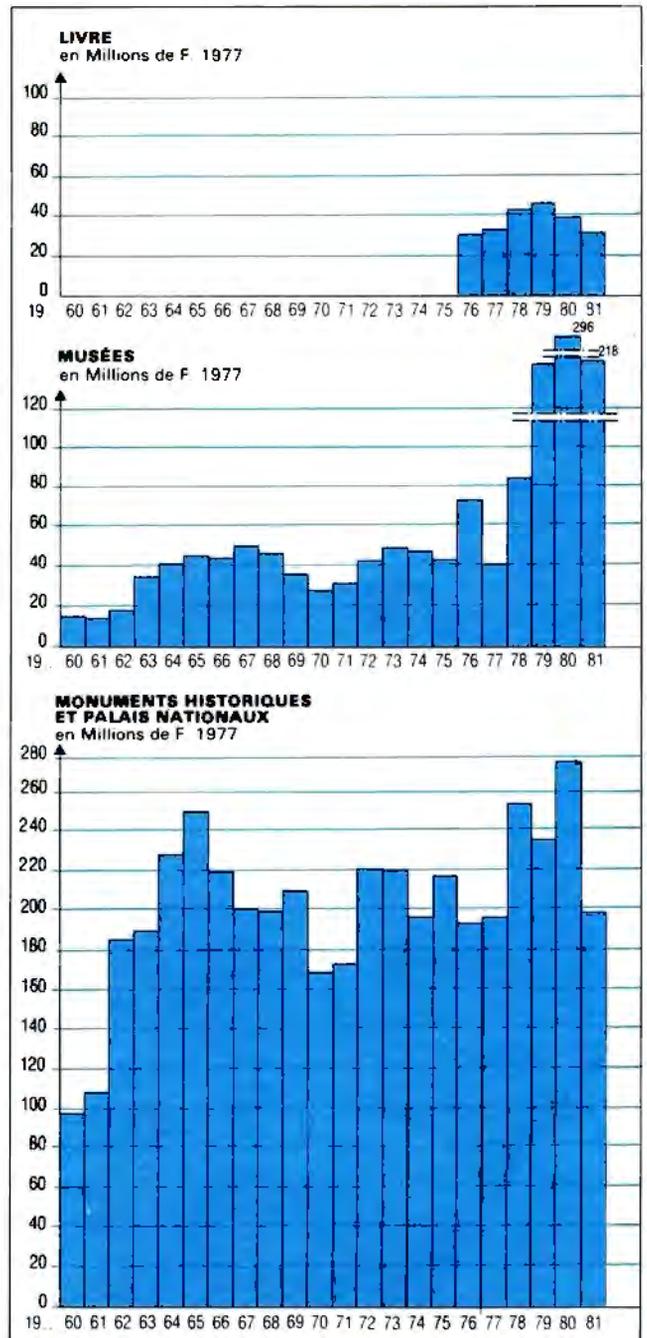
pour les années 1960, et grâce à la nouvelle priorité donnée au patrimoine vers la fin de la décennie 1970. Les dépenses en capital des musées ont longtemps stagné jusqu'à ce qu'intervienne, à la fin de la décennie 1970, une loi de programme pour l'équipement des musées.

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE LA FONCTION « CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE »

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



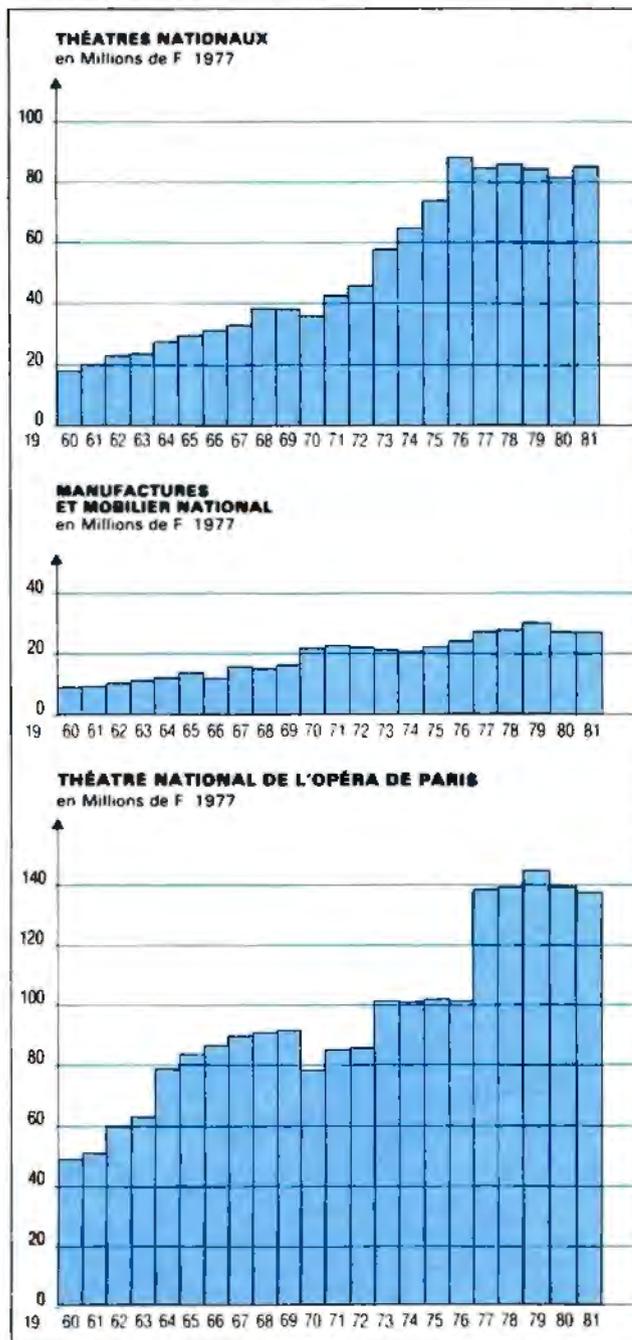
PRODUCTION ARTISTIQUE

L'effort consenti pour les théâtres nationaux a plus que quadruplé en fonctionnement. L'effort d'équipement a concerné essentiellement la Comédie Française et le Théâtre national de Chaillot.

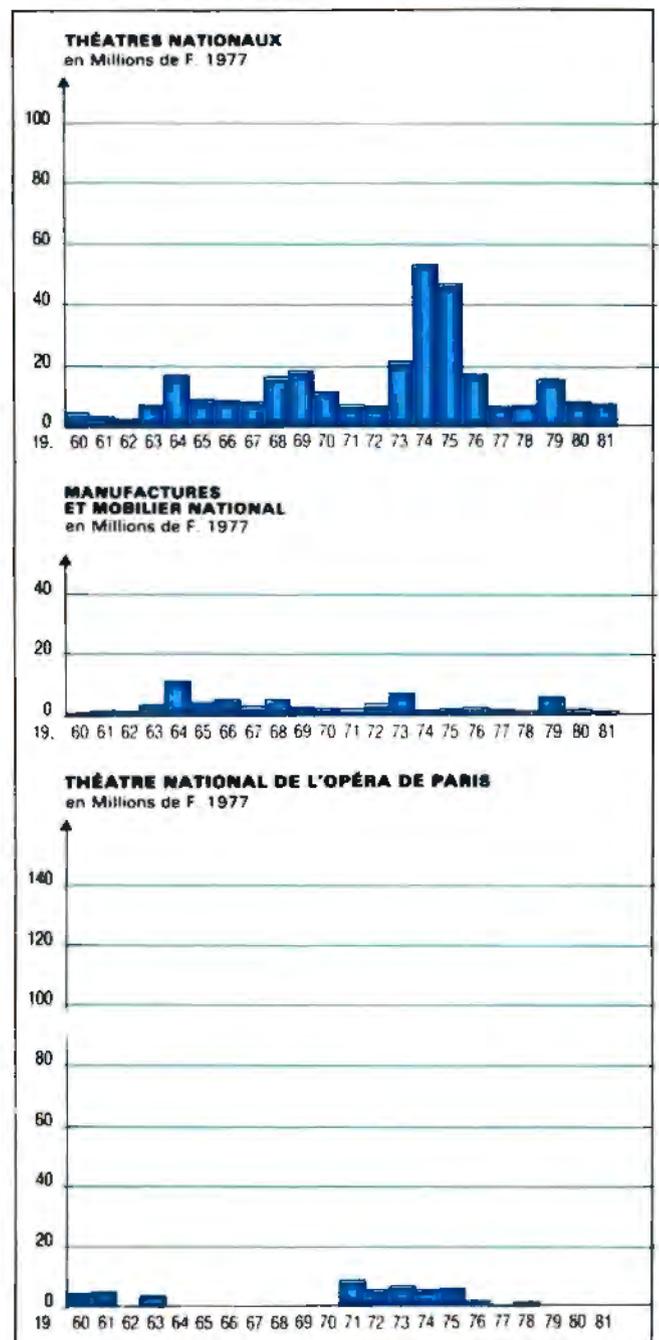
Les dépenses du Théâtre national de l'Opéra de Paris ont plus que triplé en volume pendant la période considérée (bien que l'activité de l'Opéra-Comique soit restée intermittente). La progression brusque de 1977 coïncide avec un renouveau de l'effort de création tandis que le public restait sensiblement le même.

LES GRANDES INSTITUTIONS DE LA FONCTION - PRODUCTION ARTISTIQUE -

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



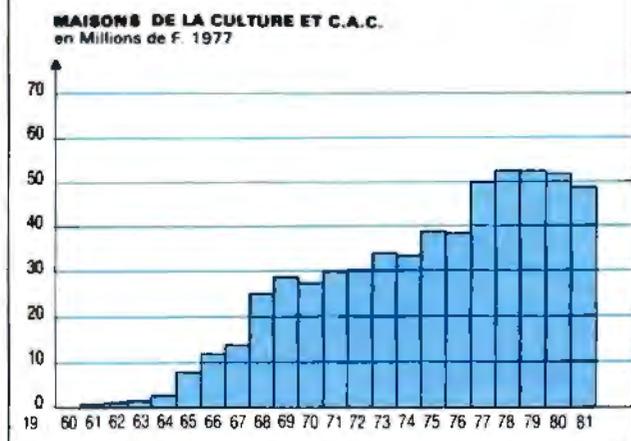
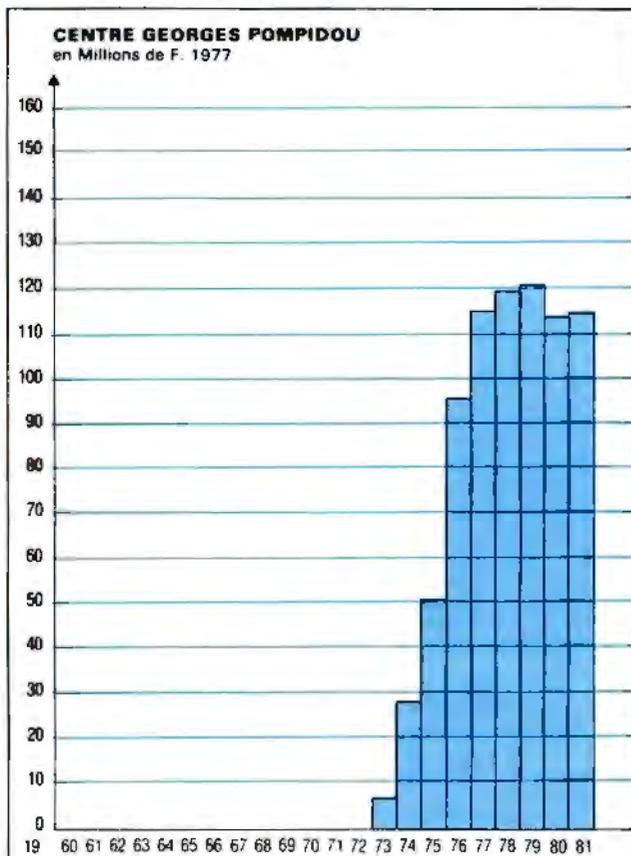
ACTION CULTURELLE

La progression des crédits de fonctionnement et d'équipement pour les établissements d'action culturelle a été forte pendant la première décennie. La seconde décennie voit l'effort d'équipement se ralentir tandis que les crédits de fonctionnement continuent de pro-

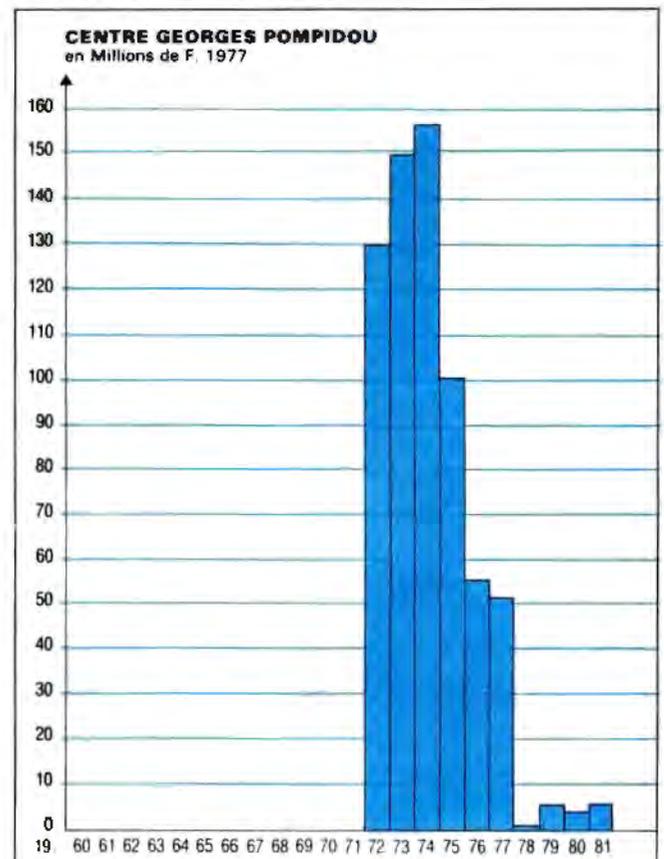
gresser par étapes. L'institution du Centre Georges Pompidou prend une part très visible des crédits du ministère, même si la dépense en capital ne sert plus qu'à entretenir l'équipement à partir de 1978.

LES GRANDES INSTITUTIONS DE LA FONCTION « ACTION CULTURELLE »

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



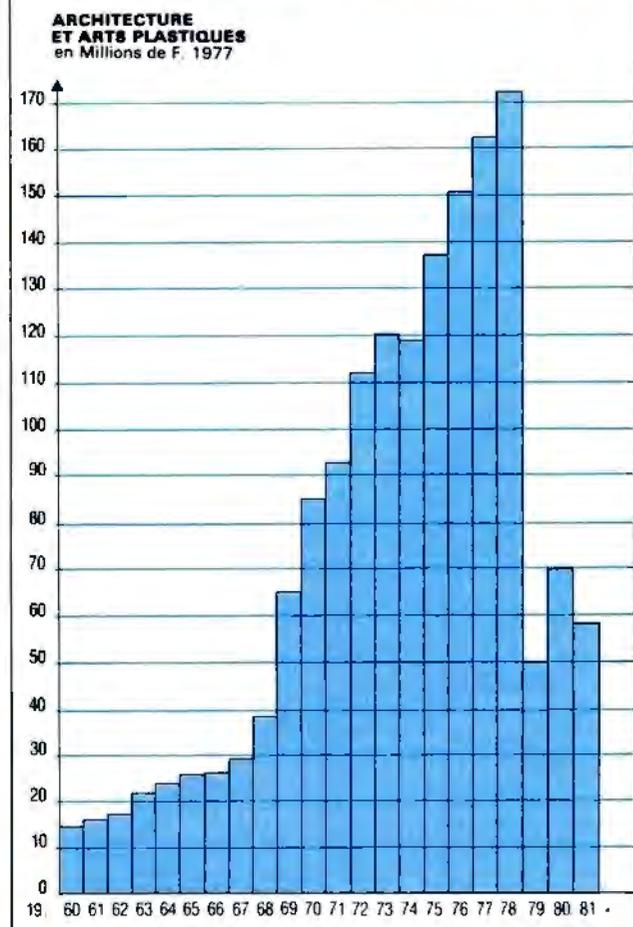
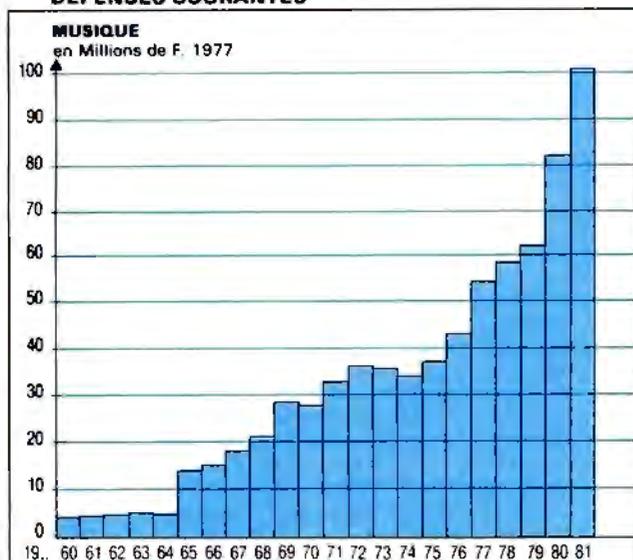
La création d'une direction de la musique et l'établissement d'un plan décennal ont permis une très forte croissance des dépenses de l'État en faveur de l'enseignement musical, notamment en province, avec entre autres le Conservatoire national Supérieur de Musique de Lyon qui marque le budget 1979.

L'augmentation des effectifs d'élèves-architectes au len-

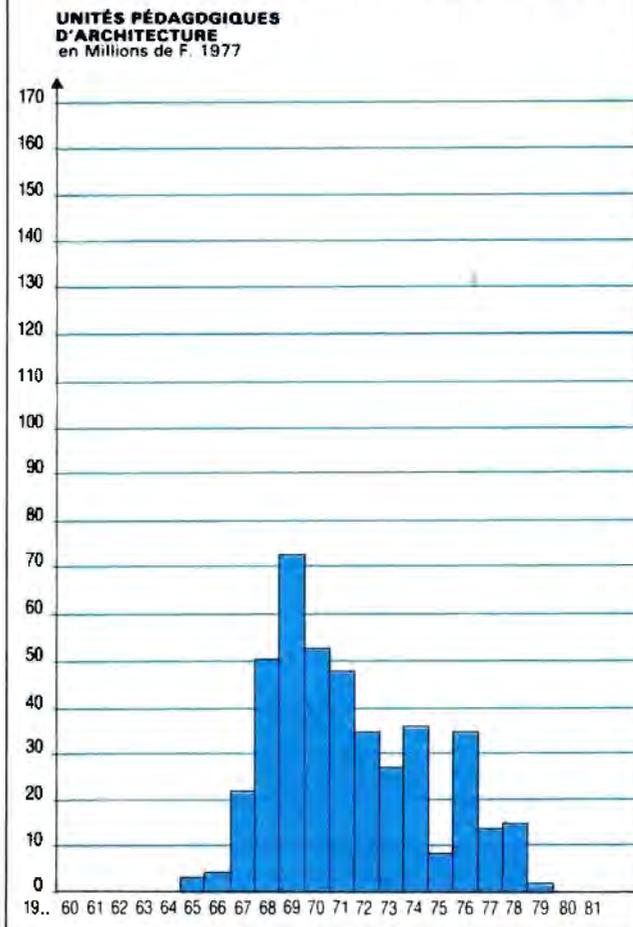
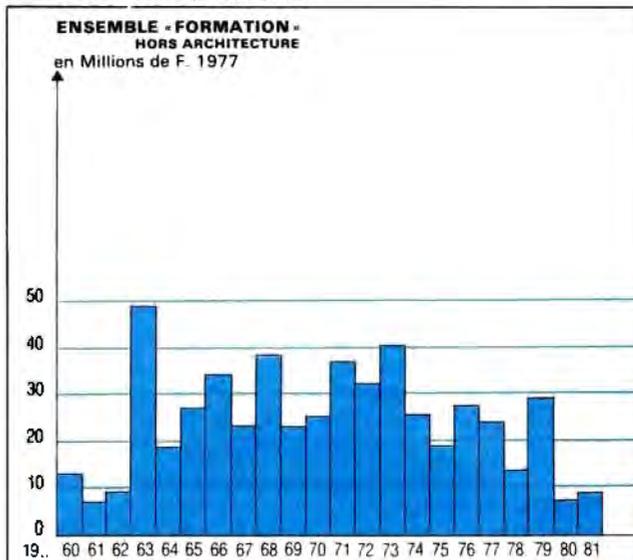
demain de la crise de 1968 et la multiplication des écoles ont appelé une augmentation parallèle des effectifs d'enseignants, en même temps que d'importants aménagements de locaux. Le départ de l'enseignement architectural pris en charge par le ministère de l'Environnement se retrouve dans la chute des dépenses correspondantes à partir de 1979.

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE LA FONCTION «FORMATION»

DÉPENSES COURANTES



DÉPENSES EN CAPITAL



LES INVESTISSEMENTS

Autorisations de programme et crédits de paiement

Les « autorisations de programme » sont les crédits d'investissement dont l'engagement est autorisé par la Loi de Finances une année donnée, étant entendu que les dépenses correspondantes peuvent s'étaler sur plusieurs années. Les « crédits de paiement » sont votés chaque année pour couvrir les engagements des années antérieures ainsi que ceux de l'année en cours.

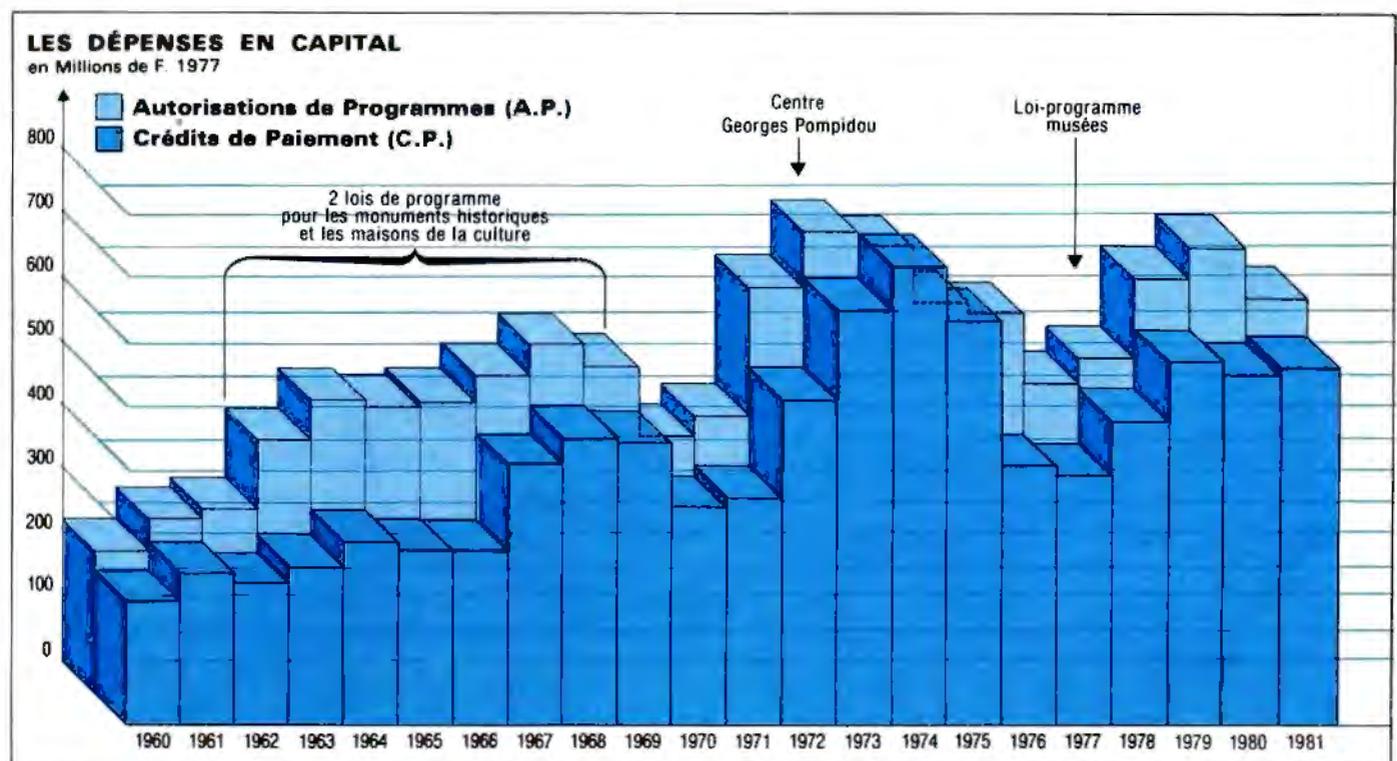
Le tableau ci-dessous souligne deux faits importants. Le niveau des autorisations de programme de 1977 avait déjà été atteint en 1968. Il y a donc eu stagnation de l'investissement culturel pendant cette période alors que l'ensemble des dépenses du Ministère croissait fortement. La bosse des années 1972 à 1975 est essentiellement constituée par la construction du Centre Georges Pompidou.

D'autre part, sauf pendant ces quatre années, le niveau des crédits de paiement est fortement décalé par rapport à celui des autorisations de programme. Plusieurs explications — conjoncturelles et structurelles — de ce décalage entre les intentions et les réalités de l'investissement peuvent être données dont les effets se cumulent de façon fort importante si l'on considère une période longue. Les investissements nouveaux des années 1979 et 1980 sont liés à la création d'une Direction du Patrimoine et à la préparation de l'année 1980 consacrée au patrimoine national.

Francs courants et francs constants

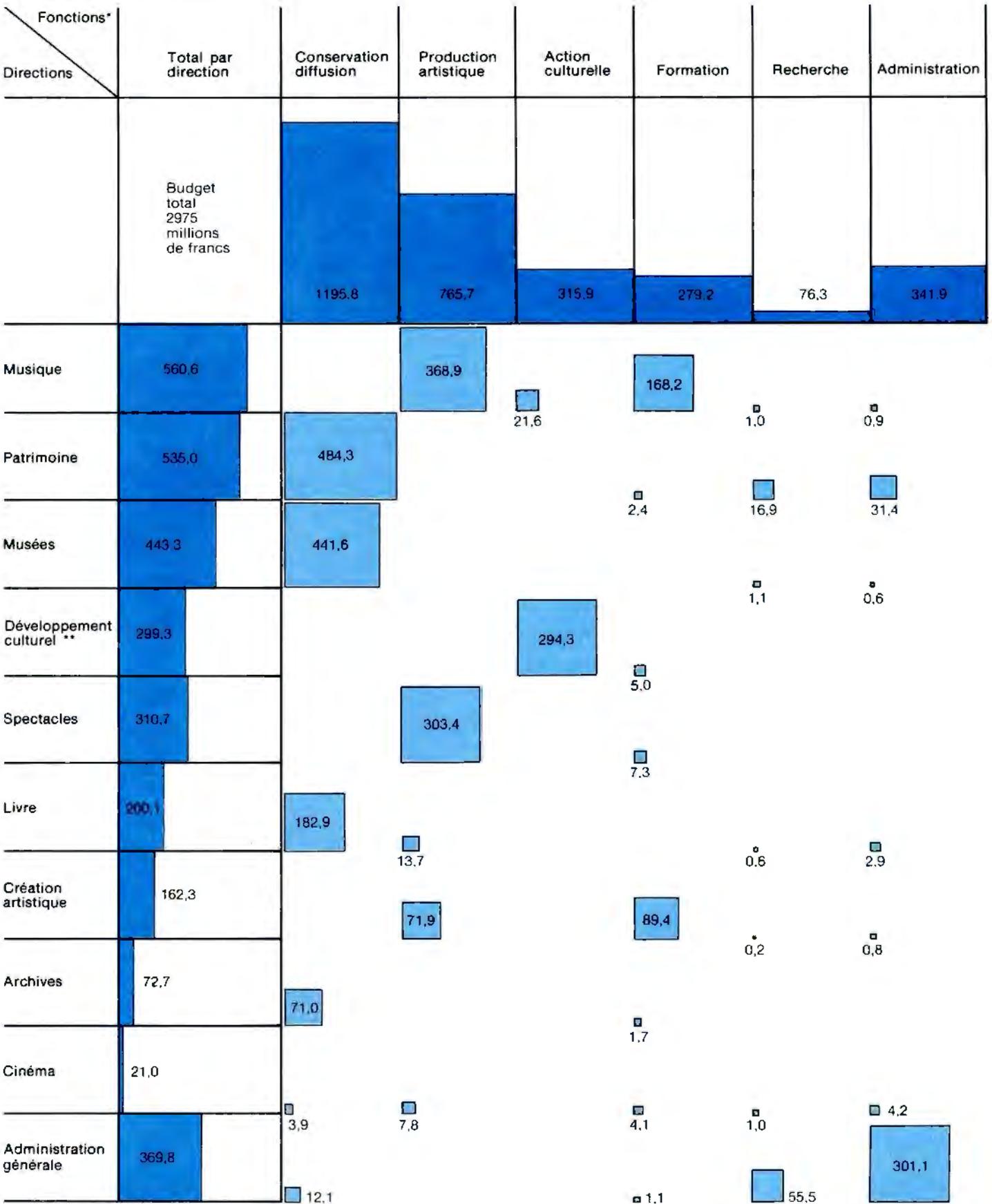
Pour dégager l'évolution du budget du ministère, il est nécessaire de le traduire en francs constants, c'est-à-dire en pouvoir d'achat comparable. L'ensemble des tableaux et graphiques sont donc exprimés ici en francs constants 1977, c'est-à-dire en pouvoir d'achat du franc de l'année 1977. Le coefficient de conversion qui permet de passer des francs courants aux francs 1977 est une moyenne d'indices des prix de détail et d'indices des prix de gros pour la période 1960-1979 ; les coefficients utilisés ont été les suivants :

1960	2,60	1967	2,15	1974	1,26
1961	2,53	1968	2,09	1975	1,19
1962	2,44	1969	1,94	1976	1,08
1963	2,34	1970	1,81	1977	1,00
1964	2,29	1971	1,74	1978	0,933
1965	2,24	1972	1,65	1979	0,843
1966	2,18	1973	1,50	1980	0,746
				1981	0,660



LE BUDGET 1981

unité : millions de francs 1981



* Voir définition des fonctions page 4

** Maisons de la Culture, Centre Georges Pompidou, animation polyvalente, Fonds d'intervention culturelle

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

- **DES CHIFFRES POUR LA CULTURE**, 375 pages, en vente à la Documentation Française (29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07), 90 F. Troisième annuaire statistique publié par le service des Etudes et Recherches du ministère de la Culture, il fait suite à l'« Annuaire statistique de la culture, données de 1960 à 1970 » et l'« Annuaire de la Culture, données de 1970 à 1974 » (1).

Mais à la différence des précédents, « DES CHIFFRES POUR LA CULTURE » présente une rétrospective globale permettant de dégager, à partir de graphiques, de textes, de synthèses et de séries chiffrées significatives (remontant souvent à 1960 et même très au-delà), les grandes lignes de force de l'évolution de la politique et de la vie culturelle françaises.

Ce document se compose de treize chapitres indépendants, couvrant chacun un des domaines essentiels de la vie culturelle, complétés de deux chapitres « transversaux » où se retrouvent tous les précédents à travers les pratiques culturelles et les dépenses culturelles des pouvoirs publics.

Archives - Archéologie - Monuments historiques - Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France - Musées - Arts plastiques - Livre - Musique et danse - Théâtre - Animation culturelle - Cinéma - Radio et télévision - Presse - Pratiques culturelles - Dépenses culturelles des pouvoirs publics.

(1) Egalement publiés à la Documentation Française.

- **LA POLITIQUE CULTURELLE EN FRANCE : L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE.**

Cette brochure vise à décrire les modes d'intervention du ministère responsable de la Culture (1). Elle présente l'organisation des structures et la répartition des budgets qui permettent à l'Etat de mettre en œuvre les grandes finalités qu'il assigne à son action dans le domaine de la culture à la création et à l'innovation, rééquilibrer l'espace français en développant une vie culturelle régionale.

Les activités du ministère responsable de la culture sont présentées domaine par domaine :

I - Organigramme. — II - Protection et diffusion du patrimoine (La direction du Patrimoine - Les Archives de France - Les Musées de France - Livre et Lecture publique). — III - Production artistique (Arts plastiques, création, métiers d'art, manufactures - Théâtre et spectacles - Musique - Cinéma et audiovisuel). — IV - Action culturelle (Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou - Le Fonds d'intervention culturelle - Mission de développement culturel). — V - Pratiques culturelles.

(1) Publiée dans la collection « Politiques culturelles - études et documents » éditée par l'UNESCO, où l'on peut se procurer cette brochure : 7, place de Fontenay, Paris 7^e. Prix : 20 francs.

- **L'ACTION CULTURELLE DANS LA COMMUNE.**

Le guide sur « l'action culturelle dans la commune » est un ouvrage collectif qui se fonde sur les travaux antérieurs du Service, sur sa documentation et sur la réflexion qu'il mène depuis quinze ans sur les politiques culturelles nationales, régionales et locales.

Ce guide n'est pas un document officiel de l'administration. Il ne décrit pas des normes administratives ou techniques qui engageraient les divers ministères responsables et il n'est pas non plus un traité exhaustif, à lire ou à étudier de la première à la dernière page. Il se veut seulement un instrument de travail, quotidien, pour tous ceux qui, au plan local, ont à concevoir, orienter, réaliser, utiliser l'action culturelle.

L'action culturelle dans la commune a été entendue dans un sens fort étendu, qui déborde largement les compétences du seul ministère responsable de la culture, ou du seul conseiller municipal chargé des affaires culturelles, mais intéresse de nombreux services ministériels et, à l'intérieur d'une municipalité, plusieurs adjoints, commissions ou bureaux : affaires culturelles, scolaires, sociales, etc. Son idée maîtresse est qu'une politique culturelle communale doit être globale et mettre en jeu l'ensemble des équipements et des intervenants dans une commune.

Le budget culturel communal - Le personnel culturel dans la commune - Municipalités et associations - La commune et les animateurs - La culture dans la planification et l'aménagement - Action culturelle et développement rural - La coopération intercommunale - L'administration culturelle - Le financement de l'activité culturelle - Les fonds interministériels - Les équipements et l'action culturelle - Patrimoine culturel et traditions - La culture scientifique et technique - La protection des objets, des monuments et des sites - Architecture et urbanisme - Les musées - Les expositions temporaires - Les archives communales - Lecture publique et bibliothèques - Les arts plastiques - Les métiers d'art - La musique, l'art lyrique et la danse - Le théâtre et les spectacles - Le cinéma, l'audiovisuel, la photographie - Culture et éducation permanente - Culture et commerce - Culture et tourisme.

Index analytique - Adresse des principaux organismes - Listes des revues citées - Table des matières - Table des textes encadrés.

La Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 - DF 325.

développement culturel

ISSN 0294 - 8451

bulletin d'information du Service des études et recherches du ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, 75002 Paris 2^e. Téléphone : 296.10.40

n° 49

Décembre 1981

REPÈRES

L'édition de livres de 1974 à 1980

Soumise depuis le 1^{er} juillet 1979 (et jusqu'au 1^{er} janvier 1982) au régime du prix net, l'édition de livres connaît en fait depuis plusieurs années une situation de crise : celle-ci s'était déjà manifestée en 1974 par une chute brutale mais passagère de la production (en titres principalement) liée à la hausse du papier en 1974 après l'expansion soutenue des années soixante.

Il est donc utile de remonter à cette date pour suivre l'évolution de la production éditoriale.

La fin d'une reprise

La production de livres a connu une phase de croissance soutenue après 1974 : elle semble terminée puisqu'un seuil s'est amorcé en 1980. La production exprimée en nombre de titres a fortement crû de 1974 à 1977 (+ 27 %), le niveau de 1973 étant dépassé dès 1976.

Cette progression a laissé place ensuite à la stagnation en 1979/1978 = + 0,4 % et à la récession 1980/1979 = - 3,5 %.

Il en est de même pour la production exprimée en nombre d'exemplaires édités : le recul de 1974, moins marqué, est rattrapé dès 1975 dans une progression rapide jusqu'en 1978 (1978/1976 = + 15,3 %) suivi d'une décélération (1979/1978 = + 1,6 %) puis de la récession (1980/1979 = - 0,5 %) (1)

Les nouveautés sont moins touchées

La publication de nouveautés qui a stagné de 1971 à 1975 aux environs de 10.000 titres par an, a connu de 1976 à 1978 une progression plus lente (+ 11,5 %) qu'affecte un peu moins la récession à partir de 1979 : 1979/1978 = + 2,0 % ; 1980/1979 = - 2,7 %.

Quant aux exemplaires de nouveautés, le recul avait été prolongé (de 1972 à 1976) et moins marqué : ensuite, la progression est parfois vigoureuse et se poursuit encore : 1979/1978 = + 3,7 % ; 1980/1979 = + 3,0 %.

88 % des titres pour quatre catégories d'ouvrages

La production éditoriale est pour près de 90 % imputable à quatre catégories de livres : la littéra-

ture générale, 35 % des titres et presque 45 % des exemplaires ; les livres pour la jeunesse qui ont beaucoup progressé ; les ouvrages de sciences humaines et les livres scolaires qui ont tendance à décliner.

La vitalité du livre en format de poche

La production de livres en format de poche représente en 1980, 4.788 titres (18,6 % des titres) et 129 millions d'exemplaires (soit 34,1 % des exemplaires). Ils occupent une place particulièrement importante dans la littérature générale : plus du tiers des titres (36 %) et plus de la moitié des exemplaires (58 %).

Cette production progresse de 1979 à 1980 de 8,2 % pour les titres, 12,5 % pour les exemplaires (19,6 % et 19,1 % pour les nouveautés).

Un chiffre d'affaires de 6 milliards (2)

Il a progressé de 14,2 % en francs courants, soit une légère régression en francs constants, selon l'indice INSEE des prix de détail et une faible progression, selon l'indice du Syndicat National de l'Édition relatif au prix de cession de base (3). La littérature, les encyclopédies et dictionnaires représentent plus de 45 % du chiffre d'affaires total.

Une forte concentration de la production

La forte concentration de la production n'augmente pratiquement plus : 27 maisons en 1980 ont publié 200 titres et plus de la moitié de la production totale (55 %) mais chez elles les réimpressions prédominent.

Inversement, plus de la moitié des maisons (53 %) publient moins de 20 titres et éditent seulement 6 % des titres avec une majorité de nouveautés.

(suite page 4)

Source : mise à jour périodique de l'Annuaire statistique de la Culture, publiée par le Service des Études et Recherches. Déjà paru : livres, musique, presse, cinéma.

1 - Les réajustements effectués pour tenir compte des seules maisons répondant chaque année feraient apparaître une stagnation absolue de 1971 à 1980 : plus 0,06 o/o.

2 - Chiffre qui concerne les 396 maisons d'édition ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel supérieur à 200.000 F en 1980 et ayant répondu en 1979 et 1980.

3 - Prix de cession de base : prix de cession aux revendeurs pratiqué par les éditeurs.

Pratiques culturelles en Alsace

Les sondages nationaux sur les pratiques culturelles ont ceci de trompeur qu'ils gommèrent les différences entre régions, entre le nord et le sud, l'est et l'ouest alors que la vie culturelle de la population varie typiquement selon la situation locale. Aussi a-t-il paru utile au Service des Études et Recherches du Ministère de la Culture de se joindre à une étude que lançait l'INSEE sur le mode de vie en Alsace (1) en faisant poser à trois mille Alsaciens les mêmes questions que celles qu'il avait posées naguère à un échantillon national. Existe-t-il une spécificité alsacienne pour la vie associative, la pratique musicale, la lecture et les journaux ? S'agissant de la radio et de la télévision, l'étude était particulièrement intéressante du fait que, par leur situation frontalière, les Alsaciens préfigurent l'usage qui pourra être fait en Europe des satellites de diffusion.

Lecture : prééminence de la presse régionale

Globalement, on lit moins de livres en Alsace (la proportion des personnes ne

lisant aucun livre est plus élevée : 43 % contre 30 % pour la France entière, et la proportion des « grands lecteurs » est plus faible : 26 % au lieu de 31 % ont lu plus de 25 livres au cours des 12 mois précédents).

Comparaison du nombre de livres lus (dans l'année) en Alsace et pour la France entière

NOMBRE DE LIVRES LUS	FRANCE (1) 1973		ALSACE (2) 1979	
	% général	% sur 100 personnes lisant au moins un livre	% général	% sur 100 personnes lisant au moins un livre
0.....	30,3	—	42,6	—
1 à 9.....	23,6	33,8	19,2	33,5
10 à 24.....	23,4	33,5	23,1	40,2
25 ou plus.....	21,5	30,9	15,1	26,3
non précisé.....	1,2	1,8	—	—
ensemble.....	100	100	100	100

(1) Enquête sur les « Pratiques culturelles des Français »
(2) Enquête « Mode de Vie en Alsace »

On voit en revanche que la proportion de « petits lecteurs » (1 à 9 livres) est équivalente, et la proportion de lecteurs moyens (10 à 24 livres par an) plus forte en Alsace par rapport au nombre des personnes lisant au moins un livre.

Les Alsaciens, très attachés à leurs quotidiens régionaux (2), s'ouvrent peu sur la presse quotidienne d'audience nationale. L'impact de la presse d'origine allemande se limite à certaines revues périodiques.

La faible place réservée à la presse quotidienne nationale ressort également des statistiques de diffusion des quotidiens. Des données par département, publiées par l'organisme Proscop (3), font apparaître que pour 100 quotidiens diffusés dans le Haut-Rhin, la part des quotidiens nationaux est de 5,5 %, soit la plus faible de France avec le Finistère. Dans le Bas-Rhin, le taux correspondant (7,5 %) place ce département en dixième position.

— La presse quotidienne régionale occupe donc en Alsace une place essentielle dans la circulation de l'information : sept personnes sur dix lisent réguliè-

èrement un quotidien régional et près de deux sur dix lisent régulièrement l'édition bilingue. Ce résultat ressort aussi des statistiques de tirage des trois journaux régionaux (Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Alsace, Le Nouvel Alsacien) rapporté au nombre de foyers (4). Ce taux est le plus élevé de France dans les départements alsaciens : 78 % dans le Haut-Rhin, 73 % dans le Bas-Rhin (suivi du Finistère avec 70 %).

Dans ces journaux, l'intérêt le plus grand des lecteurs concerne les pages « régionales » et les « rubriques locales ».

— L'audience de la presse allemande se concentre sur trois domaines : les périodiques de télévision, les périodiques d'information, la presse féminine. Pour ces trois secteurs, les Alsaciens lisent une revue allemande pour quatre revues françaises.

— La fidélité au quotidien régional augmente avec l'âge : un quart environ des personnes de 16 à 34 ans le lisent « rarement » ou « jamais » contre un dixième au-delà de cet âge. La lecture moins fréquente chez les jeunes n'est pas propre à l'Alsace et ce trait s'observe

en France, quel que soit le quotidien. D'après l'enquête nationale sur les « pratiques culturelles » réalisée par le Secrétariat d'État à la Culture en 1973 (5), un tiers des personnes de 15 à 24 ans lisaient tous les jours un quotidien, la moitié des 25 à 35 ans, deux tiers au-delà de 39 ans. On fera remarquer aussi que la pénétration de la presse locale parmi la population âgée est facilitée par l'existence des éditions bilingues et que, par rapport aux données nationales, les agriculteurs alsaciens se démarquent par une pénétration plus forte du quotidien régional.

Enfin l'analyse faite de l'usage de l'ensemble des médias fait nettement ressortir que le public touché par la presse régionale est, en nombre, très supérieur au public touché par les émissions régionales, à la radio ou à la télévision.

Radio-télévision en région frontalière

Aborder l'étude de l'audience de la radio et de la télévision en Alsace présente un intérêt spécifique. En effet, sa position frontalière met cette région à l'écoute à la fois des stations de radio françaises et allemandes ou suisses (dans le sud de l'Alsace). Elle reçoit, à la fois, les trois chaînes de télévision françaises, les trois chaînes allemandes, plus une chaîne de télévision suisse dans le sud de la région et la chaîne luxembourgeoise dans le nord-ouest (l'écoute de ces deux dernières chaînes est très limitée).

En schématisant, on constate que les habitants de l'Alsace regardent surtout la télévision française pour les informations, les émissions politiques (reportages, « face à face »), les jeux, les émissions historiques, les émissions sur la littérature et sur l'art (mais ces dernières sont assez peu regardées), les feuilletons, les émissions sur la vie des animaux, les émissions scientifiques ou médicales. Plus de huit téléspectateurs sur dix, originaires ou non de la région, déclarent préférer regarder ces émissions sur une chaîne française.

Les chaînes de télévision allemandes ont un impact notable auprès du public alsacien essentiellement pour quelques types d'émissions, ce sont :

— parmi celles qui sont le plus souvent regardées : les émissions de variétés (38 % des amateurs de ces émissions originaires de la région les regardent de préférence sur une chaîne allemande), les films (16 %) et les émissions sportives ;

— parmi les émissions plus « culturelles », mais beaucoup moins souvent regardées, la préférence pour des émissions diffusées par des chaînes allemandes reste notable pour le théâtre (21 %), les concerts de musique classique (21 %), ou pop (19 %) et les opéras (18 %).

La place de FR3-Alsace est assez nettement définie par l'intérêt que marquent les Alsaciens pour les informations régionales (à la radio et à la télévision), les reportages sur la vie de la région (à la télévision), les émissions en dialecte (à la radio).

67 % des personnes interrogées regardent la télévision tous les jours, 87 % au moins une fois par semaine ; 8 % ne la regardent presque jamais.

Les spectateurs les moins assidus de télévision sont :

— les jeunes (59 % des personnes de 16 à 24 ans la regardent tous les jours) et les personnes très âgées (54 % au-delà de 74 ans) ;
— les personnes appartenant à des ménages de cadres moyens (50 %), cadres supérieurs ou professions libérales (49 %) et agriculteurs (53 %).

Les spectateurs les plus assidus sont :
— les personnes entre 55 et 74 ans (80 % regardent la télévision tous les jours) ;
— les inactifs (72 %), les ouvriers (71 %) et le personnel de service (79 %). On retrouve ces mêmes catégories de personnes comme celles qui sortent le moins fréquemment le soir.

76 % des personnes ont déclaré écouter la radio tous les jours ; les enquêtes précédentes donnent pour la France entière un taux d'écoute qui serait de

même ordre (6) ; de même l'assiduité des auditeurs de radio selon leur âge et leur catégorie socio-professionnelle n'est pas un ensemble de comportements propre à l'Alsace. En revanche, 40 % d'entre eux écoutent souvent les stations allemandes, avant tout pour les chansons et variétés, très rarement pour les informations ou la musique classique.

D'une manière générale, les nombreuses possibilités d'écoute des émissions de radio et de télévision dans cette région frontalière, n'entraînent pas une « surconsommation » des médias. La proportion de personnes écoutant la radio tous les jours est du même ordre que pour l'ensemble de la France, il en va de même pour la télévision.

Des pratiques culturelles à effets cumulatifs, comme partout ailleurs

Les personnes interrogées se voyaient proposer un vaste éventail d'activités de loisirs, au nombre de 28, pour lesquelles elles devaient indiquer s'il leur arrivait de les pratiquer, combien de fois au cours des douze derniers mois, en Alsace ou ailleurs.

— Les cinq activités les plus pratiquées (plus de la moitié des personnes les ont pratiquées au moins une fois dans l'année) sont : aller à des fêtes (fêtes du village ou foires), aller au restaurant, aller à des offices religieux, aller pique-niquer.

— Sept des huit activités les moins pratiquées (moins de 15 % de la population les ont pratiquées une ou plusieurs fois) sont des activités culturelles sans attaches directes avec les traditions régionales et peu représentées en dehors des trois grandes villes : concerts de musique classique, concerts de musique pop, opéras, théâtre (hors le théâtre alsacien), spectacles de variétés ou de ballets.

— Par contre, des spectacles s'appuyant sur des traditions régionales sont nettement plus fréquentés. Notons en particulier la bonne fréquentation du théâtre

alsacien, des spectacles de danses folkloriques, de football amateur et des fêtes de villages ou d'associations.

Hors du territoire régional, on pratique des activités plus touristiques : visite de musée, de monument historique, de parc animalier.

La formation scolaire joue un grand rôle dans le choix des types de loisirs et dans leur niveau de pratique : ce sont des individus diplômés (baccalauréat ou diplôme d'enseignement supérieur), d'un milieu plutôt aisé (professions libérales, cadres moyens ou supérieurs) relativement jeunes qui participent, le plus souvent, aux loisirs ou activités dits « culturels », lisent le plus de livres et font ou écoutent plus que les autres de la musique. Ce constat n'est pas propre à l'Alsace.

Ainsi, quand on fait soi-même de la musique, on l'écoute plus volontiers (87 % des musiciens écoutent de la musique au moins une fois par mois contre 68 % des autres) ; les personnes — qui vont à des spectacles culturels (théâtre, concerts, opéras),

(Suite page 4)

1 - Etude du mode de vie en Alsace. INSEE. Direction régionale. (Cité administrative, rue de l'Hôpital militaire, 67084 Strasbourg Cedex. Tél. (88) 84 22 62). Décembre 1980. Présentation de Nicole Seligmann. Cette enquête est le fruit de la collaboration financière et technique de l'établissement public régional, de la DATAR, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Éducation, de la Direction générale de l'INSEE et de sa Direction régionale d'Alsace. Un questionnaire comportant 81 rubriques a été soumis à un échantillon représentatif de 3.004 personnes de plus de 15 ans domiciliées en Alsace. La synthèse des résultats fait apparaître les différences d'attitudes pouvant résulter du fait que les personnes enquêtées sont ou non d'implantation récente. Elle comporte 8 chapitres couvrant tous les domaines socio-culturels, des annexes méthodologiques et une bibliographie.

2 - Les quotidiens « Dernières Nouvelles d'Alsace » et « L'Alsace » ont chacun deux éditions, l'une en français, l'autre en allemand. Un troisième quotidien « Le Nouvel Alsacien » a une seule édition où certaines rubriques sont en français, d'autres en allemand.

3 - Proscop Media Data 1978/1979, p. 136-137

4 - Notes et Etudes Documentaires « La Presse française », 29 mai 1978.

5 - Enquête renouvelée en fin 81 - début 82.

6 - Notamment enquête sur « radio - TV 78 » du Centre d'Étude des Supports de Publicité.

— qui écoutent les stations de radio France-Culture ou France-Musique,
 — qui regardent à la télévision les émissions sur la littérature, qui écoutent des concerts ou des opéras,
 — qui lisent un quotidien national,
 ont en commun d'être de grands lecteurs : ils lisent 19 à 27 livres par an (contre treize en moyenne).

Vie associative plus développée

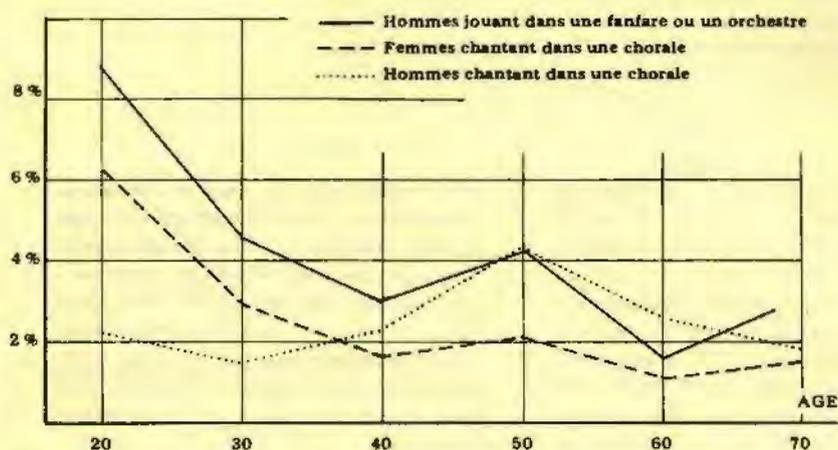
Conformément aux idées généralement reçues, la vie associative est beaucoup plus développée en Alsace que dans les pratiques moyennes nationales : 47,9 % des Alsaciens déclarent appartenir au moins à une association ; pour la France entière le résultat était de 27,8 % en 1973 (1). Ces associations ont des activités de toutes natures, des groupements de sapeurs-pompiers bénévoles aux amis des jardins, des "clubs" professionnels aux donneurs de sang.

Moins conforme à l'opinion courante est la part relativement faible des activités pratiquées au sein de groupes musicaux, dans un pays réputé pour ses chorales et ses associations instrumentales (5,3 % des personnes faisant partie d'une association déclarent appartenir à une chorale, 4,5 % à une fanfare ou à un orchestre, alors que pour la France entière la proportion globale correspondante s'élevait en 1973 à 5,1 %, ce qui, compte tenu des doubles appartenances, correspond à un niveau sensiblement égal). Dans le même ordre d'idées, on savait qu'un Français sur trois possède un instrument de musique, alors que seulement 11 % en jouent, fréquemment ou non. En Alsace également, 12 % des habitants pratiquent le piano, la guitare, un instrument à vent, alors qu'ils sont nettement plus nombreux à en posséder à leur domicile.

Regain d'intérêt vers 50 ans pour les activités musicales

Bien que les effectifs concernés par les activités musicales soient faibles (et donc les taux de pratique peu

significatifs), nous avons tracé le graphique ci-dessous car il fait apparaître une tendance intéressante : diminution avec l'âge et léger regain d'intérêt vers 50 ans pour les activités musicales.



Source : Etude du mode de vie en Alsace. INSEE

Les Alsaciens aiment leur cadre de vie quotidien

A la question : « Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien ? en êtes-vous très satisfait, peu satisfait, mécontent ? », les réponses donnent : 19 % très satisfaits, 71 % satisfaits, 9 % peu satisfaits, 1 % mécontents.

Le degré de satisfaction décroît avec l'urbanisation : plus de 92 % des personnes habitant les communes rurales ou les villes de 50.000 habitants sont satisfaites contre 86 % des personnes habitant l'agglomération de Mulhouse ou Strasbourg ; l'écart reste cependant assez faible entre ces extrêmes.

On est plus satisfait après 45 ans.

A une question analogue posée par le CREDOC dans une enquête auprès de 2.000 personnes âgées de plus de dix-huit ans en 1979 (2), les réponses donnent, pour la France

entière, une proportion moins élevée de personnes satisfaites (82 % contre 90 % en Alsace).

69 % des personnes interrogées en Alsace considèrent comme « très importante » la préservation de l'environnement, 25 % comme « assez importante », 5 % « peu importante » et 1 % « pas importante ».

Cette sensibilité à la préservation de l'environnement est, semble-t-il, comparable à celle observée en moyenne nationale. La même question posée dans l'enquête nationale effectuée par le CREDOC donnait les résultats suivants : 64 % « très important », 29 % « assez important », 7 % « peu ou pas important ».

1 - Pratiques culturelles des Français. Service des Etudes et Recherches, Secrétariat d'Etat à la Culture, 1974.

2 - cf. enquête 1979-1980 sur les situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français. Rapport préliminaire CREDOC, février 1980.

Les circuits de distribution

Ce sont désormais les trois quarts (74,9 %) du chiffre d'affaires des éditeurs qui sont réalisés avec des intermédiaires (grossistes, clubs et surtout diffuseurs) et des détaillants (libraires, FNAC...). La place de la vente directe, que ce soit par correspondance (14 %) ou par courtage (9 %), tend à diminuer.

Une activité de publication plus vaste

Au delà des quelque 400 maisons d'édition interrogées par le Syndicat National de l'Edition, l'activité de publication est aussi le fait, parfois

occasionnel, d'entreprises artisanales, d'associations, de groupements, voire d'individus (auteurs-éditeurs) : ceci explique que l'INSEE recense en 1981 plus de 3.000 entreprises d'édition dont environ 1.500 n'ont pas de salariés. Leur place, très minime en chiffre d'affaires, l'est moins du point de vue de la production : tous les ans sont déposées plus de 20.000 nouvelles publications au Dépôt Légal de la Bibliothèque Nationale (1).

1 - Une étude sur les maisons d'édition créées ces dernières années est en cours.

(suite de la page 1)

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du
ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e - Téléphone : 296.10.40

n° 50 - JANVIER 1982

REPÈRES

Les jeunes téléspectateurs

Le temps moyen passé chaque jour par les enfants devant la télévision est d'environ deux heures, du même ordre pour les adultes. Cette durée d'écoute augmente considérablement pendant les périodes de vacances d'hiver (elle est alors d'environ 3 heures et demie). Elle varie aussi selon les jours (elle est par exemple plus forte le mardi soir — veille du congé du mercredi, ainsi que le mercredi et le dimanche).

Plus l'enfant grandit, plus il regarde la télévision

Pour les garçons comme pour les filles, et pour les quatre périodes étudiées, les 13-14 ans ont toujours une durée d'écoute supérieure à celle des 8-9 ans. On observe cependant des variations, à l'intérieur de cette loi : le garçon de 8 à 9 ans semble plus grand consommateur de télévision que la fille du même âge, alors que le phénomène s'inverse pour les 13-14 ans.

La consommation télévisuelle dépend en partie de la mère de famille

L'écoute de la télévision n'est pas égale dans tous les milieux sociaux. Mais il apparaît que, plus que les caractéristiques sociales du foyer, ce sont celles de la mère qu'il faut prendre en compte. Contrairement à une idée reçue, les enfants, dont la mère travaille à l'extérieur, regardent moins la télévision que ceux dont la mère reste au foyer. Mais les plus grandes variations dans la durée d'écoute sont fonction du niveau d'instruction de la mère : plus le niveau est bas, plus grande est la durée d'écoute des enfants de 8 à 14 ans.

Ce phénomène, tout en restant présent, est moins marqué pendant les petites vacances scolaires.

LA TÉLÉVISION ET LES ENFANTS DE 8 A 14 ANS

	Durée moyenne par enfant et par jour (en minutes)			
	année scolaire			vacances d'hiver
	automne	hiver	printemps	
Ensemble	137	124	101	208
<i>selon le sexe et l'âge</i>				
• garçons 8-9 ans	129	116	97	187
• garçons 10-12 ans	139	123	97	204
• garçons 13-14 ans	148	133	110	216
• filles 8-9 ans	123	106	82	200
• filles 10-12 ans	139	122	102	215
• filles 13-14 ans	141	145	118	224
<i>selon l'activité de la mère</i>				
• mère active	136	119	95	193
• mère inactive	138	126	104	220
<i>selon le niveau d'instruction de la mère</i>				
• primaire	154	134	112	224
• technique	127	125	84	212
• secondaire	117	109	91	175
• supérieur	87	77	75	175

Source : données établies par le Centre d'études d'Opinion. Enquête auprès d'un échantillon national de 800 jeunes (recrutés dans environ 500 foyers équipés en téléviseur) représentatif de la population française âgée de 8 à 14 ans, en 4 vagues : du 6 au 12 novembre 1980 (automne), du 27 novembre au 3 décembre 1980 (hiver), du 25 au 31 décembre 1980 (vacances d'hiver) et du 14 au 20 mai 1981 (printemps).

Peut-on « apprendre » la Télévision ?

Une opération FIC
Jeune Téléspectateur Actif

« La télévision, quand on est petit, c'est fait pour rêver (...) et quand on est grand, c'est fait pour comprendre... » Ce jugement porté par un jeune adolescent de 13 ans est significatif : qu'on le veuille ou non, la télévision constitue un apport culturel considérable, à la fois sur le plan de l'imaginaire et sur le plan de l'interprétation des faits.

L'opération du FIC : « Jeune Téléspectateur Actif »

Si l'on prend comme objectif le développement culturel de l'enfant, il est évident qu'il faut trouver le moyen de faire interférer la télévision avec l'école, la famille et l'action culturelle. En fait, malgré quelques efforts isolés, la relation entre les informations reçues par l'intermédiaire des mass-media et la formation dispensée en milieu éducatif reste très faible. La dynamique entre les deux systèmes de formation s'établit mal. Parce que le jeune télé-spectateur ignore à peu près tout de « ce qui se passe derrière l'écran », parce que la conception des émissions, les techniques de réalisation et de montage, restent pour lui des inconnues, il est conduit à une attitude passive, amplement dénoncée partout dans le monde. N'ayant pas l'intelligence de l'outil, il n'a à son égard ni recul critique, ni capacité de choisir.

C'est pour porter remède à cette situation que le Fonds d'Intervention culturelle (FIC) a lancé, il y a deux ans, l'opération « Formation du Jeune Télé-spectateur Actif » (« Opération JTA »). Le FIC a obtenu l'aval de plusieurs ministères (Culture, Education nationale, Agriculture, Jeunesse et Sports, Action Sociale) et de grandes associations comme UNAF*. Dans huit départements choisis à titre expérimental, des comités ont été constitués, des

stages de formateurs organisés, du matériel (magnétoscopes, magnétophones, livrets documentaires) mis en place. En bref, dès la première année (1979-1980) cette action a concerné 800 adultes (enseignants, parents, animateurs socio-culturels) qui ont reçu gratuitement une formation de dix journées, leur permettant de démultiplier l'action pédagogique auprès d'environ 24 000 enfants et adolescents.

Le magnétoscope, outil pédagogique

L'outil le plus utilisé dans la pratique JTA est le magnétoscope qui permet de visionner des documents enregistrés, d'arrêter l'image pour mieux l'analyser. Après une projection, le formateur laisse la classe s'exprimer puis propose des travaux en groupes.

— « On a fait des groupes. Il y avait ceux qui s'occupaient des images, de la construction, du contenu. »

L'analyse s'effectue sur les émissions les plus diverses : séquences publicitaires, films, journal TV. Cette analyse prend différentes formes. Une pratique de type sémiologique permet aux jeunes d'analyser une image fixe ou une suite d'images en mouvement :

— « On a regardé le film, puis on s'est arrêté un peu pour expliquer les plans... Les différents plans qu'il y avait et le décor. »

— « On essayait de comprendre ce qu'ils voulaient nous montrer dans les affiches. »

La fabrication des trucages suscite un très grand intérêt chez les élèves les plus jeunes (11-14 ans) : on étudie le rôle de la bande son.

La composition des documents audiovisuels fait l'objet d'analyses à partir d'exercices divers : signaler le nombre de personnages, les nommer, décrire leurs caractères. Noter, au cours d'un journal télévisé, les

changements de sujets, les différentes personnes qui interviennent, etc.

Cette forme de travail sur la réception des émissions amène les jeunes à débattre, suivant les contenus, de thèmes divers : le racisme, les pays étrangers, la légitime défense, le Moyen âge... Enfin, une pratique efficace et passionnante est la production elle-même : les jeunes se familiarisent avec la technique vidéo ; certains, avec l'aide des formateurs, élaborent un projet puis un scénario, se répartissent les tâches en équipe, filment et s'exercent au montage pour aboutir à un document filmé.

Une meilleure connaissance du « média » s'élabore au fil de ces pratiques actives. Un certain nombre d'observations montrent que ces manipulations (le montage par exemple) aident fortement les jeunes de 10-11 ans à affiner leur sens du temps reproduit, grâce à l'assimilation concrète de la notion d'ellipse. En aidant leur progression psychologique, l'expérimentation JTA les familiarise avec la télévision et les rend plus aptes à s'en servir.

Une enquête sur les effets

Dès la rentrée 1980, une première évaluation était demandée par le FIC au service des Etudes et Recherches du ministère de la Culture. Celui-ci confia à trois chercheurs le soin d'étudier les changements intervenus chez les jeunes à la suite de l'opération JTA (1). Le rapport

(1) Source : service des Etudes et Recherches du ministère de la Culture. *Etude des changements intervenus chez les jeunes à la suite de l'opération du Jeune Télé-spectateur Actif*, juillet 1981. 267 pages par Evelyne Pierre (Quaternaire éducation), responsable des travaux J. Chaguiboiff (CNRS, Institut des sciences de l'art) et B. Chapelain (INRP).

Cette étude est éditée, sous une forme légèrement remaniée, en janvier 1982 à la Documentation Française dans la collection « Audiovisuel et Communication » dirigée par Michel Souchon.

d'enquête n'est pas un « discours » d'adulte (psychologue ou pédagogue) sur l'enfant et la télévision : c'est le procès-verbal délibérément sténographique de ce que les enfants disent, dans des entretiens non-directifs, sur la façon dont ils vivent leur télévision. A ce titre, il s'agit d'un document irremplaçable pour le maître, le parent ou l'animateur qui veut aider l'enfant à devenir un télé-spectateur « actif ».

« Dans la maison, y a du gros silence, des fois »

La quasi totalité des membres de la famille est fascinée par la télévision. Souvent toute la vie familiale s'organise autour du petit écran ; au point que, parfois, les adolescents se plaignent de ne pas pouvoir communiquer avec leurs parents. témoin cette fille de 16 ans :

— « Y en avait toujours un des deux, soit c'était mon frère, soit c'était moi qui se levait et disait : « Bon, y en a marre, écoutez-nous » et on arrêtait le poste. Bon maintenant le samedi à midi, on l'allume jamais. C'est résolu. Ils ne peuvent plus se défilier. S'ils veulent pas nous répondre, ils seront obligés de nous démontrer pourquoi. »

Mais pour la plupart, la TV est un remède souverain contre l'ennui, contre le silence :

— « Je ne sais comment expliquer je me sens seul si y'a pas la télé... » (garçon, 10 ans).

— « Ça fait de la compagnie, ça parle... Quand maman n'est pas là, je l'allume » (fille, 11 ans).

— « Ça met de l'ambiance. Dans la maison, y'a du gros silence, des fois » (fille, 14 ans).

Les plus âgés savent exprimer ce besoin de recours à l'imaginaire :

— « Moi, je trouve que ça enlève les ennuis... Quand on a une mauvai-

se note à l'école, on est KO. On regarde un bon film, bon, ça change et puis ça va mieux » (fille, 13 ans).

La TV alimente la vie émotive

Une imprégnation aussi importante entraîne des conséquences psychologiques tout au long de la journée. Le monde émotif de l'enfant est fortement nourri de ce qu'il voit à la télévision. La principale émotion dont parle le plus jeune télé-spectateur est la peur :

— « La science-fiction, c'est surtout les robots, les machines ou alors des monstres... » (fille, 10 ans).

— « Le titre, c'était le docteur... un nom de docteur, alors c'était... un bonhomme qui avait capturé des singes, pas capturé mais dressé pratiquement des singes. Mais c'était plutôt des hommes et il mettait comme des piqûres et ça les transformait en singes, des trucs comme ça, oh c'était une grande angoisse » (fille, 10 ans).

— « A la fin, ils étaient dans un manoir et puis il y avait un monsieur qui était dedans, il buvait, puis à la fin y'en a eu marre, y a une femme qui est arrivée et qui l'a déchiqueté... » (garçon, 10 ans).

La peur est non seulement suscitée par des films d'horreur, par Fantomas ou Dracula mais par certaines informations du journal télévisé portant sur les crimes, les catastrophes. Et la peur est très présente dans les rêves nocturnes.

La tristesse apparaît aussi, au fil de certains entretiens : elle est favorisée par les animaux perdus, les drames familiaux, certaines histoires d'amour.

Mais cette sensibilité aux émotions, vivement ressentie par les plus jeunes, semble se cuirasser au cours des années :

— « On a tellement l'habitude de voir quelqu'un qui meurt dans les

films que maintenant, ça fait plus rien, c'est grave » (garçon, 17 ans).

Le besoin d'échanger

Tout cet engrangement émotif cherche souvent à se liquider dans une activité importante pour l'enfant comme pour l'adulte : la conversation.

C'est l'échange avec les frères et sœurs, le soir même, dans l'excitation du programme qu'on vient de voir :

— « Des fois, ça empêche de dormir, parce qu'on trouve qu'il était trop bien, ou on discute et puis, quand il y a un qui dit "ah, bon, c'était pas mal, hein ?" et puis ils bavardent jusqu'à 11 heures » (garçon, 9 ans).

C'est aussi la conversation, le lendemain matin, à l'école. On raconte presque toujours les films, l'intérêt de la discussion réside surtout dans l'évocation des passages les plus drôles ou les plus marquants.

— « Ceux qui racontent, ils demandent d'abord s'ils l'ont vu, puis s'ils l'ont pas vu, ils le racontent pas. Puis s'ils l'ont vu, ils racontent. Alors, ils se mettent à 2 ou 3 à raconter la même chose » (fille, 10 ans).

— « Quand on raconte, là, on sait comment ça s'est passé, on rigole : il rigole pas quand il ne sait pas comment ça s'est passé, il écoute seulement (...). C'est pas très rigolo quand on écoute quelqu'un d'autre (garçon, 11 ans).

Il s'agit là, avec des enfants de 10-11 ans, d'un phénomène analogue à ce que Piaget a appelé le « monologue collectif » chez les enfants plus jeunes. Autrement dit, l'enfant recule devant la difficulté de raconter effectivement la trame du film, de faire une synthèse compréhensible de l'action. Il s'agit seulement d'évoquer les meilleures scènes, entre interlocuteurs qui ont vu la

* Union nationale des Associations familiales.

même émission. « Le but véritable de la discussion est la "recréation". On s'amuse, on revit les meilleurs passages, parfois on refait les gestes. » La communication est surtout d'ordre émotionnel.

Les conditions de l'échange évoluent avec l'âge : à partir de 14 ans, on s'intéresse à l'opinion d'autrui. On cherche aussi à enrichir sa perception par les remarques des autres :

— « *Quelquefois il peut y avoir des filles qui ne parlent pas beaucoup ; alors en parlant sur les films, oh, ben, tout de suite elle peut dire son opinion, elle engage la conversation* » (fille, 13 ans).

La télévision permet aussi d'aborder des sujets qui commencent à préoccuper les adolescents :

— « *On raconte... La dernière fois, c'était un film sur les enfants battus... eh bien, on en discutait entre nous, on parlait de la mère ou de l'enfant (...) et puis sur la drogue aussi, on en parle (...) mais on parle surtout, je sais pas, moi, sur la vie, les avortements, les enfants, tout ça, quoi* » (fille, 13 ans et demi).

La télévision propose aussi des « modèles » qu'on imite, qu'on caricature : les acteurs, les héros, les hommes politiques, les chanteurs ; elle incite à lire les livres correspondant à certaines histoires, Heidi, Crin-Blanc ou les bandes dessinées (Goldorak, Popeye).

Ainsi, à travers tout ce bric-à-brac émotif, au long des histoires fantastiques ou des informations du journal, la télévision, cahin-caha, sans programme à visées « pédagogiques », apporte aux enfants, aux adolescents, de multiples données qui alimentent l'idée qu'ils se font de la vie.

Curieusement, cet instrument qui passionne aussi les éducateurs (parents et enseignants) n'est pas considéré par ces derniers d'une manière positive, dans leur discours tout au moins.

— « *L'autre jour, il avait dit que la télé ce n'était pas tellement...*

— *Pour s'instruire.*

— *Oui, voilà, exactement, que ce n'était pas intéressant pour s'instruire, bon, que ça nous apportait pas tellement de choses...*

— *Oui, il y en a plein qui nous le disent, dans les profs, presque tous les profs nous disent ça.* »

Des modèles pédagogiques différents

Pour l'Ecole, en effet, le travail sérieux consiste à acquérir une somme de connaissances, dans un ordre donné, connaissances utiles dans la vie, sans doute, mais utiles surtout dans l'avenir immédiat du cursus scolaire, pour la réussite d'un examen, l'obtention d'un diplôme. Ces connaissances doivent donc être acquises de telle façon qu'elles puissent être restituées à l'examineur. C'est là le travail scolaire ; le reste est distraction.

C'est contre cette attitude que l'opération JTA tente une percée. L'action repose sur des hypothèses pédagogiques bien différentes. Il s'agit, d'une part, d'initier le jeune à un nouveau mode de lecture de la télévision ; comprendre ce qu'est la production télévisuelle va modifier le comportement du jeune téléspectateur en le rendant « actif », c'est-à-dire sélectif, critique, curieux, ouvert à l'information et à la découverte. D'autre part, les effets de l'apprentissage réalisé à propos de la télévision dont l'usage est quotidien vont se répercuter, dans le même sens d'autonomie et d'ouverture sur les autres apprentissages du jeune et vont modifier ses relations avec son milieu scolaire et son milieu familial.

Une telle démarche relève d'un modèle pédagogique différent de celui de l'école. Elle repose sur l'action d'un personnel volontaire à l'intérieur des établissements sco-

laire et socio-culturels, sur la pluralité des approches et sur la coopération avec les parents et les associations.

Mieux connaître, c'est changer d'attitude

Les activités JTA ont eu différents effets : acquisition de connaissances nouvelles, développement des capacités d'observation, réflexion élargie au monde environnant, déclenchement d'intérêts nouveaux. L'opération a entraîné certains jeunes à mieux choisir leurs programmes de télévision, et surtout à s'exprimer davantage sur ces choix. Avant l'opération, le jeune « voyait » les émissions ; après, il les « regarde ».

L'analyse de l'enquête qui est ici présentée montre que l'impact des activités JTA a été différent selon l'âge des jeunes téléspectateurs auxquels elles s'adressaient. On remarque une évolution sensible au début de l'adolescence (12-13 ans) : c'est l'âge où le jeune construit son autonomie ; il est capable de prendre en compte d'autres points de vue que le sien, son approche du média télévision évolue, tout comme évolue son approche des autres éléments de son environnement.

En revanche, l'évolution des enfants de 10-12 ans par rapport au média semble beaucoup plus linéaire. Mais les auteurs regrettent de ne pas disposer de « matériaux d'enquête » sur l'âge des 7-8 ans, période où les enfants sont probablement les plus forts consommateurs de télévision et les plus fortement influencés : Ce serait, de l'avis des auteurs, une période où temps et espace de l'écran ne seraient pas encore totalement indépendants du temps et de l'espace du téléspectateur et où l'histoire que l'on voit sur l'écran entretiendrait des relations d'échanges avec la vie réelle de l'enfant.

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, 75002 Paris. Téléphone : 296.10.40

n° 51

Mars 1982

REPÈRES

Avignon 1981

Les entrées ont augmenté de 18 %

Leur nombre rattrape celui de 1977. Les représentations (246) ont augmenté de 26 % et le nombre des spectacles et concerts a également crû pour atteindre plus de 60.

Un public d'habituez

En 1967, il y avait presque autant de nouveaux spectateurs que de fidèles. En 1981, 60 % des spectateurs étaient déjà venus au Festival.

Des spectateurs plus âgés

La tranche des 30-39 ans a été fortement représentée au Festival en 1981, tandis qu'en 1967, 47 % des spectateurs avaient de 20 à 29 ans : il y a eu proportionnellement deux fois moins de jeunes de 20 à 29 ans en 1981 à Avignon qu'en 1967, et près de deux fois plus de personnes dont l'âge était compris entre 30 et 39 ans.

	Avignon 1967	France population en 1962	Avignon 1981	France population en 1980
20 - 29 ans	47 %	12 %	28 %	16 %
30 - 39 ans	17 %	14 %	28 %	13 %
40 - 49 ans	10 %	11 %	15 %	12 %

Plus d'enseignants que d'étudiants

Si l'étude de l'évolution par catégorie socio-professionnelle ne montre pas de grands changements pour les agriculteurs, patrons, cadres supérieurs, employés et ouvriers (faibles consommateurs), on constate un glissement d'« utilisateurs » en « producteurs » d'éducation : 23 % d'enseignants en 1967 et 32 % en 1981, 36 % d'étudiants ou élèves en 1967 et 18 % en 1981.

Les lieux de spectacle nouvellement ouverts ont trouvé leur public

C'est en particulier le cas de la Cour de la Faculté des Sciences, qui a connu une fréquentation moyenne de 99 % (6 395 entrées), et du Cloître du Palais Vieux (70 %, 6 495 entrées). Le Tinel et le Cloître du Cimetière de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon ont, malgré une situation géographique excentrée, connu une bonne fréquentation moyenne (54 %) et le Chapiteau, installé lui aussi en dehors de la ville a été, en moyenne, rempli à 96 %.

Sources :

Statistiques 1981, Association de gestion du Festival d'Avignon, 62 pages.
Janine Larrue « Le Festival et son public », in *Cahiers du Conseil Culturel*, juillet 1968, pp. 1 à 20.
Le public du Festival d'Avignon 1981, phase quantitative, Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et Festival d'Avignon, à paraître.

Les publics du Festival

L'Association de Gestion du Festival d'Avignon a demandé au Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture de mener une enquête auprès du public du Festival, afin d'approfondir et de réactualiser la connaissance de ce public (la dernière et la seule enquête sur le public du Festival remontant à 1967). Cette étude devait à la fois éclairer un certain nombre de choix concernant l'organisation future du Festival, et contribuer à la recherche sur les pratiques culturelles en général, et sur le public du théâtre en particulier.

Le compte rendu de la phase qualitative de l'étude* repose sur l'analyse de discours d'une cinquantaine de personnes interviewées individuellement ou en groupe à leur arrivée et à leur départ, chaque entretien de type semi-directif durant de 1 h 30 à 2 heures. Les critères de sélection ont porté sur des quotas d'âge, de sexe, de catégorie socio-professionnelle, d'origine géographique, d'expérience antérieure du Festival, fixés de façon à obtenir un échantillon qui soit à la fois le plus diversifié possible et dont la structure se rapproche de celle du public tel qu'il était connu à travers l'enquête de 1967. Simultanément se déroulait une enquête quantitative par questionnaires auto-administrés dans tous les lieux de spectacle et à la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. L'analyse des 5 829 réponses collectées est en cours.

On n'a pu effleurer ici qu'une partie des thèmes du rapport d'enquête, où ils se retrouvent analysés en profondeur : typologie affinée des différents publics ; leur relation aux différents lieux de spectacles ; place de la danse dans le rapport individuel à l'art, et au sein du Festival ; appréciations par genres de spectacles et sur les spectacles les plus marquants ; perceptions de l'évolution du Festival dans le temps ; rapport des Avignonnais au Festival, etc. Le rapport formule en outre des propositions concrètes sur l'adaptation possible des formules d'accueil et d'information.

* Source : *Le public du Festival d'Avignon 1981, phase qualitative*, tome 1 : rapport d'étude, par Nicole Lang, 253 p. ; tome 2 : extraits des entretiens, 299 p., Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et Festival d'Avignon. Etude réalisée avec le concours du journal *Télérama* et du *Conseil Général du Vaucluse*.

Des explorateurs sans boussole

Le Festival d'Avignon draine chaque année quelques dizaines de milliers de spectateurs. Leur idéal déclaré à tous, c'est « la découverte » en matière de spectacles et particulièrement de théâtre, comme l'idéal du Festival est de « faire découvrir ».

Les entretiens approfondis de l'enquête qualitative montrent que les choses ne sont pas si simples, et que la conjonction entre les deux objectifs n'est pas toujours réalisée : d'une part, le voyage à Avignon procède de motivations complexes où la découverte théâtrale n'est, consciemment ou non, pas toujours l'attente prédominante. De l'autre, l'institution *Festival* avec son programme officiel ("in") et l'effervescence attendue de spectacles qui l'accompagnent (le festival "off") aboutissent à « fidéliser » une clientèle d'initiés.

« On est perdu, on est submergé »

Cependant le sentiment qu'éprouve chacun, novice ou non, à son arrivée, est d'être confronté à une masse d'informations et de choix possible à l'intérieur desquels il est extrêmement difficile de s'orienter. On a besoin d'un guide, d'un initiateur pour s'y retrouver aussi bien dans le programme officiel que parmi des kilos de papiers diffusés par les spectacles "off". On trouve difficilement les flèches d'un parcours, ou la hiérarchisation implicite que certains attendraient de se faire suggérer.

Une information préliminaire au voyage est par nature difficile : « comment connaître un festival avant qu'il ne commence ». Ceux qui ont pris le parti de réserver a priori fondent alors leur choix sur la notoriété des auteurs ou de metteurs en scène, sur une précédente expérience théâtrale qui les a satisfaits, ou, plus simplement, sur les lieux prévus pour les spectacles : « on se retrouve assez souvent dans la Cour d'Honneur parce que, là, le choix on l'a fait pour nous ».

Le rôle de la rumeur

Le recours à la « rumeur », c'est-à-dire à l'ensemble des opinions transmises de bouche-à-oreille apparaît pour beaucoup comme le meilleur moyen de résoudre le dilemme du choix. Mais les spectateurs sont très inégalement exposés à la rumeur. Auprès de ceux qui ont une pratique « ouverte » du Festival (nouant de nombreux contacts avec d'autres), la rumeur est très agissante, tout particulièrement dans les CEMEA (1) où elle est riche et diversifiée.

"In et off"

Le "in" et le "off" - pour ceux qui sont informés de leurs caractéristiques et de leur organisation respectives - sont perçus à la fois comme complémentaires, indissociables l'un à l'autre, et antagonistes. Le second, dans l'esprit des interviewés, est le réservoir du premier : « ce qui ne peut pas, du jour au lendemain, accéder à la Cour d'Honneur ». Cet antagonisme est sous-tendu par un clivage stéréotypé qui oppose l'ordre à la liberté, la maîtrise formelle au bouillonnement spontané, et qui reflète fréquemment l'ambivalence vis-à-vis de ce qui est officialisé ou consacré : le "in", « c'est finalement très conventionnel... » et pour trouver les gratifications qu'on attend du voyage, « il faut vraiment chercher », courir le risque dans l'"off" d'être « soit franchement écauré, soit juste déçu ».

Le discours de défense ou de réhabilitation du "off", considéré comme un signe de vitalité du Festival, marque un hiatus par

rapport aux comportements effectifs de fréquentation ; en fait ceux qui ont préféré aller à des spectacles "off" sont peu nombreux dans la population interviewée, et l'argument financier est toujours présent, même s'il en est d'autres, d'ordre culturel (la peur du théâtre « officiel ») ou idéologique (trouver dans le "off" un théâtre combattant et engagé).

Le Festival est-il « cher » ?

Aux yeux des visiteurs, le séjour au Festival apparaît comme « cher » ; la relative brièveté des durées moyennes de passage, de la part de publics supposés passionnés de théâtre en est sans doute, au moins en partie, une conséquence. Il ne s'agit pas tant du coût des spectacles "in" qui rejette parfois des visiteurs vers le "off", et, fait notable, vers les salles de cinéma : « on ne se plante pas sur le cinéma, au moins, et il y a ici une concentration incroyable de films à des prix abordables », ni de l'inexistence de formules d'abonnement (les salles "off" accordant pour leur part des réductions aux étudiants) ; c'est aussi le coût de la vie en ville (hôtel, restaurant, café) qui est réputé « hors de prix » : les commerces étant volontiers accusés de pratiquer des tarifs « spécial-Festival » sans le frein que pourrait représenter l'organisation de locations chez l'habitant ou d'une restauration à bon marché (inspirée par exemple du "self" de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, extrêmement apprécié de ses visiteurs).

« Autant que les spectacles, l'ambiance »

Le désir d'« entrer dans le Festival » répond au besoin de se reconnaître dans l'événement collectif. Lorsque cette reconnaissance n'a pas pu avoir lieu se développe un sentiment désagréable d'exclusion. Il faut « vivre de l'intérieur », en se sentant « dedans, ni visiteur, ni touriste ». Il faut s'assurer un hébergement intra-muros ou non loin des remparts. Le point commun à tous les publics, ce n'est pas l'amour du théâtre en soi, mais c'est la volonté d'inscrire la démarche culturelle individuelle dans un événement collectif chargé de sens et par là-même de conférer à cette démarche une valeur de légitimité. L'image polymorphe du Festival, à la fois institution consacrée, encyclopédie du spectacle vivant, lieu où se fondent les nouvelles valeurs artistiques, fête du théâtre, lieu de rencontres et d'échanges, fait que chacun espère pouvoir tirer son profit d'une ou de plusieurs des facettes d'un événement complexe et foisonnant.

Les pratiques culturelles courantes de ces visiteurs sont toujours définies en rupture par rapport aux rôles assumés dans la vie professionnelle, sociale ou familiale : « devenir autre », ou « devenir soi-même », c'est-à-dire, en dépit de l'apparente contradiction de ces formules, arriver à transcender les limites de son identité personnelle et sociale. Semblablement, le voyage à Avignon est ressenti comme une rupture fondamentale : le temps y est vécu

autrement (décalage des repas, des heures de sommeil), l'actualité non-avignonnaise n'est plus qu'à peine perçue.

Les « aspirants »

« Je crois que j'ai réussi à faire le pas ».

« L'accès à un autre monde » que permet ou fait entrevoir la pratique culturelle prend son sens le plus concret quand il est associé à la possibilité de sortir d'un milieu familial peu cultivé ; chez ces « aspirants » à la culture (agents de maîtrise, techniciens, certains instituteurs issus de milieux populaires) se manifeste le besoin d'étayer une ascension sociale signant définitivement la rupture avec le milieu d'origine, à un âge (vers 30 ans) où les moyens financiers commencent à le permettre. A niveau scolaire égal, les différences d'attitudes et de pratiques sont importantes entre ces « nouveaux venus », bénéficiaires de titres scolaires, et ceux que P. Bourdieu appelle « les héritiers » : « C'est parce qu'on a fait cet effort là qu'on ne tient pas à revenir en arrière ».

Pour ces « nouveaux venus », le problème du maintien et de l'augmentation des avantages culturels acquis se pose comme si les titres universitaires ne parvenaient jamais complètement à fonder un sentiment d'assurance culturelle : les études « font l'impasse » sur des formes d'art qui restent l'apanage des classes cultivées - musique classique, arts plastiques, art lyrique - amenant à tracer une séparation entre les arts « faciles » et les arts « difficiles », ceux qui exigent une initiation, l'apprentissage d'une sensibilité particulière ou d'un langage spécialisé.

Les « nouveaux venus » se signalent enfin par leur propension au prosélytisme culturel dans leur vie sociale ou individuelle. Si les « héritiers » de la sphère « intellectuelle » du public d'Avignon semblent enclins à bien accueillir ce qui ne relève pas de l'orthodoxie artistique, chez les « nou-

veaux venus », il y a trop de sérieux dans l'idée de culture pour qu'une hétérodoxie telle qu'en manifeste Mesguich dans son *Roi Lear*, par exemple, ne soit pas ressentie comme une imposture.

Le goût « intellectuel »

La participation dominante des étudiants et des professions intellectuelles conduit à distinguer un premier groupe, nommé par commodité « public intellectuel » dont le rôle est essentiel dans la formation de la « rumeur », cette source importante des choix et des appréciations individuels.

Schématiquement, le goût « intellectuel » caractérise ceux qui ont à la fois un capital culturel relativement élevé et un capital économique moyen : professeurs, instituteurs, éducateurs, psychologues, sociologues, étudiants, principalement des disciplines littéraires ou artistiques.

Les pratiques culturelles sont assimilées d'abord à une plus-value que ce soit en termes d'acquisition de compétences ou de savoirs distinctifs, en termes d'épanouissement de soi, ou d'enrichissement de la vision qu'on a du monde.

Le loisir culturel est ainsi le loisir par excellence par lequel on s'individualise. Les loisirs culturels de masse (télévision, cinéma des grands succès commerciaux) sont mis à distance, ou l'on tient à préciser, si l'on reconnaît les pratiquer, que c'est à titre de « décompression culturelle » : ceci implique une hiérarchie des pratiques culturelles où culminent les pratiques actives (responsabilités associatives ou création littéraire et artistique).

Le loisir culturel est prioritaire par rapport à l'acquisition de biens matériels, et même d'objets d'art dont la possession est jugée moins essentielle que des formes d'appropriation intériorisées : lecture, fréquentation des musées, des expositions, des spectacles.

Durée des séjours selon les 5 000 questionnaires de l'enquête quantitative recueillis à Avignon (829 ayant été recueillis par ailleurs à la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon).

de 1 à 4 jours :	32 %	Durée du Festival : 7 juillet au 22 août soit 30 jours
de 5 à 8 jours :	32 %	Proportion des séjours inférieurs à 9 jours : 64 %
de 9 à 15 jours :	23 %	
plus de 15 jours :	9 %	

(1) Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active organisent des vacances au Festival, prenant en charge dans des locaux scolaires l'hébergement de leurs participants, rencontres et ateliers d'initiation.

L'« intellectuel type »

Croisant ces deux populations on repère deux profils dominants : l'« intellectuel type » et « l'intellectuel contestataire ». Le premier a tendance à valoriser les arts qui sont véhicules d'idées (le cinéma, le théâtre) - et à tenir sur l'art en général un discours moralisé ; au-delà du plaisir esthétique, l'art doit « faire réfléchir », permettre une « prise de conscience » génératrice de changements individuels ou sociaux. La fonction essentielle du théâtre est ainsi de donner - par le biais des émotions et du plaisir esthétique - une représentation critique de la réalité sociale. Le spectacle idéal est celui qui peut apporter quelque chose à tout le monde, par la multiplicité des lectures possibles. Les motifs d'exclusion banniront d'un côté la « frivolité » ou la « facilité » (théâtre de boulevard), et de l'autre des œuvres « trop difficiles », « hermétiques ». L'intérêt pour les nouvelles formes est conditionné par la recevabilité du spectacle.

L'« intellectuel contestataire »

Chez « l'intellectuel contestataire », l'enjeu symbolique attaché à l'art et au théâtre se double d'un désenchantement par rapport à tout ce qui fait figure de culture officialisée. Son discours sur l'art s'appuie sur le besoin de nier l'histoire et sur le mythe de « la table rase » : « *j'ai presque envie, personnellement, d'annuler toute trace mémorisée de Culture* ». Il s'attache donc d'abord à l'avant-garde et à l'expérimentation, attend de l'art la transgression des normes sociales, morales ou esthétiques. La sensibilité que représente « l'intellectuel contestataire » est plutôt répandue, et c'est elle qui alimente la critique institutionnelle.

L'hédoniste

« ... la profusion, l'abondance, la prodigalité, la fête. »

Une sensibilité culturelle nouvelle a été également isolée sous le vocable de « hédoniste ». Elle doit sans doute beaucoup à la vulgarisation des nouvelles philosophies sociales (psychanalyse, psychiatrie sociale) et aux idéologies de libération individuelle (libération du corps, des « désirs », de l'expression, communication avec soi-même et avec les autres).

Les « hédonistes » se différencient des autres « intellectuels » dans la mesure où le « devoir » culturel, avec la connotation ascétique qu'il revêt chez les précédents, est une notion étrangère à leurs motivations, exprimées essentiellement en termes de plaisir. Les possibilités de rencontres, d'échanges, de libre circulation à travers un espace hautement diversifié sont pour eux aussi importantes ou plus, que le fait qu'il s'agisse d'un festival de théâtre, et se traduisent par une tendance à personnaliser leur itinéraire en Avignon, à « jouer le jeu » du Festival.

Le goût traditionnel

« *Je n'aime pas les auteurs à thèse* »

La sensibilité « bourgeoise » a été attribuée par convention à la part des enquêtés disposant d'un capital culturel élevé et d'un capital économique élevé (cadres supérieurs, ingénieurs des grandes écoles, etc., confondus avec les « héritiers » des milieux bourgeois). Mais deux types de sensibilité différents induisent des modes distincts d'utilisation du Festival : dans la sensibilité conservatrice, il s'agit pour le spectateur de profiter d'une concentration de spectacles à l'intérieur de laquelle il opère une sélection de valeurs sûres, ou encore de saisir l'occasion d'une concentration de festivals dans la région (Aix, Vaison, Orange, Carpentras). La fréquentation d'Avignon a plus la forme d'un passage que d'un séjour. Au demeurant, l'effervescence, la multitude de propositions avignonnaises sont ressenties comme un fâcheux « désordre ».

« *J'y vais un peu sur la pointe des pieds* »

Le « traditionaliste éclairé », certainement plus présent, espère tirer un profit symbolique de sa participation à « l'événement théâtral », avec un certain coefficient de satisfaction mondaine, et l'idée d'un devoir de modernité « qu'il faut assumer », sans tenir pour négligeable l'agrément d'une vie festivalière reproduisant, en décontracté, le rituel de la sortie.

Ses attentes concernant l'environnement, assez semblables à celles du type précédent, sont axées sur la beauté architecturale de la ville, le tourisme dans la région, couplé avec la fréquentation des autres festivals.

La cohérence qui distingue le plus fortement le « traditionaliste » de l'« intellectuel » est que le théâtre n'a pas à être une représentation de la vie sociale. Il doit procurer un plaisir esthétique et intellectuel, dépayser, non instruire : « *la forme plus que le fond* ». Le spectacle c'est d'abord le divertissement de l'honnête homme. La « sortie » représente un investissement qui doit être rentabilisé par le choix de « valeurs sûres », sans compter un attrait particulièrement vif pour tout ce qui fait partie du patrimoine culturel.

Le « traditionaliste » se révèle enclin à fréquenter les arts qui nécessitent le plus de compétences extra-scolaires (le concert) et celui dont le coût et la rareté font l'art noble par excellence : l'opéra, qui n'est pour les autres catégories d'enquêtés qu'un art « factice », « poussiéreux », aux connotations sociologiques dépréciantes.

Enfin le « traditionaliste » n'a pas le même mépris que l'« intellectuel » pour les pièces de boulevard, à condition qu'elles soient « bien faites », bien jouées, divertissantes. Une certaine orthodoxie esthétique (du jeu, du décor, de la mise en scène) prime en général sur la recherche de l'innovation, sauf chez la frange la plus cultivée de ce public qui exprime un intérêt pour l'avant-garde, dès lors qu'elle fait figure d'événement.

Compenser la non-fréquentation de l'année

La non-fréquentation usuelle du théâtre en cours d'année est une constante frappante chez les personnes enquêtées ; un tiers n'a pas de pratique régulière, un tiers y est allé entre 0 et 4 fois au cours des 10 mois écoulés, un tiers 10 fois ou plus.

En 1967, l'enquête avait évalué à 30 % la proportion du public du Festival n'étant pas allée au théâtre pendant les 10 mois précédents, et à 56 % la proportion y étant allée moins de 4 fois : chiffres très supérieurs à la fréquentation moyenne de la population française (12 %) mais qui confirment que pour une partie importante du public du Festival, la pratique du théâtre relève bien du domaine de la rareté.

Un cadeau merveilleux

« *Quelque chose qu'on a découvert tard, et par soi-même, apparaît comme un cadeau un peu merveilleux* »

Ce qu'il y a de plus gratifiant pour le spectateur est que la rencontre avec une œuvre puisse être décrite et ressentie comme étrangère à toute pression normative, comme une conjonction presque miraculeuse de sa propre sensibilité avec une valeur collectivement affirmée.

Cette gratification peut naître en particulier de l'occasion de la « relecture » des classiques, surtout français. Les « aspirants » y voient la possibilité d'accéder à la forteresse culturelle, et les plus instruits espèrent découvrir enfin, soit ce qui était senti comme le fruit sec d'une culture imposée par l'école, soit une modernité insoupçonnée. D'où la reconnaissance qui naît lorsqu'on a le sentiment que le metteur en scène a réussi là où l'école avait échoué, rendant possible une appropriation vivante du patrimoine culturel. On cite l'exemple du « Tartuffe » de Planchon, des « Molière » de Vitez, mais surtout, quelles que soient les classes sociales ou d'âge, le travail d'A. Mnouchkine.

La reconnaissance collective, que ce soit au titre du patrimoine ou de la « rumeur » qui approuve une œuvre d'avant-garde, ne joue cependant plus pour les pièces où on a si fortement adhéré au spectacle qu'on ne peut l'exprimer qu'en termes émotionnels (et non en appréciations sur la qualité du jeu, l'intérêt du thème...); on a été « remué », « bouleversé ». La description de certaines expériences évoque à la limite la possession mystique : on est « marqué », « ravagé », on parle de la communion des spectateurs dans le spectacle, retrouvant dans cet art ce qui touche de près à l'expérience religieuse et initiatique.

C'est aussi pour avoir vécu des rencontres de cette intensité, on peut le supposer, que les pèlerins d'Avignon reprennent la route d'année en année, en sorte que, toujours, « on parle de Jean Vilar... de la saison 81, et des saisons qui suivront... ».

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du Ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e. Téléphone : 296.10.40

n° 52

Octobre 1982

DOSSIER

Les Français et le livre

Près de trois Français sur quatre lisent au moins un livre par an.

Sur l'ensemble de la population de plus de 15 ans la part des personnes n'ayant lu aucun livre au cours de l'année s'est réduite de 29% en 1973 à 26% en 1981.

La lecture d'un grand nombre de livres dans l'année chez ceux qui n'ont pas atteint le niveau du baccalauréat est nettement plus répandue que ce que l'on aurait pu attendre. La lecture est, avec le cinéma, une des pratiques les plus présentes dans la vie culturelle des Français.

La progression de la lecture notée pour 1981 se traduit essentiellement par une augmentation des petits lecteurs (1 à 4 livres lus dans l'année). Près d'un Français sur 5 appartient à cette catégorie qui est passée de 14% en 1973 à 19% en 1981.

Le taux de lecture est nettement corrélé avec le nombre de livres possédés.

Le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture a réalisé un sondage sur les Pratiques culturelles des Français en décembre 1981-janvier 1982 avec le concours des instituts ARCMC et Lavalie sur un échantillon de 4 000 individus de plus de quinze ans. De nombreuses questions ont été reprises du sondage effectué en 1973 et permettent la comparaison. Les prochains numéros de Développement culturel présenteront des résultats concernant les pratiques de télévision et de radio, ainsi que les pratiques musicales. Le rapport d'étude sera disponible à la fin de novembre sur demande écrite adressée au Service des Etudes et Recherches, 4 rue d'Aboukir, Paris 2^{ème}.

Niveau d'études	Nombre de livres lus dans l'année					Ensemble des lect. %
	de 1 à 4 %	de 5 à 10 %	de 10 à 24 %	de 25 à 49 %	50 et plus %	
aucun diplôme	19	17	14	9	12	14
C.E.P.	35	24	18	13	18	23
brevet ou C.A.P.	33	38	38	40	32	36
baccalauréat	7	11	17	21	17	14
études supérieures	4	7	10	14	18	10
autres	2	3	3	3	3	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Nombre de livres lus selon le niveau d'études.

A partir de 20 livres lus dans l'année, au moins quatre lecteurs sur dix sont possesseurs de plus de 200 livres.

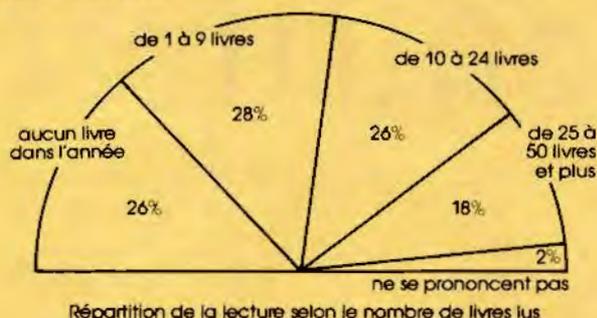
Plus d'une personne sur trois (36%) possédant moins de 30 livres n'a lu aucun livre dans l'année. Près d'un « gros » possesseur de livres (plus de 200 livres) sur quatre (23%) est aussi un « grand » lecteur : plus de 50 livres lus dans l'année. Un « grand » lecteur sur deux (51%) appartient à cette catégorie de « gros » possesseurs (plus de 200 livres).

Les habitants des grandes villes lisent davantage

Il existe également une nette corrélation entre les tailles d'agglomération et la pratique de la lecture, Paris intra-muros étant en haut de la pyramide (plus de 95% de lecteurs). Ceci montre le caractère cumulatif des pratiques culturelles : on aurait pu penser que le livre étant un bien ancien, utilisé au domicile, et facilement accessible dans la France entière, les inégalités géographiques auraient été moins sensibles.

Les jeunes sont les plus grands lecteurs

La part de non-lecteurs croît à mesure que l'âge augmente. Les lecteurs les plus importants restent les jeunes de 15 à 24 ans. Cette constatation montre que les non-lecteurs se rencontrent surtout dans les classes d'âges qui n'ont pas bénéficié, dans leur jeunesse, d'une formation scolaire longue.



Où et quand les Français lisent-ils ?

La lecture à domicile, en semaine et/ou le week-end, est la circonstance de lecture la plus habituelle (92% des lecteurs), mais près d'un quart des répondants, pratiquent néanmoins la lecture hors de chez eux, en vacances ou en week-end.

Parmi les personnes qui lisent le plus hors de leur domicile on retrouve approximativement les « grands » lecteurs mais un peu plus âgés (25 à 39 ans) ; ce sont les diplômés du supérieur, les cadres, les habitants de la Région parisienne — chez qui, rappelons-le, la pratique du week-end hors du domicile est la plus répandue et la plus fréquente.

Les lecteurs dans les transports en commun sont principalement des cadres et des employés, des étudiants et élèves et des habitants de la Région parisienne qui représentent 53% de ce type de lecteur (dont Paris seul 20%).

Près d'un Français sur deux emprunte ou prête des livres

La circulation privée de livres est une pratique très importante puisqu'elle touche près d'une personne sur deux pour le prêt (49%) et un peu moins pour l'emprunt (45%). Elle va diminuant quand on avance dans les tranches d'âge ; elle est très forte chez les jeunes de 15 à 24 ans (prêt : 68% ; emprunt : 66%).

Ce sont les élèves et étudiants (80% et 81%), les cadres (72% et 78%), les Parisiens et les célibataires qui participent le plus à la circulation des livres.

La circulation de livres est relativement corrélée avec l'intensité de la lecture. Cependant ce n'est pas chez les plus « grands » lecteurs que ce type de pratique est le plus répandu mais dans la tranche des lecteurs de 30 à 49 livres par an.

Le succès des émissions littéraires à la télévision

39% des personnes interrogées déclarent avoir regardé « souvent » ou « de temps en temps » des émissions littéraires à la T.V. durant l'année passée, dont 16% « souvent ».

L'augmentation de l'audience dans les années récentes, est donc très nette par rapport à 1973 où 26% seulement avaient déclaré regarder « souvent » ou « de temps en temps » des émissions littéraires.

Cette progression tient sans doute, en partie, au succès de l'émission « Apostrophes » et à la place favorable qu'elle occupe dans la grille des programmes — le vendredi soir — qui permet à un public occasionnel de la suivre.

Néanmoins ce ne sont pas les « grands » lecteurs (50 livres et plus lus dans l'année) qui sont les plus assidus. C'est chez les personnes qui lisent plus de 15 livres dans l'année que l'audience de ce type d'émission est la plus forte et particulièrement dans la tranche des lecteurs de 30 à 49 livres par an.

Si les chiffres d'écoute occasionnelle déclarée traduisent une certaine surestimation, on peut néanmoins penser que la progression effective de l'audience de ce type d'émission a pu encourager la pratique de la lecture.

Quatre Français sur cinq possèdent des livres

Ils n'étaient que 73% en 1973, et leur nombre en huit ans a augmenté d'environ 7%. Progression qui touche toutes les catégories socio-professionnelles, les moins équipées restant les agriculteurs - dont 33% ne possèdent aucun livre - et les inactifs de plus de 60 ans - dont 39% n'ont aucun livre -. Parmi ces derniers, il est vraisemblable que beaucoup n'ont pas bénéficié, dans leur jeunesse, d'une formation scolaire longue ayant suscité des habitudes de lecture.

	aucun livre %	moins de 10 %	de 10 à 19 %	de 20 à 49 %	de 50 à 99 %	de 99 à 199 %	plus de 200 %	Total %
Agriculteurs, exploitants et salariés	36	2	7	20	9	13	13	100
Patrons industrie et commerce	17	-	8	18	15	16	26	100
Cadres supérieurs, prof. libérales	3	-	-	5	11	22	59	100
Cadres moyens	3	-	3	10	12	28	44	100
Employés	9	1	5	18	22	23	22	100
O.Q., contremaîtres	16	2	5	19	20	20	18	100
Q.S., manœuvres, personnel de service	21	2	9	24	17	18	9	100
Elèves et étudiants	6	2	-	11	16	27	38	100
Autres et inactifs	28	2	6	14	14	16	20	100

Répartition socio-professionnelle des possesseurs de livres

L'élargissement de la population qui possède des livres s'est accompagné d'un accroissement sensible du nombre de livres possédés. Parmi les possesseurs, environ la moitié aujourd'hui déclarent plus de 100 livres, contre à peine un tiers d'entre eux en 1973.

L'ensemble des possesseurs de plus de 200 livres représente 28% des personnes ayant des livres.

L'importance de la bibliothèque personnelle est étroitement corrélée avec le niveau d'études de l'interviewé et avec l'habitat : dans les communes rurales (moins de 2 000 habitants), 33% des foyers n'ont aucun livre alors qu'à Paris intra-muros on n'en compte que 10%. 45% des possesseurs de livres parisiens en ont plus de 200, contre 20% chez les ruraux.

A la différence de ce qu'on observait en 1973, le taux de possession de livres chez les O.S., manœuvres et personnels de service est aujourd'hui égal à la moyenne nationale alors qu'il était, il y a 8 ans, un des plus bas constatés à l'analyse des résultats.

Trois possesseurs de livres sur quatre exposent leurs livres

Cette pratique « d'exposition » des livres est en forte progression : en 1973, 61% des possesseurs de livres les rangeaient de façon apparente ; aujourd'hui ce pourcentage s'élève à 75%. C'est dans la pièce de séjour de l'habitation que sont ainsi le plus souvent rangés les livres : 63%, tandis que 13% se trouvent dans la chambre ou dans un bureau.

Le livre de poche a-t-il un effet de démocratisation ?

C'est à partir de 100 livres possédés que les collections de poche prennent le plus d'importance dans les bibliothèques personnelles. Elles constituent plus de la moitié de la bibliothèque chez 18% des possesseurs de livres.

La proportion de livres de poche est la plus importante chez les jeunes de 15 à 24 ans, chez les étudiants et élèves, les cadres moyens et employés, les Parisiens.

A l'inverse, la pénétration des collections de poche est très faible en milieu rural et chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Contrairement à ce qui est souvent avancé, le livre de poche n'a pas démocratisé la lecture. Il l'a simplement facilitée chez ceux qui étaient déjà des lecteurs assidus.

Les romans viennent en tête des livres possédés.

La répartition des livres par genres rend compte de l'existence d'une diversité certaine sur les rayonnages des Français possesseurs de livres. Les genres les moins populaires, de type « essais » ou « reportages », sont présents chez plus d'un interviewé sur trois.

A l'exception de la littérature policière — qui, par rapport aux autres genres, semble marquer le pas —, la progression du taux de possession des différents genres déjà étudiés en 1973 est générale.

Les romans actuels constituent sans conteste le genre dominant, par sa présence, par son importance — catégorie dominante chez 35% — comme par le taux de lecture : plus d'un Français sur trois lit le plus souvent des romans (35%). Les lecteurs les plus assidus de romans sont plutôt les femmes inactives de moins de 60 ans, les employés et les Parisiens.

Hit-parade des genres de livres possédés

— Romans	81%
— Livres sur l'histoire	62%
— Romans policiers ou d'espionnage	60%
— Œuvres de la littérature classique	58%
— Livres pour enfants	52%
— Albums de bandes dessinées	50%
— Livres scientifiques, techniques, professionnels	47%
— Livres de poésie	43%
— Essais politiques, philosophiques, religieux, ouvrages de psychologie, etc	36%
— Livres reportages d'actualité	35%

Les œuvres de littérature classique représentent le genre le plus important dans la bibliothèque de 11% des possesseurs de livres. Mais leur lecture reste relativement faible — 8% — de cette catégorie d'ouvrages laisse supposer qu'en dépit d'un taux de possession important — 58% — elle correspond plutôt à un « patrimoine dormant » qu'à un genre pratiqué activement.

Essais politiques, philosophiques, religieux, ouvrages de psychologie, etc. A l'inverse de la littérature classique, les essais constituent une catégorie relativement « active ». En effet, si elle n'est présente que chez 36% des possesseurs de livres, elle représente pour 4% le genre le plus important et 7% des répondants lisent le plus souvent ce type d'ouvrage.

On trouve l'essentiel des lecteurs d'essais chez les diplômés, les cadres supérieurs et moyens, les étudiants et élèves, les Parisiens.

Les bandes dessinées. Pour 4% des personnes possédant des livres, la B.D. est le genre le plus représenté chez eux et pour 7% elle constitue leur genre favori. Ce sont surtout des jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans, des célibataires et des étudiants et élèves.

La présence de dictionnaires dans les foyers semble presque systématique : 84%, mais ce type d'ouvrages à lecture « consultative » comme le sont aussi les ouvrages pratiques (très présents : 74%) est relativement peu lu.

La consultation fréquente de dictionnaires est plutôt le fait des personnes n'ayant aucun diplôme, des agriculteurs et des O.S., manœuvres et personnels de service. La « lecture » d'ouvrages pratiques concerne les titulaires d'un C.E.P., les employés, les O.Q. et contremaîtres, les femmes inactives de moins de 60 ans — ce qui n'est pas pour surprendre, sachant que cette catégorie d'ouvrages comprend aussi les livres de cuisine — les adultes (25 à 39 ans) habitant dans les communes rurales et de moins de 20 000 habitants.

L'achat des livres est en progression

56% des Français de plus de 15 ans déclarent avoir acheté des livres en 1981 contre 51% en 1973 : 10% déclarent n'avoir acheté de livres qu'une fois ou deux, 27% quelques fois et 19% de nombreuses fois. Parmi les acheteurs de livres, un sur trois (33%) est un « gros consommateur », près d'un sur deux (49%) est occasionnel et moins d'un sur cinq (18%) est acheteur accidentel — une ou deux fois par an —.

	1 ou 2 fois %	quelques fois %	de nombreuses fois %
aucun diplôme	16	12	9
C.E.P.	29	21	15
brevet ou C.A.P.	37	38	37
baccalauréat	9	17	18
études supérieures	7	9	18
non-réponses	2	3	3
TOTAL	100	100	100

Achats de livres depuis 1 an, en fonction du niveau d'études.

La librairie demeure le point de vente le plus habituel

De tous les types de points de vente, la *librairie* demeure le plus habituel. En 1981, près d'un acheteur de livres sur deux — 49% — a effectué des achats de livres dans une librairie.

La *grande distribution* occupe la deuxième place dans les points de vente de livres, avec 37% des acheteurs. Ce pourcentage regroupe les achats effectués dans les hyper et supermarchés : 24%, les grands magasins : 17% et les magasins populaires tels que Monoprix et Prisunic : 5%.

Les *librairies marchands de journaux* attirent 37% des acheteurs.

La *vente par correspondance*, qui représente 29% des acheteurs de livres, touche pour l'essentiel les adultes de 40 à 59 ans, les habitants de communes rurales et plutôt les personnes ayant un niveau d'études modeste.

La *F.N.A.C.* a drainé à elle seule 14% des acheteurs de livres en 1981. 59% de ses clients pour la librairie sont au moins titulaires du baccalauréat.

Cette clientèle est particulièrement constituée de jeunes de 15 à 24 ans, de cadres supérieurs et professions libérales, de cadres moyens, d'étudiants et élèves, et reflète bien entendu l'implantation géographique de la F.N.A.C.

Les kiosques de gare

L'achat de livres dans ce type de point de vente est marginal : 7%. Les hommes plus que les femmes achètent des livres en kiosque — 63% contre 37% — car cette pratique est très liée aux transports et à l'activité professionnelle.

L'essentiel des achats de livres des « gros » possesseurs de livres (plus de 200 livres) — qui sont aussi, rappelons-le, les plus gros acheteurs — s'effectue en librairie (52%), en grande distribution (37%), en vente par correspondance (28%) et un sur cinq (20%) également à la F.N.A.C.

La lecture et les bibliothèques

14% des Français âgés de plus de 15 ans déclarent être inscrits dans une bibliothèque qu'ils fréquentent, pour plus de la moitié d'entre eux, de une à deux fois par mois.

Ce chiffre n'a pas progressé de façon significative depuis 1973. Les inscrits dans une bibliothèque sont de grands

lecteurs, ce qui infirme la thèse selon laquelle les bibliothèques seraient le principal instrument d'une démocratisation de la lecture.

63% des personnes inscrites dans une bibliothèque lisent au moins 20 livres par an. La proportion des « grands » lecteurs — 50 livres et plus lus dans l'année — est très supérieure à la moyenne : 27% contre 10%.

65% des inscrits dans une bibliothèque possèdent au moins 100 livres et 41% dépassent même le nombre de 200 livres alors que cette catégorie des « gros » possesseurs ne représente que 22,5% de la population. L'institution, comme dans les autres domaines de la culture, semble le plus souvent faciliter la pratique plutôt qu'elle la crée chez les non-pratiquants.

	Achètent des livres :		
	1 ou 2 fois par an %	quelques fois %	de nombreuses fois %
Ensemble de la population	10	27	19
Inscrits dans une bibliothèque	12	37	30

La répartition des personnes inscrites dans une bibliothèque est la suivante : 55% dans les bibliothèques gratuites, 35% dans les bibliothèques exigeant un droit d'inscription et 10% dans les bibliothèques faisant payer chaque emprunt.

L'inscription dans une bibliothèque présente une corrélation tout à fait linéaire avec le niveau d'études ; 30% des personnes inscrites dans une bibliothèque ont fait des études supérieures et 6% n'ont aucun diplôme.

Le nombre des inscrits de niveau de diplôme C.E.P. et C.A.P. est en forte augmentation par rapport à 1973 : 31% en 1981 contre 19% en 1973. A l'inverse, la fréquentation des personnes ayant un niveau égal ou supérieur au baccalauréat, tendrait plutôt à baisser : 18% en 1981 contre 24,5% en 1973.

Les *bibliothèques municipales*, qui drainent 57% des inscrits en bibliothèque, ont un public jeune : un inscrit sur cinq a de 15 à 19 ans, 60% ont moins de 40 ans tandis que les personnes âgées — 60 ans et plus — représentent 17% des inscrits.

La fréquentation des bibliothèques municipales est particulièrement forte importante dans les villes moyennes — 20 à 100 000 hab. — : 19% et dans la région parisienne : 28%.

Les *bibliothèques d'entreprise* rassemblent 18% des inscrits en bibliothèque. Leur clientèle est surtout constituée de jeunes adultes de 20 à 39 ans : 54% dont le niveau d'études est généralement celui du Brevet ou du C.A.P. : 38%.

Le reste de la population inscrite dans une bibliothèque en 1981 se répartit de la façon suivante :

8,7% dans les *chaînes de lecture* ou *bibliothèque tournantes*, 8,4% dans les *bibliothèques itinérantes*, 7,9% dans les *bibliothèques privées* ou *paroissiales*.

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du
ministère de la Culture, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e - Téléphone : 296.10.40

n° 53 - NOVEMBRE 1982

DOSSIER

Les Français et la radio-télévision

Fréquence et durée hebdomadaire d'écoute n'ont guère varié depuis huit ans

Deux personnes sur trois, en France, regardent la télévision tous les jours et le temps moyen d'écoute est de 15 heures par semaine.

La durée hebdomadaire d'écoute varie...

- de 14 heures pour les hommes à 17 heures pour les femmes,
- de 12,7 heures pour les 15-24 ans à 21,4 heures pour les plus de 60 ans,
- de 8,8 heures pour les Parisiens à 14,6 heures pour les ruraux, et plus de 16 heures pour les habitants des villes moyennes,
- enfin, de 9,6 heures par semaine pour les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures à 19,8 heures pour les personnes qui ne possèdent aucun diplôme.

Le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture a réalisé un sondage sur les Pratiques culturelles des Français en décembre 1981-janvier 1982 avec le concours des instituts ARCmc et Lavalleye sur un échantillon de 4 000 individus de plus de quinze ans. De nombreuses questions ont été reprises du sondage effectué en 1973 et permettent la comparaison. Le prochain numéro de Développement culturel présentera des résultats concernant les pratiques musicales.

Le rapport d'étude sera disponible à la fin de novembre sur demande écrite adressée au Service des Etudes et Recherches, 4, rue d'Aboukir, Paris 2^e.

Une pratique populaire

La fréquence d'écoute de la télévision est, comme l'attachement à ce média, un peu plus grande chez les femmes. Elle est aussi liée à l'âge, à la catégorie socio-professionnelle, au niveau d'instruction des téléspectateurs et à la taille de l'agglomération dans laquelle ils résident.

L'écoute la plus assidue se rencontre chez les plus de 60 ans, les agriculteurs et les ruraux, les personnes possédant pour tout diplôme le certificat d'études primaires.

	1981 %	1973 %
Parmi les personnes interrogées, regardent la télévision...		
• tous les jours ou presque	69	65
• 1 à 4 jours par semaine	21	22
• plus rarement	5	6
• ne se prononcent pas	5	7
	100	100
Sur 100 téléspectateurs, la regardent effectivement...		
• moins de 10 heures par semaine	24	29
• 10 à 19 heures par semaine ...	36	36
• 20 heures et plus par semaine	39	33
• ne se prononcent pas	1	2
	100,0	100,0
Soit en moyenne par semaine	15,6 heures	15,7 heures

Près des deux tiers des téléspectateurs regardent le journal télévisé tous les jours ou presque

Les audiences respectives des trois chaînes à l'heure des informations sont d'importance inégale et très nettement hiérarchisées.

	au moins de temps en temps %	le plus souvent %
Parmi les téléspectateurs interrogés, regardent le journal télévisé sur :		
• TF 1	73	52
• A 2	56	27
• FR 3	23	6

La hiérarchie TF 1, A 2, FR 3 se manifeste également dans toutes les catégories socio-démographiques, sauf à Paris intra-muros et chez les bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur, catégories qui écoutent plus fréquemment le journal télévisé sur la deuxième chaîne que sur la première.

La hiérarchie des différents genres d'émissions de télévision a dans l'ensemble peu varié par rapport à 1973

Aux premiers rangs figurent toujours les trois genres d'émissions qui connaissent déjà à l'époque la plus large audience : les films de cinéma, les émissions sur la nature ou la vie des animaux et le music-hall et les variétés.

Assez nettement en retrait viennent ensuite, en 1981 comme huit ans auparavant, trois catégories d'émissions regardées au moins de temps en temps par la majorité des téléspectateurs : les émissions sur la vie dans d'autres pays, les émissions médicales, le cirque.

Les émissions sportives, les émissions sur la vie quotidienne des Français, les débats et face-à-face de personnalités politiques, les reportages politiques, économiques et sociaux retiennent au moins de temps en temps un téléspectateur sur deux environ.

Les autres catégories d'émissions sont regardées par une minorité — souvent assez large — des téléspectateurs ; pour la plupart d'entre elles, c'était déjà le cas en 1973.

Aux derniers rangs de la hiérarchie se situent, comme en 1973, les concerts de musique pop, folk, de rock, de jazz et, enfin, l'opéra.

« Hit-Parade » des émissions

	regardent souvent ou de temps en temps %	souhaiteraient une meilleure programmation de... %
• Films de cinéma	87	28
• Emissions sur la nature ou la vie des animaux ..	84	15
• Music-hall, variétés ...	71	12
• Emissions sur la vie dans d'autres pays	60	12
• Dramatiques et téléfilms	59	7
• Emissions médicales ..	58	25
• Cirque	54	8
• Emissions sportives ..	49	11
• Emissions sur la vie quotidienne des Français	49	6
• Débats, face-à-face de personnalités politiques	48	5
• Reportages sur des problèmes politiques, économiques et sociaux	47	5
• Pièces de théâtre	45	8
• Emissions scientifiques	43	11
• Emissions sur l'histoire	40	8
• Emissions sur la littérature ou sur les écrivains	39	9
• Emissions sur les métiers d'art tels que poterie, ébénisterie, orfèvrerie	28	6
• Opérette	27	6
• Concert de musique classique	22	5
• Ballet classique ou moderne	21	4
• Emissions sur la peinture, la sculpture, l'architecture, les monuments	20	5
• Concert de musique pop, folk, de rock ou de jazz	17	7
• Opéra	12	2

Par contre, une analyse des attentes sur les genres d'émissions qu'on aimerait voir programmées plus souvent ou aux heures de grande écoute dénote une évolution par rapport aux opinions exprimées en 1973 : les films, les pièces de théâtre, les émissions sur la nature ou la vie des animaux et les variétés sont moins demandées qu'alors ; les émissions médicales, en revanche, suscitent le même intérêt.

Il convient de souligner que le rang occupé par chaque genre dans cette hiérarchie résulte tout à la fois des goûts du public, de l'appréciation de celui-ci sur les émissions qui lui sont proposées, mais aussi de la fréquence et des horaires affectés à ces émissions dans la grille des programmes.

Quelques variations dans l'audience de certaines catégories d'émissions depuis 1973

- Trois genres voient leur audience baisser ; il s'agit du *cirque* (dont l'audience régulière ou assez régulière passe de 63 % à 54 %), du *théâtre* (de 69 % à 44 %), des émissions sur *l'histoire* (de 51 % à 40 %).
- Un seul genre semble avoir élargi son audience (tout en conservant la même place dans la hiérarchie) : les émissions sur *la littérature et les écrivains* (30 % en 1973, 39 % en 1981).

Plus des trois quarts des téléspectateurs choisissent d'avance leur programme

Le choix des émissions par les téléspectateurs semble être aujourd'hui un peu plus organisé : 76 % disent sélectionner d'avance, en consultant les programmes, les émissions qu'ils désirent voir, tandis que 13 % se déterminent au vu de quelques images, sans autre information. Ils étaient respectivement 71 % et 15 % à agir de la sorte en 1973. Les autres, 11 %, ne décident pas vraiment, soit qu'ils ne reçoivent que la première chaîne, soit qu'ils s'en remettent le plus souvent à un autre membre de leur foyer pour choisir le programme.

Ce volontarisme dans le choix des émissions est également réparti dans toutes les catégories de population.

L'intérêt des Français pour la télévision s'est plutôt confirmé depuis 1973

Devant la perspective hypothétique d'être privés de petit écran pendant deux mois, 48 % répondent que cela leur manquerait « beaucoup » ou « assez », 52 % ne ressentant ce manque que « peu » ou « pas du tout ». En 1973, le même clivage se faisait selon les proportions de 45 % et 55 %.

Cet attachement se manifeste un peu plus chez les femmes et croît avec l'âge : si la privation de télévision ne devait gêner « beaucoup » que 15 % des jeunes, elle affecterait par contre « beaucoup » 54 % des personnes âgées de plus de 70 ans. Deux autres corrélations se dessinent également : le niveau socio-professionnel et culturel des téléspectateurs d'une part, la taille de l'agglomération habitée de l'autre sont inversement proportionnels à l'intérêt pour la télévision.

Parmi les publics multiples de la télévision, chacun a des préférences significatives

— *Les femmes déclarent regarder « souvent » ou « de temps en temps » :*

- les émissions consacrées à la littérature et aux écrivains (57 % de leurs spectateurs sont des femmes),
- les pièces de théâtre (59 %),
- les émissions médicales (59 %),
- les concerts de musique classique (61 %),
- les opérettes (64 %),
- les ballets classiques ou modernes (68 %).

— *Au contraire, les hommes regardent avec la même fréquence :*

- les émissions scientifiques non médicales (52 %),
- les reportages sur les problèmes politiques, économiques et sociaux (52 %),
- les débats et face-à-face (53 %),
- les concerts de musique pop, folk, de rock ou de jazz (53 %),
- et, bien sûr, les émissions sportives (66 %).

— *Les jeunes de 15-24 ans, les élèves et étudiants, les célibataires ainsi que les catégories socio-professionnelles modestes constituent plus spécialement l'audience des concerts télévisés de musique pop, folk, de rock, ou de jazz (48 % des téléspectateurs de ces émissions se recrutent parmi les 15-24 ans).*

— *Les téléspectateurs âgés de plus de 60 ans sont plus nombreux parmi ceux qui regardent...*

- les spectacles de cirque (32 % des plus de 60 ans),
- les pièces de théâtre (32 %),
- les concerts de musique classique (38 %),
- les ballets (42 %),
- les opérettes (44 %),
- les opéras (45 %).

— *Ceux qui possèdent tout au plus le Certificat d'études primaires sont majoritaires parmi les téléspectateurs qui regardent...*

- les pièces de théâtre (55 %),
- les émissions de music-hall et de variétés (57 %),
- les spectacles d'opérette (62 %),
- les spectacles de cirque (62 %).

— *Les téléspectateurs résidant dans l'agglomération parisienne se signalent par leur assiduité aux émissions consacrées...*

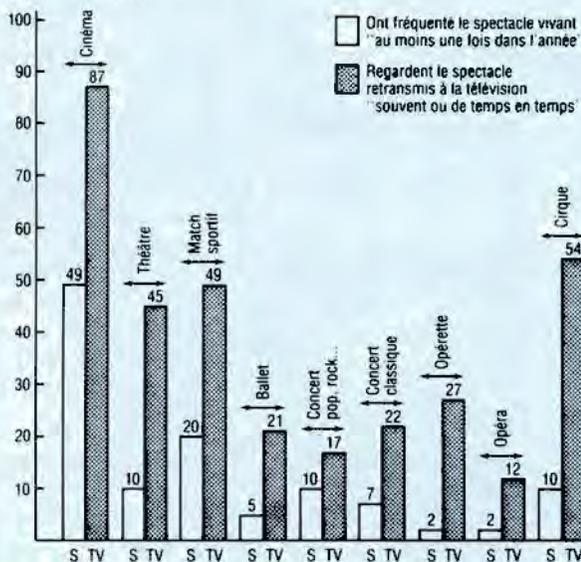
- à la littérature et aux écrivains (21 %),
- aux beaux-arts (23 %).

— *Les ruraux, eux, se distinguent par leurs affinités pour les spectacles de cirque télévisés (31 %).*

D'une « culture vivante » à une « culture télévisuelle » ?

Le graphique vise à montrer que les chances de contact entre les œuvres et le public sont très fortement multipliées par la télévision. Cette constatation très générale est indubitable, mais elle appelle de nombreux commentaires. Statistiquement, il peut y avoir une grande différence entre « avoir fréquenté une fois dans l'année » et « regarder souvent ou de temps en temps ». Ainsi pour le cinéma, la variation de fréquentation une fois dans l'année de 49 à 87 % cache le fait qu'il y a chaque année environ 186 millions d'entrées dans les salles, mais quatre milliards de « spectateurs films » à la télévision et que la variation est de 1 à 21. Culturellement et socialement, la différence est grande entre un opéra ou un match sportif vu en présence des acteurs et le même spectacle vu sur le petit écran.

SPECTACLES EN SALLES ET SPECTACLES A LA TV (exprimés en %)



Près des trois quarts des Français écoutent la radio tous les jours

72 % des Français âgés de plus de 15 ans écoutent la radio tous les jours ou presque ; 17 % moins régulièrement et 10 % jamais ou presque.

La durée moyenne hebdomadaire d'écoute s'établit à 15,8 heures.

- 18 % des Français l'écoutent moins de 5 heures par semaine,
- 20 %, de 5 à 9 heures,
- 22 %, de 10 à 19 heures,
- 28 %, plus de 20 heures.

Les plus assidus à l'écoute de la radio sont...

- les femmes : 18,1 heures en moyenne d'écoute hebdomadaire et particulièrement les femmes inactives de moins de 60 ans : 21,9 heures ;
- la population âgée de 25 à 59 ans : 16,8 heures ;
- les petits commerçants et artisans : 20,0 heures ;
- les O.S., manœuvres et personnels de service : 17,4 heures ;
- la population qui ne possède pas de diplôme de fin d'études : 17,2 heures et celle qui possède tout au plus le C.E.P. : 16,8 heures, un brevet ou un C.A.P. : 16,3 heures.

71 % des Français recherchent à la radio un genre d'émission particulier ; 39 % l'écoutent « un peu pour tout »

L'écoute de la radio essentiellement pour les informations est plus répandue chez les hommes, dans la population âgée de plus de 40 ans, chez les gros commerçants et industriels, chez les cadres supérieurs et moyens, à Paris et dans la population ayant poursuivi des études jusqu'à l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures.

Son écoute pour les chansons et variétés (27 %) est plus particulièrement le fait des jeunes de 15-19 ans, des élèves et étudiants, des employés et ouvriers.

La grande musique (61 %) correspond plus fréquemment aux attentes des cadres supérieurs et moyens, des gros commerçants et industriels ainsi que des habitants de l'agglomération parisienne et des bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur.

Près d'un quart de la population a eu l'occasion d'entendre les nouvelles radios locales privées

A la fin de 1981, 24 % des Français de plus de 15 ans entendaient occasionnellement des radios locales ou radios « libres » (du moins en les identifiant comme telles).

La plupart de ceux qui entendaient incidemment leurs émissions les écoutaient, au moins de temps en temps (21 %), tandis que 3 % seulement déclaraient les éviter.

Les plus nombreux à les écouter, au moins occasionnellement, étaient les Parisiens (57 %) et les habitants de la banlieue parisienne (44 %), les élèves et étudiants (54 %), les cadres supérieurs, professions libérales (40 %) et les cadres moyens (35 %), les célibataires (38 %) et, plus généralement, les jeunes (36 % des 15-24 ans).

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du Ministère de la Culture,
4, rue d'Aboukir, Paris 2^e Téléphone : 296.10.40

n° 54

Décembre 1982

DOSSIER

Les Français et la musique

Les Français ont de plus en plus d'appareils pour écouter de la musique et d'instruments pour en jouer.

La panoplie des moyens matériels d'accès à la musique ne cesse de se développer. Le taux de possession de la radio est ainsi passé de 94 % en 1973 à 96 % en 1981, et même 97 % dans les foyers où vit un jeune entre 15 et 24 ans.

Sept personnes sur dix — au lieu de six en 1973 — disposent chez elles d'un appareil pour l'écoute des disques, qu'il s'agisse d'un électrophone (dont le taux de possession reste stable) ou d'une chaîne

hi-fi (en forte hausse : près de 30 % des foyers en ont une, soit quatre fois plus qu'en 1973). Le nombre des disques possédés a augmenté, quant à lui, de près de 50 % en huit ans, ce qui donne une moyenne de 90 disques par foyer (104, là où vit un jeune de 15-24 ans).

Les magnétophones ont fait un bond spectaculaire : présents dans un peu plus d'un quart des foyers en 1973, ils le sont désormais dans plus de la moitié (56 %), et dans 86 % des cas là où il y a un jeune de 15-19 ans. Les appareils à bande sont pourtant en diminution, presque supplantés par les appareils à cassettes. On estime à 23 le nombre de cassettes possédé par un jeune de 15-24 ans.

En ce qui concerne les instruments de musique, la progression est plus modeste : 37 % des Français âgés de plus de quinze ans — au lieu de 33 en 1973 — ont au moins un instrument à leur domicile.

Radio : les habitudes d'écoute ont peu changé depuis 1973.

72 % des Français de plus de quinze ans l'écoutaient alors et continuent à l'écouter « tous les jours ou presque ». 27 % l'ouvrent essentiellement pour les chansons et les variétés, 6 % pour la grande

Le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture a réalisé un sondage sur les Pratiques culturelles des Français en décembre 1981-janvier 1982 avec le concours des instituts ARCMC et Lavallois sur un échantillon de 4 000 individus de plus de quinze ans. De nombreuses questions ont été reprises du sondage effectué en 1973 et permettent la comparaison.

Le rapport d'étude est publié chez Dalloz - 11, rue Soufflot 75005 Paris. Prix public : 92 F.

musique. L'écoute des *chansons et variétés* est surtout le fait des jeunes de 15-19 ans (57 % — à comparer aux 4 % d'écoute recueillis par la grande musique...), des élèves et étudiants (47 %), des employés et ouvriers (33 %). La *grande musique* attire surtout les cadres moyens et supérieurs, les industriels et gros commerçants, les habitants de la région parisienne, et les personnes qui ont au moins le baccalauréat (13 à 15 % d'écoute pour chacune de ces catégories). Enfin, les plus nombreux, proportionnellement, à écouter la radio « un peu pour tout » sont les femmes (43 %), en particulier celles de moins de 60 ans qui n'ont pas d'activité professionnelle (47 %), les petits commerçants et artisans (46 %) et les habitants des villes moyennes (49 %).

Pour la télévision, les habitudes paraissent moins figées.

L'émission télévisée de musique classique retient « souvent » ou de « temps en temps » 22 % des téléspectateurs, ce qui marque un recul d'un point par rapport à 1973. Le music-hall et les variétés, tout en conservant un score élevé, voient leur public régresser de 79 à 71 %, tandis que l'opérette passe de 35 à 27 %, le ballet de 28 à 21 %, et l'opéra de 16 à 11 %. Ces reculs ne sont que les plus marquants. En fait, presque toutes les émissions télévisées — à part celles sur la littérature pour lesquelles Bernard Pivot a visiblement réussi à créer un public nouveau — régressent en pourcentage. On peut penser qu'une certaine curiosité des débuts de la télévision s'est émoussée, et qu'avec le temps, les gens se sont spécialisés dans les émissions pour lesquelles ils avaient le plus d'inclination.

La ventilation des choix en fonction des âges et des milieux donne des chiffres plus faciles à interpréter. Les jeunes de 15 à 24 ans, les élèves et étudiants, les célibataires, de même que les spectateurs appartenant aux catégories socio-professionnelles modestes marquent une prédilection particulière pour les concerts télévisés de musique pop, de folk, de rock ou de jazz. Les téléspectateurs âgés de plus de soixante ans forment un public dont les préférences tranchent nettement sur la moyenne générale :

Spectacle musical télévisé	Audience	
	globale %	Personnes de 60 ans et plus %
Musique classique	22	36
Ballets	21	38
Opérette	27	51
Opéra	12	22
Pop - rock - folk - jazz	17	8

Ainsi donc, alors qu'elles représentent 24 % de la population étudiée, les personnes de soixante ans et plus constituent 38 % des téléspectateurs pour la musique classique, 42 % pour les ballets, 44 %

pour l'opérette, 45 % pour l'opéra et... 6 % pour le rock-pop-folk-jazz.

Ajoutons que 38 % des cadres supérieurs et membres des professions libérales regardent « souvent » ou « de temps en temps » les spectacles de musique classique, tout en étant dans la moyenne générale quand il s'agit de rock-pop-folk-jazz. Quant aux personnes qui n'ont aucun diplôme ou seulement le C.E.P., elles sont 80 % à regarder variétés et music-hall, et 34 % à regarder les opérettes.

	disposent, dans leur foyer d'enregistrements de musique classique	écourent à la télévision « souvent ou de temps en temps » des retransmissions de concerts de musique classique	viennent au concert de musique classique au moins 1 fois par an
	%	%	%
Sur 100 téléspectateurs de chaque groupe			
Ensemble	41	22	8
Sexe :			
Hommes	42	18	8
Femmes	40	25	7
Âge :			
15 à 24 ans	45	11	8
25 à 39 ans	52	17	9
40 à 59 ans	44	24	8
60 ans et plus	21	36	4
Catégorie socio-professionnelle			
• Agriculteurs	27	8	5
• Petits commerçants et artisans	43	20	7
• Gros commerçants et industr.	73	28	27
• Cadres sup. et prof. lib.	82	33	29
• Cadres moyens	72	23	18
• Employés	50	17	7
• C.Q. et contremaîtres	41	19	8
• O.S., manoeuvres, pers. de ser.	29	13	3
• Elèves et étudiants	63	12	14
• Femmes inactives moins de 60 ans	45	23	6
• Inactifs de plus de 60 ans	20	37	3
• Autres inactifs	39	15	7
Taille de l'agglomération			
• Communes rurales	29	20	4
• Moins de 20 000 hab.	36	22	4
• 20 000 à 100 000 hab.	40	21	6
• Plus de 100 000 hab.	44	23	8
• Agglomération parisienne	62	27	17
Diplôme de fin d'études			
• Aucun diplôme	19	18	1
• Certif. Et. Primaires	28	21	4
• Brevet ou C.A.P.	49	22	8
• Baccalauréat et plus	74	30	20

L'écoute de musique enregistrée marque une forte progression liée à l'utilisation des cassettes.

Les électrophones et chaînes hi-fi font désormais partie intégrante de la vie culturelle de certaines catégories sociales : 87 % des jeunes (15-19 ans), 81 % des cadres supérieurs et membres des professions libérales utilisent couramment ces appareils ; à l'inverse, les utilisateurs sont peu nombreux parmi ceux qui n'ont que le Certificat d'études primaires et parmi les agriculteurs. Autres nota-

tions intéressantes : les habitants de l'agglomération parisienne sont deux fois plus nombreux à faire usage d'une chaîne ou d'un électrophone que les ruraux (70 % contre 36 %) ; les célibataires près de moitié plus nombreux que les personnes mariées (76 % contre 53 %). Globalement, en y incluant les utilisateurs de magnétophones, c'est 76 % de la population qui écoute de la musique enregistrée, soit 10 % de plus qu'en 1973.

Écoute plus répandue, écoute plus fréquente aussi : d'une enquête à l'autre, par exemple, la proportion de ceux qui utilisent disques, cassettes ou bandes au minimum trois ou quatre jours par semaine est passée de 15 à 31 % et il se trouve même aujourd'hui près d'un Français sur cinq pour en faire usage quasi-quotidiennement. C'est notamment le cas des jeunes et plus précisément encore, des élèves et des étudiants.

Quel type de musique bénéficie de cette écoute ?

Les interviewés ont été invités à dire ce qu'ils écoutaient « le plus souvent ». La chanson arrive en première place, et de loin (38 %). Puis vient l'ensemble constitué par le rock, le folk, le jazz et la pop-musique (15 %), suivi par la musique classique qui perd ainsi la deuxième place qu'elle occupait en 1973. La musique de danse et l'opérette régressent non seulement en pourcentage mais en valeur absolue. Progressent, par contre, même si leur place reste modeste dans les préférences de nos compatriotes, les enregistrements pour enfants et la grande musique moderne.

La chanson est le genre de musique enregistrée le plus écouté dans la population âgée de vingt ans et plus, dans les milieux socio-professionnels moyens ainsi que chez les inactifs, en province et en banlieue parisienne.

Le pop-rock-folk-jazz rassemble un maximum de suffrages parmi les 15-19 ans, les élèves et les étudiants. La musique classique parmi les cadres supérieurs et les professions libérales, à Paris, et chez les bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur.

L'enquête donne par ailleurs des indications intéressantes sur l'utilisation du magnétophone pour enregistrer de la musique. Cette pratique est le fait de trois utilisateurs sur cinq, essentiellement parmi les jeunes, les catégories socio-professionnelles les plus favorisées, et les habitants des grandes villes. Dans un peu plus d'un cas sur deux, il s'agit d'un enregistrement « pirate », c'est-à-dire repris d'un disque ou de la radio.

La pratique amateur d'un instrument de musique est essentiellement le fait des jeunes.

On a vu plus haut que la possession d'instruments de musique est en progression, progression qui

reste néanmoins modeste (4 % gagnés en huit ans). La pratique en amateur apparaît très nettement liée à l'âge. Si moins d'un Français sur cinq ne se sert, ne serait-ce qu'occasionnellement, d'un instrument de musique, cette proportion passe à près d'un sur deux chez les 15-19 ans. Entre vingt-cinq et trente-neuf ans, elle tombe à 15 % ; au-delà de soixante ans, à 2 %.

Précisons encore qu'entre 1973 et 1981, la pratique musicale amateur des jeunes de 15-24 ans a fortement augmenté, passant de 20 à 30 %.

L'enquête révèle par ailleurs une corrélation étroite entre l'urbanisation et la possession d'instruments de musique. On trouve en effet ces derniers dans 30 % des foyers des communes rurales, dans 40 % des foyers des villes de plus de cent mille habitants ; et dans 45 % des foyers de l'agglomération parisienne (1). Autre corrélation marquante : la possession d'un instrument est rare chez ceux qui n'ont aucun diplôme (25 %), et elle augmente en fonction du niveau d'études atteint jusqu'à un maximum de 60 % chez les bacheliers. L'utilisation des instruments progresse en fonction des mêmes données.

Plus surprenante est la liaison avec le sexe : les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes à jouer personnellement d'un instrument. Seule exception : ces dernières sont majoritaires parmi les personnes qui jouent du piano « de temps en temps », mais les hommes reprennent l'avantage parmi les personnes qui en jouent « souvent ».

Si, dans l'ensemble, jouer d'un instrument est plutôt le fait des jeunes, c'est encore plus vrai pour la guitare et les autres instruments à cordes : dans ce domaine, plus d'un musicien amateur assidu sur deux a entre quinze et vingt-quatre ans. Dans cette tranche d'âge, la guitare a 14 % de pratiquants (10 % en 1973), les instruments à vent : 10 % (1973 : 9 %), le piano : 5 % (1973 : 5 % également).

Plus de la moitié de ces jeunes pratiquent la musique en groupe, comme le chant, d'ailleurs dont la vogue est en hausse depuis 1973.

	Ensemble %	15 à 19 ans %	20 à 24 ans %	15 à 24 ans %	Rapport 15 à 24 ans 1973 %
Orchestre pop ou jazz	2,3	7,2	7,8	7,5	5
Chorale	1,8	4,7	1,3	3	2,5
Fanfare, harmonie	0,3	0,7	0,2	0,5	2
Groupe folklorique	0,3	0,9	1,3	1,1	1
Formation classique	0,5	1,7	0,4	1,1	1

On constate sans surprise que dans la classe d'âge 15-24 ans, les orchestres pop, rock, folk ou

(1) Paris intra-muros fait ici un score moins élevé (44 %) que le reste de l'agglomération (46 %).

jazz ont augmenté de moitié en huit ans, tandis que fanfares et harmonies chutaient des trois quarts.

Le piano est l'instrument auquel on reste le plus fidèle en prenant de l'âge : près d'un pianiste amateur assidu sur trois a entre quarante et cinquante-neuf ans. Au-delà de soixante ans, et quel que soit l'instrument, faire de la musique en amateur devient exceptionnel.

La fréquentation des spectacles musicaux est massivement une pratique de groupe.

L'enquête de 1981 introduit — par rapport à celle de 1973 — une nouvelle et très intéressante question au sujet de la fréquentation des spectacles. La réponse est sans ambiguïté : quel que soit le type de spectacle, on s'y rend massivement en groupe, avec des amis ou des parents. Ceux qui « sortent » seuls représentent une toute petite minorité, aux alentours de 10 % du public.

Les spectacles les plus courus : variétés, folklore, rock...

Les spectacles de music-hall, variétés ou chansonniers, même s'ils semblent marquer un léger fléchissement par rapport à 1973, arrivent en tête, ainsi que les danses folkloriques : 11 % des interviewés, dans chacun des deux cas, sont allés en voir au moins une pendant les douze derniers mois. L'ensemble pop, rock, folk, jazz les talonne de près ; avec 10 % de fréquentation en 1981 au lieu de 6 % en 1973, il est en nette progression ; en outre, il touche un public suffisamment fervent pour se déplacer en moyenne quatre fois par an, alors que music-hall et variétés, par exemple, ne font l'objet que de deux « sorties » par an. La grande musique a un public presque aussi fervent, mais il se limite à 8 % de la population (7 % en 1973).

Les spectacles d'opéra et de ballets ne touchent qu'un public très limité : respectivement 5 % et 3 % ; et ce public tend à diminuer. Pour l'opérette, la régression est nette : 4 % de la population de plus de quinze ans, en 1973, était allée au moins une fois à un spectacle de ce type dans l'année ; en 1981, le pourcentage est tombé à 2 %. D'autre part, le public de l'opérette se dérange moins souvent en 1981 que huit ans plus tôt : le rythme annuel moyen de fréquentation est passé de 3 spectacles à 1,5.

Les préférences des jeunes en matière de spectacles musicaux.

Si l'on prend à part le public jeune, on constate certaines différences par rapport à ces caractéristiques d'ensemble. La plus marquante concerne les concerts de musique pop, rock, folk, jazz : 27 % des jeunes de quinze à vingt-quatre ans sont

allés au moins une fois à l'un d'eux pendant les douze mois qui ont précédé l'enquête, alors que le pourcentage pour l'ensemble de la population, eux compris, est, rappelons-le, de 10 %. Les jeunes constituent ainsi 56 % de la clientèle totale de ce type de spectacles. Pour le music-hall et les variétés, les jeunes ont un taux de fréquentation légèrement plus élevé que l'ensemble de la population : 13 %. Ils sont également un peu plus nombreux que les adultes (11 % au lieu de 7 %) à se rendre à des spectacles dans le cadre d'un festival. En ce qui concerne la grande musique et la danse folklorique, la participation est au contraire à peu près identique chez jeunes et adultes.

Qui sont les gros consommateurs de spectacles musicaux ?

Ceux et celles qui fréquentent les salles de spectacle dans ce domaine, quel que soit le type de spectacle, opérette mise à part, ont toujours un peu le même profil socio-démographique. Ce sont plus particulièrement des citoyens (souvent même des habitants de l'agglomération parisienne), des cadres moyens ou supérieurs, des industriels et de gros commerçants, des membres des professions libérales, des employés, ainsi que les conjoints des uns et des autres.

On trouve également parmi eux une proportion plus forte que la moyenne de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce qu'ils se révèlent être possesseurs et lecteurs d'un nombre de livres nettement plus élevé que la moyenne. Moins prévisible et plus amusante est la corrélation avec le chant : le public des salles de spectacle, celui qui aime assez la musique pour se déplacer et payer le prix d'un billet, est aussi un public qui aime chanter. Seul chez lui, en famille, en voiture, au travail... Et les plus « chanteurs » de tous se révèlent être... ceux qui fréquentent les concerts de pop-folk-rock-jazz : ils sont en effet 63 % à chanter, alors que la moyenne générale (en ce qui concerne ce public spécifique des spectacles musicaux en salle) est de 43 %.

Ce dernier compte également une proportion beaucoup plus élevée que la moyenne de personnes qui ont elles-mêmes une pratique artistique amateur. Et, dans ce cas aussi, on découvre que le public des concerts de pop-rock-folk-jazz arrive en tête. 16 % de ce public a, par exemple, une pratique amateur de la musique ou du chant en groupe, alors que la moyenne nationale est de 5 %. Le public des concerts classiques affiche, quant à lui, un pourcentage de 13 %, celui des ballets : 12 %, celui du music-hall et des variétés : 6 %, de même que celui de l'opéra.

Les amateurs de spectacles de pop, rock, folk et jazz se révèlent ainsi l'une des catégories les plus actives et les plus vivantes que compte le vaste monde des amis de la musique.

développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches
Ministère de la Culture - 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris

Téléphone : 233.99.84

n° 55

Avril 1983

DOSSIER

Les dépenses culturelles des communes

Près de la moitié des dépenses publiques* et une progression spectaculaire

Avec 4,3 milliards de francs en 1978, les communes, sans Paris, se situent au premier rang des financeurs publics de la vie culturelle. La culture apparaît comme un nouvel enjeu municipal : 7,3 % du budget et près de 170 F par habitant lui ont été consacrés en 1978. De 1963 à 1978 les dépenses ont été multipliées par dix-huit. Même en francs constants, l'augmentation est spectaculaire.

Dépenses culturelles des communes de plus de 10 000 habitants (sans Paris)

	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
En millions de francs	4 354	3 466	888
En % du budget communal	7,3 %	9,5 %	5,5 %
En F/habitant	170	135	35

Des écarts importants

Les 3/4 des communes consacrent moins de 8 % de leur budget courant à la culture ; pour le dernier quart, la culture est une nette priorité ; elle peut représenter jusqu'à 22 % du budget courant.

En dépenses par habitant, la majorité des villes (56,5 %) se situe en 1978 entre 50 et 150 F courants et 23,5 % n'atteignent pas 50 F. Restent 20 % qui dépensent plus de 150 F, avec des écarts de 1 à 3,3.

Ces écarts sont encore plus grands quand on prend en compte les investissements, qui peuvent modifier sur plusieurs années les structures de financement d'une ville.

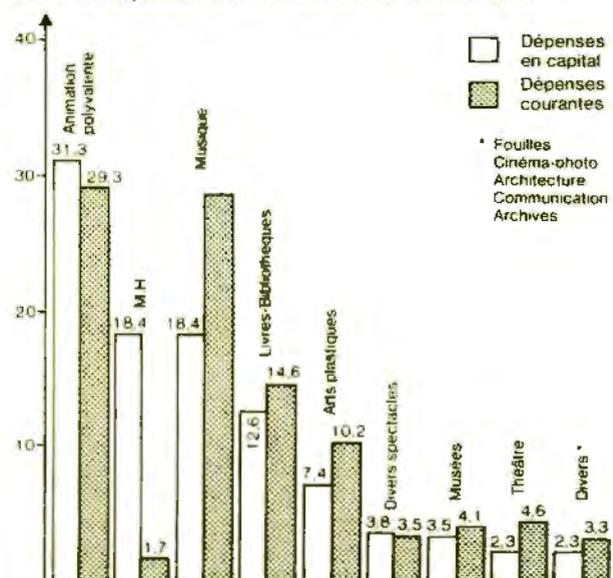
(*) Voir page 5, le graphique qui illustre l'ensemble des dépenses publiques concernant la culture.

Priorité aux équipements polyvalents et à la musique

Le financement des équipements culturels et socio-culturels polyvalents ressort partout comme une priorité communale. La musique devance largement les autres domaines traditionnels : livres, théâtre et spectacles, arts plastiques.

Sur les 17 domaines culturels qui constituent le champ de l'étude, l'animation polyvalente et la musique regroupent ainsi 56 % des dépenses culturelles ; avec « livres-bibliothèques » et « arts plastiques et métiers d'art », ils représentent les 4/5 du financement de la culture par les villes. Pour les autres domaines d'activité culturelle, leur présence dans les dépenses est plus aléatoire et liée le plus souvent à la responsabilité de la ville sur un équipement spécifique : théâtre, monument historique, musée. Les modes d'expression contemporains comme le cinéma, la photo et la vidéo relèvent encore surtout du secteur privé.

Part relative des différentes activités dans les dépenses culturelles des communes en %



La taille de la ville, sa richesse et sa place dans le tissu urbain sont déterminants.

Le volume des dépenses culturelles des villes varie en fonction de multiples facteurs démographiques et socio-économiques. Certains d'entre eux, qu'on pourrait croire déterminants, comme l'appartenance politique du maire, la composition socio-professionnelle de la population ou la situation économique locale, n'ont une incidence notable sur le budget culturel que dans quelques cas rares. En fait, trois variables exercent partout leur influence : la taille de la ville, le niveau de ses ressources et sa place dans le tissu urbain. Cette dernière variable est en corrélation relativement étroite avec les deux précédentes. Elle est en outre déterminante en elle-même dans la mesure où elle signifie des contraintes locales très typiques : fardeau inéluctable des institutions culturelles de prestige, dont l'histoire a pourvu les villes centres d'agglomération ; faible contribution financière des villes de banlieue, dont les habitants utilisent largement les équipements de la ville-centre ; autonomie forcée des villes isolées, elles aussi héritières et parfois prisonnières d'un patrimoine onéreux, poussées dans tous les cas à garantir une offre culturelle locale diversifiée.

La part des dépenses culturelles dans les budgets municipaux croît avec la taille de la ville

Pour les villes situées entre 10 000 et 100 000 habitants se dessine une règle de croissance parallèle entre la taille de la population et la dépense relative, avec un seuil tout à fait net autour de 30 000 habitants. Si le comportement est presque identique dans les deux plus basses tranches de population (de 10 000 à 30 000), les villes de la tranche suivante (30 000 à 50 000) multiplient par deux les ratios « franc par habitant » et « pourcentage du budget ». Au-delà de 30 000 habitants, le budget de la culture s'accroît encore : c'est qu'il apparaît aux élus à la fois plus nécessaire et plus nettement prioritaire.

	F/hab.	% du budget
Villes de + de 100 000 hab. (sans Paris)	248,6	8,9
Villes de 80 000 à 100 000 hab.	313,7	12,2
Villes de 50 000 à 80 000 hab.	202,0	7,9
Villes de 30 000 à 50 000 hab.	178,7	8,1
Villes de 20 000 à 30 000 hab.	97,8	4,9
Villes de 10 000 à 20 000 hab.	97,1	4,8

La taille de la ville ne permet cependant pas à elle seule d'expliquer le niveau des dépenses : une très grande différence de taille ne signifie pas forcément un fossé entre deux options financières. On peut ainsi rapprocher Digne (15 400 habitants) de Toulouse (373 800 habitants) qui dépensent toutes deux environ 245 francs par habitant pour la culture alors que leurs populations respectives se situent dans un rapport de 1 à 24. Vendôme (17 900 habitants) dépense plus pour la culture que Marseille (196 francs par habitant contre 136 francs) alors que la population de cette dernière est 51 fois plus importante. Ces deux exemples illustrent une situation relativement fréquente.

La « richesse » de la ville joue également

La culture apparaît comme une préoccupation accessoire dans une ville pauvre, qui doit d'abord faire face à ses responsabilités sociales ou économiques. Les inégalités entre villes sont frappantes.

« Richesse » des villes (budget total par habitant)

	Part culturelle du budget (%)	Franc culturel par habitant
+ de 4 000 F/habitant	9,3	423,6
3 000-4 000 F/habitant	8,9	291,1
2 000-3 000 F/habitant	7,0	173,4
1 000-2 000 F/habitant	6,6	114,2
- de 1 000 F/habitant	5,7	49,9

Une ville dont le budget total dépasse 4 000 francs par habitant franchit un seuil qui lui permet de gérer tous les équipements indispensables et de financer en outre une politique culturelle originale. Elle dépense pour la culture, en moyenne, près de 70 % de plus par habitant que celle de la catégorie de villes qui suit immédiatement.

Le critère de la richesse des villes n'est cependant pas plus satisfaisant à lui seul que celui de leur taille dans une étude de ratios moyens. Un même niveau de richesse est exploité différemment selon le profil socio-économique, l'histoire, ou la situation de la commune par rapport au tissu urbain.

Le facteur le plus déterminant de la dépense culturelle d'une ville est sa situation dans l'environnement urbain

Ce sont les villes-centres d'agglomération qui, en moyenne, dépensent le plus, en pourcentage de leur budget et en francs par habitant.

	% budget culturel total	Francs culturels par habitant
Villes-centres d'agglomération	9,1	259,0
Villes isolées	6,6	142,6
Villes de banlieue	5,8	120,0
Moyenne sans Paris	7,3	169,6

Les villes isolées suivent un comportement moyen proche de celui constaté pour l'ensemble. Mais ce sont elles qui offrent la plus grande variété d'attitudes dans le niveau de financement de la culture. Des écarts importants en résultent, du fait que certaines de ces villes isolées jouent un rôle de petite capitale locale, de centre commercial et administratif pour des zones géographiques

à dominante rurale : bien que ne possédant pas d'agglomération, ces villes ont un comportement de ville-centre. Le tiers d'entre elles consacrent plus de 8 % de leur budget à la culture, et les 3/4 dépensent entre 50 et 150 F/hab.

Les villes de banlieue sont celles qui affectent en moyenne le moins de ressources à la culture. Appartenant à l'agglomération d'une ville-centre, elles profitent des équipements et activités culturels de celles-ci et ressentent moins la nécessité d'investissements coûteux.

L'attitude des villes de cette catégorie varie aussi très fortement par rapport à la moyenne. Certaines, à forte influence culturelle, jouent parfois elles-mêmes un rôle de pôle d'attraction pour les communes environnantes. Ce phénomène se rencontre surtout dans la banlieue des grandes agglomérations comme celle de Paris ou de Marseille.

85 % des villes de banlieue dépensent pour la culture moins de 150 F/hab. (et moins de 8 % de leur budget) et 35,4 % moins de 50 F/hab. (et entre 0 et 4 % de leur budget).

Quelles sont les « préférences culturelles » des différentes catégories de villes ?

L'animation polyvalente :

Les villes-centres privilégient les grands équipements d'action culturelle et le soutien à la vie associative. Les villes de banlieue axent davantage leurs efforts vers le secteur socio-culturel, l'organisation de fêtes et les prêts de salles et de matériel. Quant aux villes isolées, elles avantagent nettement les organismes d'action culturelle. Parmi eux, les M.J.C., maisons pour tous ou équipements équivalents occupent une place assez constante quel que soit le type de villes (entre 25 et 30 %).

La musique, l'art lyrique et la danse :

Les villes-centres affectent, par obligation souvent plus que par choix, 56,2 % de leur budget musical au fonctionnement du théâtre lyrique, de l'orchestre ou du corps de ballet. Le coût de ces formations ou de grandes manifestations musicales (festivals) dépasse largement celui des conservatoires, pourtant très bien dotés eux aussi. Les villes isolées et les villes de banlieue ne possèdent pas, ou peu, d'équipements de diffusion ou de troupes professionnelles, installées généralement dans les capitales de région. Le budget musique des villes isolées et des villes de banlieue est donc constitué pour plus des 3/4 par celui des conservatoires.

Le livre et les bibliothèques :

Pour les villes de banlieue, ce chapitre est de loin le plus important dans leur budget culturel ; la bibliothèque et la M.J.C. sont leurs principaux équipements, voire les seuls. La lecture publique

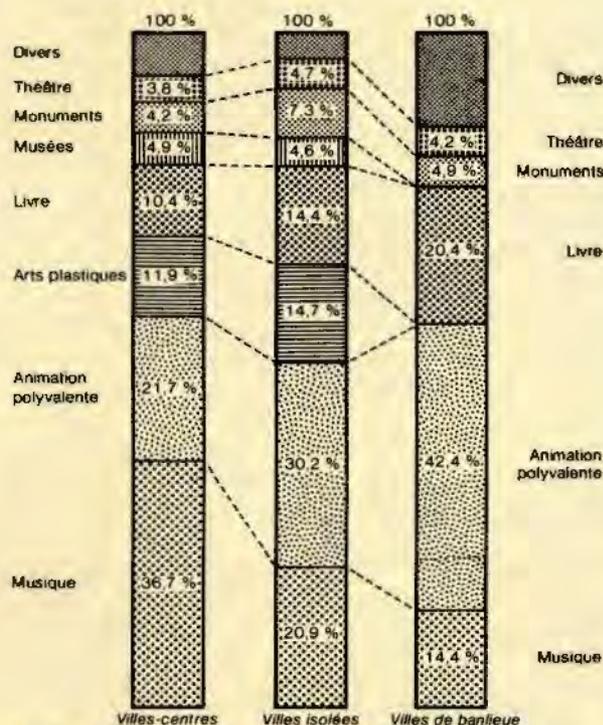
est à vrai dire le seul domaine dans lequel les villes de banlieue interviennent financièrement de façon notable. A la différence de l'enseignement musical par exemple, dont les habitants des banlieues peuvent bénéficier en se rendant à la ville-centre, la lecture semble correspondre à une demande qui ne peut être satisfaite que sur place.

Les arts plastiques et métiers d'art :

La dépense arts plastiques est dérisoire dans les villes de banlieue, qui ne disposent d'aucun équipement « lourd » (musée ou école d'art). Les activités de production (expositions d'art contemporain, salons) y sont également réduites, sauf dans des villes importantes immédiatement limitrophes de la ville-centre.

Les villes isolées affectent aux arts plastiques une part de leur budget légèrement supérieure à la moyenne, essentiellement consacrée aux musées dont ces villes sont le plus souvent pourvues.

Les villes-centres ont une dépense très nettement supérieure à la moyenne. Pratiquement toutes gèrent un ou plusieurs musées d'art et une école des beaux-arts, au coût fort lourd. Par contre, elles se caractérisent par la faiblesse de leur investissement dans le domaine de la création artistique, tant en valeur absolue qu'en francs par habitant, alors qu'on aurait pu espérer trouver dans ces métropoles des politiques actives en la matière.



Répartition par domaines selon le type de tissu urbain.

Les villes de banlieue concentrent leur effort de financement sur un ou deux domaines culturels seulement. Les villes isolées équilibrent leurs dépenses entre un grand nombre de domaines. Les villes-centres privilégient souvent un ou deux domaines, sans pour autant desservir les autres activités culturelles.

Quels sont les objectifs culturels des villes ?

L'étude de la répartition des dépenses par fonctions culturelles, et non plus par disciplines, permet de mieux saisir les choix politiques et les pesanteurs de gestion. Ainsi, la contribution financière aux quatre principales fonctions (*animation, conservation-diffusion, production artistique, formation*) est beaucoup plus contrastée au sein du budget des villes isolées et des villes de banlieue (écart de 1 à 4) que dans les villes-centres (écart de 1 à 1,3).

Ces dernières ont en effet les moyens et sont quasiment tenues de cumuler les dépenses « incompressibles » de conservation et d'animation, les dépenses de production, et un budget de formation qui profitera entre autres aux habitants des villes de banlieue.

Pour l'*animation*, l'effort par habitant est assez proche d'une catégorie de villes à l'autre (écart de 45 à 60 F) ; les villes isolées et les villes de banlieue dépensent cependant beaucoup plus que les villes-centres en pourcentage de leur budget culturel : 44 % pour les villes de banlieue ; celles-ci s'engagent plutôt dans le financement d'équipements polyvalents que dans des actions d'animation spécialisées par disciplines ; par ailleurs, les données socio-économiques des banlieues des grandes villes suscitent de la part des municipalités concernées une politique socio-culturelle plus poussée qu'ailleurs.

La *conservation-diffusion* est toujours la deuxième fonction financée par toutes les villes. Le patrimoine artistique, les structures de lecture publique imposées par la taille des populations sont plus ou moins importants, mais, relativement aux budgets, l'effort nécessaire est le même.

Les villes-centres financent 5 fois plus la *production artistique* que les autres villes et y consacrent plus du quart de leurs dépenses. Elles financent la *formation* 3,7 fois plus et les villes isolées deux fois plus que les villes de banlieue : villes-centres et villes isolées doivent en effet disposer de structures capables de répondre non seulement à leurs besoins propres, mais à ceux de leur périphérie.

Une nette préférence pour la gestion directe

La régie directe reste le mode de gestion le plus fréquemment employé malgré l'apparition d'un nombre croissant d'organismes-relais para-municipaux et le développement de la vie associative. 80 % des dépenses culturelles courantes sont des « frais directs de gestion » ; 10,6 % sont des subventions à des organismes para-publics. Ainsi, au total, plus de 90 % des dépenses culturelles courantes sont sous la tutelle directe des communes. Le secteur associatif indépendant reçoit le reliquat des dépenses communales, soit en moyenne un assez faible pourcentage.

Le cas de Paris

En 1978, la ville de Paris (1) consacre 295,8 millions de francs aux activités et équipements culturels, soit 126,8 francs par habitant et 3,2 % du budget municipal. Ces chiffres classent Paris parmi les villes de France qui consentent un effort relativement faible pour la culture, mais on ne saurait comparer la capitale aux autres grandes villes. D'une part, les montants en valeur absolue sont considérablement plus élevés (Paris dépense pour la culture autant que Marseille, Lyon et Metz réunis). D'autre part, l'effort de la ville est lié plus étroitement qu'ailleurs à celui du secteur privé et des autres administrations publiques exerçant une tutelle sur des établissements d'intérêt national. Il apparaît ainsi que la collectivité nationale dépense environ 700 F par « Parisien » : 444 F du Ministère de la Culture, 130 F des autres ministères et 127 F de la Ville (les contributions de l'Etablissement Public Régional de l'Ile-de-France et du Département de Paris sont négligeables), soit près de trois fois plus que la dépense culturelle moyenne dans les autres villes (170 F/hab. des villes, 27 F/hab. de la Culture et 55 F/hab. des autres ministères).

L'effort financier de la capitale en faveur de la culture présente des caractéristiques qu'on retrouve rarement ailleurs : l'importance des crédits délégués à de grosses institutions (conservatoires, théâtres), le financement substantiel des « petits » domaines (comme la photographie, la poésie), la répartition très équilibrée des dépenses entre les quatre principales fonctions (conservation, animation, production et formation).

Parmi les modes d'expression traditionnels, les arts plastiques arrivent en tête avec 20 % du financement total, suivis de la musique et du livre (tous deux 15 %). Fait plus surprenant, le premier domaine financé à Paris est l'animation polyvalente (21 %) qui regroupe les dépenses de caractère culturel des maisons des jeunes, des clubs du 3^e âge, ainsi que les centres d'action culturelle et les « ateliers d'expression culturelle et de voisinage ».

Le financement de la culture n'est pas le monopole de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville : onze autres divisions administratives interviennent, principalement dans les domaines de l'enseignement artistique, de l'animation et de l'architecture.

(1) Compte-tenu de l'ampleur des crédits dont dispose la capitale et de sa vocation spécifique, il n'a pas semblé souhaitable d'agrèger les données qui lui sont propres à l'ensemble des résultats nationaux. Le rapport d'étude sur les dépenses culturelles 1978 de la ville de Paris est disponible sur demande écrite adressée au Service des études et recherches. La mise à jour pour 1981 paraîtra en décembre 1983.

L'étude sur « les dépenses culturelles des villes françaises » de plus de 10 000 habitants en 1978 a été réalisée par le Service des Etudes et Recherches du ministère de la Culture à partir d'un échantillon représentatif de 109 d'entre elles. Elle donne lieu à 109 monographies urbaines individuelles et à cinq dossiers de synthèse :

- Résultats généraux
- Les villes-centres d'agglomération
- Les villes périphériques
- Les villes isolées

- Guide méthodologique, à l'usage des élus locaux et de toute personne souhaitant calculer les dépenses culturelles d'une ville.

Les résultats généraux et le guide méthodologique sont édités à la Documentation Française - 29-31 quai Voltaire - 75340 Paris Cédex 07, en vente au prix de 80 F. Les trois autres dossiers et les monographies sont disponibles sur demande écrite au Service des Etudes et Recherches.

Une mise à jour sur les dépenses 1981 est en cours (voir premiers résultats, ci-contre).

Premiers flashes sur les dépenses culturelles des communes en 1981

Les premiers résultats, observés sur la moitié des villes de l'échantillon, montrent une progression fort importante des dépenses culturelles entre 1978 et 1981, que ce soit par rapport au nombre d'habitants ou par rapport aux budgets globaux.

Ainsi si l'on compare la dépense culturelle par habitant en 81 à celle de 78 (en termes réels corrigés de l'inflation), on constate que l'augmentation peut atteindre 91 % à Asnières, 83 % à Belfort, 77 % à Reims, 72 % à Montbéliard, 45 % à Dijon et 45 % à Figeac.

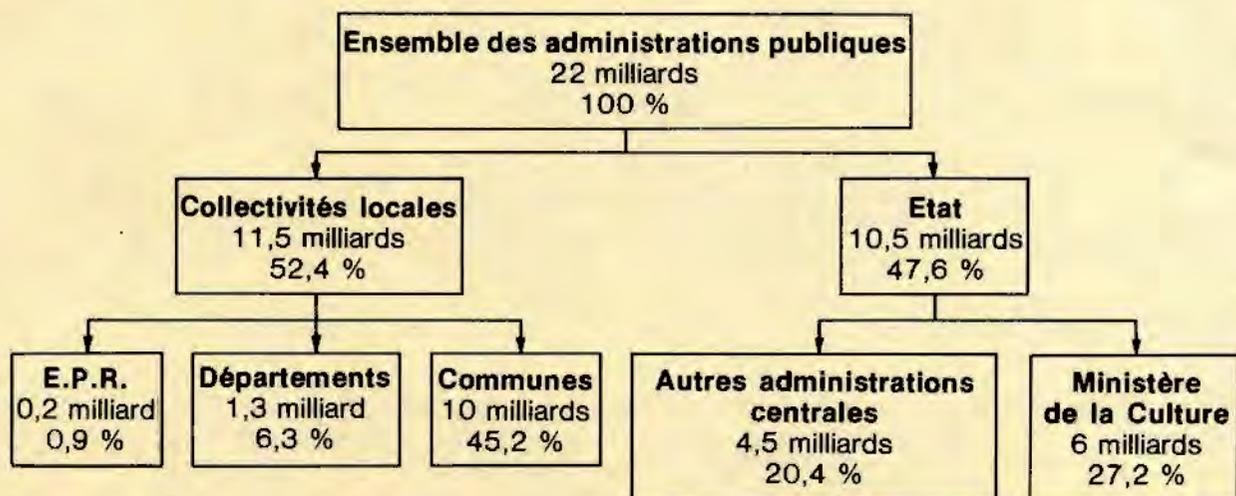
Pour des villes comme Le Havre, Lyon, St Denis, St Etienne, Toulon, Toulouse, elle se situe entre 25 et 45 %. Pour d'autres villes, déjà très actives en 1978, l'augmentation reste sensible puisque,

calculée en monnaie constante, elle atteint 22 % à Annecy, 18 % à Orléans, 16,2 % à Besançon, 15,6 % à Nice, 11 % à Grenoble, 11,8 % à Avignon et 10 % à Reims.

La part du budget global des communes qui est affectée au domaine culturel varie également à la hausse. Elle atteint 21,7 % à Avignon et 18,7 % à Annecy. Elle passe de 12,3 % à 16,8 % à Lille et de 9,7 % à 13 % à Caen.

Pour des villes moins impliquées dans la vie culturelle en 1978, il s'agit d'une véritable prise de conscience politique. Certaines villes comme Menton, Figeac, Montélimar, la Celle-St Cloud, Toulon y consacrent en 81 une part de leur budget deux fois plus importante.

Dépenses culturelles des administrations publiques (extrapolation 1982 à partir de l'ensemble des données existant de 1969 à 1982)



Les dépenses culturelles des villes de l'échantillon en 1978

Source : Service des études et recherches, Ministère de la Culture

Budget culturel en francs par habitant		Budget culturel en pourcentage du budget total					
Avignon	830,0	Quimper	134,8	Haubourdin	23,1	Le Plessis-Robinson	6,1
Bordeaux	635,4	Villefranche-sur-Saône	134,4	Avignon	20,3	Bourg-lès-Valence	5,9
Annecy	580,0	Montpellier	132,4	L'Hay-les-Roses	17,7	Brétigny	5,9
Haubourdin	440,9	Haguenau	131,9	Annecy	16,9	Le Mans	5,9
Metz	463,6	Vitry-sur-Seine	129,4	Cherbourg	14,8	Haguenau	5,7
Haubourdin	440,9	Lunéville	129,3	Grenoble	14,3	Vitry-sur-Seine	5,7
Cherbourg	412,2	Marseille	125,4	Besançon	13,8	Allonnes	5,5
Lille	397,8	Brétigny	123,0	Metz	12,9	Villefranche-sur-Saône	5,5
Strasbourg	354,9	Château-Thierry	118,3	Orléans	12,6	Menton	5,4
Angoulême	354,3	Toulon	116,3	Miramas	12,4	St-Dizier	5,2
Orléans	340,2	Miramas	115,9	Lille	12,3	Bois-d'Arcy	5,1
Caen	337,7	Sedan	113,6	Nantes	12,3	Marseille	4,8
Besançon	333,5	Le Plessis-Robinson	113,3	Bordeaux	11,6	Quimper	4,8
L'Hay-les-Roses	333,2	Limoges	110,3	Clermont-Ferrand	11,5	Bègles	4,7
Nantes	292,5	La Celle-St-Cloud	102,1	Strasbourg	11,3	Vitrolles	4,7
Thouars	280,9	Bois-d'Arcy	100,5	Angoulême	11,2	Barentin	4,6
Montbéliard	280,0	Bourg-lès-Valence	99,4	Calais	10,5	Vernon	4,6
Lyon	276,3	Vernon	99,2	Moulins	10,3	Figeac	4,5
St-André-les-Vergers	274,6	Grigny	98,4	Caen	9,7	Méricourt	4,5
Toulouse	248,2	Armentières	94,7	Angers	9,6	Toulon	4,3
Digne	246,1	Barentin	92,9	St-André-les-Vergers	9,6	Asnières	4,2
Nice	243,7	Forbach	91,0	Digne	9,4	Forbach	4,2
Angers	239,5	Remiremont	82,9	Le Havre	9,4	Lorient	4,2
Montrouge	234,1	Mont-de-Marsan	80,3	Perpignan	9,4	Notteville-lès-Rouen	4,2
Chartres	231,5	Asnières	76,8	Gagny	9,3	Château-Thierry	4,1
Clermont-Ferrand	211,2	Roissy	74,5	Lyon	9,3	Limoges	4,1
Rennes	206,9	St-Dizier	73,9	Reims	9,3	Pamiers	4,1
Moulins	204,6	Frontignan	73,5	Brest	9,2	Vaulx-en-Velin	4,1
Perpignan	202,9	Mantes-la-Ville	73,0	Chartres	9,0	Mont-de-Marsan	4,0
St-Denis	201,8	Figeac	72,9	Belfort	8,9	La Celle-St-Cloud	3,6
Le Havre	201,5	Clichy-sous-Bois	72,1	Toulouse	8,8	Argentan	3,5
Valence	200,5	Argentan	71,1	Poitiers	8,7	Remiremont	3,5
Brest	200,0	Montmorency	62,1	Vendôme	8,6	Grigny	3,4
Bayonne	199,8	Pamiers	57,4	Bourges	8,5	Mantes-la-Ville	3,2
Vendôme	197,6	Bègles	56,9	Montbéliard	8,5	Montélimar	3,2
Charenton-le-Pont	195,6	Lannion	55,6	Rennes	8,4	Montmorency	3,2
Bourges	190,5	Montélimar	54,9	Thouars	8,1	Bruay-en-Artois	3,1
Vitrolles	188,9	Méricourt	45,9	Montluçon	8,0	Loos	3,1
St-Etienne	186,2	Maubeuge	44,8	Nice	7,8	Frontignan	2,9
Poitiers	183,3	Bruay-en-Artois	41,0	St-Etienne	7,8	Bagnols-sur-Cèze	2,6
Reims	183,2	Allonnes	40,7	St-Denis	7,7	Roissy	2,6
Belfort	183,1	Loos	40,6	Castres	7,5	Clichy-sous-Bois	2,1
Lorient	183,1	Bagnols-sur-Cèze	34,4	Lunéville	7,5	Anglet	2,0
Dijon	178,9	Notteville-lès-Rouen	33,3	Charenton-le-Pont	7,3	Maubeuge	2,0
Amiens	166,5	Pertuis	30,8	Valence	7,3	Illzach	1,5
Senlis	161,5	Illzach	26,7	Dijon	7,2	Stiring-Wendel	1,5
Calais	161,3	Anglet	26,2	Sedan	7,2	Neuville-lès-Dieppe	1,3
Menton	157,8	Olivet	20,6	Montpellier	7,1	Lannion	1,2
Gagny	154,2	Neuville-lès-Dieppe	18,7	Montrouge	6,8	Pertuis	1,2
Montluçon	153,8	Stiring-Wendel	14,4	Athis-Mons	6,7	Olivet	0,9
Autun	152,8	Sin-le-Noble	8,5	Armentières	6,6	Beausoleil	0,6
Athis-Mons	142,7	Beausoleil	8,4	Bayonne	6,6	Sin-le-Noble	0,6
Castres	140,6	Les Herbiers	4,2	Autun	6,5	Les Herbiers	0,3
Vaulx-en-Velin	136,8			Senlis	6,5		
Le Mans	135,9			Amiens	6,3		

Veillez noter la nouvelle adresse du Service des études et recherches :
2, rue Jean Lantier, 75001 Paris - Tél. 233.99.84

développement culturel

Bulletin du Service des études et recherches, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris -
Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel - Tél. : 233.99.34

n° 56

Août 1983

Les dépenses des ménages pour la culture

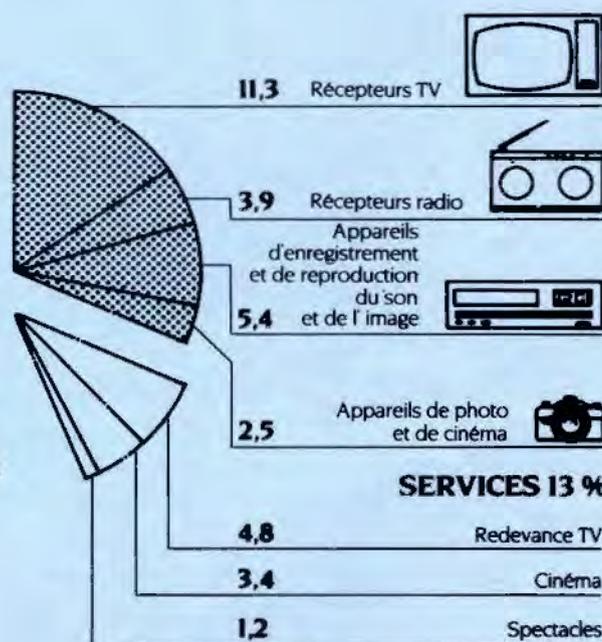
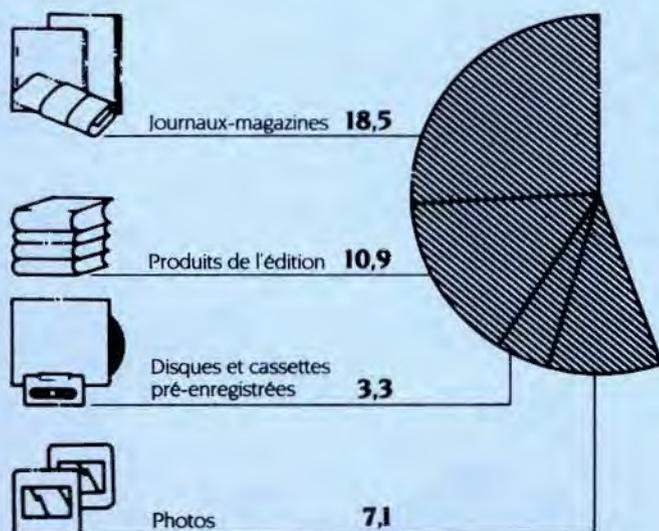
72,3 milliards de francs
soit 3,6% de la consommation totale
des ménages (1981)

C'est le financement de l'équipement culturel du foyer qui est le plus important (87%) et qui s'accroît le plus vite tandis que le financement des spectacles par les ménages régresse depuis vingt ans.

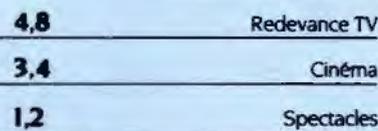
en milliards de francs

BIENS D'ÉQUIPEMENTS 32 %

BIENS SEMI-DURABLES 55 %



SERVICES 13 %



Source: INSEE, Comptes de la Nation

Lorsque les individus et les familles dépensent pour la culture, c'est essentiellement en vue de pratiques à domicile, soutenues par les produits des industries culturelles et non en vue de la fréquentation d'équipements collectifs. Depuis vingt ans, les dépenses de culture constituent une préférence dans le budget familial, puisque seules les dépenses de santé et de communication ont cru plus vite.

La vie culturelle des femmes

L'enquête sur les pratiques culturelles des Français accuse moins de disparités entre les comportements féminins et masculins qu'on aurait pu le supposer(1).

Toutes circonstances confondues, la participation des femmes à la vie culturelle est presque égale à celle des hommes. L'enquête relève des écarts liés à des conventions sociales traditionnelles : la broderie est bien sûr un apanage quasi-exclusif des femmes, le bricolage et l'assistance aux manifestations sportives restent encore en majeure partie du domaine masculin.

A noter toutefois une réduction des écarts entre hommes et femmes pour certaines pratiques culturelles par rapport à 1973 : sport individuel, participation aux fêtes publiques ou aux meetings politiques.

Les facteurs déterminants sont : l'âge et l'activité professionnelle

Largement aussi marqué que la différence hommes-femmes, le clivage traverse plutôt les femmes elles-mêmes. Ce clivage opère certes selon les mêmes critères de séparation que pour l'ensemble de la population : âge, formation initiale (dont les diplômes), activité professionnelle, responsabilité familiale (charge d'enfants mineurs). Mais pour les femmes, on est frappé par une distinction marquée entre les femmes de moins de quarante ans et celles qui ont quarante et plus, et par une distinction encore plus nette selon que les femmes exercent ou n'exercent pas une activité professionnelle. Les deux distinctions recouvrent les déterminants fort discriminants que sont le niveau d'éducation et le fait d'avoir des enfants jeunes.

Un constat s'impose d'emblée : ce n'est pas par rapport au temps libre que s'organisent les pratiques culturelles des femmes, mais par rapport au niveau socio-professionnel et à l'âge, que les femmes soient « actives » ou non.

(1) *Pratiques culturelles des Français. Description socio-démographique : Evolution 1973-1981*, Dalloz, Paris, 1982, 438 pages. Enquête réalisée par le service des Etudes et Recherches du ministère de la Culture avec le concours des Instituts ARCM et Lavielle sur un échantillon de 4 000 individus de plus de 15 ans.

L'âge

Le critère de l'âge semble décisif. Les femmes nées avant la guerre ou au cours de celle-ci (40 ans environ en 1980) appartiennent à une génération où la scolarité féminine n'était pas encore un phénomène massif. De nombreuses femmes, qui ont actuellement 55 à 60 ans, se sont vu interdire l'accès à la scolarité longue ou aux enseignements professionnels ou supérieurs et n'ont jamais pu, par la suite, « récupérer ». Les femmes nées après la guerre (15 à 39 ans) ont bénéficié d'une part de l'ouverture aux filles des enseignements (spécialisés, techniques, supérieurs, etc.) ; d'autre part de la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (1959) qui, peu ou prou, est certainement au bénéfice des pratiques culturelles ultérieures ; enfin des courants de sensibilisation féministe qui ont pu contribuer à aider les femmes jeunes à s'identifier culturellement plus fortement que leurs aînées. A cela viennent s'ajouter d'autres facteurs qui ont eu une incidence culturelle certaine sur les générations plus jeunes : urbanisation, environnement socio-culturel plus dense, internationalisation de la culture, modification des mentalités et des systèmes de valeurs.

Le niveau d'étude

Le niveau d'étude apparaît également comme un critère important. Pour les raisons historiques que nous venons de survoler, les femmes jeunes sont plus diplômées que leurs aînées. Elles représentent 71 % des femmes titulaires du baccalauréat et 73 % des diplômées de l'enseignement supérieur. Ce qui veut dire que 3 femmes sur 4 de cette dernière catégorie ont moins de 40 ans (2). Par contre 9 femmes de 40 ans et plus, sur 10 ont tout au plus le brevet ou un CAP. Entre ces deux générations, une « révolution silencieuse », scandée par la seconde guerre mondiale, a permis aux femmes jeunes d'accéder dans la société à la place qu'elles escomptaient. L'émancipation de la femme ne s'est affirmée que lorsque la démographie scolaire (quantitative) a rejoint les idées (qualitatives) du rôle de la femme dans la société.

L'approche quantitative fait nettement apparaître des silhouettes culturelles

(2) Rappelons que, sur l'ensemble des femmes, 16 % ont le bac ou un diplôme supérieur.

différentes. Le problème essentiel est celui de l'éducation, et on le voit surgir à propos du temps libre sur lequel il faut revenir un instant car il en est un paradigme majeur. Le fait de disposer matériellement de temps libre ne suffit pas à lui seul à favoriser les pratiques culturelles. Au contraire, une femme « inactive » sans enfant, surtout si elle a 40 ans et plus, a statistiquement moins de chances de s'adonner à des activités culturelles que la jeune femme « active » avec enfants. En risquant une interprétation anthropologique, on a l'impression que le temps n'est vécu comme libre qu'à se détacher d'un fond actif. Comme si, à l'inverse, le temps libre sur fond d'inactivité n'avait pas grand sens. Le temps libre est une conquête volontariste qui découpe sur le monde des tâches professionnelles et ménagères des plages de temps à haute intensité culturelle. C'est pourquoi, il s'agit bien au départ d'un problème d'éducation et de stimulation de la curiosité : savoir *quoi faire* du temps. Et c'est pourquoi aussi la double demande féminine de *temps libre* (temps pour soi...), et simultanément, d'*insertion professionnelle*, n'est qu'apparemment contradictoire, car l'un et l'autre terme tiennent entre eux par un lien de forte corrélation : *pas l'un sans l'autre*.

La vie urbaine

La taille de l'agglomération est aussi déterminante. De fait, si la pratique culturelle des femmes est liée à l'activité, comme une femme sur deux à Paris est active, et qu'une sur trois l'est dans les villes moyennes et celles de plus de 100 000 habitants, et qu'une sur quatre l'est dans les petites villes (2 000 à 20 000 habitants), la taille de la ville de résidence est une variable majeure.

La vie culturelle des femmes se déroule surtout à la maison

Pour l'ensemble des Français, les pratiques culturelles s'exercent d'abord chez eux : télévision-radio, lecture, musique enregistrée, activités des divers « amateurs », etc., pour les femmes, *a fortiori*. En effet, comme en 1973, elles sortent moins que les hommes, sans doute notamment parce qu'elles sont tributaires des tâches ménagères qui leur restent assignées.

SORTENT LE SOIR, AU MOINS DE TEMPS EN TEMPS

	Ensemble	Au spectacle	Chez des parents	Chez des amis
Ensemble	75,8	39,7	54,3	58,2
Hommes	80,8	43,6	57,9	64,6
Femmes	71,1	36,1	51,0	52,2

En moyenne générale, 52,3 % des hommes « sortent » contre 43,7 % des femmes.

Télévision et radio viennent en tête

Télévision et radio viennent en tête des pratiques culturelles intérieures. Les femmes regardent plus souvent la télévision que les hommes. Parmi elles, les « inactives » de 40 ans et plus, sont les plus assidues (54 % passent 20 heures et plus par semaine devant le petit écran contre 40 % pour l'ensemble des femmes).

Consommation télévisuelle (exprimée en moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire)

Actives sans enfant	: 14 h
Actives avec enfant (s)	: 14,4 h
Inactives sans enfant	: 22,6 h
Inactives avec enfant (s)	: 18,5 h

On constate que la consommation télévisuelle fait partie des quelques pratiques culturelles qui augmentent avec l'âge. Comme l'ensemble des téléspectateurs, 76 % des femmes choisissent à l'avance leurs programmes. Leur prédilection va aux émissions littéraires, pièces de théâtre, émissions médicales, musique classique, spectacles d'opéra, opérettes, ballets (les hommes sont surtout intéressés par : les émissions scientifiques, les reportages, les débats politiques, les concerts de musique pop-rock-jazz et, bien sûr, les émissions sportives) (1). Toutefois, pour les femmes comme pour les hommes, ce qui prime, ce sont les films de cinéma, qui viennent largement en tête des fréquences d'écoute (87 %).

La radio est un accompagnement

Les femmes écoutent également la radio plus que les hommes (durée moyenne hebdomadaire : femmes, 18 h ; hom-

mes, 13 h). Elles ont moins d'intérêt pour les informations. D'où sans doute, un goût marqué, surtout chez les inactives, pour les émissions de chansons et de variétés (notamment les jeux radiophoniques).

L'écoute de la musique classique en F.M. attire surtout les femmes jeunes et actives, chez lesquelles on s'aperçoit que l'intérêt pour ce type de musique est supérieur à celui de l'ensemble de la population. L'« activité » étant un concept englobant les diplômés (alors que l'inverse n'est pas vrai), il y a probablement une corrélation entre formation scolaire et professionnelle, longue, ou universitaire, et l'intérêt pour la grande musique.

Elles achètent les appareils moins sophistiqués

Les femmes — donc la très grande majorité des couples — disposent aussi d'électrophones, chaînes haute-fidélité, magnétophones, disques, cassettes, etc. La possession d'une chaîne hi-fi est surtout le fait de femmes jeunes. Par rapport à l'électrophone classique, ce support engendre une plus haute fréquence d'écoute des disques, ce qui se justifie par son investissement financier relativement lourd et par la qualité d'écoute.

Les femmes font de la musique à travers leurs enfants

Une femme sur trois dispose d'un instrument de musique, mais seule une sur dix en joue régulièrement (contre 15 % des hommes). On constate à cet égard un phénomène intéressant : *l'enfant est un entraîneur culturel musical*. 52 % des « actives » et « inactives » avec enfant (s) disposent d'un instrument, alors qu'on en dénombre seulement : 28 % et 19 % respectivement parmi les « actives » et les « inactives » sans enfant.

Les instruments à vent viennent en premier (20 %), puis les guitares (15 %), les pianos (7 %) et les instruments à corde. Deux facteurs se croisent ici ; le facteur économique : les instruments à

vent sont plus abordables que les pianos ; le facteur technique ; ils sont d'un abord moins rébarbatif que les instruments à corde. On constate aussi l'effet des nouvelles pédagogies musicales enfantines (par exemple : méthodes Orff, Martenot...) qui utilisent avec prédilection flûtes et tambourins pour initier leurs jeunes adeptes aux langages musicaux. Les mères jeunes, « actives » ou « inactives », sont-elles motivées par ces pédagogies qui les font se « remettre à la musique » pour suivre l'évolution de leurs enfants ?

L'amateurisme musical, si faible paraît-il à travers les chiffres, reste un ferment puissant de l'expression culturelle familiale et conviviale.

Elles empruntent et prêtent des livres plus volontiers

Il n'y a pas de grande différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la lecture. Trois sur quatre ont lu au moins un livre dans l'année et, pour l'ensemble, elles lisent environ 20 livres par an ; 13,7 % fréquentent assidûment les bibliothèques (hommes : 12 %).

La lecture et le nombre de livres possédés sont corrélés au niveau socio-professionnel des lectrices ainsi qu'à leurs diplômes. Plus elles sont jeunes et diplômées, plus elles lisent. A l'inverse, 1/3 des femmes de 40 ans et plus vit dans un foyer dépourvu de livres. On retrouve les mêmes tendances pour le nombre de livres lus dans l'année : 12 % de « non-lectrices » chez les jeunes femmes « actives » (donc, 88 % de lectrices) ; 41 % chez les « inactives » de plus de 40 ans.

Les femmes ont tendance, plus que les hommes à prêter ou emprunter des livres dans leur entourage. Leurs lectures les démarquent parfois fortement des hommes : 38 % de lectrices lisent des romans (hommes : 19 %), 8 % de la littérature classique (hommes : 5,8 %), 7 % des ouvrages pratiques (hommes : 6 %). Par contre, elles lisent moins de romans policiers (hommes : 13 %, femmes : 5 %) ; et de livres scientifiques (hommes : 12 %, femmes : 3 %). Elles sont deux fois moins nombreuses à lire des bandes dessinées (hommes : 7,6 %, femmes : 3,3 %) mais, par contre, deux fois plus nombreuses à apprécier la poésie (hommes : 1 % ; femmes : 2,2 %...).

(1) *Pratiques culturelles*, pp. 59-61.

Elles lisent la presse régionale...

En règle générale, la lecture des quotidiens est une pratique plus masculine (49 %) que féminine (43,5 %). Pourtant, la baisse de la lecture de la presse est moins sensible chez les femmes que les hommes (- 7 % contre - 12 % depuis 1973).

	Hommes	Femmes
1973	60,3 %	50,2 %
1981	48,9 %	43,5 %

La lecture assidue des *quotidiens régionaux* est le fait des femmes de 40 ans et plus (semblables sur ce point à l'ensemble de la population). Une sur deux lit régulièrement « son journal », une sur trois parmi les plus jeunes. Par contre, ces dernières lisent plus régulièrement la presse dite nationale, surtout les « actives » sans enfant (parmi lesquelles les jeunes femmes du monde étudiant et/ou pré-professionnel).

... et plus de périodiques que les hommes

Les femmes lisent plus (52 %) la presse périodique (hebdomadaire, mensuelle) que les hommes (37 %). Leurs préférences vont aux magazines féminins et familiaux (31 %), mais elles sont presque aussi nombreuses que les hommes à lire les revues d'actualité politique et sociale (13 % environ contre 15 %).

Les revues littéraires, artistiques, scientifiques ou culturelles au sens large, sont plus lues par les hommes (26,5 %) que par les femmes (19 %). Les femmes qui s'intéressent à ces revues appartiennent majoritairement aux jeunes « actives », et sont souvent diplômées. A l'inverse, 80 % des inactives de 40 ans et plus n'en lisent pratiquement jamais. Par contre, l'accès à la presse par abonnement est une formule surtout prise par les femmes actives de 40 ans et plus (53 % y recourent, pourcentage nettement supérieur à celui de l'ensemble des femmes : 19 %).

	Lisent :			Lisent régulièrement :		
	un quotidien tous les jours ou presque %	un quotidien national %	un quotidien régional %	une revue d'actualité politique ou sociale %	un magazine féminin ou familial %	une revue littéraire, artist., scient., d'hist., etc. %
Ensemble de la population ...	46,1	18,7	59,7	13,2	20,3	11,3
Ensemble des femmes	43,5	15,2	57,0	11,9	30,8	9,3
Actives de moins de 40 ans ..	31,9	19,1	48,3	13,1	27,7	13,1
Actives de plus de 40 ans ...	54,0	14,6	62,0	15,5	33,0	13,3
Inactives de moins de 40 ans ..	29,4	17,1	50,9	9,0	31,4	9,9
Inactives de plus de 40 ans ...	54,5	12,2	63,2	12,1	30,9	6,0
Actives sans enfant	47,7	21,7	56,5	14,5	26,3	15,2
Actives avec enfant (s)	35,9	13,7	52,2	13,8	32,7	11,7
Inactives sans enfant	50,8	15,3	60,3	11,7	29,7	6,8
Inactives avec enfant (s)	36,4	12,8	55,8	9,8	32,9	8,5

Leurs sorties et leurs loisirs

Nous avons vu que les femmes sortent moins que les hommes. Parmi celles qui sortent le soir, les jeunes femmes actives viennent en tête. Le fait d'avoir de jeunes enfants est discriminant, mais n'atténue pas l'intensité de la pratique culturelle. Ainsi, le temps autrefois consacré aux sorties devient souvent celui des réceptions. Ceci est important : le ou les enfants ne sont pas des freins culturels mais, peut-on dire, des modificateurs de pratiques. Une fois un seuil atteint en « sorties au cinéma » par exemple, il est à peu près certain que, « lorsque l'enfant paraît », cette pratique devenant plus difficile (sortie le soir, garde des enfants, etc.) se convertit en une autre pratique qui, elle, augmente (lecture, musique, radio, télévision et maintenant vidéo, etc.). Autrement dit, la forme culturelle peut varier mais il y a toute chance pour que, globalement, l'intensité initiale demeure.

Dans leurs sorties, cependant, les femmes jeunes sont d'abord attirées par le cinéma, puis par les spectacles amateurs, les concerts pop-rock-jazz, les festivals, les fêtes locales et le cirque (avec les enfants). Les femmes plus âgées aiment aussi beaucoup le cinéma, quant à la musique elles préfèrent la musique classique avec une prédilection pour les opérettes et l'opéra, (2 % de l'ensemble de la population va à ces spectacles, alors que 6 % regardent les opérettes à la TV et 3 % les opéras).

Une exception par rapport aux hommes : la fréquentation des foires, brocantes et exposition d'antiquités s'avère une pratique culturelle nettement féminine. Elles sont 30 % à s'y rendre seules, ou entre amies, et y vont environ 6 fois par an, ce qui est important comparé aux autres types de « sorties » culturelles.

développement culturel

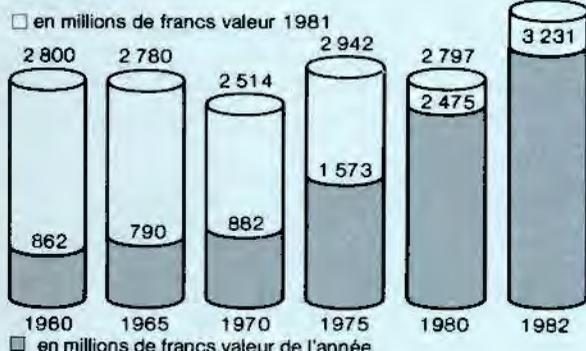
Bulletin du Service des études et recherches, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris - Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel - Tél. : 233.99.84

n° 57

novembre 1983

Repères sur le cinéma*

Recettes

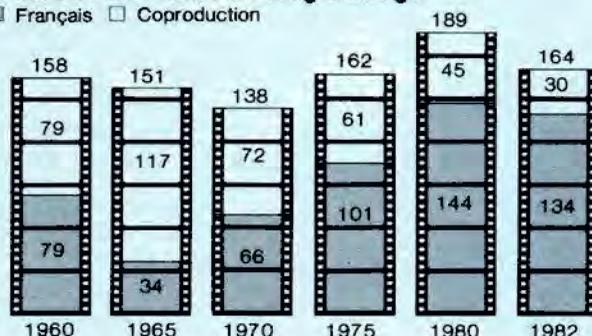


Nombre de sociétés de production

722 autorisées dont 169 ont participé à la production d'au moins 1 film (1982)

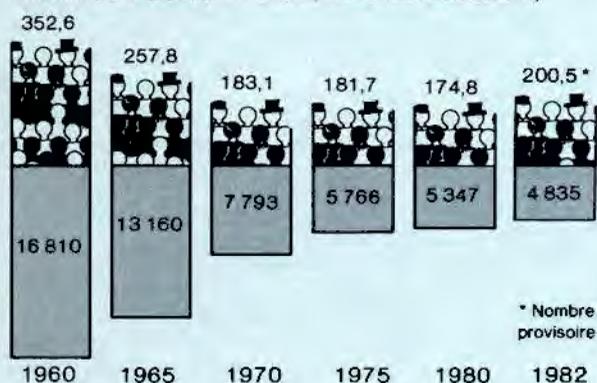
Production de films de long métrage

■ Français □ Coproduction



Nombre de spectateurs en millions

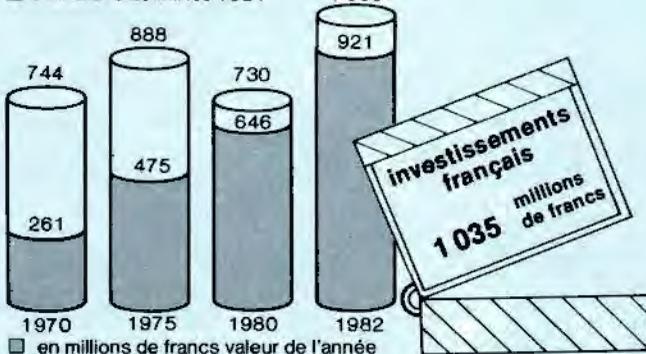
Nombre de salles en unités (standard et substandard)



Investissements français

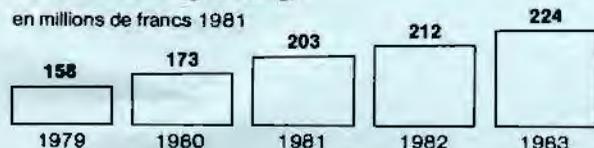
dans la production de longs métrages

□ en millions de francs 1981



Aide de l'État à la production de films de long métrage

en millions de francs 1981



* Source : Centre National de la Cinématographie. Ces graphiques sont tirés d'une plaquette intitulée « Economie et Culture » réalisée par le Service des études et recherches et diffusée par le Service « Information-Communication » du Ministère de la Culture, 3 rue de Valois, 75001 Paris.

1969-1980 : dix ans d'animation culturelle scientifique et technique

A la demande du Service des études et recherches du Ministère de la Culture, le Groupe de Liaison pour l'Action culturelle scientifique (GLACS) a effectué une recherche sur l'action culturelle scientifique et technique en France, de 1969 à 1980.

Cette recherche porte essentiellement sur les actions menées dans les établissements d'action culturelle (maisons de la culture, CAC) depuis le début des années 1970. Elle ne concerne pas la conservation du patrimoine (musées techniques), la vulgarisation-diffusion de connaissances (Palais de la Découverte, clubs scientifiques), ni l'étude exclusive des pratiques passées (ethnologie). Mais elle prend en compte certaines actions menées dans d'autres institutions de diffusion et d'animation.

A partir du dépouillement de la documentation existante, et des réponses à un questionnaire largement diffusé, quelque 230 animations ont été analysées selon une grille assez simple (date, lieu, institution, thèmes, formes, initiative, buts, partenaires).

Cette étude est disponible sur demande écrite au Service des études et recherches du Ministère de la Culture et au Groupe de Liaison pour l'Action culturelle scientifique, 20, rue Berbier du Mets, 75013 Paris.

L'initiative et le financement des animations scientifiques proviennent surtout des établissements d'action culturelle.

La plus grande partie des animations a un initiateur unique (208, soit 89 %) ; seules 25 des animations recensées — soit 11 % — en ont plusieurs. Ce sont les établissements d'action culturelle qui prennent — et de loin — en majorité l'initiative (71 %), suivis par les collectivités territoriales (8 %), les sociétés savantes et les universités (6 %), les associations et les groupes (3 %). L'Etat ne prend jamais l'initiative seul, mais participe à des animations à initiatives multiples.

La plupart des manifestations décidées par les établissements culturels sont financées par eux, sur leurs fonds propres (qui proviennent généralement de financements publics). Les sociétés savantes et les universités recherchent plus que les autres des participations financières extérieures (Midist), 22 % seulement des opérations ont plusieurs financeurs : il s'agit surtout de grosses opérations itinérantes montées hors des cadres culturels habituels.

Expositions et conférences-débats constituent la forme habituelle de ces animations.

Sur 165 manifestations de ce type organisées par des établissements d'action culturelle, on compte 57 expositions (34,5 %), 53 conférences-débats (32 %), 10 ateliers, stages, visites ou camps scientifiques (6 %), 6 projections de films (3,5 %) et 6 actions « portes ouvertes » ou démonstrations (3,5 %) ; 31 animations combinent plusieurs

de ces formes (19 %). Il peut sembler surprenant que trois animations seulement (2 %) consistent en un spectacle à thème scientifique.

Les expositions circulent peu.

65 animations seulement sur 230 (28,2 %) ont utilisé un matériel produit ailleurs. Les principaux « producteurs » sont Bourges, Grenoble, Sartrouville, le CCI et le Palais de la Découverte ; les principaux emprunteurs sont Rennes, Grenoble et Saint-Brieuc. Les expositions forment plus de la moitié des animations recensées.

Après une croissance régulière de 1969 à 1979, le nombre des animations plafonne.

Les animations recensées annuellement sont au nombre de 7 en 1969 et de 31 en 1979. Après cette date, leur nombre décroît : 27 en 1980, 22 en 1981. Ce plafonnement peut s'expliquer par un transfert des activités scientifiques et techniques hors des établissements et par la « saturation » au moins partielle des lieux d'initiative dans ce domaine. Il est possible aussi que la documentation à leur sujet soit moins abondante dès lors que ces actions ne sont plus perçues comme innovantes. Comme on le voit sur la carte, les initiatives d'animation sont localisées dans quelques régions situées plutôt dans la moitié nord et dans l'est de la France.

Les expositions, conçues en général sous forme itinérante, sont préparées dans quelques grands centres (Palais de la Découverte, CCI, CNRS, Grenoble), et ne demandent qu'un effort d'organisation assez limité à l'établissement qui les accueille.

Les conférences et débats faisant appel à des « spécialistes » ou à des vedettes sont faciles à organiser, coûtent peu cher et peuvent suivre l'actualité.

Les films scientifiques ne sont guère utilisés pour eux-mêmes, mais servent à illustrer ou à accompagner d'autres formes d'animation. Il est vrai que les films scientifiques ne disposent pas, en France, de réseau de distribution.

Dans les animations combinant plusieurs formes (66 sur les 233 animations recensées, soit 28 %), on trouve les activités suivantes : expositions (dans 92 % des cas), conférences-débats (82 %), projection de films (56 %), ateliers-stages (33 %), portes ouvertes-démonstrations (32 %), colloques-forums (24 %), théâtre-spectacle (18 %), action en milieu scolaire (12 %), animation de rue (12 %), publication (8 %).

Les thèmes abordés comportent tout l'éventail des sciences pures et appliquées.

Sciences exactes	
Mathématiques	3
Astronomie	15
Physique	24
Chimie	3
Biologie	13
Sciences descriptives	
Sciences de la terre	16
Botanique-Zoologie	16
Ecologie	12
Sciences de la Société	
Santé-Médecine	21
Sciences sociales	22
Science et Société	25
Techniques	
Technique-Industrie	35
Télématique-Informatique	8
Divers	
	20

Malgré les incertitudes dues à l'arbitraire de tout classement, on constate donc que les sujets des animations couvrent une gamme très large. Les sciences proprement dites tiennent autant de place que les applications et les aspects sociaux. Même une discipline aussi abstraite que les mathématiques a donné lieu à quelques animations.

L'animation scientifique et technique est, dans l'ensemble des établissements culturels, une réalité modeste.

Si l'enquête n'a pas pu tout enregistrer, et si les frontières du « scientifique » et du « technique » sont assez floues, les quelque 230 opérations recensées représentent une proportion assez importante de tout

ce que les établissements culturels ont réalisé dans ce domaine. C'est très peu en comparaison des activités traditionnelles : théâtre, cinéma, musique... La carte de France montre quelques pôles d'initiative intense, quelques zones d'activité régulière, et un quasi-désert dans plus de la moitié du territoire.

Bien entendu, ce constat doit être tempéré par la prise en compte de l'action d'autres organismes à vocation culturelle (MJC, Ligue de l'enseignement, Education nationale...). Mais le bilan reste très modeste. Cela tient sans doute à la traditionnelle séparation des « deux cultures », au recrutement et à la formation des animateurs culturels, et à une certaine timidité de ceux-ci face à des problématiques qu'ils connaissent mal.

La notion de culture scientifique et technique est très récente.

On peut rappeler un certain nombre de repères qui marquent les étapes de la diffusion des connaissances scientifiques dans le grand public antérieurement à la période qui nous occupe : la création du Palais de la Découverte en 1937, le développement ou l'apparition de revues de vulgarisation scientifique après la seconde guerre mondiale, ou encore le premier congrès de l'Association des Ecrivains scientifiques de France en 1958. Mais c'est à partir de 1968 que la science pénètre dans le monde culturel. Le mouvement ne prend vraiment son essor qu'à partir de 1973-1974, au moment où se font sentir à la fois les effets directement politiques de « l'après-mai 68 », et les « problèmes de société » liés à la crise de l'énergie. On voit alors le milieu scientifique se préoccuper plus activement de l'« image de la recherche », de l'information et de l'« action culturelle » scientifique et technique : création du Groupe de Liaison pour l'Action culturelle scientifique, du Bureau National de l'Information scientifique et technique (BNIST). Le milieu de l'animation culturelle s'approprié ces problématiques sous la forme d'interventions diverses dont le moment fort s'amorce en 1976. Enfin, par des biais un peu différents, la notion de « culture technique » tend à s'affirmer avec la constitution du Groupe ethnotechnologie au Ministère de la Recherche et de l'Industrie, la création du Centre de Recherches sur la Culture technique, les colloques de Douai et d'Annonay. Enfin, avec le changement politique de mai 1981 et le Colloque national sur la recherche, le mouvement s'officialise dans le milieu scientifique, contribuant, sous l'influence du Ministère de la Recherche et de l'Industrie, à la conjonction officielle des deux dimensions, jusqu'alors assez distinctes, de la « science » et de la « technique ». Point n'est besoin de souligner que la création du Musée des sciences et des techniques de La Villette a marqué l'un des temps forts du mouvement, dont il a constitué à la fois un effet et un amplificateur.



De l'exploration à la spécialisation

Une série d'enquêtes dans les différents centres qui ont été actifs dans le domaine scientifique et technique montre une tendance croissante à la spécialisation des lieux et des animateurs. En effet, alors que les premières années de l'animation culturelle scientifique ont vu des opérations naître en des lieux variés (maisons de la culture, CAC, MJC, associations d'éducation populaire), il semble que, de plus en plus fréquemment, elle devienne une spécialité, avec ses lieux propres (centres culturels scientifiques et techniques) et ses animateurs spécifiques issus du milieu scientifique. Ce déplacement s'accompagne d'un certain désintérêt de la part des milieux culturels à l'égard du scientifique et du technique : dépossédés de l'initiative, désarmés face à la « compétence » des scientifiques, les animateurs culturels préfèrent revenir à leur domaine plus traditionnel de la création artistique.

Jusqu'en 1982, le financement des actions en faveur de la culture scientifique et technique a été surtout assuré, en ce qui concerne le Ministère de la Culture, par le Fonds d'Intervention culturelle et par la Direction des Musées de France, sans oublier les animations lancées par les établissements d'action culturelle et financées par eux-mêmes.

Dès la fin de l'année 1981, le Ministère de la Culture s'organise en vue d'apporter une réponse à ce nouvel impératif. Un chargé de mission est installé à la Direction du Développement culturel, qui noue les contacts nécessaires, notamment avec le FIC, la DATAR et le Parc de la Villette. Des études sont lancées en 1982. Six groupes de travail sont institués à l'automne 1982, chargés de réfléchir et de formuler des propositions au Ministre sur les thèmes suivants :

— *Rapports sociaux, culture et transformations des espaces industriels* (par Paul-Henry Chombart de Lauwe) ;

- *La demande sociale en préservation et conservation des biens scientifiques, techniques et industriels* (par Bernard Rignault) ;
- *Ethnologie et civilisation industrielle* (par Jacques Vallerant et Noëlle Gêrôme) ;
- *Contenus et outils de la communication* (par Michel de Certeau et Luce Giard) ;
- *Sciences et techniques dans la création artistique* (par Jean Zeitoun) ;
- *La dimension culturelle de la science, de la technologie et de la production industrielle* (par Philippe Roqueplo).

En 1984 le budget va être triplé (16 millions en investissement et 14 millions en fonctionnement).

Les rapports issus de ces travaux sont remis au début de l'année 1983 et publiés chez Dalloz.

L'année 1983 est décisive : les travaux de préparation du IX^e Plan consacrent la culture scientifique et technique comme programme prioritaire d'exécution et de nombreuses actions dans ce domaine sont inscrites dans les contrats de plan avec les régions. Le Ministère de la Culture inscrit à son budget 1983 une dotation de 5 millions de francs, sensiblement accrue par rapport à l'année précédente. Enfin des structures permettant la prise en charge cohérente et coordonnée des actions dans ce domaine sont mises en place en août :

- une *Mission pour la culture scientifique, technique et industrielle* est créée à la Direction du Développement culturel, dont la tâche est de coordonner l'action du Ministère, d'animer la réflexion, d'être le porte-parole du Ministère dans les instances interministérielles et de développer l'animation scientifique et technique dans les établissements d'action culturelle et les collectivités publiques ou privées ;
- un *Conseil de la culture scientifique et technique* composé d'une dizaine de personnalités dont le rôle sera d'orientation générale et d'évaluation de la politique dans ce domaine ;
- un *Comité de coordination* réunissant les Directions concernées du Ministère.

Éléments bibliographiques

Ackermann (W.), Dulong (R.) : « *Un nouveau domaine de recherche : la diffusion des connaissances scientifiques* » (Revue française de sociologie, vol. XII, n° 3, juillet-septembre 1971).

Appropriation et diffusion du savoir scientifique - Enseignement, vulgarisation. *Compte-rendu des 3^e Journées Internationales sur l'Éducation scientifique, Chamonix, 2-4 février 1981* (Paris, Université de Paris VI, UER de Didactique des disciplines, 1981).

Avenir (Ph.) : « *Quatre années d'animation culturelle scientifique à Grenoble* » (ACCS-DGRST, novembre 1979).

Boltanski (L.), Maldidier (P.) : « *La vulgarisation scientifique et ses agents* » (Centre de Sociologie Européenne, ronéo, 1969).

Boltanski (L.), Maldidier (P.) : « *La vulgarisation scientifique et son public* » (CSE, ronéo, 1977).

Boss (J.F.), Kapferer (J.N.) : « *Les Français, la science et les médias* » (Documentation Française, BNIST, 1978).

Malecot (Y.) : « *Culture technique et aménagement du territoire* ». Pour un réseau de centres régionaux (Paris, Documentation Française, 1981).

Roqueplo (P.) : « *Le partage du savoir* » (Paris, Seuil, 1974).

Roqueplo (P.) : « *Penser la technique : pour une démocratie concrète* » (Paris, Seuil, 1983).

Bulletins du GLACS (Groupe de Liaison pour l'Action culturelle scientifique).

N° 1 - Décembre 1974

Colloque sur la place des sciences dans l'action culturelle. Grenoble, 15/16 juin 1974.

N° 7 - Octobre 1977

Colloque sur l'action culturelle scientifique. Louvain-La-Neuve, 19/21 mai 1977.

N° 9 - Mai 1979

L'animation scientifique : animateurs, scientifiques, et animés.

N° 13 - Novembre 1981

Le public, la science et les objets techniques. Colloque de Fontainebleau, 31 mai / 1^{er} juin 1980.

développement culturel

Bulletin du Service des études et recherches, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris -
Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel - Tél. : 233.99.34

n° 58

Mars 1984

REPÈRES

Pratiques culturelles des jeunes travailleurs

Les sorties

81% des jeunes travailleurs préfèrent sortir pour leurs loisirs plutôt que rester à la maison. Cependant ils ne sont que moyennement satisfaits des possibilités offertes dans leur commune pour se distraire (48% estiment qu'il y en a "beaucoup" ou "assez") ou pour se cultiver (44%).

Ils sont près de trois sur quatre à sortir au moins une fois par semaine (contre 35% de l'ensemble de la population de plus de 15 ans).

87% vont au cinéma, un sur trois a assisté au moins une fois dans l'année à un match sportif (payant), un sur quatre à un concert rock, folk ou jazz. Ils sont en revanche beaucoup moins nombreux à fréquenter les spectacles les plus légitimés : 6% sont allés au théâtre (contre 28% des étudiants des mêmes âges) et 4% ont assisté à un concert classique (contre 8% de l'ensemble de la population).

La musique

Un jeune travailleur sur dix pratique assidûment un instrument de musique et 7% font de la musique ou du chant en groupe. Plus que la pratique amateur, l'écoute de musique enregistrée fait partie de la vie de ces jeunes : 81% d'entre eux écoutent de la musique sur disques, bandes ou cassettes plus d'une fois par semaine, 38% tous les jours.

Ils écoutent surtout des chansons (47%), du rock ou de la pop (38%) : seuls 4% préfèrent la musique classique et 6% le jazz.

Source : Pratiques culturelles des Français : description socio-démographique, évolution 1973-81, Paris, Dalloz, 1982, 439 p.

Note : On entend par "Jeunes travailleurs" les personnes de 18 à 25 ans qui appartiennent à trois catégories professionnelles de la nomenclature INSEE, à savoir : employés, ouvriers qualifiés et contremaîtres, ouvriers spécialisés, manœuvres et personnels de service. Ce sont majoritairement des hommes (59%). Si plus d'un sur quatre a tout au plus le CEP (dont 16% aucun diplôme), 53% d'entre eux ont obtenu le brevet ou un CAP, 14% le baccalauréat et 4% ont suivi des études supérieures. Plus d'un jeune travailleur sur trois (35%) vit dans une grande ville de province et un sur six dans la région parisienne.

La télévision et la radio

Les 18 à 25 ans constituent la tranche d'âge la moins assidue devant le petit écran. Seul un jeune travailleur sur deux déclare regarder la télévision quotidiennement (contre 70% du reste de la population et 29% des étudiants); moins nombreux encore (36%) sont ceux qui regardent le journal télévisé tous les jours (contre 63% des plus de 15 ans).

S'ils écoutent en moyenne la radio sensiblement autant que l'ensemble de la population, leurs centres d'intérêt semblent différents : 19% recherchent surtout les informations (contre 32% du reste de la population française), 39% les chansons et variétés (contre 27%).

La lecture

Bien que la jeunesse soit la période de la vie durant laquelle la pratique de la lecture est la plus répandue et la plus intense en moyenne, près d'un jeune travailleur sur deux lit moins de dix livres par an, et seul un sur 10 est inscrit dans une bibliothèque. Notons que si les romans constituent pour près d'un sur trois (32%) leur type de lecture préférée, la bande dessinée a la préférence de 15% des jeunes travailleurs et les livres scientifiques et techniques d'un sur dix.

Le peu d'intérêt des jeunes travailleurs transparait aussi dans la faible part d'entre eux (30%) qui déclarent lire un quotidien tous les jours (contre 47% du reste des Français). Si 55% d'entre eux feuilletent à l'occasion un quotidien régional, on n'en compte que 15% pour ce qui est de la presse quotidienne nationale. La presse périodique a une pénétration encore plus marginale chez les jeunes travailleurs : 5% déclarent lire souvent une revue d'actualité politique ou sociale et 13% un magazine féminin ou familial.

Les jeunes travailleurs et la lecture

Que lisent les jeunes travailleurs?

Ils lisent peu la presse, mais la consultent quand elle est "à la maison" (il s'agit presque exclusivement de la presse quotidienne régionale). Ils sont très peu à lire la littérature dite classique et encore s'agit-il d'une littérature relativement récente (B. Vian, M. Pagnol qui a un grand succès, Colette, Zola), liée aux souvenirs scolaires. Leur prédilection se porte sur les magazines: quelques-uns lisent régulièrement les "hebdomadaires d'actualité", une large majorité lit des revues spécialisées en fonction d'un intérêt parfois professionnel, le plus souvent personnel: moto, auto, hi-fi, sports, vie familiale, loisirs et détente (jeux verbaux, "blagues"...). Ils aiment naturellement les bandes dessinées, plutôt celles des kiosques de gare que des librairies spécialisées, ainsi que la science-fiction et les "polars". Il y a, bien sûr, de fortes variations en fonction du sexe, de l'âge, du métier. Mais chez tous ceux qui lisent, on constate un intérêt très vif pour ce qui est "vécu" (reportages, voyages, aventures).

Les obstacles à la lecture

Ils sont nombreux. Les jeunes travailleurs sont intimidés par les bibliothèques et librairies classiques: "Le faible niveau de connaissance de l'offre de lecture [...] ne permet pas à la plupart des jeunes travailleurs de s'orienter dans les institutions "nobles" de la culture livresque, les librairies d'assortiment général et les bibliothèques, dans lesquelles ils se sentent étrangers et perçus comme tels (1). C'est là qu'ils prennent conscience [...] d'une inadéquation culturelle, qu'ils se reprochent tout en critiquant les équipements [...]. L'obstacle principal à la fréquentation d'une bibliothèque ou d'une librairie est la difficulté de choisir [...]. L'éclectisme, la variété des choix, le mode de classement représentent pour eux des facteurs d'éloignement [...]. Ne possédant pas les grilles culturelles suffisantes pour avoir un projet de lecture (sauf quand un désir très précis, comme l'information ou la documentation, préside à une lecture), le jeune travailleur ne sachant quoi lire, ne trouve rien à lire."

(1) "Pour eux, si on entre dans une librairie il faut acheter tout de suite et, pour acheter, il faut savoir ce que l'on veut".

Enquête réalisée par Nicole Robine (LASIC, Université de Bordeaux III) à la demande du Service des études et recherches du Ministère de la culture auprès de soixante-quinze Bordelais âgés de 18 à 23 ans, engagés dans la vie professionnelle après un C.A.P. ou un B.E.P., et à revenus modestes. La technique utilisée a été celle de l'entretien long au magnétophone, et à domicile. D'une étude* fouillée, aux enseignements passionnants, seuls sont soulignés ici quelques traits marquants: orientés vers les filières de l'enseignement ou vers l'apprentissage, les jeunes interrogés n'ont jamais appris à travailler avec des livres. En conséquence, leur pratique de la lecture est aléatoire, résultant des habitudes familiales, parfois des souvenirs scolaires, parfois aussi d'intérêts tardifs plus ou moins directement liés aux tâches professionnelles ou aux loisirs.

* Les jeunes travailleurs et la lecture, par Nicole ROBINE. Disponible à la Documentation française, 20-21 quai Voltaire - 75007 Paris. Prix: 85 F.

Beaucoup conservent un souvenir pénible de leur scolarité: "Les contenus des lectures imposées correspondent rarement aux centres d'intérêt personnels et les méthodes d'enseignement sont critiquées. Les œuvres étudiées [...] déplaisent par leur mode d'expression [...]. Les élèves préfèrent les faits, l'action, les dialogues aux descriptions et analyses". Enfin, leur vie professionnelle n'ayant que rarement rapport à des activités livresques, ils ne sont pas encouragés à conserver l'habitude de lire, quand ils l'ont acquise.

Qu'est-ce qui entretient ou favorise la lecture?

De nombreux jeunes travailleurs actuellement lecteurs (surtout les "nouveaux lecteurs") reconnaissent parfois dans leur passé scolaire l'influence bénéfique d'un professeur de français qui a réussi, "grâce à la chaleur de sa personnalité intégrée à son savoir-faire pédagogique, à reconcilier des adolescents avec la lecture". Ainsi le bilan de l'École, pour la promotion de la lecture, n'est-il pas totalement négatif. Mais son succès éventuel tient à des "personnalités", non à une organisation systématique. Dans leur vie actuelle, l'accès libre aux rayons ou aux présentoirs est ce qu'ils préfèrent par rapport aux institutions officielles de lecture: "La proximité culturelle avec le livre est mieux ressentie près des rayons de librairie des grandes surfaces dans lesquels le choix est moins difficile [...]. Si les grandes surfaces contribuent à désacraliser le livre [...], l'absence de conseil ne convie pas toujours à l'achat. Il peut mener à des déceptions qui renforcent le sentiment de l'incapacité à choisir seul [...]. C'est dans les petites librairies-papeteries, les bureaux de tabac de quartier que le jeune travailleur se sent le plus proche à la fois du commerçant qu'il connaît et de la littérature distribuée sur les supports plus variés (périodiques de toutes sortes et livres)". La vente par correspondance (VPC)

connaît un succès significatif surtout par l'intermédiaire des catalogues (type France-Loisirs ou Sélection) qui permettent de choisir en lisant le résumé des œuvres proposées, tout en restant chez soi. Enfin, on ne saurait nier le rôle incitatif des médias présentant les livres (*Apostrophes*, diverses émissions "littéraires" des radios dites "populaires"), ou les mettant en scène (les télé-films).

La lecture, expression d'un projet de vie?

Cependant, les conditions matérielles de l'accès à la lecture ne doivent pas en masquer d'autres, qui sont liées aux "mentalités" des lecteurs. L'auteur en dégage trois: l'actif, le rêveur, et le résigné: "A travers les modes de vie, trois sortes de mentalités se dessinent, celles de: ● ceux qui veulent dominer les cadres de vie professionnelle et privée et agissent en ce sens. Ils lisent à la fois des

livres et des magazines. Ils correspondent soit au groupe des lecteurs initiés, soit à celui des nouveaux-lecteurs [...]; ● ceux qui ne pouvant ou ne sachant comment changer les cadres de leur vie, ni les remettre en cause, les rêvent à l'occasion de leurs temps libres. Ils ont organisé un domaine personnel d'activité, ont une passion que l'imprimé peut servir à renforcer. Ils lisent des livres qui leur permettent de vivre par procuration ou bien picorent des magazines parce que ce butinage correspond à leur besoin d'errance [...];

● ceux qui sont [ballotés] par l'existence, les résignés sans toujours avoir conscience de l'être, sans passion, sans désir précis sinon celui d'un temps libre fuyant. L'imprimé, essentiellement de la presse populaire, n'est plus qu'un élément de dernier ordre destiné à meubler un temps déchiqueté." Le rapport au temps libre est important, ainsi que les relations affectives. La qualité du rapport au temps libre semble prépondérante: "Les lecteurs sont bien ceux qui savent dominer leur

Cinq types de lecteurs

L'interprétation scientifique des données de l'enquête permet de distinguer cinq types de comportements et d'attitudes envers la lecture:

Les accaparés: ce groupe est à dominante féminine et de faible qualification professionnelle. Il ignore les activités autres que professionnelles et familiales. Il a beaucoup de mal à s'exprimer sur la lecture car il se sent peu concerné par elle. Les contacts qu'il a avec l'imprimé s'inscrivent dans le réseau familial (échange ou prêt de revues). "Autrement dit, le plaisir est peut-être plus dans l'échange et ses intérêts afférents (plaisir de se revoir) que dans la lecture de la revue".

Les récalcitrants: présentent les plus fortes caractéristiques de non-lecture. Pour la plupart de sexe masculin, ces jeunes sont aussi ceux dont le niveau des études est le plus bas. L'apprentissage scolaire de la lecture leur a été difficile. Beaucoup témoignent de leur aversion à l'égard du livre et quelques-uns sont même des non-lecteurs militants (voir encadré). Ils gardent un mauvais souvenir du cours de français.

Les modérés: constituent un groupe à dominante masculine, engagé professionnellement dans les secteurs industriels ou agricoles. Ils lisent surtout des périodiques spécialisés en rapport avec leur métier ou une activité pratiquée: bricolage, musique, sport. Ils aiment également les bandes dessinées ou les romans policiers achetés dans les kiosques des gares. La lecture reste chez eux une activité très marginale.

Les nouveaux lecteurs: se sont mis à lire sur le tard, à la fin de leurs études professionnelles. Ils reconnaissent souvent l'influence positive du professeur de français. Leurs choix dépendent beaucoup de l'entourage (famille, média, publicité). Peu habitués aux circuits de l'offre de lecture, les "nouveaux lecteurs" sont la cible privilégiée des clubs de vente par correspondance.

Les initiés: sont des lecteurs réguliers à lectures variées; ils savent choisir leurs titres en fonction de leurs intérêts. Ils ont effectué les études les plus longues (B.E.P.C., B.E.P. ...) et travaillent souvent dans le secteur tertiaire. Ce groupe est minoritaire dans la population observée, et à dominante féminine.

Le non-lecteur "militant"*

Q. - Est-ce qu'il t'arrivait de lire des bouquins?

R. - Là, non. La lecture, j'ai horreur de ça, je suis fâché avec... Ça ne m'a jamais passionné. J'ai l'impression quand je prends un bouquin de..., je vais jamais arriver jusqu'au bout, c'est vraiment une entreprise qui est trop grande pour moi, tu vois, même qu'il ait 40 ou 50 feuilles, pages...

Q. - Qu'est-ce que tu lisais chez toi, à l'école?

R. - Chez moi, presque rien, d'ailleurs, j'achetais jamais de livres, mes parents ne m'en achetaient pas. C'est pas la question d'argent, non, ça m'a jamais attiré. Je ne comprends pas qu'il y ait tant de gens qui passent des heures derrière des livres, ça me rend malade, ça me file une migraine. Même les bandes dessinées, tu vois, si enfin, je les regarde mais je ne m'y attarde pas dessus. Bien souvent, je regarde la bande dessinée, mais enfin le paragraphe qu'il y a dessous ou à côté, ça vient de moi-même. Rien qu'à voir les dessins, j'arrive à comprendre la signification.

Q. - Tu as l'impression d'apprendre plus facilement avec des images?

R. - Oui, disons, c'est moins monotone. Tandis que là, tu as l'impression de t'attaquer à un mur... Que des lignes, que des phrases, que des mots. Tu n'as pas fini une page, que clac, ça recommence. C'est vraiment monotone, je trouve. Tandis que là, il y aurait des illustrés, des bandes même rigolotes, à la rigueur, bon, je pense que ça se digérerait mieux que cette façon cruelle qu'il y a de lire.

Q. - C'est cruel?

R. - Oui, moi, je trouve. C'est cruel, la lecture. Mais ce serait difficile de résumer l'histoire de France en bandes dessinées ou un truc comme ça, enfin...

Q. - Tu aurais aimé?

R. - Oui, c'est un truc qui ne m'aurait pas déçu. C'est plus gai, plus attrayant.

Q. - Pourquoi, c'est comment?

R. - Pour moi, c'est plus gai, c'est plus... je ne sais pas. J'aurais enseigné d'une autre façon. Moi, un livre, c'est quelque chose de froid. C'est un truc. C'est comme un maçon au pied d'un mur, avant d'avoir fait le mur, c'est la même chose. Ça le rend malade de se dire, tiens il va falloir que je fasse tout ça. Moi, dès la première page, c'est pareil. Il faut que j'arrive au bout et en plus pour moi, je ne suis pas patient. Pourtant, j'ai de la patience pour le bricolage. Que pour lire, non. Justement parce que c'est une monotonie. C'est un objet trop colossal. Par contre, ce que je lis et que j'aime bien, tu vois, ce sont les blagues sur, je cite un livre, parce que j'en vois pas d'autres, *Play boy*, tu vois, tu as parfois des petites blagues avec je ne sais pas, avec des devinettes, des blagues sur plusieurs choses diverses et puis tu as un petit illustré dessus. C'est vachement marrant. C'est drôle, c'est rigolo. Bien là, j'aime ce genre de choses. Mais sorti de ça, rien. Ce qu'on lit, également, bon, pas par force parce qu'on tombe les yeux dessus, ce sont les panneaux publicitaires qu'on voit dans la rue, tout ça. Admettons, Carrefour ceci, Mammouth cela. Qu'est-ce qu'on lit? On lit également toutes les publicités qu'on reçoit dans les boîtes aux lettres. Egalement, des fois, il y a des choses intéressantes. Mais là encore, comme je te disais, on tombe dans la chose. Ici, il y a un but. La lecture avec un but au bout, voir si quelque chose nous intéresse, mettons, je ne sais pas, de promotion Mammouth, n'importe quoi, que avec un roman policier... Non, je ne me vois pas avec un roman policier. D'ailleurs tu verras, ce livre, je l'ai eu au CAP.

* Extrait d'un des entretiens de l'étude.

temps libre et en concevoir l'expression. Ouverts à plusieurs centres d'intérêt et sur l'extérieur, leurs activités variées forment un support pour la lecture.

Les non-lecteurs donnent l'impression de diluer leur temps libre dans des occupations exercées le plus souvent à l'intérieur du foyer. L'offre de lecture, perçue le plus souvent à travers le

prisme du super-marché ou de France-Loisirs, ne parvient qu'aux lecteurs [...]. Le rôle joué par la lecture dans l'enfance apparaît au niveau des lecteurs, bien qu'un groupe de lecteurs ait acquis tardivement le goût de la lecture grâce à un professeur de français admiré. La liaison entre lecture et affectivité, l'importance des relations intra-familiales et conviviales aussi bien dans les activités pratiquées que dans la lecture" ressortent fortement de l'enquête.

Les pourvoyeurs de lecture : qui fait lire ?

L'accès à la lecture passant peu par les institutions prévues, c'est le réseau humain environnant le jeune travailleur qui reste principalement pourvoyeur d'occasions de lire.

"L'étude de la réponse des jeunes travailleurs à l'offre institutionnelle de lecture met en lumière leur décalage culturel par rapport aux institutions et équipements et leur conception de leur distance culturelle au sens large du terme. Elle aboutit à montrer l'importance et la supériorité élective des canaux informels d'approvisionnement. La famille, les copains et, dans une plus faible mesure, les collègues de bureau, pourvoient en lectures. Livres d'actualité, romans à format de poche, illustrés et B.D. passent de mains en mains, sans plan préconçu, au gré des affinités et des amitiés."

Mais l'enquête note aussi, et paradoxalement : "Les conversations de groupe n'évoquent pratiquement jamais la lecture d'imprimés (sauf livres d'humour et recueil de blagues) [...]. Ce n'est pas avec des lectures que l'on se valorise auprès des copains et encore moins auprès des copines".

Ces dernières conclusions ébranlent l'idée, pourtant souvent avancée, que la multiplication des institutions de lecture suffirait à étendre le "lectorat", car "elles créent peu de nouveaux lecteurs". L'obstacle principal à la lecture... étant le texte, sans doute y a-t-il beaucoup à attendre des nouveaux moyens de communication qui sont peut-être un équivalent de la lecture traditionnelle. Enfin, les interviews des jeunes travailleurs assignent implicitement mais avec une force saisissante le rôle capital de la relation affective impliquée dans l'acte de lire, manière de signaler, une dernière fois, l'importance de la relation pédagogique et de l'environnement familial des jeunes apprenants de livres ■

Repère bibliographique

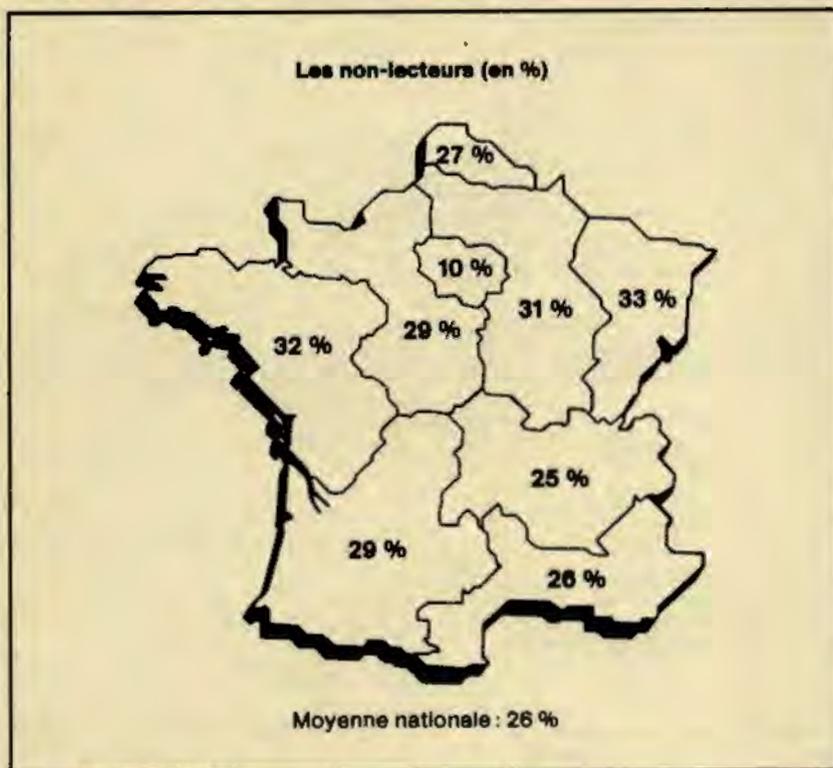
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET ANIMATION. Étude réalisée avec le concours et le financement du Service des études et recherches à la demande de la Direction du livre et de la lecture par Bernadette SEIBEL. Dalloz, 1983. Depuis une quinzaine d'années se développent dans les bibliothèques municipales de nombreuses activités de promotion et de diffusion culturelles. Comment caractériser la diversité, le degré de nouveauté et l'enjeu de telles pratiques généralement désignées sous le terme d'animation ?

A travers l'enquête sociologique apparaît une typologie des formes d'animation culturelles au sein des bibliothèques municipales.

Le recours à des animations diversifiées émerge dans les bibliothèques les mieux équipées, et donc les mieux à même d'élargir la base de la clientèle. L'étude met l'accent sur l'importance du rôle des nouveaux bibliothécaires qui mettent en œuvre des stratégies différentes d'ordre culturel, compte tenu des limites qu'imposent à leur action les caractéristiques des villes où est implantée la bibliothèque.

L'animation peut-elle contribuer à accroître la diffusion du livre dans les milieux les plus éloignés de ce média culturel? Risque-t-elle au contraire de sensibiliser encore davantage les publics les plus assoiffés d'activités culturelles? Ce sont les questions auxquelles s'efforce de répondre cette étude.

Les pratiques culturelles régionales



Le Service des études et recherches a effectué une analyse régionale de l'étude des pratiques culturelles (sondage effectué à partir d'un échantillon de 4000 individus), publiée en 1982. Les neuf régions suivantes font l'objet d'un rapport d'une vingtaine de pages : Région Parisienne, Bassin Parisien Est, Bassin Parisien Ouest, Nord, Est, Ouest,

Sud-Ouest, Sud-Est, Méditerranée.

A titre d'exemple des résultats, on trouvera ci-dessus le pourcentage de non-lecteurs dans les régions, c'est-à-dire ceux qui n'ont lu aucun livre depuis un an. On peut se procurer ces documents sur demande écrite au Service des études et recherches, 2 rue Jean Lantier, 75001 PARIS.

développement culturel

Bulletin du Service des études et recherches - 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris -
Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel - Tél. : 233.99.84

n° 59

mars 1984

Les centres dramatiques nationaux* 1981 - 1983

Les subventions d'Etat ont plus que doublé depuis 1981.

De 1981 à 1983, l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Ministère de la Culture aux Centres dramatiques nationaux ont plus que doublé pour atteindre la somme de 187 116 000 F. Cette augmentation a permis la création de quatre nouveaux centres (1) et le lancement de deux nouveaux projets (2).

Chaque centre a pu monter une création de plus par saison.

Le nombre moyen de productions propres (créations) par saison et par centre est passé de 3 à 4. 132 créations ont été montées en 1982/83 parmi lesquelles 74 sont des œuvres d'auteurs français contemporains.

Le nombre d'entrées a augmenté de 18 % pour les centres existants en 1981.

Il est passé de 1 220 000 entrées à 1 546 000 pour la totalité des centres. Les quatre centres créés en 1982 ont compté plus de 100 000 entrées pour leur première année de fonctionnement.

Développement de l'emploi.

L'effectif moyen du personnel employé dans les CDN est passé de 20 à 24 par centre. Pour les seuls CDN déjà existants en 1981, le nombre de comédiens est passé de 148 à 186, soit un accroissement de 26%. Parallèlement le nombre de mois de salaires versés par ces centres à des comédiens a augmenté de 53%. Les quatre centres créés en 1982 ont recruté 65 comédiens permanents ou à la saison.

Dans ce numéro :

- Les centres dramatiques nationaux
- La fréquentation du théâtre
- Le public des théâtres nationaux parisiens
- Le budget théâtral de l'Etat
- Les dépenses des communes
- Bibliographie : quelques études.

(1) Les centres créés en 1982/83 sont : Angers (Anne Delbéc); Châtenay-Malabry (Jean-Claude Penohénat); Gennevilliers (Bernard Sobel); Saint-Denis (René Gonzales).

(2) Fort-de-France et Montluçon.

* Source : enquête commune du Service Etudes et Recherches et de la Direction du Théâtre et des Spectacles auprès des "CDN" sur leur activité en 1980/1981 - 1982/1983.

La fréquentation du théâtre (1981)

Aller au théâtre : une pratique encore rare.

L'enquête sur les Pratiques Culturelles des Français (1) nous indique que seul un Français sur dix déclarait avoir assisté en 1981 à un spectacle théâtral (professionnel) au moins une fois au cours de l'année. Même pour la minorité de ceux qui disent avoir fréquenté une salle de théâtre, la pratique est assez exceptionnelle: 63% d'entre eux n'y sont allés qu'une ou deux fois dans l'année (16,5% cinq fois et plus).

Les Français, on le sait, sont inégaux devant "la" culture. La situation matérielle et familiale autant que le lieu de résidence marquent des différences considérables. On note ainsi que près d'un spectateur sur trois est cadre et que 25% des cadres allant au théâtre y sont allés cinq fois ou plus dans l'année.

Les inégalités Paris-Province.

On relève aussi une forte corrélation entre la taille de l'agglomération, de l'habitation principale et le fait d'aller ou non au théâtre: 44% du public du théâtre (39% en 1973) demeure dans la Région Parisienne dont 26,5% à Paris intra-muros (Paris qui ne représente, rappelons-le, que 4,4% de l'ensemble de la population française). Ce sont également les Parisiens qui en ont la pratique la plus fréquente: 38% du public habitant Paris est allé au théâtre plus de cinq fois dans l'année contre 8% du public des grandes villes de province ou 3% du public habitant une commune rurale.

Le rapprochement de l'étude de 1981 avec l'étude de 1973 montre une certaine baisse de public pour le théâtre en province et indique que la disparité Paris-Province s'était accrue en huit ans.

	Ont assisté au moins une fois au cours de l'année à un spectacle joué par des professionnels		Nombre de fois en moyenne dans l'année
	en 1973	en 1981	
Communes rurales de 2 000 à 20 000 ha	3,4%	4,6%	1,7 fois
de 20 à 100 000 ha	7,1%	4,5%	1,9 fois
+ de 100 000 ha (province)	12,6%	6,8%	2,3 fois
Ensemble agglomération parisienne	14,8%	10,6%	2,5 fois
	27,4%	27,5%	3,8 fois

Désaffection des jeunes ?

On constatait enfin en 1981 une inquiétante désaffection relative du théâtre pour les jeunes de 15 à 24 ans. Elle semble rendre compte d'un effet de génération qui avait déjà pu être décelé à l'occasion d'autres études (1). Parmi les jeunes, les étudiants et élèves étaient, proportionnellement, plus de trois fois plus nombreux que les autres à assister à ce type de spectacle (2).

	Sont allés au moins 1 fois au théâtre au cours de l'année :	
	1973	1981
De 15 à 24 ans	16,8%	11,4%
De 25 à 39 ans	15,0%	14,5%
De 40 à 59 ans	9,4%	8,3%
60 ans et plus	8,7%	6,4%

Une pratique conviviale :

Parmi les spectateurs de théâtre, un sur dix seulement y va seul (contre, par exemple, près de deux sur dix pour le cinéma, ou pour le musée). Le caractère relativement exceptionnel de la sortie théâtrale renforce sans doute le caractère convivial de la pratique.

Le public des théâtres nationaux parisiens (1982)*

Les spectateurs des théâtres dramatiques nationaux parisiens présentent des caractéristiques bien connues: sur-diplômés, majorité parisienne, fort taux de fréquentation des autres salles de théâtre.

A l'exception du T.E.P., où les cadres moyens se classent au premier rang (17,8%), ce sont les cadres supérieurs qui constituent la couche socio-démographique la plus représentée parmi les spectateurs des théâtres nationaux. Le public dit intellectuel, rassemblant les professions liées à l'enseignement, apparaît majoritaire dans la totalité des spectacles avec une tendance très marquée au Théâtre national de Chaillot pour lequel les professeurs du secondaire et du supérieur, les instituteurs et les "étudiants ou élèves" rassemblent à eux seuls 35,7% de la population. Dans les catégories marginalement représentées, on peut souligner les résultats intéressants du T.E.P. qui recueille jusqu'à 6,5% d'ouvriers qualifiés ou contremaîtres".

Enfin, la moyenne d'âge des spectateurs du T.E.P. est très sensiblement moins élevée qu'ailleurs.

Les spectateurs habitant la capitale sont majoritaires dans la population des quatre théâtres mais il faut distinguer entre l'Odéon et le Théâtre national de Chaillot qui accueillent plus de 60% de Parisiens, le T.E.P. et sa forte

(1) Cf. notamment *Le public du festival d'Avignon en 1981*, Ministère de la Culture, service des études et recherches, La Documentation Française.

(2) La récente enquête *L'ÉTUDIANT/IPSOS*, sur l'Almanach 82-83 de l'*ÉTUDIANT* Paris, septembre 1982, indique qu'un étudiant ou lycéen sur trois va au moins une fois par an au théâtre.

* (Enquête S.O.F.R.E.S. - Ministère de la Culture) Novembre-décembre 1982

(1) *Pratiques Culturelles des Français. Description socio-démographique: évolution 1973-1981*, Dalloz, Paris, 1982, 438 pages. Enquête réalisée par le Service des Etudes et Recherches, Ministère de la Culture, auprès d'un échantillon représentatif de 4 000 individus âgés de 15 ans et plus.

Le budget théâtral de l'Etat (1984)

(en MF)

Théâtres Nationaux	240,06
Centres Dramatiques Nationaux	201,08
Compagnies dramatiques	158,44
Jeune Public - Théâtre amateur, milieu scolaire	5,02
Aide à la création dramatique	10,14
Opérations audiovisuelles	6,37
Théâtre privé	11,77
Cirque	15,98
Action sociale	0,36
Enseignement - Formation	9,00

en millions de francs: 599,80

Subventions pour travaux d'équipement (théâtres municipaux) 37,00

Voir également *Bilan de 2 ans de politique culturelle 1981-1983* du Ministère de la Culture - *La nouvelle politique du théâtre*, 16 p., édité par le service "Information-Communication".

Les dépenses des communes (1981)

Plus que l'Etat, mais moins que pour la musique ou le livre.

Le théâtre est, en moyenne, le cinquième domaine culturel financé par les villes, après l'animation polyvalente, la musique, le livre et les arts plastiques. En 1981, les communes y consacraient globalement 416,4 millions de francs, soit en moyenne 5,2% de l'ensemble de leurs dépenses culturelles. L'effort par habitant s'établissait à 16 francs par habitant en moyenne mais la plupart des communes dépensaient bien moins que cette somme tandis qu'une minorité consacre au théâtre plus de 60 francs par habitant.

L'équipement d'abord.

Entre 1978 et 1981 la dépense théâtrale a connu une augmentation, en francs constants, de 24%. En fait, il apparaît que les dépenses de fonctionnement ont stagné, voire décliné (- 3,8%), tandis que les investissements, engagés au titre de la restauration ou de la construction de théâtres, ont doublé en monnaie constante. Cette forte hausse des dépenses d'équipement laisse présager une augmentation sensible des dépenses de fonctionnement en faveur du théâtre dans les années à venir.

Les dépenses théâtrales sont le fait des villes de plus de 100 000 habitants.

La production théâtrale reste le privilège d'un petit nombre de villes. Si globalement une ville sur deux finance le théâtre, il apparaît que les grandes villes - de plus de 100 000 habitants - réalisent à elles seules 58% de la dépense théâtrale totale et qu'inversement les villes de 10 à 20 000 habitants (qui représentent 50% de l'ensemble des villes de plus de 10 000 habitants) réalisent moins de 1% de la dépense communale en faveur de cet art. Le financement du théâtre est généralement insignifiant dans les villes de banlieue.

Globalement, la dépense théâtrale est essentiellement constituée de crédits de production artistique (400 millions de francs, soit 96% de l'ensemble) qui se décomposent en diffusion: 295 millions et en création: 105 millions. L'enseignement de l'art dramatique représente une dépense de 7,3 millions (soit 1,8% de l'ensemble) et la pratique amateur subventionnée 6,6 millions de francs (soit 1,6% de l'ensemble).

représentation de banlieusards et la Comédie Française qui attire une proportion non négligeable de spectateurs provinciaux.

	Chaillot	Comédie Française	Odéon	T.E.P.
Paris	60,8	53,1	60,6	51,4
Banlieue	32,3	36,0	31,9	45,4
Province	4,8	9,3	6,7	2,8
Etranger	1,8	1,3	0,7	0,4
Non ventilé	0,3	0,2	-	-

A l'inverse des trois autres théâtres dont les populations parisiennes sont relativement centrales, le T.E.P. se caractérise par une forte implantation au niveau de l'est de la capitale: 35% de son public parisien provient des onzième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. L'intensité de la fréquentation fait apparaître des résultats contrastés en ce sens que si, d'une façon générale, les spectateurs consomment beaucoup de sorties-théâtre, celles-ci sont plus nombreuses dans le cas de l'Odéon et de Chaillot (respectivement 62,8% et 56,4% de personnes déclarent aller plus de 10 fois par an au théâtre) que pour la Comédie Française et le T.E.P. (respectivement 42,1% et 38,8% de réponses à la même question).

(1) Source: les dépenses culturelles des villes en 1978 et 1981 - étude réalisée par le Service des Etudes et Recherches.

Quelques études

La vitalité du théâtre aujourd'hui s'inscrit dans un contexte socio-économique d'où ressortent deux faits principaux : l'offre théâtrale, avec ses conditions spécifiques de production se confronte difficilement à un public, à ses demandes et à ses attentes; l'audiovisuel, à la fois comme mode d'expression et comme moyen de communication occupe une place prépondérante et oblige le secteur théâtral à se resituer par rapport à lui.

Il importe dès lors de discerner, les tendances lourdes à prendre en compte et les potentialités d'évolution et de mutation à exploiter.

Trois orientations principales.

Pour y contribuer, les travaux du Service des Etudes et Recherches rejoignant d'ailleurs d'autres travaux qui vont de la recherche universitaire aux études de cas, se sont orientés ses derniers temps dans trois directions :

- la connaissance du public du théâtre en général et de publics particuliers de telle institution pour en cerner les caractéristiques et les attentes (cf. p. 2 et 3);
- les conditions économiques de la production théâtrale pour préciser les évolutions à long terme et discerner les stratégies possibles pour les entreprises théâtrales qu'elles soient subventionnées ou non;
- les rapports qu'entretiennent le théâtre et l'audiovisuel.

D'un point de vue économique, les principaux travaux sont des analyses sur des thèmes précis : c'est le cas pour l'analyse des *coûts au théâtre* (1) qui s'est efforcée de mettre en évidence des invariants dans la structure de coût des pièces montées; elle a fait apparaître que cette structure ne peut se comprendre véritablement qu'en tenant compte des choix de l'entreprise théâtrale qui la monte; cette investigation a été effectuée à partir des dossiers déposés au Fonds de Soutien au Théâtre privé et concerne 65 spectacles créés entre 1977 et 1980.

C'est également le cas pour l'étude de la *rémunération des auteurs au théâtre subventionné* (2) : elle visait à préciser

les conséquences des tarifs peu élevés pratiqués par les théâtres subventionnés qui rémunèrent donc les auteurs sur la base d'une assiette limitée dans le cadre d'un traité de représentation. L'analyse effectuée en liaison avec le SYNDEAC* et la SACD** a porté sur une douzaine de Centres Dramatiques Nationaux et Théâtres Nationaux.

Elle a montré que la rémunération des auteurs avait tendanciellement tendance à diminuer en valeur relative par rapport au total des dépenses artistiques, tout en suivant d'assez près l'évolution des moyens mis à la disposition des théâtres subventionnés.

A l'opposé, en organisant une *journée d'étude sur l'économie du théâtre* en Avignon le 22 juillet 1983 le but visé était de rassembler de la manière la plus large des chercheurs ayant travaillé sur ce thème et des professionnels affrontés à sa gestion.

La problématique était la suivante : à partir des travaux de l'économiste américain William Baumol (3) qui a mis en évidence la tendance des arts des spectacles à voir se creuser leur déficit, que peuvent dire les analyses des chercheurs et l'expérience des hommes de théâtre des possibilités qu'ont les entreprises théâtrales de contourner ou de vivre avec cette sorte de "fatalité Baumolienne"? Les travaux de cette journée font l'objet d'une publication qui reprend l'intégralité des contributions et offre une synthèse des débats (4). Enfin, l'enjeu des *rappports entre théâtre et audiovisuel* a donné lieu à une recherche dont le rapport vient d'être achevé (5) : il s'est agi, au-delà des oppositions trop sommaires et génératrices de malentendus, de préciser leurs relations sur le plan aussi bien économique que social ou esthétique : il apparaît ainsi, que sans nier la différence radicale entre modes d'expression, un spectre étendu de produits audiovisuels peut être élaboré à partir des spectacles théâtraux, ou mieux, dans un même mouvement.

Les mouvements de professionnels entre théâtre et audiovisuel et la possibilité des produits audiovisuels d'être rentabilisés obligent à voir dans l'audiovisuel "de théâtre" autre chose

qu'une source miraculeuse de revenus au prix d'une compromission esthétique; bien plutôt les avantages de toute nature fournis par le théâtre à l'audiovisuel – des externalités, disent les économistes – sont à apprécier sereinement pour permettre au théâtre d'en être justement payé de retour.

Cette recherche a été réalisée à l'aide d'entretiens auprès de professionnels du théâtre et de l'audiovisuel ainsi que par des visionnements de produits audiovisuels théâtraux et par le suivi du processus production de certains d'entre eux.

Références bibliographiques.

(1) LE GUERN (Loïc), SCHNEIDER (Pierre) – *Les coûts au théâtre* – Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Service des Etudes et Recherches; Avignon : Association pour une Fondation Jean Vilar, 1981, 55 p.

(2) HERMITE (Denis) – *Les conditions de rémunération des auteurs dramatiques dans le théâtre subventionné*. Ministère de la Culture – Service des Etudes et Recherches, 1982, pag. mult.

(3) BAUMOL (William J.), BOWEN (William G.) – *Performing arts, the economic dilemma. A study of problems common to theater, opera, music & dance* – New York : the twentieth century fund, 1966, 582 – BAUMOL (W. J.), BAUMOL (H) – *On inflation and the arts! a summing up*. SI, 1982, 22 p.

(4) *L'économie du théâtre, journée d'études consacrées aux approches et problèmes économiques du secteur théâtral*, Avignon, 22 juillet 1983 – Paris : Ministère de la Culture, Service des Etudes et Recherches, 1984, 153 p.

(5) DUPUIS (Xavier), SAGOT-DUVAUROUX (Dominique) – *Les relations spectacle vivant/audiovisuel : un enjeu majeur pour les nouveaux réseaux de communication* – Paris : Centre de recherche de travail et société, Ministère de la Culture; Service des Etudes et Recherches, 1984.

développement culturel

bulletin du Service des études et recherches, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris
Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel - Tél. : 42.33.99.84

n° 60

Août 1984

REPÈRES

Les dépenses culturelles des villes

Les dépenses culturelles communales en forte hausse

Avec 8 milliards de francs en 1981 (1), soit en moyenne 313,4 francs par habitant, les dépenses culturelles des villes ont enregistré une augmentation de 84 % entre 1978 et 1981, soit, en termes réels corrigés de l'inflation de 27 % en trois ans. Cette hausse du volume des dépenses est confirmée par la volonté des municipalités de consacrer à la culture une part croissante de leur budget : 8,7 % en 1981 au lieu de 7,3 % en 1978, soit une augmentation de près de 20 %.

De grandes disparités persistent entre villes mais les écarts se réduisent

La moitié des dépenses culturelles des villes a été, comme par le passé, engagée par les villes-centres d'agglomération, le reste se partageant de manière à peu près égale entre les villes isolées et les villes de banlieue.

Les villes-centres, grandes et petites, ont mis davantage l'accent sur le financement de la création et de la diffusion artistique, tandis que les villes périphériques et isolées se caractérisaient par la part très importante qu'elles réservaient à l'animation. Toutefois, l'augmentation des budgets culturels, qui a concerné toutes les catégories de villes a été particulièrement forte :

— dans les villes de 80 à 100 000 habitants qui, avec une dépense moyenne de 598 francs par habitant sont en tête du financement culturel communal. La part de leur budget consacrée à la culture est passée de 7,9 % à 13,8 % entre 1978 et 1981 ;

— dans les villes de 10 à 20 000 habitants où cette proportion est passée de 4,8 % à 7 % ;

— dans les villes isolées (8,4 % contre 6,6 % en 1978).

La hausse des dépenses culturelles a été plus modérée dans les très grandes villes-centres, où elles semblent avoir atteint un palier : 10,7 % du budget et 448 francs par habitant. On note par ailleurs une forte croissance des dépenses de production artistique dans les villes de 30 à 80 000 habitants.

La structure du budget culturel reste stable

L'augmentation globale des dépenses a affecté tous les postes comptables (salaires, biens et services), tous les domaines culturels et toutes les fonctions de façon équilibrée. En d'autres termes la répartition des dépenses culturelles s'est conservée. La seule variation importante a porté sur les investissements qui ont représenté en 1981 un quart de l'ensemble des dépenses culturelles contre 1/5 en 1978. Ce sont les villes isolées et les villes de 20 à 30 000 habitants qui ont réalisé en 1981 le plus gros effort d'équipement : celui-ci se porte désormais sur les spectacles, les théâtres et les musées et non plus comme en 1978 sur les équipements polyvalents et les conservatoires de musique. En revanche l'effort d'équipement accompli en faveur des bibliothèques s'est poursuivi.

(suite page 6)

(1) Avant d'aborder l'évolution des dépenses culturelles des villes depuis le 1^{er} janvier 1982, qui fait l'objet de recherches en cours, il a paru utile de faire dans ce premier document le point sur la structure des dépenses réalisées en 1981. Le Service des Etudes a demandé à la S.E.D.E.S. de relever ces dépenses selon la nomenclature et sur l'échantillon statistique qu'il avait élaborés pour 1978. Les données relatives à l'exercice 1978 ont été publiées dans le numéro 55 du présent bulletin.

La taille de la ville et sa place dans le tissu urbain sont déterminantes

La dépense culturelle par habitant croît régulièrement en fonction de la taille des villes, de 10 000 à 80 000 habitants. C'est dans les villes de 80 000 à 100 000 habitants que la dépense culturelle par habitant est la plus forte. Au-delà de 100 000 habitants une diminution se dessine, peut-être parce qu'un certain seuil d'équipement a déjà été atteint.

Il n'en reste pas moins qu'en *valeur absolue*, ce sont bien entendu les plus grandes villes qui apportent au financement de la culture les plus gros moyens (45 % de la dépense culturelle totale).

Villes de	F/h	% du budget communal total
150 000 habitants et +	380	9,4
100 à 150 000 habitants	453	11,7
80 à 100 000 habitants	598	13,8
50 à 80 000 habitants	358	10,4
30 à 50 000 habitants	314	9,2
20 à 30 000 habitants	254	7,4
10 à 20 000 habitants	222	7,0
Ensemble des villes	313	8,7

La place dans l'armature urbaine

La position d'une ville par rapport à son environnement urbain est décisive pour le montant de ses dépenses culturelles, comme pour leur affectation. Par exemple, si l'on prend l'ensemble des villes, 62,4 % des dépenses en *arts plastiques*, ou 91 % du coût de la *production musicale*, sont le fait de *villes-centres d'agglomération*, quelle que soit par ailleurs la taille de ces communes.

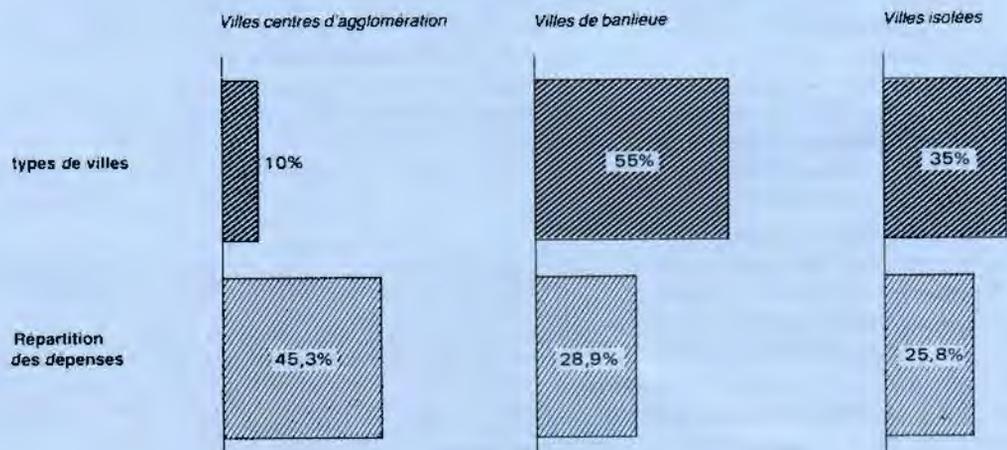
Par contre ce sont les villes *isolées* qui ont fourni le plus gros effort de l'augmentation globale constatée de 1978 à 1981 : + 108 % en valeur, soit un accroissement en francs constants de 46 %.

dépenses culturelles selon la place des villes dans le tissu urbain	F/h	% du budget communal total
Villes-centres d'agglomération dont centres d'agglomération de + de 150 000 habitants	448	10,7
dont centres d'agglomération de - de 150 000 habitants	399	9,5
Villes périphériques	545	13,0
Villes isolées	219	6,8
Ensemble des villes	289	8,4
Ensemble des villes	313	8,7

Dans le groupe des villes-centres, le niveau des *investissements culturels* : gros-œuvre, équipements amortissables, achat d'œuvres, est nettement différencié selon qu'elles comptent plus ou moins de 150 000 habitants. L'investissement est en effet plus élevé en deçà de ce seuil (en moyenne, 12,3 % sur l'ensemble des crédits d'équipement, et jusqu'à plus de 20 % dans des villes comme Forbach, Annecy et Avignon).

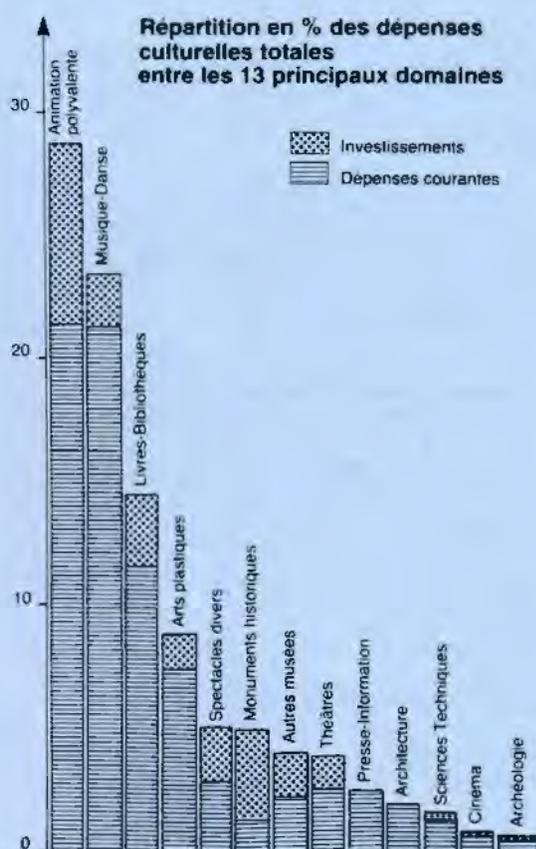
Etant à mi-parcours des mandats municipaux, l'année 1981 devrait être assez représentative pour l'ensemble des villes, des programmes d'équipement engagés à la suite des élections de 1977 : près de deux milliards de francs investis en 1981. Par rapport à une moyenne générale de 77 F/habitant les villes de 80 à 100 000 habitants fournissent un effort plus de deux fois supérieur : 175 F/habitant.

Répartition des dépenses selon les types de villes



Le fonctionnement : d'abord les salaires

La part relative des salaires dans les dépenses culturelles de fonctionnement augmente légèrement par rapport à 1978. Les sommes correspondantes — au total plus de 2,5 milliards en 1981 — permettent d'assurer 25 000 à 30 000 emplois communaux dans les domaines de la gestion, de l'enseignement, de l'animation, de la production artistique. Mais il faut compter en outre une part non négligeable, bien que difficile à cerner, des crédits de subvention aux associations et aux établissements d'action culturelle de toutes natures, part qui sert à couvrir la charge des personnels nécessaires au fonctionnement de ces organismes.



Au total, ces crédits transférés représentent 17 % des dépenses culturelles courantes ; ils sont notablement plus développés dans les communes périphériques d'une ville-centre, plus portées à la délégation (22 % de leurs crédits de fonctionnement), en raison surtout d'un plus faible taux de couverture en équipements lourds.

A quoi servent les crédits culturels ?

Parmi les 18 domaines culturels entre lesquels se répartissent les crédits, deux sont largement dominants : l'« animation polyvalente » et le domaine de la musique, de l'art lyrique et de la danse. Ils représentent 51,7 % des dépenses culturelles totales, et, au contraire des autres chapitres de dépenses, toutes les villes ou presque les financent. Si on ajoute la lecture publique et les arts plastiques, on atteint 75 % de la dépense totale.

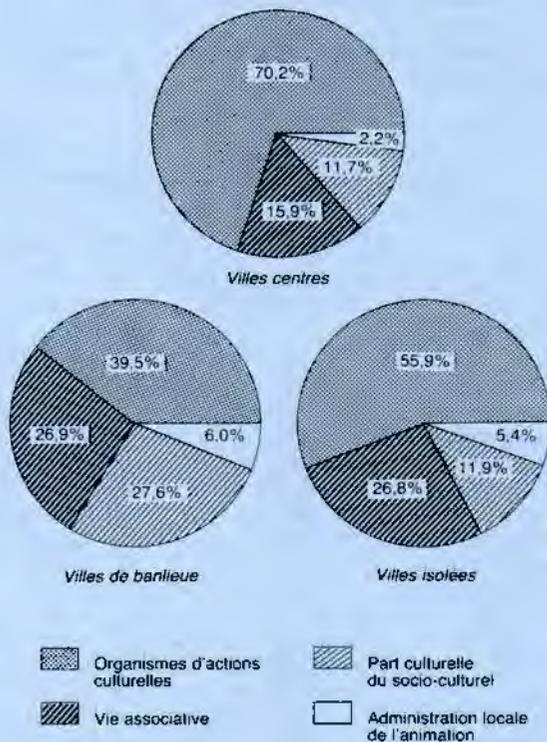
L'animation polyvalente en tête des dépenses

Cette enveloppe très importante (2,3 milliards au total, soit 28,7 % du budget culturel des villes) regroupe les *organismes d'action culturelle* (c'est-à-dire les maisons de la culture, centres d'action culturelle et les établissements assimilés sous tutelle publique), la *part « culturelle » du secteur socio-culturel* (structures ou groupements n'ayant pas la culture pour première vocation : foyers sociaux, clubs de personnes âgées, centres aérés...), le *soutien de la vie associative* en général, et les dépenses de caractère *administratif* (fonctionnement des services culturels municipaux et des associations de gestion). Ces quatre catégories de dépenses se hiérarchisent différemment selon le type de ville (cf. graphique page suivante).

Les dépenses culturelles des villes de plus de 10 000 habitants sont analysées tous les trois ans par le Service des Etudes et Recherches dans le cadre de l'étude systématique des dépenses culturelles des collectivités publiques. Elles sont déterminées à partir d'un échantillon représentatif permanent qui comprend 108 d'entre elles. Afin d'éliminer les aléas qui pèsent sur l'exécution des dépenses prévues au budget, l'enquête porte sur les dépenses réellement effectuées au cours de l'exercice considéré.

La structure économique des dépenses en capital et des dépenses courantes est analysée ainsi que la répartition de ces dépenses par domaines culturels, et par fonctions. Ces données sont systématiquement croisées avec les facteurs qui sont apparus les plus déterminants pour distinguer les tendances de comportements financiers, tant en masses budgétaires qu'en choix qualitatifs : il s'agit de la taille des villes, de leurs ressources globales rapportées à leur population (« richesse » des villes), et de leur rapport à trois types d'environnement caractéristiques : centre d'agglomération, banlieue de ville-centre, ou ville sans voisinage urbain.

Structure de l'animation polyvalente selon les types de villes



La part de leur budget culturel que les villes consacrent à l'« animation polyvalente » varie très fortement selon leur environnement : 41,9 % dans les villes de banlieue, 30,2 % dans les villes isolées, et 19,4 % pour les centres-d'agglomérations (rappel de la moyenne générale : 28,7 %).

Les domaines privilégiés de la dépense culturelle

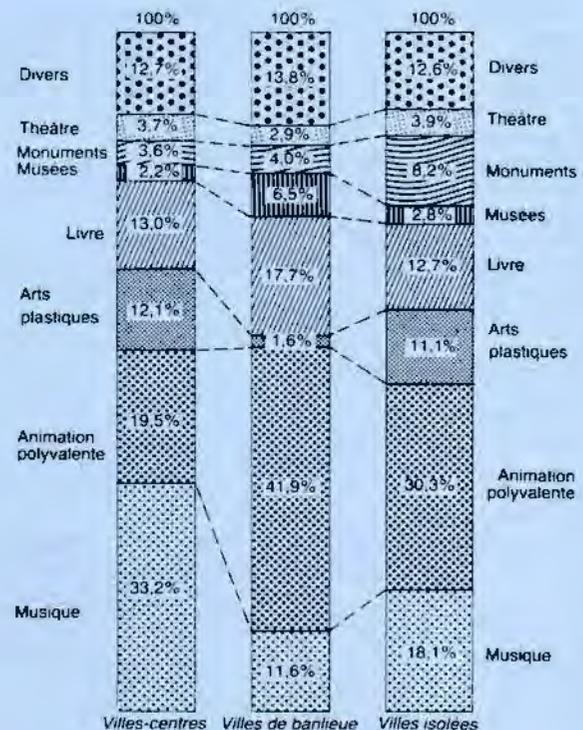
L'« animation polyvalente », si elle prédomine, en moyenne, largement, est loin de constituer la priorité culturelle selon les catégories de villes et notamment dans les centres d'agglomération. Pour ces derniers, la *musique*, l'art lyrique et la danse sont les plus gros postes de dépenses. Ces villes-centres (10 % des villes de plus de 10 000 habitants) financent à elles seules les deux tiers de la dépense musicale totale).

La *dépense musicale* se répartit entre les coûts de formation, la production, les actions d'animation basées sur la vie musicale, et la conservation du patrimoine. Là encore, les catégories dans lesquelles se situent les villes déterminent grandement leur taux de contribution à ces diverses fonctions. Par exemple, la production musicale est essentiellement le fait des villes-centres, dotées d'institutions et de formations importantes. Les villes isolées et les villes de banlieue se consacrent beaucoup plus, en proportion, aux enseignements musicaux, et, pour les dernières citées, aux actions d'animation.

Comme en 1978, on trouve en 1981 la *lecture publique* et les *arts plastiques* en troisième et quatrième position dans l'échelonnement des dépenses culturelles, avec une position désavantagée pour les arts plastiques dans les villes de banlieue. Si l'on se réfère non plus à la situation urbaine des villes, mais à leur taille, les écarts d'une tranche à l'autre sont importants : de 1 à 3,8 entre la tranche 10 000-20 000 habitants et la tranche 80 000-100 000 habitants pour la lecture : de 1 à 11 entre les tranches 10 000-20 000 et 100 000-150 000 pour les arts plastiques.

De 1978 à 1981, des reclassements se sont opérés entre les différents domaines ; ceux qui ont progressé plus vite que la moyenne générale sont :

- la lecture publique (sa part dans le budget culturel, lui-même globalement en augmentation forte, est passée de 14,2 % à 14,3 %) ;
- les domaines liés à la communication : radio, TV, presse (leur part globale est passée de 1,4 % à 2,5 %) ;
- l'architecture (dont la part passe de 0,2 % à 1,9 %) : cette augmentation est surtout imputable à l'apparition de la possibilité pour les communes, depuis la réforme du financement du logement de 1977, de financer une part de surcoût architectural lié à certaines opérations de « réhabilitation » en centres anciens ;
- le cinéma et la photo (qui passent globalement de 0,6 % à 0,8 % du budget culturel total).



Répartition par domaines selon le type de tissu urbain

Les villes de banlieue concentrent leur effort de financement sur trois domaines culturels seulement. Les villes isolées équilibrent leurs dépenses entre un grand nombre de domaines. Les villes-centres privilégient souvent un ou deux domaines, sans pour autant abandonner les autres activités culturelles.

Les dépenses culturelles des villes de l'échantillon en 1981

On a classé ci-dessous les villes selon les dépenses culturelles par habitant, indicateur qui neutralise en partie l'effet de la taille et représente bien le niveau d'intervention de la commune. Mais on a aussi utilisé, dans la deuxième colonne, le pourcentage du budget municipal consacré à la culture, second indicateur qui neutralise, lui, la richesse de la ville et met en relief son effort culturel. Dans la troisième colonne, on a indiqué la croissance (en pourcentage) des dépenses culturelles de la ville de 1978 à 1981, en utilisant comme indicateur la dépense par habitant, ramenée en francs constants.

	En francs par habitant	Part du budget consacrée à la culture %	Croissance 78-81 de la dépense par habitant (francs constants) %
Avignon	1 359	22	+ 13
Annecy	1 091	19	+ 30
Angoulême ...	793	12	+ 54
Bordeaux	783	11	- 15
Autun	733	20	+ 211
Montbéliard ..	688	16	+ 69
Grenoble	664	12	+ 4
Metz	660	13	- 2
Cherbourg	657	18	+ 10
Besançon	614	14	+ 27
Lyon	595	20	+ 48
Orléans	589	12	+ 19
Lille	572	17	- 1
Olivet	558	15	× par 19
Strasbourg ...	542	20	+ 5
Caen	542	13	+ 11
Poitiers	538	15	+ 102
Belfort	533	14	+ 101
Menton	532	10	+ 132
Toulouse	530	11	+ 47
Angers	523	13	+ 51
Vendôme	471	13	+ 64
Haguenau	447	7	+ 134
Montmorency ..	442	15	× par 5
Amiens	435	12	+ 30
Chartres	433	10	+ 29
Rennes	419	12	+ 40
Le Havre	418	11	+ 43
Saint-André-les- Vergers	414	14	+ 4
Nice	403	9	+ 14
Nantes	400	10	- 6
Figeac	391	9	× par 4
Valence	390	10	+ 34
Senlis	383	11	+ 63
Dijon	382	10	+ 47
Vitrolles	381	9	+ 39
Saint-Denis ...	380	8	+ 30
Sedan	369	15	+ 125
Charenton-le-Pont	343	4	+ 21
Lorient	334	9	+ 26
Saint-Etienne ..	334	7	+ 19
Forbach	332	14	+ 151
L'Hay-les-Roses	329	13	- 32
Vernon	326	12	+ 126
Castres	318	10	+ 56
Roissy	315	12	+ 191
Montpellier ...	315	11	+ 64
Digne	310	6	- 13
Bourges	308	10	+ 11
Bayonne	306	7	+ 6
Perpignan	298	10	+ 1
Athis-Mons ...	298	10	+ 44
Reims	290	10	+ 12
Thouars	283	8	- 31
Brest	274	13	+ 6
Toulon	269	8	+ 59

	En francs par habitant	Part du budget consacrée à la culture %	Croissance 78-81 de la dépense par habitant (francs constants) %
Villefranche-sur- Saône	263	7	+ 35
Maubeuge	249	9	× par 4
Argentan	247	6	+ 140
Montluçon ...	246	7	+ 10
Lunéville	245	7	+ 31
Quimper	243	6	+ 24
Mericourt	243	12	× par 4
Grigny	243	9	+ 70
Montélimar ...	242	7	+ 204
Château-Thierry	242	8	+ 41
Le Plessis- Robinson ...	236	8	+ 44
Marseille	235	6	+ 29
Limoges	234	5	+ 46
Moulins	233	7	- 21
Barentin	233	7	+ 73
La Celle-Saint- Cloud	226	7	+ 53
Bourg-lès-Valence	224	9	+ 55
Asnières-sur-Seine	222	7	+ 99
Clermont-Ferrand	218	7	- 29
Vitry-sur-Seine .	211	6	+ 12
Calais	209	9	- 11
Brétigny-sur-Orge	200	5	+ 12
Le Mans	200	11	+ 1
Bois-d'Arcy ...	194	8	+ 33
Montrouge ...	192	6	- 43
Gagny	182	6	- 19
Haubourdin ...	175	9	- 73
Miramas	173	12	+ 3
Vaulx-en-Velin .	166	5	- 16
Remiremont ..	162	4	+ 35
Saint-Vallier ..	158	10	-
Ajaccio	156	6	-
Bagnols-sur-Cèze	151	5	+ 203
Armentières ..	149	5	+ 9
Clichy-sous-Bois	147	6	+ 40
Mont-de-Marsan	142	4	+ 22
Saint-Dizier ...	133	6	+ 24
Bruay-en-Artois	133	4	+ 124
Mantes-la-Ville .	131	4	+ 24
Lannion	128	2	+ 59
Les Herbiers ..	124	6	× par 21
Bègles	121	6	+ 47
Loos	115	7	+ 95
Illzach	109	4	+ 181
Beausoleil ...	93	4	× par 8
Pamiers	83	3	ε
Frontignan ...	80	2	- 25
Pertuis	76	3	+ 70
Allonnes	59	5	ε
Anglet	49	3	+ 29
Sotteville-lès- Rouen	40	3	- 17
Stiring-Wendel	30	2	+ 44
Sin-le-Noble ..	24	1	+ 95

(suite de la page 1)

Animation et musique en tête des dépenses ordinaires

La répartition par domaine varie elle aussi fort peu de 1978 à 1981 : les quatre premiers domaines financés par les villes absorbent les 4/5^e des dépenses courantes et restent dans l'ordre :

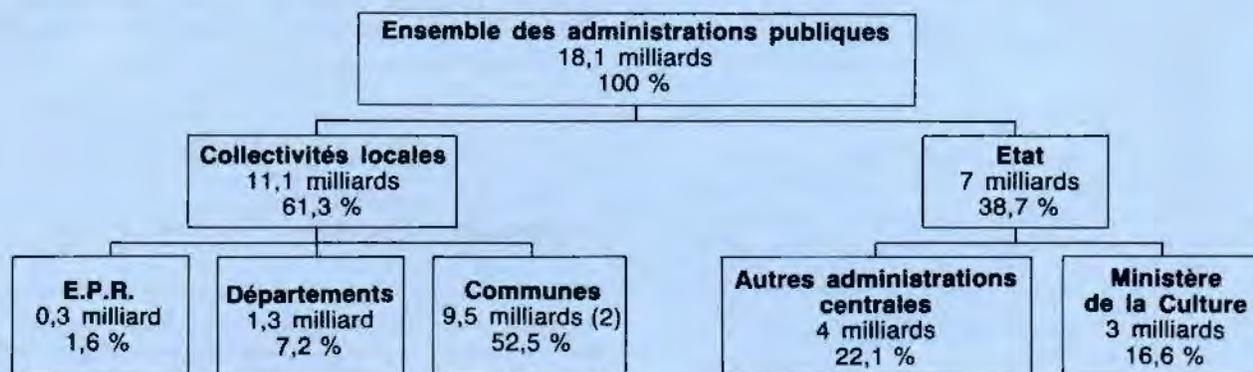
- l'animation polyvalente (28,2 % des dépenses culturelles courantes) ;
- la musique, l'art lyrique et la danse (28,1 %) ;
- le livre (15,1 %) ;
- les arts plastiques (9,7 %).

Les parts du budget culturel réservées au livre et aux arts plastiques ont enregistré chacune une hausse modérée de 2,5 %, les deux autres domaines restant stables.

La gestion directe croît tandis que la délégation de la dépense aux associations stagne

La répartition économique des dépenses culturelles courantes s'est conservée. La part des salaires dans le budget a augmenté légèrement (43,8 % de l'ensemble contre 42,4 % en 1978) et corrélativement celle des subventions a diminué, le poste « biens et services » restant stable. La gestion directe est donc restée, et même s'est affirmée comme le mode privilégié d'administration des services culturels, au détriment des formules de délégation aux associations.

Place des communes dans les dépenses culturelles publiques en 1981 (1)



(1) Les sommes mentionnées ont été calculées par extrapolation à partir de diverses sources.

(2) Dont 8 milliards pour les communes de plus de 10 000 habitants.

RAPPEL DE PUBLICATIONS SUR LES DÉPENSES CULTURELLES DES VILLES

Le service des Etudes et Recherches a déjà publié une étude sur les dépenses culturelles des villes de plus de 10 000 habitants en 1978. Cette étude comporte 109 monographies individuelles et 5 dossiers de synthèse :

- Résultats généraux ;
- Les villes-centres d'agglomération ;
- Les villes périphériques ;
- Les villes isolées ;
- Guide méthodologique, à l'usage des élus locaux et de toute personne souhaitant calculer les dépenses culturelles d'une ville.

Les résultats généraux et le guide méthodologique sont édités à la Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, en vente au prix de 80 F. Les trois autres dossiers et les monographies sont disponibles sur demande écrite au Service des Etudes et Recherches.

Les documents concernant l'année 1981 sont en cours de publication.

*
* *

Vient de paraître à la Documentation Française :

« Le Jeu du catalogue » : les contraintes de l'action culturelle dans les villes, par Erhard FRIEDBERG et Philippe URFALINO (Centre de Sociologie des Organisations). Prix 90 F.

développement culturel

Bulletin du Service des études et recherches – 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris –
Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel – Tél. : 233.99.84

n° 61

février 1985

Les pratiques culturelles des ruraux

Les lecteurs les plus assidus de la presse

La presse quotidienne est plus présente chez les habitants des communes rurales que chez les autres Français : 63 % des ruraux et 74 % des agriculteurs en prennent connaissance au moins un jour sur deux. Il s'agit essentiellement de la presse quotidienne régionale.

La presse périodique, quelle qu'elle soit, bénéficie d'une pénétration proche de la moyenne française et les faibles écarts (à la baisse) par rapport à la population dans son ensemble sont vraisemblablement dus à l'âge moyen plus élevé de la population rurale.

La lecture de livres, une pratique qui se banalise

Le nombre de lecteurs, en France, augmente plus dans les communes rurales que dans le reste de la population, mais il reste proportionnellement inférieur.

Habitants de communes rurales	1973 %	1981 %	Rappel ensemble de la France 1981 %
Ont lu au moins 1 livre dans l'année, dont :	52	58	74
• de 1 à 9 livres	24	26	29
• de 10 à 19 livres	13	13	18
• de 20 à 49 livres	9	13	16
• de 50 livres et plus	6	6	10

La progression de la lecture est plus sensible chez les seuls agriculteurs que chez l'ensemble des ruraux : 46 % déclarent n'avoir lu aucun livre dans l'année 1981 contre 66 % en 1973. Cette progression a entraîné bien évidemment une certaine augmentation des pratiques qui lui sont associées : achats de livres, prêts ou emprunts.

La télévision, une consommation fidèle

La télévision occupe une place importante dans la vie quotidienne de nombre de ruraux (72 % des ruraux et 80 % des agriculteurs). S'ils ne la regardent pas plus

souvent ou plus longtemps que la moyenne nationale, ils sont plus fidèles, en particulier au journal télévisé. Ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres Français à regarder souvent les émissions sur les animaux, le cirque ou les débats face à face de personnalités politiques mais moins nombreux pour les émissions littéraires, historiques, les spectacles de ballet ou les films de cinéma.

Davantage de musique

Ecouter la musique enregistrée (sur disques ou sur cassettes) constitue l'autre pratique domestique qui a marqué une nette progression (1973 : 55 %, 1981 : 63 %). On constate une augmentation très sensible du taux d'équipement en lecteurs de phonogrammes, en particulier en magnétophones à cassettes (1973 : 6 %, 1981 : 40 %).

Sorties, loisirs

Un habitant sur trois dans les communes rurales prend désormais des vacances et est parti au moins une fois dans l'année en week-end. 71 % déclarent sortir le soir, que ce soit pour aller dîner en famille, chez des amis ou à un spectacle (ils n'étaient que 57 % en 1973).

Assister à des spectacles vivants est le fait de moins d'une personne sur dix ; il faut dire que l'offre de spectacles professionnels est beaucoup plus faible à la campagne qu'en ville. Par contre, effectuer des visites de monuments historiques ou de musées concerne 20 % de la population rurale, soit le même taux que pour les *matches sportifs payants* ; seuls le cinéma (33 %), les foires expositions (36 %) et les fêtes foraines (45 %) drainent un public plus nombreux.

Trois personnes sur quatre vivant en milieu rural estiment qu'il n'y a pas ou peu de possibilités pour se distraire ou se cultiver dans leur commune et, ceci expliquant peut-être cela, 36 % d'entre elles (29 % en 1983) préfèrent pour leurs loisirs rester chez elles.

Innovations en milieu rural

Développer la lecture

Même si tous les départements disposent maintenant d'une bibliothèque centrale de prêt, il reste encore fort à faire pour développer la lecture chez ceux qui ne lisent pas. L'utilisation des centres d'intérêt de ceux-ci peut y contribuer et c'est ce que le FIC a compris en créant les centres de documentation sociale. L'un d'entre eux est situé en milieu rural, à *Saint-Quentin-la-Poterie* (1 790 habitants), dans le Gard. Créé en 1981 pour relancer une bibliothèque en perte de vitesse, ce Centre rend des services adaptés au milieu rural : contrairement aux attentes, ce n'est pas le bricolage ou le jardinage qui font l'objet de demandes de documents, mais deux aspects de la vie sociale locale : les difficultés scolaires des adolescents et les problèmes sociaux des adultes, ce qui en fait un véritable SVP de la vie quotidienne, une « station-service de l'information » venant en aide à ceux qui utilisent maladroitement l'écrit, un mélange d'avocat, de médiateur et d'écrivain public.

Autre expérience de promotion de la lecture en milieu rural, « *la Grange aux livres* » est une librairie spécialisée dans la littérature pour l'enfance. Implantée dans une ancienne ferme, près d'un petit village de Seine-et-Marne d'environ 500 habitants, la librairie est ouverte au public les mercredis et samedis. Le reste du temps, malles et cartons, albums, contes et romans sont emportés et vendus aux quatre coins du département à la demande de municipalités, de bibliothèques, de centres sociaux, d'écoles, d'associations (parents d'élèves, foyers ruraux), de comités d'entreprise.

Cinéma, vidéo, radio

L'action culturelle en milieu rural ne se limite pas à l'attente passive des biens culturels venant de la ville. Elle est aussi l'expression des ruraux nourrie par une vie associative importante et par l'utilisation des techniques de communication sociale.

Le Centre de ressources de la Vallée du Buëch, installé à Veynes (Hautes-Alpes), apporte son soutien à la vie associative d'une vallée alpine. Il rassemble 140 collectivités, municipalités et associations d'animation et de développement culturel du Buëch, auxquelles il offre la disposition d'un parc de matériel et d'un atelier d'entretien, des services techniques (documentation, frappe de documents, aide à la gestion, etc.), une aide à la formation, un service de techniciens compétents pour l'organisation de spectacles et d'ani-

mations. Il participe aux réseaux de programmation de spectacles mis en place par l'Office régional de la culture de Provence - Alpes - Côte d'Azur et anime un circuit de cinéma itinérant, Ciné-Buëch. Enfin, le Centre de ressources publie un journal et un magazine d'actualité locale télévisé, *Télegazette*, diffusé notamment en première partie de Ciné-Buëch.

Le mariage du cinéma itinérant et de la vidéo est à l'origine de *Télé-Saugeais* dans le Doubs. Cette expérience, parfois qualifiée de « télé-miroir » et de « télé-terroir », a débuté en 1978 par la projection de bandes vidéo consacrées à l'actualité locale en première partie des films projetés dans le cadre du circuit itinérant de cinéma. En 1981-1982, *Télé-Saugeais* prend son autonomie et, grâce à des subventions de l'Etat et du Conseil Général, acquiert un matériel vidéo performant. Il peut dès lors, non sans difficultés de tous ordres, correspondre à l'image de marque qu'il s'est forgée : être, dans le canton de Montbenoit, au sud-est du département du Doubs, une gazette filmée du pays, très sollicitée et très conflictuelle, faisant parler les gens entre eux de ce qui leur arrive, constituant de précieuses archives sur la vie locale et contribuant à la promotion du canton. Une « télé qui rassemble », même si elle ne concurrence pas la « vraie » télévision, mais non pas une « télévision locale » au sens où elle pourrait diffuser en direct des images (elle se contente d'organiser des séances de projection collective).

Les radios locales, elles, ont droit à l'existence. Environ 130 radios rurales adhèrent à l'APROR (*Association pour la promotion des radios rurales*), fondée en janvier 1983 et qui se veut « une structure d'échanges et d'expérimentation dans le secteur de la communication rurale ». Pour conforter sa vocation, elle s'est dotée d'une charte dans laquelle est affirmée la spécificité de la radio rurale : outil de développement rural, répondant aux besoins de la population, ouverte à tous, trait d'union, lieu de formation continue pour les usagers des médias et participant au développement de l'identité et de l'expression culturelles du milieu rural.

Outre la défense des intérêts de ses membres, l'aide au lancement d'initiatives nouvelles et les contacts avec les Pouvoirs publics, l'APROR élabore des outils spécifiques au profit de ses membres : le bulletin « *Communication rurale* », des stages de formation, des documents techniques, la réalisation d'un magazine sonore d'informations agricoles « *Agri-radio* », la mise en place d'un réseau d'informations sur Minitel, la création d'une banque d'échange de programmes, l'organisation de rencontres entre les radios et leurs partenaires économiques.

Les circuits de cinéma itinérant, ruraux eux aussi, commencent à s'organiser et à se concerter. L'un des plus actifs, *la Vie au grand air*, qui agit sur le Gard et le Vaucluse, anime l'ACIR (*Association des cinémas itinérants ruraux*), créée en 1980 à l'occasion du festival de cinéma des pays et régions de Lussas (Ardèche). L'ACIR, qui regroupe 75 circuits touchant 762 villages situés surtout dans quatre régions (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Midi-Pyrénées), organise à l'intention des associations nouvelles des journées d'information, des stages et formule de nouveaux projets en vue de développer le cinéma en milieu rural : négocier avec les distributeurs la diffusion du film en 16 mm, créer une banque de données concernant les circuits itinérants, faire reconnaître le cinéma itinérant comme élément à part entière du court-métrage et du cinéma pour enfants, améliorer la qualité des salles, assurer la coordination et faire se rencontrer les associations au niveau interrégional.

Du théâtre à l'animation locale

Avec la vidéo et le cinéma, le théâtre est un bon moyen d'expression des conditions de vie des

ruraux et a donné lieu au cours des dernières années à quelques expériences remarquées.

C'est le cas de la pièce *La Terre au ventre*, réalisée en mars 1982 par la troupe de Reims la *Théâtrelle* avec l'aide de la Maison de la culture. Ecrite à partir d'interviews d'agricultrices évoquant tous leurs problèmes et également présentées dans un vidéofilm, « Profession agricultrice », la pièce a tourné dans la région Champagne-Ardenne (48 représentations) et dans le reste de la France (70 représentations), recueillant un grand succès auprès de ses 36 000 spectateurs et suscitant des discussions passionnées.

L'action menée en pays de Lubéron par la troupe de théâtre *Cantadis*, avec l'aide du FIC, souhaite, à partir d'un projet local d'irrigation, créer une réflexion et une mobilisation des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle sur l'avenir des pays du Lubéron, la place des agriculteurs dans cet avenir et le problème de l'eau et de l'environnement en général. Les différentes initiatives prises depuis 1983 esquissent l'insertion d'une politique culturelle dans un projet de développement global du pays : création de pièces de théâtre réalisées par *Cantadis*, circulation de pièces dans les écoles et les villages, organisation de veillées et de rencontres, émissions de la radio locale, Radio-Bigarreau, spectacles d'intervention sur les marchés,

Si l'on en croit un sondage IPSOS sur les loisirs culturels des Français (1), les initiatives du ministère de la Culture en milieu rural recueillent le maximum d'appréciations positives. Réaction intéressante quand on sait que le milieu urbain accueille l'écrasante majorité des institutions et des initiatives culturelles et donc des financements publics. Le milieu rural — 17 millions d'habitants, soit 31 % de la population métropolitaine répartis sur 80 % du territoire — est loin d'obtenir le tiers ou le quart des crédits culturels publics, mais il est juste de signaler qu'une certaine proportion des dépenses culturelles effectuées dans les villes profite à la campagne avoisinante, qu'il s'agisse de circuits de diffusion itinérants (livres, films, expositions), de « décentralisation » de spectacles ou de concerts, d'actions de sauvegarde ou d'inventaire du patrimoine, ou encore de consommation de biens culturels par les ruraux en ville.

L'initiative culturelle des ruraux, même si elle est fondée sur le bénévolat et la micro-structure, existe, favorisée par les brassages de population qui caractérisent la vie rurale (installation d'urbains actifs à la campagne, phénomène des « néo-ruraux » surtout dans le sud de la France, installation de retraités et de pré-retraités) et aussi par l'arrêt de l'exode rural constaté dans certaines zones (2).

Le présent dossier ne se veut pas exhaustif et l'on ne s'étonnera pas de n'y voir figurer en tant que telle aucune institution majeure irriguant les zones rurales (bibliothèques centrales de prêt, écoles intercommunales ou départementales de musique, foyers ruraux, parcs régionaux, structures intercommunales d'aménagement rural, archives départementales, fédérations d'éducation populaire, etc.), même si ces organismes sont parfois le support des actions présentées. Le choix des initiatives, toutes aidées à un moment donné par le ministère de la Culture et pour la plupart par le FIC, n'implique en outre aucun jugement à l'égard de celles qui n'ont pas été retenues.

(1) Publié dans le n° 168 de *50 millions de consommateurs*, déc. 1984 : 66 % des Français approuvent l'aide à l'ouverture de salles rurales de cinéma et 47 % les actions en faveur de la culture en milieu rural.

(2) Les ministres de la Culture et de l'Agriculture ont voulu prendre en compte cette initiative culturelle en signant le 27-7-1984 et en annonçant le 26 octobre à Aurillac un protocole d'accord favorisant la coopération des deux administrations.

grandes fêtes locales, formation des animateurs de la vie culturelle, stages de théâtre, publication d'un journal, aide aux spectacles d'amateurs, travail d'enquêtes sur la vie économique et sociale, réalisation d'un film, d'un « mur d'images » et d'expositions, cycle de conférences, animations en milieu scolaire, etc. En 1985, Cantadis va structurer, en liaison avec l'Office régional de la culture, le réseau local de diffusion artistique, créer à Apt un lieu de travail et d'accueil de spectacles, *le Théâtre des Campagnes*, lancer une action culturelle en direction des immigrés et développer les initiatives prenant en compte les problèmes de l'environnement.

A la découverte d'un centre culturel

Les petits ruraux qui vont à l'école ne sont pas oubliés dans la riche palette de « classes transplantées » qui visent à leur ouvrir les yeux et l'intelligence. Aux classes de neige et de nature se sont ajoutées des classes du patrimoine dans des monuments historiques prestigieux, des classes « arc-en-ciel » pour l'initiation aux arts plastiques et à la photo. *Le Centre culturel le Parvis*, à Ibos près de Tarbes, a organisé en juin 1984 des classes culturelles ouvertes à des élèves de CM 1 - CM 2 de classes uniques rurales. Pendant deux semaines, ceux-ci ont pu participer de l'intérieur à la vie d'un centre culturel, rencontrer le spectacle vivant, parler à des comédiens, travailler le mime, assister à des répétitions, voir des films, se familiariser avec les médias, suivre un atelier d'écriture et visiter la bibliothèque centrale de prêt, avoir un contact direct avec le patrimoine et l'architecture du pays. Trois nouvelles expériences analogues doivent être programmées en 1984-1985 pour une centaine d'enfants.

Culture et développement économique

Un réalisateur de télévision, Jean Kerchbron, avec la Caisse régionale du Crédit agricole de la Somme, a créé une association culturelle sous le titre *Bonjour Voisin* pour mettre en relation des habitants et des partenaires institutionnels à des fins de développement économique et culturel. Des « groupes d'action culturelle, économique et sociale » (GACES) se déplacent dans des lieux publics (écoles, marchés, arrêts de car) et grâce à des interventions de musiciens, de conteurs, de marionnettistes, engagent des discussions sur les problèmes locaux. Peu à peu, les rendez-vous sont organisés par les élus et les habitants eux-mêmes. A partir de ces discussions, des idées ont pu prendre forme : une auberge rurale, une école hôtelière dans un ancien hôtel-restaurant, un circuit animé des églises gothiques, une zone de loisirs et de camping incluant des fouilles archéologiques...

Connaître le milieu rural

L'application de la recherche scientifique à la connaissance et au développement des zones rurales est chose essentielle, mais rarement mise en œuvre au niveau le plus adéquat, qui est le département. Seul à notre connaissance, *le Lot* bénéficie depuis plus de dix ans du travail de collecte entrepris par une association exceptionnelle, *Quercy-Recherche*, créée et animée par Jean-Luc Obereiner. Depuis 1973, cette association rassemble et diffuse dans une revue et des publications remarquables les connaissances sur le Quercy dans les domaines historique, archéologique, architectural, ethnologique, biologique, agricole, industriel, etc. Le projet de l'association, longtemps méconnu par les Pouvoirs publics, a débouché en 1982 grâce au FIC sur un projet ambitieux de *Conservatoire quercynois des architectures et des cultures locales du Lot*. Sur un terrain de 200 ha acquis par l'association à Sauliac-sur-Céré, coexisteront à l'achèvement des travaux un écomusée (géologie, hydrogéologie, flore, faune), un musée architectural, un musée ethnographique de plein air, un musée ethnographique en salle et un parc de loisirs, le tout concrétisant plusieurs idées généralement dissociées : la pluridisciplinarité et le rapport culture/nature, la pédagogie de l'environnement (Quercy-Recherche anime un centre permanent d'initiation à l'environnement), la recherche ethnographique, le rapport tradition/création, le tourisme d'initiative locale, la muséographie de salle et de plein air. Pour gérer le Conservatoire, l'association a créé une « mission permanente du Conservatoire » et s'appuie sur deux autres associations : l'association d'application Quercy-Recherche (pour les réalisations techniques) et l'association Connaissance et protection du Quercy rural (qui est la cellule pédagogique).

Principaux axes du protocole d'accord

Le développement culturel est l'un des moteurs du développement économique et social : l'animation du milieu rural, la formation et l'expression culturelles des ruraux, le développement du tourisme culturel, sont des moyens indispensables pour la revitalisation et le développement du monde rural.

Les efforts des deux administrations vont se déployer dans cinq directions :

- l'accès des ruraux à la vie culturelle par la diffusion artistique, l'encouragement à l'intervention de créateurs en milieu rural, le soutien à l'expression des ruraux et à la communication dans ce milieu ;
- l'aide en équipements et en matériels ;
- le développement d'une politique de formation et d'information des élus et des partenaires de l'action culturelle, notamment dans l'enseignement public et agricole ;

— le soutien à la vie associative et à l'animation du milieu rural ;

— le développement d'actions de conservation, de mise en valeur du patrimoine rural et de sensibilisation des ruraux à leurs richesses historiques et artistiques.

Pour réaliser ce programme, sera mise en place une structure de concertation permanente paritaire entre les deux administrations à tous les niveaux (national, régional et départemental) qui aura pour mission la définition des actions prioritaires à entreprendre et leur localisation, l'expérimentation, l'information réciproque, le suivi et l'évaluation des actions menées en commun. Des conventions particulières définiront les actions qui, en accord avec certaines collectivités territoriales, seront prioritairement menées dans les zones rurales fragiles et dans le cadre des chartes intercommunales de développement.

Les ruraux et leur patrimoine

Des liens très étroits unissent le patrimoine culturel et naturel et le monde rural. Qu'il s'agisse des bâtiments situés dans les villages ou de la mémoire de la vie rurale d'autrefois, on peut dire que les habitants de la campagne sont en contact direct avec le passé et devraient être particulièrement concernés par sa conservation et sa mise en valeur. Depuis quelques années, de nombreuses actions visent à « restituer » le patrimoine à ceux qui le gardent : classes du patrimoine, expositions, tournées de muséobus, animations autour de la recherche ethnologique, ouverture de centres ruraux de musique traditionnelle comme le centre de musique gasconne de *Belin Beliet en Gironde* ou l'agence des musiques non écrites en Auvergne. Nous ne les évoquons pas ici, nous contentant de présenter deux actions plus novatrices.

Comme son homologue des Bouches-du-Rhône, l'*archivobus de l'Orne* veut « promouvoir la connaissance du patrimoine local en zone rurale ». Dans ce département vaste, faiblement peuplé (48 h au km²) et fragmenté en petits pays assez isolés, les écoliers de l'enseignement élémentaire rural ne sont pas touchés par le service éducatif des archives d'Alençon. L'*archivobus*, une fourgonnette Renault Trafic, transporte donc depuis la rentrée scolaire 1983 un instituteur animateur qui propose aux élèves de 6 à 11 ans des activités d'éveil sur la base d'un choix de documents relatifs à la commune siège de l'école et aux communes avoisinantes. La projection de montage audiovisuel et des travaux pratiques (moulages de sceaux, dessin d'armoiries, calligraphie, etc.) accompagnent l'activité. L'*archivobus* « tourne » quatre fois par semaine à raison de deux classes visitées par jour : l'ensemble des classes du département devrait être touché en cinq ans, soit 25 000 enfants.

En 1985, les projets de l'animateur concernent, outre la formation des maîtres, un travail plus approfondi dans les zones d'éducation prioritaire, une « fête de l'histoire » en juin et la publication d'un livre « l'Orne racontée aux enfants par les enfants ».

A *Plaisance du Gers* la construction d'un grand orgue par une association, *Ars Organorum*, entraîne un projet de développement économique et culturel. La construction de cet instrument, à laquelle la population a été associée, a en effet très vite pris la dimension d'un « chantier » associant culture et économie. Autour de cet événement sont venus se greffer un ensemble cohérent de projets répondant aux objectifs de la municipalité et aux vœux des habitants : d'abord la réhabilitation du cadre de vie par la mise en place d'un atelier municipal d'urbanisme ; ensuite l'animation culturelle du canton autour de la musique, mais aussi par l'ouverture d'un centre culturel voué à la diffusion de la lecture, d'expositions, d'activités vidéo et par la création d'un équipement scénique et de cinéma ; enfin le développement des métiers d'art autour de la facture instrumentale.

La culture scientifique et technique

Le souci d'une culture scientifique, technique et industrielle permettant à tous de se situer dans un monde en changement permanent ne saurait être absent du milieu rural. Celui-ci n'est-il pas, du fait par exemple des mutations rapides de la technologie et des découvertes en biologie agricole, quotidiennement aux prises avec le progrès technologique ?

L'opération menée par Rina Singer pendant quinze mois dans un *village de l'Oise, Macheumont*, a provoqué la rencontre de la population avec les différents aspects de la « société informatique ». Cette rencontre a pris la forme de la préparation d'un procès d'assises au cours duquel l'informatique a été mise en jugement. Des équipes constituées par des habitants assureraient la constitution des dossiers de l'accusation et de la défense, des experts étaient appelés à la barre, et le jury des habitants prononçait le verdict. Pour préparer les dossiers, les « juges » ont pu rencontrer des spécialistes au cours de soirées-débats, voir des films, consulter des documents, effectuer des travaux pratiques sur ordinateurs. Verdict final : l'ordinateur est non coupable, mais il doit être mis sous haute surveillance !

Dans un petit chef-lieu de canton du Gard, *Saint-Hippolyte du Fort*, l'ordinateur est présent depuis la création en avril 1983 du GIE « *la cigale informaticienne* », qui se veut une boutique d'« écrivain public informatique » au service des artisans et commerçants locaux et du public local. Lancé avec l'aide du FIC en liaison étroite avec la Chambre de métiers, ce GIE original regroupe une quarantaine de membres, associations ou adhérents individuels. Il a réussi à

convaincre d'adhérer quelques artisans et commerçants, mais avec une sage lenteur. Par contre, son succès est grand auprès du public, au point qu'il envisage à long terme la mise en place d'un service télématique. Pour le moment, il consacre une part importante de son activité à la formation de ses membres et à l'organisation de stages à la demande. Par ailleurs, sa présence au sein d'un équipement inter-associations en fait un « carrefour de projets » menés en collaboration avec d'autres organismes : création d'images informatiques, projet d'encyclopédie cévenole, projet devis pour les entreprises de construction, projet plantes médicinales, etc.

Des villages Nord-Sud

Le monde rural n'est pas insensible aux problèmes des paysanneries des pays en voie de développement. Dans un village de Saône-et-Loire, *La Roche-Vineuse* près de Mâcon, est né

à l'initiative de l'association Carrefour du développement et de la fédération départementale des foyers ruraux le premier *village du bout du monde* édifié en terre au bord d'un ruisseau par des artisans traditionnels venus d'Algérie, de Madagascar, du Togo, du Cameroun et du Burkina Faso. Cet extraordinaire musée d'habitations rurales en plein air reçoit de nombreuses visites d'élèves, en attendant la mise en place d'une galerie artisanale et d'un théâtre de verdure. Cet espace devrait devenir un lieu de rencontre d'artisans français et d'expérimentations technologiques appropriées au Tiers Monde.

Le succès de ce village a entraîné le développement d'autres projets ailleurs en France (Vendée, Isère, Haute-Saône, Dordogne), qui devraient se spécialiser par thème et par zone géographique. C'est ainsi que le Centre culturel de Terrasson (Dordogne) va créer en 1985 un *Espace Nord-Sud n° 2* axé sur l'Amérique Latine.

Adresses des organismes cités

- Centre de documentation sociale, Saint-Quentin-la-Poterie, 30700 Uzes.
- La Grange aux livres, Le Corroy, 77370 La Croix-en-Brie, tél. : (6) 408.09.14.
- Centre de ressources de la vallée du Buëch, Maison Gillibert, 3, rue Anatole-France, 05400 Veynes, tél. : (92) 57.24.02.
- Télé-Saugeais, 25650 Montbenoit, tél. : (81) 38.11.24.
- Association pour la promotion des radios rurales (APROR), 11, rue Saulnier, 75009 Paris, tél. : 578.77.57.
- Association des cinémas itinérants ruraux (ACIR), 30390 Domazan, tél. : (66) 57.08.90.
- La théâtrelle, 1, rue de la Baltique, 51100 Reims.
- Cantadis, place de la Libération, 84220 Goult, tél. : (90) 72.24.88.
- Classes culturelles, Le Parvis, BP 06, 65420 Ibos-Tarbes, tél. : (62) 93.18.55.
- Bonjour voisin, Jean Kerchbron, 500, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens, tél. : 306.35.11.
- Association Quercy-Recherche, 39, rue Donzelle, 46000 Cahors, tél. : (65) 35.49.30.
- Archivobus de l'Orne, Direction des services d'archives de l'Orne, 6-10, av. de Basingstoke, 61013 Alençon, tél. : (33) 26.74.00, poste 6281.

- Syndicat d'initiative, 4, rue Sainte-Quitterie, 32160 Plaisance-du-Gers, tél. : (62) 69.44.69.
- Rina Singer, Association Passerelle, 2, rue Saint-Nicolas, 60200 Compiègne.
- La Cigale informaticienne, passage d'Isly, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Association Carrefour du développement, 18, rue Friand, 75014 Paris, tél. : (1) 539.94.23.
- Centre culturel, 2, rue Marcel-Michel, 24120 Terrasson, tél. : (53) 50.13.80.

Note

Certaines des expériences évoquées dans ce dossier font partie des monographies réalisées avec l'aide du Service des études et recherches dans le cadre de l'opération FIC « promotion des innovations en milieu rural ». Cette opération soutenue par le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), fédération des comités d'expansion, vise à la constitution d'un fonds documentaire sur les expériences innovantes en milieu rural, à des actions de formation et à une aide aux porteurs de projets. CNERP, 219 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 222.35.29.

A PARAÎTRE A LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

— Répertoire annuel des livres et articles parus sur le développement culturel en 1983. 1 600 références qui portent sur les pratiques culturelles de la population, les politiques culturelles des différents intervenants (Etat, collectivités locales) et les principaux domaines de l'activité culturelle : musique, théâtre, musées, etc.

— *Les dépenses des villes en 1981 (2 volumes)*. Les dépenses des villes en 1978 ont déjà fait l'objet d'une publication à la Documentation Française. La nouvelle étude, qui porte sur le même échantillon (109 villes de plus de 10 000 habitants) et qui a été élaborée à partir de la même méthode, analyse les dépenses des villes pour l'année 1981. Un chapitre porte sur l'évolution des dépenses entre 1978 et 1981. Une présentation des principaux résultats a été publiée dans le n° 59 de Développement culturel.

— *Les dépenses culturelles des villes françaises. Guide méthodologique*. Prix : 80 F.